



**HAL**  
open science

## Enseignement agricole et devenir professionnel

Jean Perrot, Benoît Millot, Gilles Galodé

► **To cite this version:**

Jean Perrot, Benoît Millot, Gilles Galodé. Enseignement agricole et devenir professionnel. IREDU, 41, 129 p., 1985, Les Cahiers de l'IREU, 2-85634-045-8. hal-02051220

**HAL Id: hal-02051220**

**<https://hal.science/hal-02051220>**

Submitted on 27 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**institut de  
recherche sur  
l'économie de  
l'éducation**

centre national de la  
recherche scientifique

jean perrot  
benoît millot

avec la participation de gilles galodé

**ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
ET  
DEVENIR PROFESSIONNEL**

Etude réalisée à la demande du Ministère de l'Agriculture

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE - FACULTÉ DE SCIENCE ÉCONOMIQUE ET DE GESTION

IREDU CNRS - FACULTÉ DES SCIENCES MIRANDE

B.P. 138 - 21004 DIJON CÉDEX - Tél. (80) 65.44.56

Jean Perrot

Benoît Millot

avec la participation de Gilles Galodé

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

et

DEVENIR PROFESSIONNEL

Etude réalisée à la demande du Ministère de l'Agriculture

Cahier n°41  
ISBN n° 2-85634-045-8

Septembre 1985

## AVANT PROPOS

Ce travail sur l'enseignement agricole et ses débouchés a été entrepris par l'IREDU à la demande du Ministère de l'Agriculture.

La base statistique disponible la plus complète pour le mener à bien était constituée de l'ensemble des enquêtes d'insertion réalisées depuis 1975 par le CEREQ dans le cadre du dispositif ONEVA.

L'exploitation des enquêtes spécifiques au milieu agricole n'a pu être réalisée qu'avec le concours du CEREQ.

Tout au long de l'étude, l'IREDU a bénéficié de l'expérience et des conseils du personnel du CEREQ et tout particulièrement de M.H Gensbittel.

## SOMMAIRE

- Introduction : B. MILLOT 6 pages
  
- Chapitre I Evolution de l'enseignement technique agricole :  
G. GALODE 36 pages
  - \* la place de l'enseignement technique agricole dans le système éducatif
  - \* évolution des effectifs
  - \* flux de formation et diplômés
  
- Chapitre II L'enseignement agricole entre l'attraction de l'urbain et le retour à la ferme : une vue transversale - B. MILLOT-J. PERROT 28 pages
  - \* les populations en présence
  - \* les enfants d'agriculteurs
  - \* les devenir des sortants de l'enseignement agricole
  - \* les jeunes agriculteurs
  
- Chapitre III Le devenir des élèves de l'enseignement agricole : effet d'offre ou effet de demande ? 129 pages
  - \* le cadrage de l'étude
  - \* la problématique
  - \* les résultats : étude comparative du devenir
    - premier temps : le "choix" d'une option et d'un établissement d'accueil
    - deuxième temps : la réussite à l'examen de sortie
    - troisième temps : analyse du devenir des élèves
  - \* comparaison du devenir d'un niveau éducatif donné selon que l'insertion se situe à l'issue de ce niveau ou à un niveau supérieur
  - \* cheminement des élèves de terminale BTA (sortants 1977) et situation 5 ans après.
  - \* cheminement des élèves des niveaux 5,5 bis et 6 agricoles (sortants 1976) et situation 5 ans après (mars 1981)

**Introduction**

**B. MILLOT**

## INTRODUCTION

Les relations formation-emploi dans le contexte agricole ont une physionomie tout à fait particulière. Il ne peut guère en être autrement compte tenu de la particularité du monde agricole lui-même par rapport aux autres "mondes" qui composent la société française.

Les enquêtes effectuées par le CEREQ auprès des sortants du système scolaire à ses différents niveaux incluent les élèves quittant les établissements d'enseignement agricole. Ces enquêtes offrent ainsi la possibilité unique de caractériser dans le détail les conditions dans lesquelles s'effectuent l'insertion dans la vie active des jeunes passés par l'enseignement agricole.

Avant de faire usage de cette possibilité et d'exploiter les données empiriques précieuses-quoique parfois problématiques, ainsi disponibles, il convient d'évoquer brièvement en quoi les relations formation-emploi sont d'emblée marquées par le contexte agricole dans lequel elles s'inscrivent.

1. Le mouvement de déruralisation bien qu'encore sensible prend une allure asymptotique. Si l'on voit les choses sous l'angle de la commune d'habitation on recense en 1982 encore 31,1 % de français vivant dans les communes de moins de 2 000 habitants (soit 0,4 % de moins qu'en 1975). Mais ruralité et agriculture sont deux réalités bien différentes et qui tendent à le devenir de plus en plus dans de nombreux cas: locaux, la population de ruraux est en essor et celle des agriculteurs continue à se réduire. Par ailleurs, le repeuplement de communes rurales conduit nombre de celles-ci, notamment dans les ceintures des grandes agglomérations, à dépasser le seuil de la ruralité (c.a.d. 2 000 habitants) et à basculer dans l'urbain. A l'inverse, des petits bourgs de 2 000 habitants, urbains par leur taille mais ruraux par leur localisation sont susceptibles de "tomber" dans la catégorie des communes rurales: il suffit pour cela que leur population diminue et redescende au dessous du cap des 2 000; or les pertes ne sont pas forcément ou pas entièrement imputables aux agriculteurs. Le critère de la ruralité est donc, tel qu'il est construit, assez artificiel, spécialement lorsqu'il est utilisé pour des agglomérations dont la taille est proche de cette barre des 2 000 et qui sont susceptibles de passer dans un sens ou dans l'autre. En outre, il ne dit rien sur la réalité fonctionnelle ou professionnelle. Il faut donc essayer de se rapprocher de cette réalité pour caractériser la place qu'occupe actuellement la population agricole.

Les agriculteurs, au pointage de 1982 représentent 7,5 % des actifs en France. Plus que 7,5 % par rapport aux pointages précédents (20 % en 1960). Encore 7,5 % par rapport à des pays voisins géographiquement (RFA : 4 % Suisse : 5 %) ou économiquement (USA : 2 % , Suède : 5 %)

Moins de 1,8 millions d'actifs sont occupés dans des métiers relevant de l'agriculture en 1982 contre 7,3 millions dans le secteur industriel et 12,4 millions dans le tertiaire. On a donc affaire à une population minoritaire et à une activité modeste (4 % du P.I.B.), ce qui doit être gardé à l'esprit lorsque l'on considère l'existence d'un système de formation propre.

Le constat de marginalisation - quantitative - est quelque peu altéré si au lieu de considérer les seuls actifs, on leur y adjoint les retraités anciens exploitants agricoles. L'effet est de taille puisque ces retraités totalisent 1,3 millions d'individus, soit presque autant que les exploitants agricoles actuellement actifs (1,5 millions).

Entendue dans ce sens (actifs + anciens actifs retraités) la population agricole compte donc pour près de 6 % de l'ensemble de la population française, et est forte de 3,1 millions d'individus. Si l'on multiplie ce chiffre par un facteur 2,5, pour une évaluation minimale et grossière de la population totale des ménages concernés, on arrive à quelque 8 millions de personnes vivant plus ou moins directement dans la sphère d'activité agricole. Mais, on vient de le voir, les inactifs et surtout les anciens actifs pèsent lourd dans les comptes et c'est là une particularité démographique qui reflète bien l'évolution récente du secteur.

2. L'hétérogénéité est une autre caractéristique bien connue du monde paysan. Elle est telle que toute globalisation est vouée à l'échec. Le statut est l'un des facteurs de différenciation les plus décisifs. La minorité de salariés (17 % en 1982) fournit le groupe probablement le plus homogène des travailleurs de l'agriculture, celui des ouvriers agricoles. En regard, la catégorie d'exploitants agricoles recouvre la plus grande des diversités, en particulier quant à la taille de l'exploitation. La taille a évidemment une signification fort différente selon l'usage des terres, et seul un croisement taille x usage permet un début de caractérisation pertinente. Sans aller ici à ce niveau d'analyse, rappelons que 47 % des exploitants possèdent en 1982 moins de 20 hectares (pour l'agriculture en générale), et 30% travaillent sur une superficie comprise entre 20 et 40 hectares (agriculture générale). Les 23 % restant disposent de plus de 40 hectares (agriculture générale).



On peut avancer que le niveau et le type de qualification nécessaires pour travailler (et réussir) dans les métiers agricoles varient avec la taille de l'exploitation. De fait, la relation positive entre la taille de l'exploitation et le niveau d'études des exploitants en activité est manifeste (tableau O.1).

Les petits exploitants ne se distinguent pas, quant à leur niveau scolaire, des ouvriers agricoles. Les agriculteurs sur exploitation moyenne ont un niveau d'études comparable à celui d'ouvriers de type artisanal, avec une tendance plus prononcée pour les études générales. S'agissant des grands agriculteurs, leur bagage scolaire est en moyenne bien en deça de celui des artisans et commerçants, l'autre grand groupe de travailleurs indépendants.

Au total, ces quelques observations tirées du recensement de 1982. suggèrent que les actifs composant le monde agricole actuel incorporent un capital scolaire modeste par rapport à d'autres catégories de travailleurs. L'autre enseignement tient en ceci : au sein du monde agricole, capital scolaire et capital foncier, loin d'être substituables, vont de pair.

Tableau O1 Niveau de diplôme de certaines professions en 1982

	Effectifs	DIPLOMES (%)						TOTAL
		aucun dipl ou CEP	BEPC seul	CAP BEP	BAC ou BP	BAC + 2	diplo. sup.	
Agriculteurs sur petite exploitation	690 240	82,8	2,5	10,0	3,6	0,6	0,5	100,0
Agriculteurs ou moyenne exploitation	450 340	77,0	3,0	15,1	4,1	0,5	0,3	100,0
Agriculteurs ou grande exploitation	334 800	66,6	4,8	18,8	7,7	1,1	1,0	100,0
Ouvriers agricoles	289 700	83,4	2,7	10,5	2,9	0,3	0,1	100,0
Artisans	903 600	50,7	4,3	32,0	11,0	1,0	0,9	100,0
Commerçants	797 100	58,6	9,3	16,2	11,5	2,0	2,5	100,0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	929 120	79,2	2,4	17,0	1,3	0,1	-	100,0

Source : Joëlle Affichard, Françoise Guillot - Recensement Général de la population de 1982 - Formation. INSEE D 101, 1984 Tableau 08.

3. Cette dernière observation indique assez clairement l'une des voies auxquelles la recherche qui suit nous conduira

Les conditions dans lesquelles le capital foncier s'acquiert, s'utilise et se transmet peuvent être considérées comme déterminant des stratégies scolaires de ceux qui visent une activité dans l'agriculture. C'est d'ailleurs plutôt d'un capital d'exploitation qu'il faudrait parler, dans la mesure où la possession effective de terres n'est pas nécessaire à la pratique indépendante de l'activité agricole. D'une part les terres peuvent faire l'objet de baux, et ceux-ci n'échappent pas aux règles de transmission ; mais aussi, l'équipement et les troupeaux tendent à représenter une part croissante des immobilisations dans cette branche d'activité. Par capital d'exploitation, nous entendons ici, dans le sens le plus large l'ensemble des éléments quelqu'en soit la nature (terres, animaux, matériel) et la forme juridique (propriété, loyers).

La jouissance (présente ou potentielle) ou la privation de ce capital d'exploitation interdisent d'appréhender le monde agricole comme un marché du travail banal dont le salaire serait le seul régulateur. L'entrée dans un tel marché est singulièrement compliquée (limitée dans certains cas, facilitée dans d'autres) par la possibilité d'exploiter des terres : la problématique de l'insertion s'en trouve profondément modifiée par rapport aux marchés salariaux qui couvrent les 3/4 d'activités en France. Pour une part, l'insertion sur le "marché du travail" agricole devient synonyme de - ou pour le moins est conditionnée par - l'acquisition d'un capital d'exploitation. Cela est de nature à influencer à la fois les choix de filières, les objectifs en termes de diplômes visés, les rythmes et la durée même de l'investissement scolaire. Les anticipations en matière de succession de patrimoine agricole contribuent également à façonner les stratégies au regard de nombreuses institutions : fisc, sécurité sociale, agence pour l'emploi, autorités militaires, etc.

De ceci résulte une autre remarque qui peut elle aussi tenir lieu de balise dans le déroulement de l'étude qui suit : on peut s'attendre à ce que, dans les processus d'insertion et de cheminement vers les activités rurales, il s'interpose des statuts écrans, des étapes et des détours, des arrêts momentanés qui ne soient que le reflet de stratégies commandées par les lois d'accès au patrimoine (ou par la représentation qui est faite de ces lois).

Or si les enquêtes CEREQ retracent en principe ces mouvements, elles ne permettent pas en général d'en comprendre le sens qui ne serait complètement livré que par une enquête de type biographique. On tient là une illustration parlante du paradoxe d'une enquête qui produit un grand détail de données dont l'interprétation est à chercher en dehors de l'enquête elle même. Cette limitation est inhérente à l'ambition du dispositif mis en place par le CEREQ et qui couvre l'ensemble des filières scolaires et par conséquent l'ensemble des branches d'activités.

La reconnaissance du capital d'exploitation comme l'une des principales conditions de l'accès aux activités agricoles induit la prise en compte dans l'analyse de la dimension inter temporelle, et plus précisément inter générationnelle. Il est clair en effet que, lorsqu'un capital est en jeu, les décisions scolaires se font au sein d'une cellule familiale, et peuvent difficilement être considérés comme le fait d'agents individuels, en l'occurrence des seuls étudiants indépendamment de leur famille (Lassibille 1983). Là encore, les enquêtes utilisées reflètent les résultats des arbitrages familiaux, mais pas leurs agencements. Là encore la prudence doit guider l'interprétation des résultats.

4. L'enseignement secondaire agricole est fréquenté (en 1982-83) par 123 000 élèves. Rapporté à la population agricole, ce chiffre représente moins de 7 % de cette dernière. En réalité, bien qu'ils soient les principaux utilisateurs de "leurs" établissements, les enfants d'agriculteurs se portent très majoritairement vers l'enseignement non agricole.

L'enseignement professionnel n'est donc pas une fatalité pour les enfants d'agriculteurs. Sur la base des échantillons construits par le CEREQ, ce sont moins de 15 % d'enfants d'agriculteurs scolarisés qui fréquentent des établissements à vocation agricole. Ainsi, même si les agriculteurs sont le seul groupe professionnel français à avoir "leur" enseignement il apparait rapidement que leurs enfants n'y sont pas confinés.

Il reste, qu'au niveau global, les enfants d'agriculteurs sont sous représentés. Si l'on compare leur poids relatif dans les effectifs d'élèves par rapport au poids des groupes d'hommes actifs de 40 à 49 ans, tenant lieu de groupe parental théorique :

Tableau 02 part des enfants d'agriculteurs  
dans l'enseignement public et des agriculteurs  
de la population active (1980-1981)

	ELEVES		HOMMES ACTIFS 40 à 49 ans
	niveau 4ième	niveau seconde	
Agriculteurs exploitants	5,5	4,7	7,4
Salariés agricoles	1,0	0,7	1,6

L'indice de sélectivité utilisé est cependant très fruste, et pour véritablement savoir quelle est la part relative des enfants d'agriculteurs aux services éducatifs, il faudrait évaluer monétairement ce que chaque groupe reçoit, en fonction du coût des filières (établissements fréquentés), et des aides (bourses) reçues. Il faudrait même, pour être complet, confronter la participation monétaire des agriculteurs à leur effort fiscal puisque en définitive c'est par l'impôt qu'est financé l'enseignement public. Une analyse de ce type est évidemment très loin de l'objectif que s'assigne ce rapport, et elle relève d'une étude générale des effets redistributifs du financement public de l'enseignement (Millot 1985). A défaut d'une étude de ce type, le constat de sous-représentation des enfants d'agriculteurs dans les établissements scolaires doit être pris avec précaution.

Qui plus est, ce constat ne concerne que le secteur scolaire public, et il n'est pas confirmé dans les établissements privés dans lesquels, selon le même indicateur, les enfants d'agriculteurs sont sur-représentés (12,5 % des inscrits en classe de 4ième et 9,1 % en seconde).

5. Ces quelques indicateurs suffisent à se convaincre qu'on tient, avec le binôme enseignement agricole - métiers de l'agriculture l'une des relations école-travail les plus riches et les plus complexes. L'état actuel de ces relations est le résultat - toujours provisoire - des histoires liées d'institutions et de professions. Les institutions, tout en ce maintenant, adaptent leurs fonction à une demande qui elle même se modifie profondément en même temps que se transforme le paysage économique et social. Ainsi, les enfants d'agriculteurs ne "demandent" plus forcément un enseignement de type agricole, et surtout, ils ne le désirent plus automatiquement pour exercer un métier agricole. De même, des enfants d'origine urbaine fréquentent les établissements scolaires sous tutelle du Ministère de l'Agriculture. Enfin, des jeunes s'installent dans des métiers de l'agro alimentaire sans être passés par des établissements scolaires dispensant une formation agricole. Toutes ces situation, qui sont examinées en détail dans le rapport témoignent de la cassure des relations fonctionnelles (que l'on croyait être) stables. Ces cassures pourraient être l'expression d'une diversification extrême des stratégies en réponse à deux défis majeurs: la rareté des emplois d'une part, la transformation des métiers de l'agriculture de l'autre. Une troisième source de bouleversement des cursus vient de l'émergence en force d'une demande féminine qui se porte sur certains segments de l'appareil scolaire.

Cet ensemble de mouvements d'ajustements se fait sur le fond de la réalité scolaire des établissements et des classes, dont la pesanteur est probablement assez forte. Il faudrait disposer, sur cette réalité d'une vision fidèle de choses, car à ce niveau se situe véritablement l'offre scolaire en fonction de laquelle les élèves s'orientent et se décident. Il faudrait comprendre comment les contenus pédagogiques se positionnent par rapport aux attentes des élèves et par rapport aux métiers qu'ils s'approprient à exercer.

On aborde là le problème de l'adéquation qualitative de la formation donnée aux qualifications effectivement requises. Ce problème marque la limite de l'investigation permise par les données utilisées dans ce travail. L'autre limite est tracée par le faisceau d'informations qu'il serait souhaitable de réunir pour pouvoir spécifier avec plus de précision ce qu'est réellement devenu le "nouveau" métier d'agriculteur ; là encore, on touche au qualificatif.

Entre ces deux limites, le rapport qui suit propose une mise à plat systématique des conditions dans lesquels s'insèrent les sortants des établissements agricoles. Cette mise à plat est précédée d'un centrage statistique général permettant de resituer la place de l'enseignement agricole par rapport aux autres "ordres" d'enseignement (I). Le rapport clarifie ensuite l'enchaînement des séquences qui conduisent de la scolarisation à l'activité (ou à la recherche d'une activité), en incluant le cas des enfants d'agriculteurs transitant par les établissements d'enseignement non agricoles (II). Enfin le rapport présente en détail et pour chaque niveau d'étude, des modèles probabilistes permettant une compréhension raisonnée des choix des options et des établissements, de la réussite aux examens et du devenir des élèves. Sur ce dernier point, une perspective courte (insertion) est complétée par une perspective longue en terme de cheminement (III)

Chapitre I : Evolution de l'enseignement technique agricole.

G. GALODE





## I - LA PLACE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE DANS LE SYSTEME EDUCATIF

Brosser un tableau rapide de l'évolution de l'enseignement agricole au cours des vingt dernières années suppose que l'on se réfère au préalable, même très brièvement, à l'objet de cet enseignement et à son organisation institutionnelle.

S'agissant à la fois d'un secteur spécifique de scolarisation et d'un type de formation défini par un secteur économique, les points de repère se situeront dans une double perspective : cadrage et mise en relief des traits dominants de ce sous-ensemble du système général de formation, puis quadrillage plus précis des modalités internes de fonctionnement de l'appareil ainsi considéré tant du point de vue recrutement que des flux de formation.

### I.1. Réformes de l'enseignement secondaire et formations agricoles

Si l'enseignement agricole constitue une pièce aisément identifiable du système d'enseignement par son autonomie institutionnelle, ses caractéristiques pédagogiques et ses finalités professionnelles, les réformes successives de l'enseignement secondaire ont tendu vers une harmonisation générale des structures et des modes d'organisation des flux.

Par ailleurs, le souci d'intégration et de promotion du secteur agricole dans l'ensemble du système économique devait engendrer une grille de qualification homogène entre l'agriculture et les autres secteurs, dont la traduction dans le système de formation passait par la mise en place de filières et diplômes équivalents entre l'enseignement agricole et les enseignements dispensés par l'Education nationale, levant par là-même tout obstacle au passage de l'un à l'autre de ces ordres d'enseignement.

A partir de 1959, à la suite des réformes de l'éducation nationale portant sur la généralisation de l'entrée dans le second degré et l'allongement de la scolarité obligatoire, l'enseignement agricole a rapidement évolué vers une structure (filières, niveaux, diplômes) permettant d'offrir un ensemble cohérent de choix possibles dans l'offre d'éducation aux moments-clés où ces décisions s'inscrivent dans le cursus scolaire général.

Ainsi, dans les années 1960, les formations agricoles de niveau primaire, assurées par des centres publics ou privés, sous forme de cours post-scolaire à temps partiel vont disparaître rapidement, l'Education nationale assurant par les deux années supplémentaires d'enseignement obligatoire la scolarisation à ce stade, alors que les filières agricoles dont elle est responsable au niveau secondaire seront supprimées.

Parallèlement, la loi de 1960 sur l'enseignement agricole, puis l'élaboration de la loi-programme de 1962, qui précise les objectifs et les moyens en ce domaine, ouvrent la voie à un développement rapide du second degré agricole sous la direction du Ministère de l'Agriculture, avec en corollaire une expansion du secteur privé qui élargit son recrutement en s'intégrant efficacement dans l'offre de nouvelles filières et options.

Bien qu'une carte scolaire unique ait été envisagée afin de coordonner l'offre de formation entre l'Education nationale et le Ministère de l'Agriculture, l'absence d'objectifs locaux de formation offrira au secteur privé d'enseignement la possibilité de développer avec davantage de souplesse que dans le public, ces nouveaux niveaux de scolarisation, sur la base des structures anciennes déjà bien implantées en milieu rural.

Par la suite, le besoin d'un instrument de planification efficace s'étant fait sentir, la création d'une carte scolaire agricole a été, cette fois, décidée en 1971. Cependant, construite au niveau des régions, elle ne constituera pas dans les faits un outil de décision, et les ajustements public-privé ainsi que les modalités de réponse aux demandes et besoins de formation continueront à s'opérer sans approche systématique.

La transformation, par substitution de nouvelles spécialités à des formations anciennes de nature imprécise, ainsi que l'apparition de qualifications liées à l'industrie ou aux services du secteur para-agricole dont le concept s'était forgé récemment avec les espoirs fondés sur les projets de développement des activités connexes et spécialement agro-alimentaires, orienteront définitivement l'enseignement agricole vers une grille de spécialisations (traduites en options) semblable dans sa conception à celle qui guide la définition des formations techniques secondaires ou tertiaires.

En terme de flux de formation et de qualification, l'enseignement agricole se situe alors, selon les niveaux et les options, comme une entité couvrant toute la gamme des caractéristiques et des fonctions propres à l'agriculture, jusqu'à d'autres très proches - au risque d'être parfois concurrentes - de formations assurées ailleurs, mais transposables dans le secteur agricole (au moins à partir d'un niveau de connaissance identique selon un minimum d'apprentissage sur le tas).

Ainsi, plus encore que dans la problématique des choix internes aux formations générales ou techniques, secondaires ou tertiaires assurées par l'Education nationale, les choix seront ici affectés par le milieu d'origine et l'équivalence de niveau scolaire ou de qualification professionnelle reconnue sur le marché du travail. Ceci en particulier lorsqu'il s'agira comme dans le cas des fils d'agriculteur, d'anticiper soit une situation possible de succession à la tête de l'exploitation familiale, soit l'exercice d'un métier salarié, agricole ou non.

De même, pour les filles, l'aspect socialement sexué de certaines qualifications pourra tendre à les orienter vers des spécialités dont les composantes strictement agricoles ou rurales s'estompent, au profit de caractéristiques de formation proches de celles des activités industrielles ou de services, enseignées dans le cadre de l'Education nationale. Ces quelques remarques n'ont pour objet que de souligner le caractère nécessairement ouvert de l'enseignement agricole, dont l'aspect le plus exclusif ne se retrouve que pour un nombre de spécialités plus limité qu'il ne paraît au premier abord, alors que le cas limite est évidemment représenté par la profession "exemplaire" d'agriculteur, pour laquelle la possession d'un diplôme d'enseignement agricole constitue la condition d'accès à certaines sources et modes de financement privilégiés lors de l'installation.

## I.2. Les formations agricoles et les autres : les différences

Actuellement, l'originalité de l'enseignement agricole se manifeste particulièrement sur trois plans.

- Répartition institutionnelle : en termes d'effectifs, l'enseignement agricole est dispensé pour plus des deux tiers des effectifs par des établissements privés confessionnels ou non. Ce partage de recrutement apparaît relativement stable au cours des quinze dernières années avec cependant une tendance à l'augmentation relative du secteur public, due notamment au glissement de la répartition des effectifs entre cycle court et cycle long.

L'enseignement privé reconnu regroupe en effet près des trois-quart des effectifs du cycle court, or l'enseignement agricole, ainsi que nous le verrons plus en détail dans le second point, accorde encore la place la plus importante aux formations de ce niveau. Cependant, largement majoritaire dans le cycle long (70 % des effectifs au cours de la période), l'enseignement public bénéficie des infléchissements récents dans l'élévation du niveau des formations.

- Niveaux de formation : la conjugaison de facteurs de deux ordres : développement historique des structures d'accueil par niveau, et origine du recrutement, d'abord essentiellement rural, ont déterminé l'extension de l'enseignement agricole à partir des niveaux d'enseignement les moins élevés (1). Durant la décennie qui précède la réforme générale de 1959, l'enseignement agricole dispense avant tout des formations de niveau primaire, faisant suite pour une durée brève, 1 ou 2 ans, au terme de la scolarité obligatoire à 14 ans. Les réformes de 1960 vont transformer le paysage de façon transitoire jusqu'au début des années 1970, qui verront la mise en place progressive des niveaux de formation et diplômes calqués, très précisément, sur les filières préexistantes (CAP) ou en cours de création dans le système de formation de l'Education nationale (BEP).

Cette période est marquée par l'apparition et la croissance rapide des classes de 4ème et 3ème agricole dans des établissements publics de type lycée, collège, ou encore, centre de formation professionnelle, mais aussi et surtout dans des établissements privés (Maisons Familiales Rurales et établissements confessionnels).

Un diplôme comprenant plusieurs options, le Brevet d'Apprentissage agricole (BAA), préparé en 1 an à l'issue de la classe de Troisième du cycle court de l'enseignement agricole, sanctionne cette formation qui peut être complétée au prix d'une nouvelle année d'étude, par le Brevet Professionnel Agricole (BPA).

Cet examen (BAA) dont la dernière session s'est tenue en 1977 aura été relayé entretemps par deux nouvelles filières : BEP agricole (1968) apparu à la suite des BEP de l'Education nationale, et CAP agricole (CAPA), après les lois de 1971 sur l'enseignement technologique et l'apprentissage qui créent également des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA).

---

1. Les formations de niveau III c'est-à-dire Techniciens, existent déjà mais ne participent pas d'abord directement à l'élargissement de l'enseignement agricole.

Ainsi, en 1972, alors que l'harmonisation des structures est réalisée (mais que subsistent les filières anciennes : BAA sur-tout, et scolarisations du type 4ème et 3ème Agricoles), l'enseignement agricole court représente plus de 70 % des effectifs des formations agricoles. La stabilisation ne s'opèrera que vers les années 76/77 alors que le cycle long jusqu'alors relativement stable avec environ 27 % des élèves, entamera une courbe ascendante (30,5 % en 82/85).

Cette répartition globale des effectifs entre le cycle court et le cycle long n'est pas éloignée de celle des formations techniques de l'Education nationale où les rapports sont eux-mêmes assez voisins dans les deux secteurs d'enseignement public et privé. Par contre, l'enseignement technique agricole se caractérise par des recrutements par cycle de poids inverse selon les institutions. Les établissements privés scolarisent essentiellement (80 % de leurs effectifs) dans le cycle court avec de surcroît des différences de structure internes au cycle alourdissant dans ce cas la formation de base CAPA par rapport au BEPA, alors que le "public" pour sa part compte la majeure partie de ses élèves dans le cycle long.

- Pratique pédagogique : le statut du service d'enseignement aura une incidence directe sur le mode de scolarisation car l'originalité des établissements privés consiste à fournir un enseignement par alternance pour plus de 40 % de leurs élèves. Cette méthode développée surtout dans le cadre des Maisons Familiales Rurales, marque une différence importante avec les pratiques du secteur privé dans les atures types d'enseignement dont, apprentissage mis à part, les modes de scolarisation demeurent identiques à ceux de l'enseignement public.

Tous cycles confondus, les établissements privés comptent en 1982/83 30 206 élèves par alternance contre 4 400 en temps plein. Or, l'alternance ne concerne pratiquement que le cycle court, les expériences visant à élargir dans les établissements privés ce type d'enseignement au cycle long restant tout à fait marginales (2 % des effectifs du cycle long).

De plus, ce mode d'études est très différencié selon le sexe et touche beaucoup plus les garçons inscrits dans le privé qui fréquentent pour 60 % d'entre eux les établissements par alternance (18.785 en établissement par alternance contre 12 506 en privé temps plein (81/82). A l'inverse, chez les filles, la scolarisation à temps plein (21 000) représente presque le double de l'alternance (11 000).

Ces quelques indications données, les chiffres présentés par la suite viseront simplement à marquer des repères aussi significatifs que possible, et à dégager les tendances d'évolution clairement perceptibles, sans vouloir entrer dans une analyse fine du fonctionnement du système d'enseignement agricole, dont la diversité nécessiterait, en particulier dans le domaine statistique, des recherches approfondies.

## II - EVOLUTION DES EFFECTIFS

L'établissement de séries ou la recherche de points de comparaisons solides antérieurement aux années 70, se heurte à une double difficulté : statistique et structurelle. La gestation du système actuel s'est effectuée nous l'avons vu, par un processus de renouvellement d'anciennes filières, et de création de nouvelles structures dans le cadre général des plans de réforme de l'enseignement secondaire depuis 1959. Ces chevauchements perturbent donc l'image du système alors que de plus les informations statistiques, de sources diverses, sont relativement rares et souvent parcellaires.

### II.1. Les élèves et les institutions d'enseignement

#### II.1.1. Aperçu général des élèves

\* Tout au plus peut-on estimer que l'enseignement agricole de niveau primaire dispensé dans des centres du Ministère de l'Agriculture, des cours **post-primaire général** publics (M.E.N.) ou privés (écoles ménagères ou autres), regroupe au cours des années 60/61 150 000 élèves qui y reçoivent une formation professionnelle de base de nature agricole ou rurale, sans qu'il soit vraiment possible, faute de référence, d'en fixer le niveau sinon qu'il ne s'agit pas d'enseignement secondaire dans son acception présente.

\* Environ 13 000 élèves sont effectivement scolarisés en 1961 dans le secondaire agricole public et privé. La constitution de ce secteur sous forme d'enseignement secondaire technique conjointement à la disparition du primaire agricole, porteront les effectifs entre 115 et 120 000 élèves à la rentrée 1971. Cette expansion spectaculaire apparaît comme la résultante d'un ensemble de nouvelles formes de scolarisation : généralisation de l'entrée en 6ème, développement après le cycle d'observation de classes de 4ème et 3ème agricoles, et aussi résorption des classes de fin d'études de l'enseignement primaire.

\* Dix ans plus tard, en 1983 les effectifs globaux ont évolué légèrement pour atteindre 123 000 élèves (+ 6 %), dès lors clairement répartis entre des filières strictement semblables à celles de l'Education Nationale, toute forme résiduelle de

scolarisation spécifique ayant disparu (1). De plus, les populations rurales bénéficient normalement de la même offre de service éducatif que les autres, les procédures d'orientation imposent à tous les mêmes types de choix aux mêmes moments.

L'évolution au cours de cette seconde décennie, si elle ne se manifeste pas tellement à travers les grands indicateurs chiffrés, se trouve donc plutôt dans la constitution et l'affermissement d'un type d'enseignement technique propre à l'agriculture et juxtaposé aux formations des autres secteurs selon le même mode de recrutement et de sanction des études.

### II.1.2. Répartition institutionnelle secteur public/secteur privé

Sans changement d'équilibre dans les répartitions internes des deux secteurs d'enseignement selon les cycles, l'évolution globale du partage des effectifs entre établissements publics et privés apparaît ici plus sensible, et se caractérise par une tendance constante à l'expansion du secteur public qui regroupe en 1982 plus de 48 000 élèves (39,5 % des effectifs totaux) contre 40 000 en 1971 (33 % des effectifs).

Le rythme de cet accroissement est régulier sur la période (+ 25 % de 1972 à 1983/84).

L'enseignement privé maintient ses positions avec 74 490 élèves en 1982/83 (60,5 % du total) après que l'on ait pu discerner deux mouvements de faible amplitude : d'abord une baisse d'environ 8 % des effectifs de 1971/72 à 74/75 (71 154 élèves) puis une reprise suivie depuis 1979/80 d'une stagnation autour des chiffres actuels.

Toutefois, ces chiffres globaux recouvrent des évolutions divergentes entre les établissements à temps plein qui enregistrent une baisse d'effectifs, alors que l'enseignement par alternance augmente de façon modeste : + 2 %.

Outre les facteurs d'offre liés à l'augmentation du nombre d'établissements ou plus précisément du nombre de places offertes dans les établissements publics, le nombre d'établissements privés reconnus (M.F.R. et autres) est en diminution et s'accompagne en particulier dans le cycle court des M.F.R., d'une réduction des effectifs malgré l'ouverture de nouvelles formations de type artisanal (1968/69 : 30 942 élèves en M.F.R., 1976/77 : 27 200 élèves).

---

1. A l'exception des classes de 4ème et 3ème agricoles, disparues des établissements publics, mais qui subsistent avec des rôles divers dans l'enseignement privé, soit comme préparation à des formations CAPA ou BEPA du cycle court, soit  
(fin de la note page suivante)

L'examen par cycle d'étude confirme que ce retrait relatif de l'enseignement privé est dû à la baisse des effectifs du cycle court. Sur une base 100 en 1971/72 (65 677 élèves) ce niveau ne se situe plus qu'à 95 en 1981/82 (62 582 élèves), apparaissant ainsi comme le seul segment de l'enseignement agricole public et privé en recul au cours de cette période.

Evolution des effectifs par cycle  
et par type d'établissement - public & privé -

	1971/72		1974/75		1977/78		1980/81		1982/83	
Cycle court										
- public	18 554	22,02	22 678	26,9	24 028	27,7	23 412	27,2	22 475	26,2
- privé	65 677	77,98	61 563	73,1	62 622	72,3	62 582	72,8	63 121	73,8
TOTAL	84 231	100	84 241	100	86 650	100	85 994	100	85 596	100
% cycle court	72,8		73,04		71,0		69,8		69,5	
Cycle long										
- public	21 715	68,9	21 393	68,8	22 838	68,4	25 814	69,6	26 116	69,7
- privé	9 792	31,1	9 691	31,2	10 553	31,6	11 289	30,4	11 369	30,3
TOTAL	31 507	100	31 084	100	33 391	100	37 103	100	37 485	100
% Cycle long	27,2		26,96		29,0		30,2		30,5	
Ensemble										
- public	40 269	34,8	44 042	38,2	46 866	38,4	49 226	40,3	48 591	39,5
- privé	75 469	65,2	71 254	61,8	73 175	61,6	73 871	59,7	74 490	60,5
TOTAL	115 738	100	115 325	100	122 041	100	123 097	100	123 081	100
	100		100		100		100		100	

(suite)

pour une petite part dans le secteur privé à temps plein en tant que filière conçue dans l'optique d'une prolongation des études prioritaire en cycle long.

	Privé temps plein	Privé alternance
4e-3e cycle court	694	1 256
Total cycle court	33 526	29 595
4e-3e cycle long	673	-
Total cycle long	8 710	-
Total 4e-3e agric.	1 367	1 256



Or, comme il a déjà été souligné, le cycle court constitue le point fort de l'enseignement privé avec près de 85 % de ses élèves. Par ailleurs, la lente progression des effectifs déjà relativement faibles du cycle long privé (71/72 = 100, 80/81 = 103) s'est montrée insuffisante pour maintenir la part de ces établissements dans les formations agricoles.

- Cette explication serait toutefois incomplète si elle ne faisait intervenir la répartition par sexe des élèves.

Les filles étaient en effet largement majoritaires dans l'enseignement privé de cycle court (57 % en 1971/72) et ceci contrairement à la situation dans les autres niveaux et secteurs de formations agricoles. La baisse de leurs effectifs (37 402 filles en cycle court en 71/72, 31 568 en 1980/81, soit - 16 %) rend compte à elle seule de la diminution globale des effectifs du secteur privé ; et de plus la population féminine du cycle long privé marque un retrait encore plus spectaculaire (71/72 = 100, 80/81 = 78), mais avec dans ce cas des effectifs peu élevés : 2 500 en 1980/81.

Une approche sommaire de l'évolution d'ensemble du système éducatif durant cette période permet d'avancer que les filles en particulier d'origine rurale, alors même qu'elles voyaient leurs aspirations et leurs possibilités de choix s'élargir, ont été davantage sollicitées par les formations tertiaires de l'enseignement technique non agricole, ou encore ont utilisé les possibilités qui leurs étaient ouvertes afin de poursuivre des études générales au moins jusqu'au palier d'orientation 3ème.

## II.2. Evolution par cycle et par filière

### II.2.1. Le cycle court

#### \* Les filières

Après la disparition du BAA en 1977 (dernière session) ce niveau de formation de l'enseignement technique agricole s'articule autour de quatre types de scolarité : 4ème et 3ème agricoles, enseignement à temps plein, enseignement par alternance, apprentissage, et de deux diplômes : le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) et le Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA).

- La scolarisation agricole de type général

Les classes de 4ème et 3ème agricoles ne subsistent plus sous cette appellation que dans les établissements privés et fonctionnent en association avec les deux premières années de CAPA. Leurs effectifs s'élèvent à environ 2 000 élèves en 1982/83.

Par ailleurs, des classes dites d'accueil regroupent 3500 élèves en majorité dans le secteur privé (2 603 élèves), et enfin des classes de CPA identiques à celles du MEN, et ouvertes uniquement dans l'enseignement public comptent à la rentrée 82 2 500 élèves, accusant un léger fléchissement depuis 1980 après une phase d'expansion rapide (834 élèves en 74/75).

- L'apprentissage

L'apprentissage constitue une voie de formation particulière d'une durée de 2 ans, pour les jeunes de 16 à 20 ans et sanctionnée par le CAPA.

La préparation s'effectue en alternance chez un employeur agréé (2/3 du temps - souvent l'exploitation familiale) et dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) conventionné avec l'Etat. Les effectifs totaux augmentent sensiblement entre 1975 et 1980 de 6 477 à 7 915 apprentis, après avoir subi une régression constante depuis 1966 (36 500 apprentis). Cette chute coïncidait encore une fois avec la généralisation de l'entrée dans le second degré, l'ouverture de nouvelles filières techniques, en particulier agricole, et de manière plus générale une situation dans laquelle les effets d'offre de service d'enseignement interfèrent de façon complexe avec les évolutions du marché du travail dans la détermination de la demande pour cette forme d'acquisition d'une qualification professionnelle.

- Les filières techniques CAPA et BEPA

A côté de ces trois types de scolarisation ou de formatin dont la place dans l'enseignement agricole court est réduite (7 983 élèves en 82 hors apprentissage), deux filières CAPA et BEPA rassemblant plus de 90 % des élèves du cycle court, ce dernier représentant lui-même environ 70 % ainsi qu'il a déjà été dit, des effectifs totaux de l'enseignement agricole public et privé, formations supérieures comprises.

. Répartition et évolution par type d'établissement

Sur les 85 596 (1983) élèves de cycle court, 38 % sont inscrits en CAPA et 52 % en BEPA, les 10 % restant étant partagés entre les filières précédentes.

Les parts respectives de ces deux filières sont interverties dans le secteur public et le secteur privé ; quant aux tendances d'évolutions internes au cycle, elles divergent également depuis 1975, la formation de niveau BEPA ayant cessé d'accroître ses effectifs jusqu'en 1980 alors que les CAPA (15 % des effectifs totaux) rétrogradaient depuis leur création tant dans

l'enseignement public que dans le privé (1).

Or, l'évolution de ces deux services d'offre, avait abouti à une situation telle que pour l'enseignement public, parti d'une implantation réduite dans le cycle court, le développement de celui-ci s'est opéré à partir de la filière BEPA, alors que dans l'enseignement privé, héritier d'une scolarisation féminine post-primaire, les CAPA, bien que créés postérieurement aux BEPA ont joué le rôle de filière de recrutement prioritaire.

En 1982/83 les élèves de CAPA (3 590 dans le public et 29 229 dans le privé) sont devenus dans le secteur privé légèrement minoritaires par rapport aux élèves de BEPA (29 328) alors qu'auparavant la filière CAPA représentait la fraction la plus importante du cycle court privé 1975 : 25 000 élèves en BEPA et 36 000 élèves en CAPA. Autrement dit, les deux mouvements contraires de croissance des BEPA et de baisse des CAPA ont abouti en 7 ans (réf.75/76) à un équilibrage des deux filières, alors que le sens de l'évolution future privilégie le niveau BEPA à la fois dans la demande d'éducation et dans les objectifs de formation assignés au système d'enseignement.

Si les tendances sont identiques dans l'enseignement public, la situation de départ était quant à elle radicalement différente, puisqu'en 1976 c'est-à-dire respectivement 3 et 8 ans après la création des deux filières CAPA et BEPA, les effectifs de BEPA (13 000 élèves) s'élevaient déjà au double de ceux de CAPA (6 600 élèves). Depuis lors, la différence n'a fait que s'accroître (1 élève de CAPA pour 4 élèves de BEPA actuellement)

. Répartition selon les pratiques pédagogiques ;  
Secteur privé.

En ce qui concerne la répartition des effectifs du cycle court de l'enseignement privé selon le critère temps plein ou alternance, les élèves se divisent en deux groupes presque égaux avec une fréquentation de 30 000 élèves pour les établissements privés par alternance et de 33 625 pour les établissements privés à temps plein, ces derniers semblant plutôt améliorer leur position au cours des trois dernières années, après une longue phase de lent déclin. (2)

Ces proportions sont respectées en CAPA comme en BEPA à l'exception de la 3ème année de CAPA des Maisons Familiales dont les effectifs sont beaucoup plus faibles (de l'ordre du 1/3 en 1980) que ceux des établissements à temps plein, malgré une augmentation très sensible de 1975 à 1980. Les MFR représentent environ 40 % des effectifs du cycle court privé.

1. Cf. Graphique.

2. Le chiffre concernant les élèves de CAPA de l'enseignement privé est cependant fortement majoré du fait que les élèves de 4ème et 3ème agricoles y sont intégrés, sans que l'on puisse déterminer exactement dans quelle proportion (vraisemblablement 60 à 70 % si l'on s'en réfère aux effectifs de 3ème année (préparation directe du CAPA) par rapport aux deux premières années dont les effectifs sont de l'ordre du double de ceux de la dernière année, ce qui ne saurait

Le cycle court de l'enseignement technique agricole se caractérise donc tout au long de la période (des années 70 à l'heure actuelle) par une élévation du niveau de formation correspondant à la recherche d'une meilleure qualification, après une orientation vers l'enseignement agricole davantage transférée au palier de la classe de 3ème.

\* Représentation par sexe et choix des options

La spécialisation professionnelle choisie s'exerce parmi 11 options pour les CAPA et 16 pour les BEPA, selon une répartition marquée en premier lieu par le sexe.

- La population féminine du cycle court

Les filles constituent 45,6 % des effectifs de l'ensemble du cycle court en 82/83, soit selon la filière, 40 % en CAPA et 31,4 % en BEPA (1).

Ces chiffres recouvrent des différences de situation très importantes selon le type institutionnel d'enseignement ; de 31,5 % des effectifs totaux dans l'enseignement public, leur part monte à 37 % dans l'enseignement privé par alternance et plus de 62 % dans l'enseignement privé à temps plein.

Les écarts de représentation féminine les plus grands se situent toujours pour les deux filières, entre le secteur public et le secteur privé à temps plein. Ainsi, au niveau CAPA, elles ne sont que 15 % dans le public contre 66 % dans le privé plein temps, quant au BEPA, les parts respectives sont de 39 % dans le public contre 66 % dans le privé à temps complet.

	1975/76		1982/83			
	Public	Privé	Public	Privé temps plein	Privé alternanc.	Ensemble Pu.+ Pri.
CAPA	25,8	52,7*	15,7	65,0	36,5	47,6
BEPA	35,5	47,3	37,7	60,2	38,1	45,9
CPA	10,2		13,5	-	-	13,5
Accueil	32,8	64,0	18,3	62,1	50,8	47,8
cycle court	32,4	51,0	31,5	62,6	37,3	45,6

\* CAPA inclus.

**Evolution de la représentation féminine dans l'enseignement technique court public et privé - % -**

1. A titre indicatif, la part des filles dans l'ensemble de l'enseignement agricole public et privé, tous cycles confondus est de 38,6 %.

(2 - suite) :

s'expliquer en terme de taux de passage, mais plutôt par la bifurcation en fin de 2ème année d'une partie de l'effectif, qui en fait utilisait cette préparation en vue de s'orienter vers un BEPA).

Mis à part des raisons historiques (1), l'origine des différences vient essentiellement de la nature des options offertes par les deux secteurs, l'enseignement privé ayant privilégié certaines options de type tertiaire, ou encore les formations plus éloignées de l'exercice de tâches agricoles d'image masculine;

. Les options dominantes

L'examen rapide du choix des options par filière et par sexe permet de caractériser les situations selon le degré de dispersion des choix.

-Niveau CAPA

1982/83 - CAP 3ème année - %

	Employé d'entr. agr. ou para ag. (1)	Horticulture (2)	Employé exploi. agr. polyc/élev.	Total 1+2+3	Autres	TOTAL
G	0,03	31,1	30,7	61,8	38,2	100
F	93,4	4,5	0,07	98,0	2,0	100
Total	49,4	17,0	15,0	81,4	18,6	100

Dans tous les cas, trois options suffisent donc à rassembler plus de 60 % de l'effectif total avec pour les filles, une option qui leur est quasiment réservée et dans laquelle on les retrouve pratiquement toutes "employé d'entreprise agricole ou para-agricole".

D'autres options directement attachées au métier d'agriculteur les excluent presque totalement : "polyculture/élevage" ou "élevage" seul. Quant aux garçons le choix apparaît un peu plus ouvert avec notamment les spécialités "conducteurs de machines agricoles" 11,4 % des choix, "employés d'élevage" 4 % ou "métiers équestres", 4,7 %.

-Niveau BEPA

Là encore, nous retrouvons la position dominante de trois options. 1982/83 -

	Agriculture Elevage (1)	Eco.familiale et rurale (2)	Horticulture (3)	Ensemble options 1+2+3	Autres	TOTAL
G	61,3	13,4	18,6	93,3	6,7	100
F	6,2	72,8	11,5	90,5	9,5	100
Total	37,0	32,8	15,5	85,3	14,7	100

1. L'enseignement privé à temps plein, généralement confessionnel, s'est d'abord et surtout adressé aux jeunes filles issues du milieu rural.

A ce niveau, la spécialisation en "agriculture-élevage" est pour les garçons encore plus nette, les filles occupant cependant à ce poste une place non négligeable (6,2 % des effectifs féminins). Quant à l'option tertiaire "Economie familiale et rurale", elle recueille la grande majorité d'entre elles (près des 3/4 des choix féminins), auquel s'ajoute l'option "distribution et commercialisation des produits agricoles" (5 % des effectifs féminins).

On peut cependant relever un choix des options sensiblement plus ouvert qu'au niveau CAPA.

Enfin, outre leur caractère masculin ou féminin, il serait nécessaire de préciser la répartition des options selon le milieu d'origine - urbain ou rural - des élèves qui les fréquentent, afin d'éclairer les conditions du choix pour l'enseignement technique agricole.

Ainsi, selon les niveaux CAPA ou BEPA, les options "polyculture-élevage", "conducteur de machines agricoles", "employé d'élevage", "viticulture", apparaissent comme des options rurales, alors que des options telles "horticulture", "vannerie", "sylviculture", "palefrenier", "agent de laboratoire agricole", etc... exercent davantage d'attrait sur les élèves de milieu urbain.

### II.2.2. Le cycle long

Après une classe de seconde indifférenciée, l'élève peut opter selon ses résultats scolaires et ses projets d'études, vers trois types de préparations d'une durée d'études de deux ans : le Brevet de Technicien Agricole à option spécialisée (BTAO), le Brevet de Technicien Agricole à option générale (BTAG), le Baccalauréat de Sciences agronomiques et techniques (Bac D').

Ces diplômes permettent de poursuivre la formation par le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), ou selon des modalités d'accès définies par le Ministère de l'Agriculture, de préparer à l'entrée dans l'enseignement supérieur agronomique ou vétérinaire.

#### \* Le poids des filières et leur répartition institutionnelle

- Le cycle long comptait en 1982/83 un total de 37 027 étudiants, soit 30,5 % des effectifs totaux de l'enseignement agricole, avec, si l'on décompose, 30 458 élèves engagés dans les Brevets de Techniciens et le bac D' et 7 027 élèves dans les classes supérieures de BTS et les classes préparatoires.

L'augmentation des effectifs a été de l'ordre de 20 % depuis 1972/73 (31 507 élèves), ce qui en fait globalement toutes filières confondues le niveau d'étude le plus dynamique de l'enseignement agricole et lui permet d'élargir son rôle au sein du système (1).

- Répartition Public/Privé. Dans une optique institutionnelle le secteur public scolarise à ce niveau environ 70 % des effectifs, le reste étant dans des établissements privés à temps plein, le plus souvent confessionnels. Ici encore, les établissements publics ont progressé plus vite que les établissements privés qui fluctuent depuis le début de la période autour d'une moyenne annuelle de 9 300 élèves, et une nouvelle fois comme dans le cycle court ce sont les changements de comportement de la population féminine qui ont le plus affecté l'évolution des recrutements.

Alors que les filles représentaient en 1971/72 plus du tiers des effectifs dans le secteur privé, cette proportion était seulement de l'ordre de 15 % dans le secteur public, or durant ce laps de temps, l'enseignement privé a vu son recrutement féminin diminuer de 30 %, quand le public augmentait le sien de plus de 40 %.

La bonne tenue de l'évolution des effectifs privés masculins n'a donc pas permis d'agir sur les effets de ces modifications de structure par sexe.

Ventilation par filière selon le type d'établissement  
1982/83 - %

	Secondé	BTAG	BTAO	D'	Total	Classes sup.		TOTAL
						BTS	Prépa.	
Pu	28,7	23,9	34,2	11,5	100	88,1	11,9	100
Pr	25,7	24,8	29,2	12,8	100	16,8*		100
						100,0	0	
TOTAL	28,3	24,2	32,7	11,9	100	18,9*		100
						91,9	8,1	

\* Ces chiffres indiquent la proportion de BTS dans le cycle long.

La structure par filière se révèle donc relativement proche dans les deux types d'établissements, mis à part le cas des classes préparatoires qui ne sont pas assurées par le secteur privé.

1. Encore faut-il préciser que cette expansion est due pour la plus grande part aux "classes supérieures" BTSA et autres, dont les effectifs sont passés de 2 896 élèves en 71/72 à 7 027 en 82/83.

\* Evolution récente des différentes filières

L'évolution récente des différentes filières montre, pour sa part, des tendances très accusées dont les effets tendent à s'accroître dans la période récente, quel que soit le secteur d'enseignement.

Si l'on se réfère à l'année scolaire 1975/76 comme point de départ, il faut d'abord souligner que l'allure générale des courbes pour chacune des préparations est partout la même avec toutefois des ruptures de rythme autour de l'année 1980/81.

Ainsi, les classes de seconde, après être restées sensiblement au même niveau depuis 1975, subissent à partir de la rentrée 81 un très net fléchissement qui les fait passer avec une année d'écart (81 dans le public, 82 dans le privé) en dessous des effectifs de BTAO.

Cette dernière filière connaît d'ailleurs la croissance la plus rapide et la plus constante, sans marque "d'essoufflement" de tout le second cycle long, augmentant ses effectifs entre 75 et 82 de 80 % dans le public et de 160 % dans le privé, parti il est vrai d'effectifs quatre fois moindre en 75 (1030 privé, 4184 public).

Par contre, la filière BTAG ne progresse que lentement et présente même des signes de stagnation voire de régression au cours des deux dernières années : alors qu'au départ ses effectifs étaient supérieurs aux BTAO, ceux-ci l'ont maintenant dépassée (9902 BTAG, 7377 BTAO), les mouvements de l'enseignement public anticipant ceux du privé et laissant prévoir un approfondissement de l'écart entre les deux types de brevet de technicien. Les effectifs du BTAO public (7 200 en 82) sont déjà de 40 % supérieurs à ceux du BTAG (5086) alors que dans le secteur privé la différence est de 25 % (2291 BTAO privé 1982 - 2702 BTAG privé 1982).

Les mouvements de plus faible amplitude dans cette perspective d'ensemble, concernent les bacs D' en stagnation dans le secteur privé (1180 élèves) et en légère progression dans le public (1982 : 2452 D' public ; 1975 : 2229).

Parmi les facteurs touchant à l'organisation générale des études de second cycle en France, les transformations engendrées par la création des secondes de détermination reportant pour un certain nombre d'élèves les choix d'orientation du palier 3ème à la classe de seconde sont susceptibles, sans qu'il soit encore possible d'en préciser les incidences, de modifier les flux d'entrée en cycle long agricole.

- Au niveau des formations supérieures, les sections de technicien supérieur doublent leurs effectifs de 75 à 82, le taux de poursuite des études progressant durant ce temps d'environ dix points de 25 % à 35 %.



\* Répartition par sexe selon les filières

Le rôle de la structure par sexe ayant déjà été souligné tant dans l'évolution des effectifs par cycle et par filière, que dans la répartition entre les deux secteurs d'enseignement les taux de féminisation par filière du cycle long apportent à ce stade un utile complément d'information.

Taux de féminisation par filière du cycle long

	1975/76			1982/83		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Sde.	18,4	24,1	20,08	23,3	22,9	23,2
BTAG	12,8	10,4	12,15	20,6	18,4	19,9
BTAO	18,06	30,3	20,5	23,8	34,1	28,8
D'	20,9	39,4	27,5	30,4	35,1	32,0
B TSA	10,13	16,9	12,3	18,3	20,2	18,0

Source : DGER

bien qu'inégales, les proportions d'effectifs féminins ont sensiblement augmenté dans toutes les filières, particulièrement dans le secteur public où les progressions s'établissent entre cinq et dix points alors que le secteur privé enregistre des difficultés en classe de seconde et en bac D'.

\* Répartition par option selon les diplômes BTAO/B TSAO

De même que dans le cycle court, le choix des options (13) est pour les élèves de BTAO étroitement lié au sexe, et relativement concentré sur quatre à cinq possibilités, alors qu'à ce niveau, les filles diversifient nettement leurs choix.

. Les options tertiaires : "Economie familiale et rurale" et "Economie agricole" représentent certes une part importante de leurs effectifs (plus de 34 %) mais d'autres options comme "Laboratoire agricole", et, peut-être plus révélateur de l'esprit des décisions, "Conduite de l'entreprise agricole" (21,6 % de filles - option très majoritaire des garçons, offre en 1982/83 une spécialisation presque aussi importante par exemple que "Economie agricole" (25,7 %).

. Répartition des principales options selon le sexe BTAO (82/83)

	Conduite entreprise (1)	Horticulture (2)	Economie agricole (3)	Total 1+2+3	Economie Fam.& Rur.	Laborat. agricole	Autres	TOTAL
G	59,7	21,04	2,03	82,77		1,3	15,9	100
F	21,6	22,5	25,7	69,8	8,5	13,2	8,5	100
Ensemb.	49,5	21,4	8,4	79,3	2,3	4,5	13,9	100

Source : DGER

## . Répartition des principales options selon le sexe. BTSAO.

	Techn.agric. & gestion de l'entr.(1)	Transf.,distrib. & commerc. des prod.agric.(2)	Horti- culture (3)	Production animale (4)	Production végétale (5)	Total 1+2+3+4+5	Total
G	32,5	9,7	10,0	17,5	11,5	81,2	100
F	26,3	14,07	14,6	17,1	5,2	77,2	100
Ensemble	31,4	10,4	10,7	17,4	10,5	10,5	100

Source DGER

Encore que cinq options sur les 16 offertes, retiennent toujours les quatre cinquièmes des élèves de la filière, la concentration par poste est à ce stade moins accentuée et les différences de structure de choix par sexe tendent à s'atténuer au fur et à mesure que l'on s'élève dans les niveaux de qualification, la relation directe avec les métiers agricoles étant alors perçue en premier lieu comme l'utilisation d'une qualification de haut niveau dans des tâches fondées sur des connaissances générales et techniques indispensables.

### III - FLUX DE FORMATION ET DIPLOMÉS

Le passage de l'examen constitue le terme d'un cycle d'études et se présente comme la validation d'une formation, en terme de réussite et peut ouvrir la voie à la poursuite des études, ou encore déterminer l'entrée sur le marché du travail muni de cette certification des acquis de l'enseignement.

Par ailleurs, une fraction importante des cohortes abandonne pour raison scolaire ou autre, une seconde partie se réoriente en cours de cursus et une dernière ne parvient au terme de la filière qu'au prix de redoublements. Les statistiques en coupe transversale ne discernent pas ces flux d'une année sur l'autre.

#### III.1. Vers l'année terminale

##### 1) Les redoublements

Quelques enquêtes spécifiques livrent cependant des informations et permettent d'estimer que la proportion des redoublements imposés pour passage dans l'année supérieure de la filière est relativement faible (moins de 5 % en cycle court ou long) ou encore moins élevée que les taux observés dans les filières de l'enseignement technique ou général de même niveau du M.E.N. (environ 7 %).

Une classe échappe cependant à cette règle ; en seconde, les taux nettement plus élevés (7,4 % de redoublements en 1981) laissent supposer que cette période de transition entre deux cycles et deux ordres d'enseignement pose quelques difficultés d'adaptation.

Les redoublements à la suite d'échec à l'examen terminal en vue de renouveler sa préparation, diffèrent selon les niveaux. De façon générale, on redouble peu en cycle court, environ 4,4 % des effectifs en CAPA et légèrement plus en BEPA (6,8 %). Dans le cycle long ce type de comportement est plus diversifié et tient sans doute pour une large part à la fonction du diplôme dans la possibilité de poursuivre des études.

Ainsi, les élèves de BTAG sont en moyenne 13 % (année scolaire 80/81) à redoubler leur année terminale alors que les BTAO ne sont que 6 % dans ce cas. Les ambitions initiales ou l'opportunité de compléter la formation par le BTSA fournissent certainement une part d'explication à ces comportements.

Quant aux attitudes en terminale D', les forts taux de redoublement observés (17,1 %) en 1981 attestent cette fonction d'étape intermédiaire avec diplôme "passeport".

Il faut enfin noter que les filles sont, dans l'ensemble des cas, plus nombreuses à redoubler, ces cursus plus malaisés étant à rapprocher des informations dont on dispose sur les taux de réussite par sexe.

## 2) Flux de formation

Le fait de parvenir en classe terminale de fin de cycle, ou de s'y trouver comme redoublant accorde la reconnaissance d'un certain niveau de formation, même en cas d'échec à l'examen final. A cet égard, les flux de formation, c'est-à-dire les effectifs de classe terminale fournissent une première image de la répartition par niveau des produits de l'enseignement technique agricole.

### Flux de formation de l'enseignement technique agricole 1982/83

	Public		Privé		Effectifs	%
CAPA	883	4,9	5 217	23,6	6 100	14,9
BEPA	7 572	42,3	13 767	62,3	21 339	52,1
<b>Ensemble cycle court</b>				<b>85,9</b>		<b>67,0</b>
BTAO	3 487	19,5	1 227	5,6	4 708	11,5
BTAG	2 660	14,9	1 241	5,6	3 901	9,5
D'	1 312	7,3	667	3,0	1 979	4,8
BTSA	1 951	10,9	945	4,3	2 896	7,07
<b>Ensemble cycle long</b>						
	17 859	100	23 064	100	40 923	100

Source : DGER

A peine plus de 10 ans après sa première promotion, le BEPA (52 % des effectifs) domine les autres filières et forme avec l'appoint des CAPA (15 %) plus des deux-tiers du flux annuel total de formation de l'enseignement technique agricole.

. Le cycle court retrouve donc en termes de flux de formation son poids dans les effectifs totaux, et les disparités de cycle et de filière se répètent et s'amplifient ici entre enseignement public et privé.

En effet, le flux de formation du secteur privé est composé pour plus de 85 % des filières courtes, avec une lourdeur excessive de la filière CAPA. - près du quart du flux d'ensemble des formations - alors que les prévisions accorderaient à ce niveau des objectifs d'environ 5 % ce qui correspond sensiblement à la situation du secteur public.

. Globalement les filières de cycle long se partagent le tiers du flux de formation. Restent les brevets de technicien groupant plus de 20 % du flux total et 64 % de la formation du seul cycle long dont le secteur public est le principal pourvoyeur.

**Répartition des flux de formation par sexe et par niveau  
(année terminale)**

		CAPA	BEPA	Cycle court	BTAO	BTAG	Bac D'	BTSA	Cycle long	Ensemble
G	Pu.	5,7	36,9		20,4	16,7	7,2	13,0		100
	Pr.	16,6	43,0		9,7	14,1	6,0	10,6		100
	Ensemb	11,5	47,5		13,7	12,4	12,4	5,3		100
F	Pu.	3,0	55,8		17,2	10,6	7,7	5,7		100
	Pr.	31,9	55,6		4,4	2,8	2,9	2,3		100
	Ensembl	20,4	59,6		8,0	4,9	4,0	3,1		100

Source :

L'analyse des populations féminines et masculines par niveau de formation précise les informations déjà fournies sur la répartition des effectifs par filière et type d'enseignement public ou privé.

Parmi l'ensemble des filles qui suivent un enseignement technique agricole public ou privé, 80 % d'entre elles appartiennent au flux de formation du cycle court, ce pourcentage atteignant 87,5 % dans l'enseignement privé. A cet égard, la situation des garçons révèle des niveaux moyens d'étude nettement supérieurs : dans le cas le plus défavorable (enseignement privé), ils ne sont que 59 % aux niveaux CAPA et BEPA.

Les déséquilibres de structure des deux types d'enseignement ont pour effet de pénaliser doublement les filles, d'une part,

elles optent encore plus souvent que les garçons pour les filières courtes (1), d'autre part, ces filières font l'objet d'un système d'offre différent entre deux secteurs d'enseignement caractérisés chacun en premier lieu par leur implantation dans l'un ou l'autre cycle.

### III.2. Réussite à l'examen et flux de diplômés

D'une façon générale, les effectifs inscrits en classe terminale de chaque filière correspondent approximativement au nombre de candidats présents à l'examen. Le CAPA est un cas particulier car les candidats relèvent pour 38 % d'entre deux de l'apprentissage agricole (2). Les effectifs de 3ème année sont donc très inférieurs au nombre de candidats.

Si les taux de réussite s'échelonnent selon les années et les filières entre 60 et 75 %, les écarts les plus constants se manifestent d'abord selon le type d'enseignement : public ou privé.

Evolution des taux de réussite aux examens de l'enseignement technique agricole par type d'établissement (%)

	1972			1975			1978			1981			1983		
	Publ.	Privé	Ens.(1)	Publ.	Privé	Ens.	Publ.	Privé	Ens.	Publ.	Privé	Ens.	Publ.	Privé	Ens.
CAPA										82,2	73,6	77,4	79,6	73,4	75,9
BAA	48,7	45,2	46,4	60,4	51,5	56,1									
BEPA	65,7	43,1	51,4	71,0	51,5	59,5	71,9	59,4	62,5	78,0	65,1	68,8	77,2	64,1	67,6
BTAG	60,0	33,0	51,7	64,8	51,9	61,0	68,8	67,4	67,1	69,4	69,5	68,7	74,3	69,3	71,9
BTAO	53,9	30,0	46,8	56,5	42,2	52,7	74,2	73,1	72,3	71,6	70,0	70,3	75,1	69,8	32,9
D'			53,8			57,6			62,7						
BTSA	80,8	55,8	73,13	75,5	54,2	67,2	80,9	63,2	70,5	77,5	63,4	69,7	79,6	70,0	74,0

(1) Les taux de réussite d'ensemble comprennent les candidats libres et les cours par correspondance.

Les candidats du secteur public ont des taux de réussite supérieurs à ceux du privé pour l'ensemble des diplômes, les différences étant particulièrement sensibles pour les examens du cycle court CAPA et BEPA. Pour fournir une approximation l'écart le plus fréquent à tous les niveaux varie de 5 à 7 points,

1. A cet égard, une précision s'impose, car si l'on tient compte de l'origine sociale, on constate que les "filles d'agriculteurs se dirigent moins que la moyenne vers l'enseignement technique. Les filles poursuivent beaucoup plus souvent que les garçons une scolarisation longue". Le milieu agricole reste encore très soumis à une attitude culturelle qui privilégie l'apprentissage d'un métier par les garçons. Rapport DGER, 1984.

2. Rappelons que l'apprentissage agricole représente environ 8.000 élèves.

rarement plus faible, souvent plus élevé (1).

Une distinction doit d'ailleurs être opérée au sein même de l'enseignement privé selon qu'il fonctionne en alternance ou à temps plein. Les taux de réussite de l'enseignement privé par alternance (principalement M.F.R.) sont systématiquement très inférieurs à ceux du privé à temps plein. Ainsi, pour la session 1983, les admis au CAPA sont respectivement 65,7 % en alternance et 77 % à temps plein et pour les BEPA 61,5 % (alternance) et 78,5 % (temps plein).

### 1) Taux de réussite par diplôme

L'analyse plus fouillée par diplôme et option depuis 1970, révèle également un certain nombre de tendances et de particularités.

#### \* Cycle court.

##### . CAPA

Les candidats au CAPA, qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre des types d'enseignement ont deux origines : scolaires et apprentis.

Alors que le secteur public a relativement peu développé cette filière sous sa forme scolaire, les apprentis sont inscrits pour la plupart d'entre eux dans des centres de formation public dont est issu un nombre de présents à l'examen (2 654 en 1980) très supérieur à celui originaire de centre privé (445).

Par conséquent, les apprentis sont plus nombreux que les scolaires dans le public (1980 = 1 160 scolaires) alors que la situation se retourne dans le privé où les scolaires (1980 = 4 157 scolaires) dominent largement les apprentis.

Du fait de cette dualité, le CAPA est l'examen dont les taux de réussite, s'ils semblent globalement élevés (toujours au moins 75 % de reçus depuis 1975), présentent, si l'on considère l'origine et le statut des candidats, le plus de disparités.

Un premier constat d'ensemble se vérifie à ce niveau, les candidats de l'enseignement public réussissent mieux que ceux du privé, et, à l'intérieur de chacun de ces secteurs, les élèves obtiennent plus souvent leur examen que les apprentis.

Toutefois, il est important de noter que les apprentis "public" ont de 76 à 80 des taux de réussite supérieurs aux scolaires privés (2).

---

1. A titre d'exemple, BEPA session 1983 : taux de réussite public : 77,2 % ; taux de réussite privé : 64,1 %.

2. 1980 - taux de réussite : apprentis "public" : 77,7 % ; scolaires "privé" : 71,9 %.

Les différences extrêmes dans les taux de réussite à cet examen se situeront donc entre les scolaires "public" (taux de réussite 1980 : 86,7 %) et les apprentis "privé" (67,6 %), encore que ces derniers soient à l'intérieur de leur secteur d'enseignement plus proche des résultats de leurs camarades scolaires que dans le public.

Enfin, les taux de réussite par option selon les années ne permettent pas de vérifier de tendance ferme, à l'exception des deux options "employé d'entreprise agricole et para-agricole" (composée pour 93 % de filles en 1983) et dans une moindre mesure l'option "employé d'exploitation agricole en polyculture-élevage" (à forte composante "apprentissage"), dont les taux de réussite sont généralement inférieurs à ceux des autres options.

Quant aux variations annuelles, elles sont assez limitées, avec des taux moyens de réussite qui gravitent ainsi qu'il a été dit autour de 76 %.

#### . BEPA

La seconde filière de cycle court, BEPA, apparaît nettement plus sélective, un rapide examen de l'évolution des taux de réussite dans le temps permet sur ce point de distinguer schématiquement trois périodes. De 1971 (première session = 47,5 % d'admis) à 1976, les taux de réussite ne dépassent pas la barre des 60 % (sauf 73 : 61 %), après quoi ils augmentent régulièrement pour atteindre 66,7 % en 1979 et rechuter brutalement à 55,3 % en 1980, enfin, depuis cette date, les trois dernières sessions fournissent des taux de réussite voisins de 61 %.

Sans qu'il y ait lieu ici d'en rechercher les facteurs explicatifs, cette filière semble marquée par la rapidité de la progression de ses effectifs dans l'évolution quelque peu irrégulière de ses taux de réussite.

Comme tout au long de cette présentation rapide, le clivage se situe en premier lieu au niveau institutionnel, et le cas des apprentis ne se posant plus à ce niveau, les différences de réussite ressortent de façon encore plus spectaculaire : l'écart entre les taux publics et privés n'est qu'une seule fois depuis la création du diplôme inférieur (de quelques centimes) à 10 points et varie le plus souvent entre 12 et 20 points.

L'augmentation récente des taux de réussite ne change rien à cet écart moyen de 13 points. (1983 - taux de réussite public : 77,2 ; taux de réussite privé : 64,1 %).

Ici encore, l'enseignement privé se scinde en deux sous-groupes selon la pratique d'études. Les performances des élèves scolarisés dans les établissements à temps plein étant toujours supérieures à celles de ceux qui appartiennent au système

d'alternance (1983 : taux de réussite privé temps plein = 69,8 %  
taux de réussite privé alternance = 57,4 %).

- La répartition des taux de réussite par sexe montre par ailleurs que dans tous les secteurs d'enseignement, public, privé à temps plein ou en alternance, les filles ont des taux de réussite sensiblement inférieurs à ceux des garçons. Le taux de réussite des filles en 1983 est de 62,5 % pour l'ensemble (63,6 privé temps plein et 72,5 public) alors que celui des garçons s'élève à 71,5 % (78,5 % temps plein, 80,2 % public).

L'examen des taux de réussite par options confirme ces chiffres, les filles ne l'emportent à ce niveau sur les garçons que dans l'option quasiment exclusivement féminine "Economie familiale et rurale" (E.F.R.) dans laquelle elles sont inscrites pour plus des deux-tiers.

Les options de nature tertiaire comme E.F.R. et surtout "distribution et commercialisation des produits agricoles"(DI.CO.PA) sont du reste celles qui présentent de manière régulière les résultats les moins favorables.

#### \* Cycle long.

La revue des taux de réussite dans le second cycle long se bornera à relever quelques points particuliers, dès lors que les facteurs de différenciation, secteur d'enseignement public ou privé, sexe, et options, ont déjà été établis dans le cycle court et se renouvellent ici.

- Pour les Brevets de technicien agricole généraux ou par option les taux de réussite, faibles à l'origine (1971) surtout pour les BTAO se sont hissés récemment à des niveaux comparables aux autres filières, soit un taux de réussite stabilisé autour de 70 %.

Les deux types de brevet connaissent des résultats très voisins et il est inutile d'insister sur l'écart de réussite, là encore notable, entre enseignement public et privé.

Soulignons cependant que les filles conservent leur handicap à ce niveau, et que sans y voir une explication causale très insuffisante, les options vers lesquelles elles se dirigent pour une fraction importante d'entre elles : E.F.R. et "Economie agricole" sont également celles où les taux de réussite sont relativement peu élevés par rapport aux options plus directement orientées vers les activités spécifiquement agricoles.

- Le baccalauréat D' présente depuis 1971 des taux de réussite (63,3 % en 1982/83, public + privé) plus faibles que les autres filières de cycle long à vocation technique et professionnelle.

Ses résultats s'alignent à quelques variants près sur ceux enregistrés dans les autres séries du Baccalauréat dépendant du M.E.N. et notamment les séries scientifiques.



- Enfin, au niveau "Post-cycle long 3 ans", c'est-à-dire Brevets de Technicien supérieur agricole, les résultats tels que l'on peut les observer depuis 1968 (86,5 % de réussite à cette date) tendent vers une "sévérité" accrue jusqu'à 1982 : 60,8 % d'admis situation "plancher", suivie d'une remontée en 1983 : taux de réussite 73,6 %. (taux de réussite public : 80,1 %, taux de réussite privé : 71,6 %).

La répartition des taux de réussite par option, confirme l'observation faite tout au long de l'enseignement technique agricole selon lequel les options tertiaires - à ce niveau : "Techniques agricoles et gestion de l'entreprise (taux de réussite 1983 : 59,1 %) et "Economie et technique de l'exploitation agricole (58,8 %) ou encore DI.CO.PA. - subissent des taux d'échecs élevés.

## 2) Les flux de sortie

### \* Les diplômés

Une très brève évaluation des flux de diplômés indique que sur la période 1972-1983, l'enseignement technique agricole a presque multiplié par deux le nombre de ses sortants certifiés alors que dans le même temps, les effectifs sont restés pratiquement stables.

Evolution du nombre de diplômés  
par filière 1972-1983 - cycle court/cycle long

	1972		1975		1978		1981		1983	
	Effectifs	%	Effectifs	Effectifs	%	Effectifs	Effectifs	%		
CAPA				5 424	21,9	6 984	7 569	22,8		
BAA	8 708	49,3	8 188							
BEPA	4 223	23,9	7 043	11 464	46,4	13 772	14 653	44,3		
<b>Cycle court</b>	<b>12 931</b>	<b>72,9</b>	<b>15 131</b>	<b>16 888</b>	<b>65,5</b>	<b>20 756</b>	<b>22 222</b>	<b>67,2</b>		
BTAG	1 798	10,1	1 950	1 439	9,8	2 443	2 881	8,7		
BTAO	795	4,5	1 325	2 392	9,7	3 039	3 791	11,4		
D'	1 057	5,6	1 336	1 346	5,4	1 320	1 434	4,3		
BTSA	1 056	5,6	1 228	1 639	6,6	2 096	2 757	8,3		
<b>Cycle long</b>	<b>4 706</b>	<b>26,6</b>	<b>5 839</b>	<b>7 816</b>	<b>31,6</b>	<b>8 026</b>	<b>10 863</b>	<b>32,8</b>		
<b>ENSEMBLE</b>	<b>17 636</b>	<b>100</b>	<b>10 970</b>	<b>24 704</b>	<b>100</b>	<b>28 782</b>	<b>33 085</b>	<b>100</b>		

La lente régression relative du recrutement en cycle court par rapport au reste du système se traduit directement dans l'éventail de sorties et proportionnellement son retrait en effectif est égal à la diminution de sa part dans la production de diplômés.

Le cycle long accompagne ses progrès en recrutement d'une croissance relative nette des diplômés de ce niveau ce qui démontre également un gain en terme d'efficacité des études.

Les comparaisons des structures des sortants par filière à l'intérieur des cycles est rendue difficile à apprécier pour le cycle court dans la mesure où cette période correspondait à la disparition d'anciennes filières comme le BAA, alors que d'autres constituées depuis peu avaient entamé leur processus d'expansion (BEPA) ou étaient encore au stade de la création (CAPA).

De plus, le passage fréquent de deux diplômés dans certaines voies de scolarisation de l'enseignement privé amène au sein du cycle court à confondre les diplômés du seul CAPA avec une population non négligeable se préparant en fait au BEPA.

Cependant, quels que soient ces difficultés d'estimation, le phénomène le plus spectaculaire de la période est constitué par le développement de la filière BEP dont le nombre de diplômés est multiplié par 6 de 1972 à 1982 alors que les CAPA ne font que doubler et que la situation des flux d'entrée semble maintenant tendre à se stabiliser.

- Le cycle long dont tous les diplômés étaient en place fait surtout apparaître une transformation des rôles respectifs des deux catégories de brevet de technicien. Le flux de diplômés de BTA par option spécialisée très minoritaire au départ devance en 1983 celui du BTA général.

Quant aux BTSA, la tendance à la prolongation des études à ce niveau déjà notée dans les flux de formation s'exprime ici par une forte augmentation de leur part dans l'enseignement technique agricole.

\* Passerelles entre filières et poursuite d'études. "Les sortants -entrants".

#### . Les effets de passerelles entre filières

L'estimation des différentes composantes du flux de sortie : abandons en cours de cycle, non diplômés à l'issue du cycle, diplômés, se heurte au manque de données statistiques en terme de cohortes. Les chiffres éparés et résultant généralement d'enquêtes ponctuelles, s'ils fournissent des éléments d'appréciation quant à l'origine des élèves pour une classe donnée, ou leur sort à certains niveaux, ne permettent pas d'établir les modes de passage inter-niveaux ou inter-filières. Or, le mode d'organisation des études a été conçu afin d'aménager un certain nombre de passerelles horizontales ou verticales entre les filières, voire même 2 types d'enseignement (agricole ou autre). Autrement dit, les sortants d'un niveau précis - certifiés ou non - sont dans un certain nombre de cas des entrants pour d'autres segments du système d'enseignement, dans le cadre statistique actuel. Les effets éventuels de réorientation à la suite d'échecs ou de difficultés scolaires ne peuvent être appréhendés de façon suffisamment globale, par contre, les flux transitant par les passerelles prévues afin de permettre la poursuite des études pour les diplômés d'une filière, dans un cursus de niveau supérieur ont pu faire l'objet d'un certain

nombre d'estimations plus systématiques.

Ces passerelles peuvent soit être internes au cycle et concernent essentiellement dans ce cas les passages en cycle court de CAPA en BEPA<sub>1</sub>, soit constituer le moyen d'accéder au cycle long après une scolarité réussie dans la filière courte de BEPA<sub>2</sub> vers les enseignements de Brevet de technicien à options (1).

. Au niveau du cycle court, d'abord, l'organisation des études est telle en particulier dans les établissements privés, qu'il est difficile de distinguer les passages d'une filière à l'autre qui font intervenir directement l'utilisation de la passerelle : cas des diplômés de CAPA<sub>3</sub> qui poursuivent en BEPA<sub>1</sub>, des effets de scolarisation dans une filière CAPA qui constituent en fait une préparation à l'entrée dans la filière de rang supérieur, BEP.

Tout au plus peut-on savoir que 6,4 % des effectifs de BEPA<sub>1</sub> proviennent de la filière CAPA, ce qui ne renseigne pas sur la proportion des élèves issus de cette dernière, qui poursuivent des études en BEPA. Nous rencontrons ici les difficultés méthodologiques évoquées précédemment.

. La mobilité inter-cycles s'effectue au terme de la filière BEPA et permet d'entreprendre des études de cycle long essentiellement dans le cadre des brevets de technicien à options. Cette passerelle offre donc une possibilité de remédier à des choix visant en premier lieu à assurer d'abord une garantie face au marché du travail en terme de formation professionnelle, et brise en partie l'un des cloisonnements traditionnels du système d'enseignement.

Selon les estimations du Ministère de l'Agriculture pour 1980/81, le flux de passage de BEPA<sub>2</sub> en BTAO concerne environ 15 % des effectifs. Des statistiques<sup>2</sup> plus récentes pour 1983/84 montrent que les classes de 1ère BTAO se composent pour 42 % d'élèves issus de BEPA<sub>2</sub> (2). Les proportions en BTAG et D' étant beaucoup plus faibles<sup>2</sup>, ces données prennent toute leur signification si on les rapproche des effectifs par filière, qui montrent précisément le rôle moteur des deux filières BEPA et BTAO qui assurent à elles seules chacune dans leur cycle l'expansion de l'enseignement technique agricole, alors que les autres filières ont des effectifs stables ou en régression.

- 
1. Nous laisserons de côté le passage au terme des études de BTA vers les sections de BTSA qui constituent une poursuite d'étude d'une autre nature.
  2. Les données statistiques sont issues de l'étude de F. Cardi "Origines sociales et origines scolaires des élèves de l'enseignement technique agricole public. Eléments d'analyse statistique". I.N.R.P., Paris, 1985.

Par ailleurs, la comparaison avec les flux de même niveau dans l'enseignement relevant du M.E.N. marque la plus grande rigidité de ce dernier dans la définition de filières (le flux de BEP<sub>2</sub> ou CAP<sub>2</sub> vers les premières technologiques serait légèrement inférieur à 7 % en 1978/79 les passages s'effectuant depuis cette date vers la lère d'adaptation (1)).

A ce titre, F. Cardi (2) est fondé à faire "émerger l'hypothèse d'une filière technique agricole BEPA-BTAO ayant ébranlé le cloisonnement ancien du court ou du long" sans qu'il soit encore possible de savoir à quelle catégorie sociale profite d'abord cette promotion sociale, et dans quelle mesure il ne s'agit pas d'une "rétention dans le système éducatif" en situation d'emploi difficile.

#### . Les sortants non certifiés

Restent enfin le cas de ceux qui quitteront le système d'enseignement agricole en situation d'échec, là encore la prudence s'impose en raison des limites statistiques évoquées précédemment dans l'appréhension des flux de réorientation éventuels selon les filières, selon les types d'enseignement technique agricole ou autre, ou même selon le type d'institution, publique ou privée.

Néanmoins, selon les calculs (3) effectués sur 4 années de 1978 à 1982, la population des sortants de l'enseignement agricole public et privé se répartit ainsi :

- sorties prématurées : 24,7 % dues en majeure partie au cycle court : 23,3 % ;
- sorties sans diplôme : 23,5 % soit approximativement la population ayant échoué à l'examen auquel elle se présentait ;
- sorties "diplômés" : 51,8 %.

L'analyse par type d'établissement, outre le fait que le public se situe nettement au-dessus de la moyenne dans la production de diplômés, révèle surtout que même si le flux de non diplômés n'est pas très différent en ce qui concerne les établissements publics et privés à temps plein (22,8 % secteur public, 23,5 % privé temps plein), par contre l'enseignement privé souffre d'abandons très importants surtout dans sa forme d'enseignement par alternance où ils affectent près de 44,7 % des cohortes de sortants (21,5 privé temps plein, 10,8 % public).

1. Pour de plus amples détails sur ces flux dans le cadre des enseignements techniques relevant du M.E.N. : Bruno LIONSOL "Les flux d'élèves débutant ou poursuivant des études technologiques. Les flux d'élèves en sortant". Chap. II in Données Statistiques sur l'Enseignement technique - Education et formation, n° spécial n°5, 1983, SIGES.
2. Voir note 2 page précédente.
3. Source DGER.

## Conclusion

Dès lors que l'on cesse d'exposer aussi brièvement soit-il les caractéristiques institutionnelles nationales du système d'enseignement agricole et les modes de transit des effectifs qui y reçoivent tel ou tel type de formation, il apparaît que deux catégories de questions restent dans l'ombre : qui sont les élèves ? Et quelle est la structure d'offre localement à leur disposition ?

Sur les élèves, là encore les critères de distinction classiques tels qu'ils existent quant à la catégorie socio-professionnelle, l'âge, ou encore l'origine géographique, renvoient immédiatement, sans même tenir compte de l'hétérogénéité de bases statistiques, à l'examen des données d'amont, permettant d'une part de définir la situation scolaire de l'individu en matière de structure de scolarisation et de gamme de choix d'orientation possible et d'autre part de caractériser la nature de la position de l'élève en terme de milieu d'origine (social et zone de résidence), avec en particulier la question pour les enfants d'agriculteur - fils ou fille de quelle agriculture ?

Aussi introduit-on nécessairement une série de variables géographiques, liées aux différences de structure et de modes culturels en France, afin de rendre compte des données d'environnement social ; en relation avec une forme d'implantation et de réseaux d'établissements scolaires : densité des différents types d'établissement, organisation de leur réseau, trajectoires d'études possibles, qui déterminent à la fois la manière dont l'élève se présente devant l'enseignement agricole et ce qu'il peut en attendre.

Si l'objet de cette présentation n'était pas d'analyser les dispositions géographiques dans l'offre de services d'enseignement technique agricole selon leurs différentes modalités et les effets de concurrence offerts par la carte scolaire avec les enseignements et formations techniques et autres du M.E.N., il est toutefois possible de faire trois constatations :

\* La répartition sur le territoire national des établissements selon leur taille et leur type institutionnel, offre une image relativement homogène pour l'enseignement public agricole.

\* Les secteurs d'enseignement privé par alternance ou à temps plein se répartissent pour chacun d'eux sensiblement de la même façon avec des zones d'implantation qui correspondent aux régions de scolarisation forte dans l'enseignement privé ; en particulier pour la Bretagne et le quart Nord-Ouest de la France, avec également une base d'établissements privés à temps plein dans la région Rhône-Alpes et le Sud-Est.

\* Globalement, tout type institutionnel confondu, la carte présente une scolarisation élevée dans l'enseignement agricole dans l'Ouest (en Bretagne), et dans une moindre mesure dans la région Rhône-Alpes, due à l'implantation plus ancienne d'un secteur d'enseignement agricole privé (on entre dans le cas breton). Ces indications très générales dissimulent des disparités départementales, telles que seule une analyse par type et par niveau de l'enseignement agricole selon les transformations de la demande d'enseignement, des cartes scolaires et surtout de l'évolution des populations rurales ou agricoles au niveau local, serait susceptible de fournir une présentation plus fidèle (ou moins grossière).

Sur ce point, le fait que la planification en matière de carte scolaire ne se soit pas articulée au sein d'un modèle d'ensemble de développement des formations techniques par niveau selon les secteurs économiques, alors que l'agriculture et les activités de milieu rural (artisanales ou autres) connaissaient une évolution technique et démographique brutale, et que dans la même période, le système d'enseignement secondaire se fixait pour objectif de scolariser de nouvelles couches d'élèves - dont les "ruraux" - ; vient encore compliquer la tâche de l'explication dans le comportement des enfants d'agriculteurs face à de nouveaux types de choix.

Les informations sur les modes de scolarisation et les cursus par origine sociale telles que l'on peut les obtenir de façon précise avec un recul d'une dizaine d'années montrent que les enfants d'agriculteurs exploitants effectuent une scolarité primaire, en terme de redoublement et d'âge d'entrée dans le secondaire, qui se situe à proximité de celle des employés, contremaîtres, ou industriels et commerçants, la préscolarisation ayant par ailleurs enregistré de sensibles progrès.

\* La représentation par catégories socio-professionnelles dans l'enseignement agricole, souligne le caractère socialement différencié de ce type de formation qui recrute encore près de 45 % de ses effectifs parmi les exploitants et les salariés agricoles, résultat logique de l'histoire de l'évolution de

l'enseignement agricole, dont les fondements, en particulier pour le secteur privé reposaient sur une implantation et un recrutement rural.

Cependant si "l'enseignement agricole se développe tandis que sa base sociale de recrutement (théorique) se rétrécit" (1), on constate en conséquence une diminution sensible de cette sur-représentation rurale, liée au développement de nouvelles filières et spécialisations qui permettent des choix professionnels moins dépendants de ce secteur économique, et s'intègrent donc mieux, en offrant un élargissement des choix, dans les stratégies éducatives des jeunes d'origine urbaine ou rurale non agricole.

Largement majoritaire au début des années 1970 (environ 55 % des élèves) les enfants d'agriculteurs et de salariés agricoles - moins nombreux - modifient également leur demande par cycle et par filière.

Alors que l'enseignement technique agricole était en concurrence directe avec le technique court général du M.E.N. et procédait d'une première "étape" dans l'accès à de nouvelles formations pour ces catégories professionnelles rurales, la possibilité en même temps que certaines contraintes de qualification ont conduit à un allongement des études concomittant à la tendance générale.

Ainsi, alors qu'en 1973/74 50,8 % des élèves du cycle court de l'enseignement technique agricole étaient fils d'exploitants agricoles, leur part dans ce même cycle tombe à 41 % en 1983/84.

Par contre, le cycle long voit un renversement de tendance dans son recrutement, puisque les enfants d'agriculteurs, d'une part, augmentent leur représentation dans ce cycle (42,8 %) mais surtout deviennent proportionnellement plus nombreux à poursuivre des études longues que des études courtes (40,9 %).

Ces quelques indications ne tiennent évidemment pas compte des changements intervenus dans les structures intra-filières (renforcement des formations BEPA par rapport aux CAPA par exemple, ce qui améliorerait les conclusions quant aux attentes de formations pour les agriculteurs), ni de l'évolution du partage institutionnel, qui du fait de la "spécialisation" du secteur privé dans les filières courtes par rapport à l'évolution plus rapide du secteur public et de ses formations longues, accentuerait également ce constat.

---

1. François Cardi, INRP.

\* La diversification des options de certaines filières, marquées par une sélection selon le sexe, interviendrait enfin, pour compléter ces quelques indications en relation avec les comportements selon l'origine sociale, alors que l'on observe une tendance générale plus marquée à l'allongement de la scolarisation pour les filles d'agriculteurs que pour les garçons, et que "paradoxalement les filles d'agriculteurs se dirigent moins que la moyenne vers l'enseignement technique".

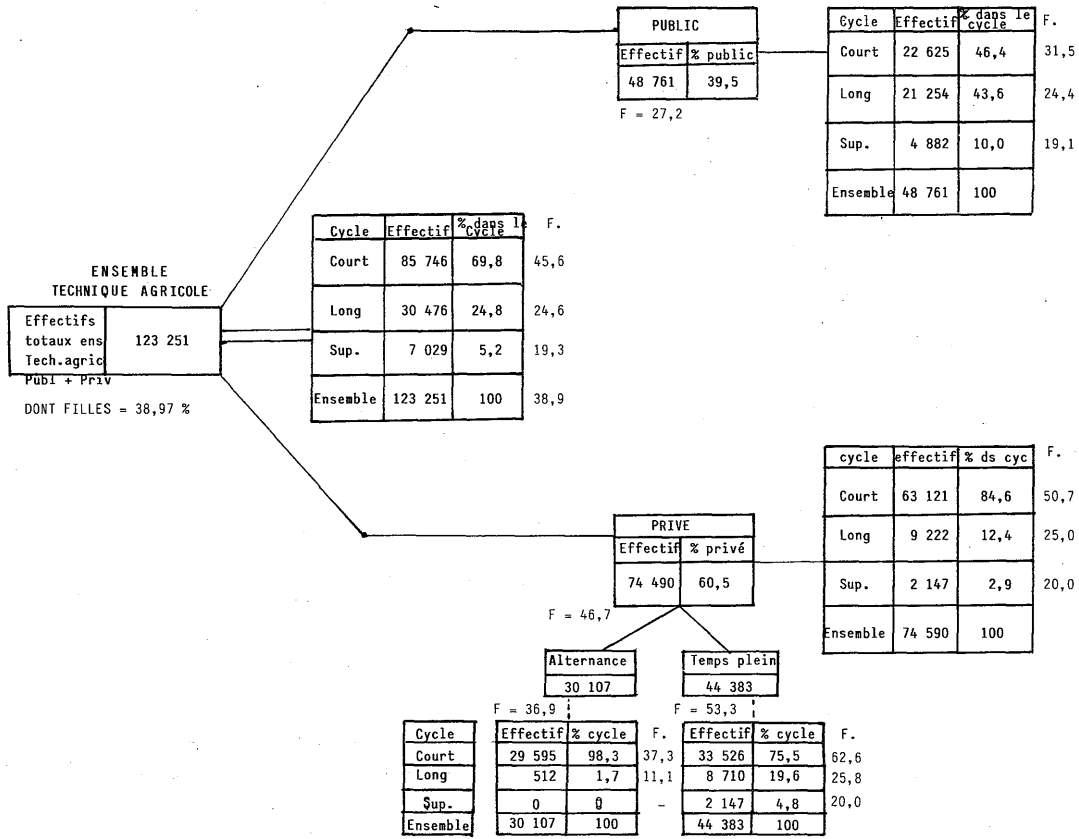
L'évolution récente de l'enseignement technique agricole s'inscrit donc dans le cadre de la constitution d'une grille des qualifications par niveau, cohérente avec les autres secteurs de l'économie, dont l'originalité réside dans le mode de fonctionnement autonome au sein du système éducatif, mais régi par les mêmes contraintes pédagogiques et donc le même réseau-type-modalité de choix quant au recrutement.

En ce sens, l'évolution au cours de la dernière décennie montre une "banalisation" relative de ce type de choix, alors que faute de données permettant d'identifier en terme socio-culturel et scolaire les modalités de choix des nouveaux entrants, il apparaît souvent difficile de "positionner" ces voies de formation dans le système éducatif.

---

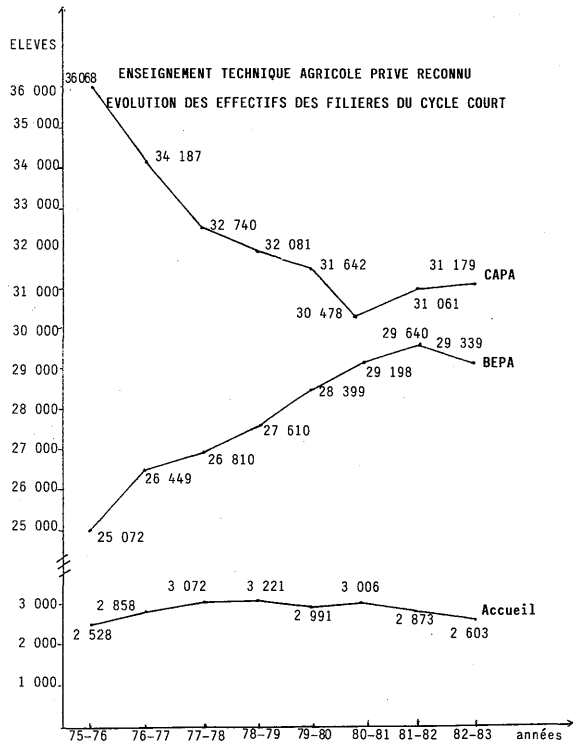
1. "Enseignements agricoles et formation des ruraux", DGER, 1984.



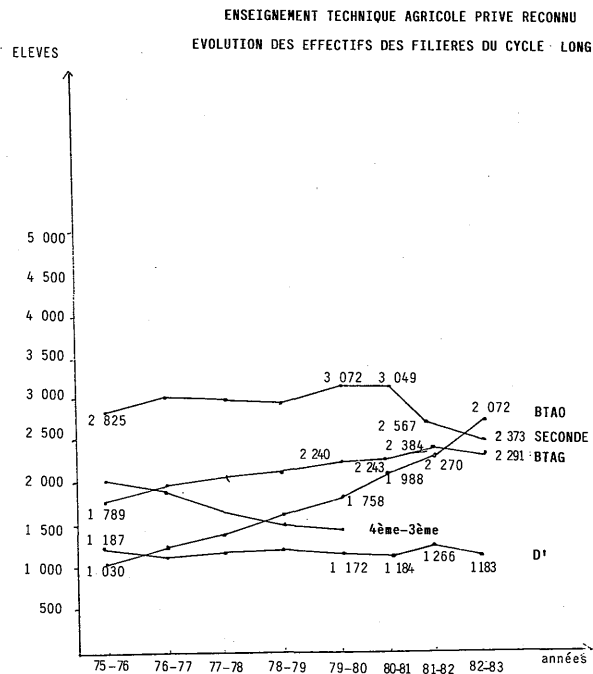


REPARTITION DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE PAR SEXE, PAR NIVEAU ET PAR TYPE D'ENSEIGNEMENT - 1982/83

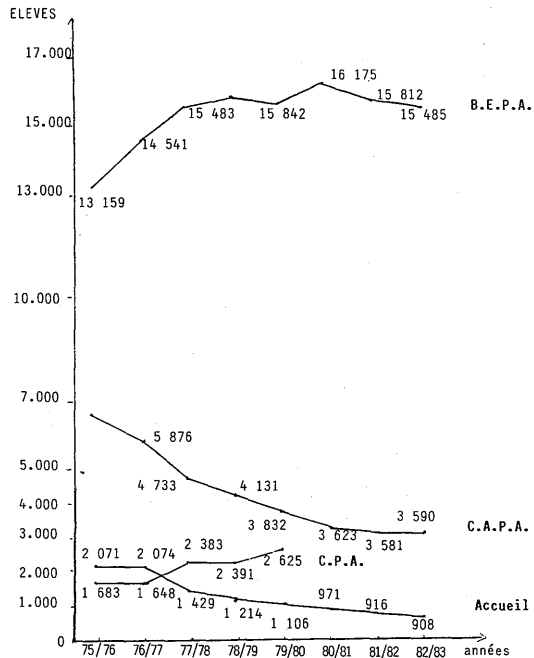
\* Cycle supérieur : BTS + Prépa. ENIT, AGRO, ENV.



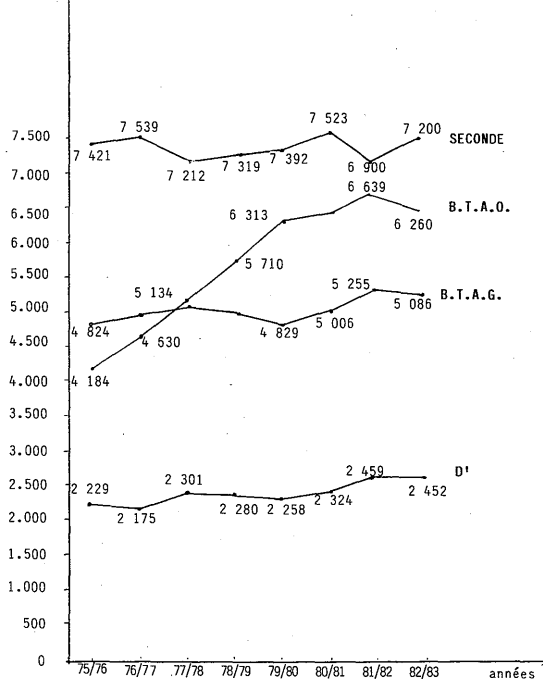
Source : D.G.E.R.



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE PUBLIC  
EVOLUTION DES EFFECTIFS DES FILIERES DU CYCLE COURT



ELEVES  
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE PUBLIC  
EVOLUTION DES EFFECTIFS DU CYCLE LONG



Source : D.G.E.R.

## Bibliographie

- \* Recensement général de l'Agriculture  
Ministère de l'Agriculture, S.C.E.E.S., 1970-82.

### Statistiques D.G.E.R.

- Annuaire statistiques, D.G.E.R.  
(Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche)
- Annuaire statistique 1979-80  
1980-81
- Enseignement et formation continue agricole 1981/82 DGER  
1982/83 "
- Données sur l'enseignement agricole 1975-80. DGER, mars 1982.

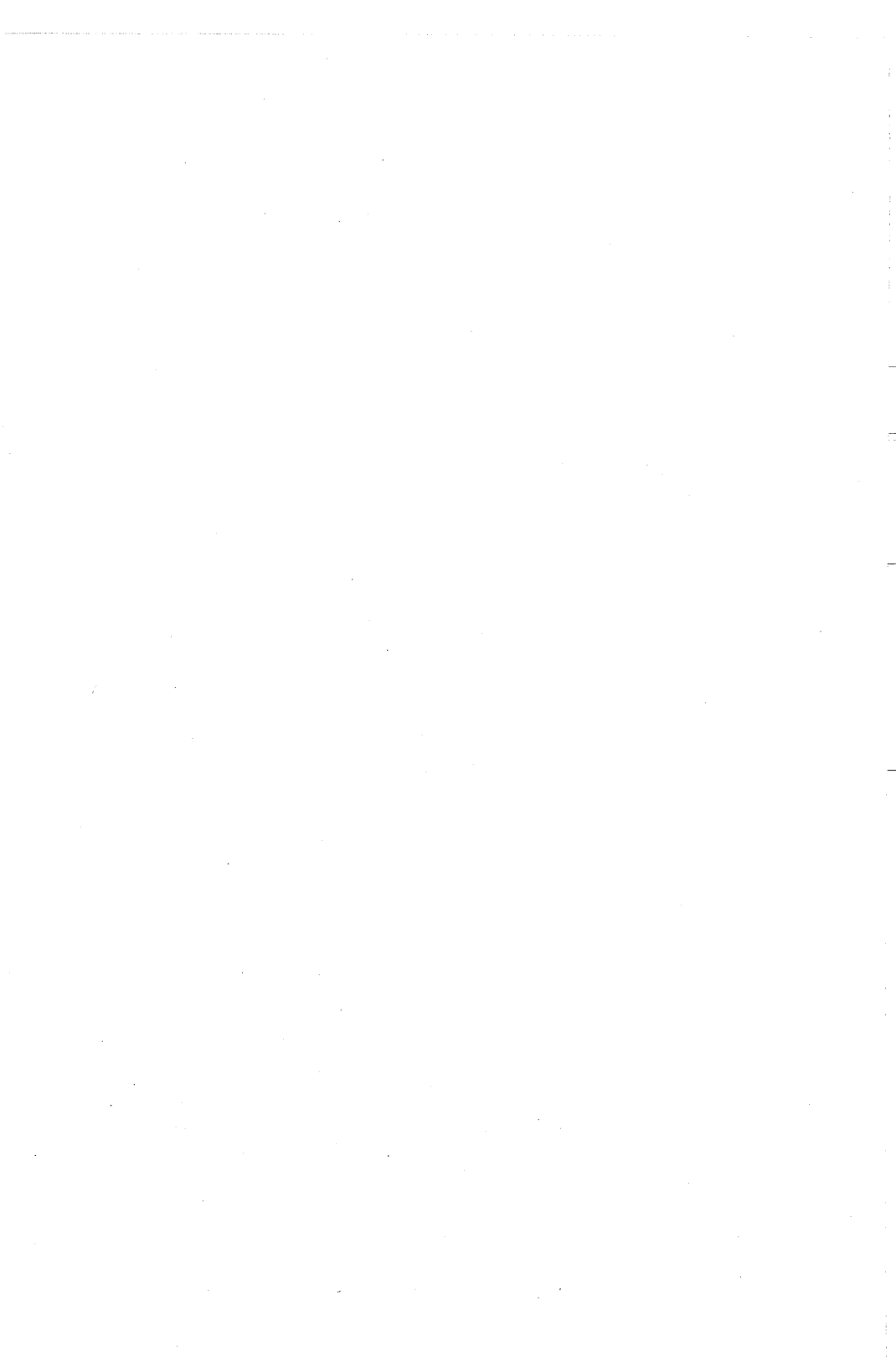
### Synthèses et récapitulations statistiques

- Enseignements agricoles et formation des ruraux  
Approche statistique. Ministère de l'Agriculture,  
DGER, 1984.
- Données sur l'enseignement agricole, DGER, mars 1982.
- M. Boulet Bâtir l'enseignement agricole de la réussite des  
jeunes et du développement rural.  
Rapport présenté au Ministre de l'Agriculture,  
Février 1983.
- F. Cardi Origines sociales et origines scolaires des élèves  
de l'enseignement technique agricole public. Eléments  
d'analyse statistique.  
I.N.R.P., Paris, 1984.
- Jegouzo C. et Brangeon J.-L.  
Les paysans et l'étude.  
éditions Cujas, Paris, 1976.
- . Statistiques et synthèses M.E.N., SIGES.
- Les sorties du système éducatif. Evolution sur 20 ans.  
in Education et formations, Etudes et Documents,  
SIGES, n°1 Oct.Nov.Déc. 1982.
- Données statistiques sur l'enseignement technique.  
N° spécial Education et formations, Etudes et  
Documents n° 5, 1983.

Chapitre II : L'enseignement agricole entre l'attraction  
de l'urbain et le retour à la ferme : une vue transversale.

B. MILLOT

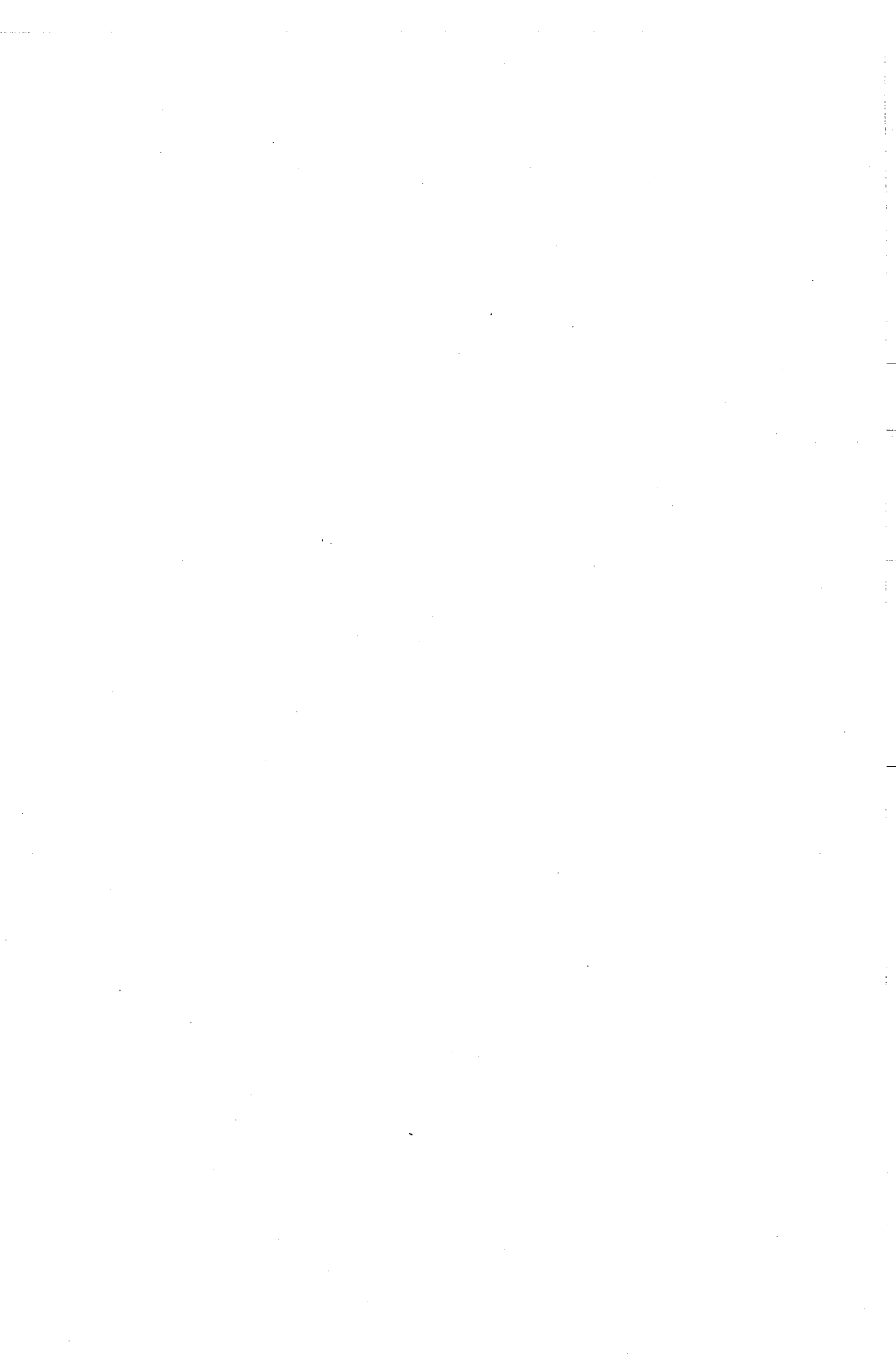
J. PERROT



L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
ENTRE L'ATTRACTION DE L'URBAIN  
ET LE RETOUR A LA FERME :  
UNE VUE TRANSVERSALE

Benoit Millot,  
Jean Perrot,  
Chercheurs C.N.R.S.

Juillet 1985





## INTRODUCTION

Pour trouver réponse, la question de la place de l'enseignement agricole doit s'envisager en amont et en aval : "Qui le fréquente ?", mais aussi : "Où conduit-il ?". A son tour, ce dédoublement du problème appelle un nouveau fonctionnement. En amont, la question devient "Comment les enfants issus du milieu agricole se différencient-ils par rapport aux autres enfants devant l'enseignement agricole ?". En aval, elle prend la tournure suivante : "Comment, après le passage dans le système éducatif, se positionnent les activités agricoles par rapport aux autres activités ?".

Cet ensemble d'interrogations nécessite un dispositif statistique important permettant d'appréhender simultanément d'une part le couple élèves-enfants d'agriculteurs et élèves-enfants de non-agriculteurs et d'autre part, le couple élèves des établissements d'enseignement agricole et élèves des autres établissements. Cette possibilité est offerte par le "fichier transversal" construit à partir des enquêtes d'insertion du CEREP. On peut, par exemple, à partir de ce fichier (et compte-tenu des limites inhérentes à ce type d'enquêtes -voir encadré ci-contre-) donner une idée du caractère plus ou moins impératif du passage par l'enseignement agricole pour entrer (ou, d'un point de vue intergénérationnel, retourner) dans l'agriculture.

Nous adopterons une politique institutionnelle en examinant la fréquentation des établissements agricoles, mais aussi une optique individuelle en étudiant la scolarisation et le devenir des enfants d'agriculteurs d'une part et en examinant les caractéristiques des jeunes agriculteurs d'autre part.

## I - LES POPULATIONS EN PRESENCE

Rappelons brièvement les populations en présence.

TABLEAU 1

Répartition de la population scolarisée  
selon le type d'établissement et selon l'origine  
socio-professionnelle des élèves

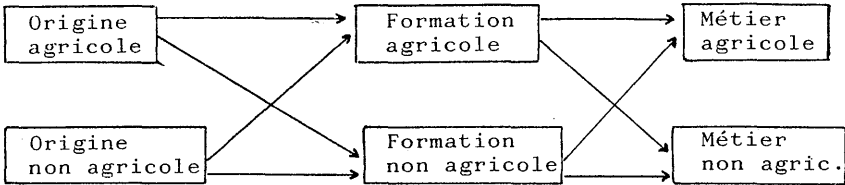
Type d'établissement	Enseignement agricole	Enseignement non agricole	Ensemble
Enfants d'agriculteurs	9 120	50 642	59 762
Enfants de sal.agric.	917	14 340	15 257
Enfants autres origines sociales	8 326	464 794	473 120
ENSEMBLE	18 363	529 776	548 139

L'enseignement agricole représente 3,3 % de l'ensemble des élèves sortants du système éducatif alors que les enfants d'agriculteurs ne totalisent que 10,9 % de cette population. A l'intersection, les 9120 enfants d'agriculteurs scolarisés dans les établissements agricoles ne comptent que pour 1,7 % de l'ensemble de la population.

Majoritaires dans l'enseignement agricole (49,7 %), les enfants d'agriculteurs ne fréquentent ce dernier qu'à concurrence de 15,3 %.

Ces chiffres indiquent la situation très particulière à la fois d'une catégorie sociale et d'un type d'enseignement professionnel. Même si cette catégorie sociale reste le principal utilisateur dans l'enseignement apparenté à sa pratique professionnelle, il y a débordements dans les deux sens : fréquentation des établissements non agricoles par les élèves de milieu agricole d'une part et utilisation des établissements agricoles par des élèves étrangers à ce milieu d'autre part.

Cette dichotomie prend cependant tout son sens lorsqu'on la couple avec le devenir professionnel de ceux qui viennent du monde agricole ou de ceux qui l'ont approché au travers de cet enseignement. En résumé, ce qui nous retiendra tout au long de ce texte, ce sont les combinaisons de séquences suivantes :



Dans ces séquences, l'enseignement agricole se situe comme une étape dans le cheminement qui conduit aux métiers de l'agriculture : il peut aussi n'être qu'un passage dans un cheminement qui aboutit à la sortie hors de l'activité d'agriculteur. Il nous faudra donc tenter d'explicitier les interdépendances existant entre ces trois pôles que sont l'origine sociale des élèves, le type de formation suivie et les devenirs professionnels appréhendés 9 mois après la sortie de l'école.

## II - LES ENFANTS D'AGRICULTEURS

La faible scolarisation des agriculteurs et de leurs enfants a été maintes fois soulignée (1). Sur la longue période pourtant, des changements importants se sont produits : élévation de l'âge de fin d'études obligatoire, mécanisation et technicisation de l'agriculture conduisant à un exode rural massif, fin de l'auto-consommation... Le cumul de ces multiples facteurs a conduit les familles paysannes à élever progressivement leur demande d'éducation (2). Cette tendance générale mérite toutefois d'être affinée pour savoir vers quel type et vers quel niveau d'enseignement se tournent actuellement les enfants des milieux agricoles.

(1) Jegouzo (G.), Brangeon (J.L.) : "Les paysans et l'école", Cujas, 1976.

(2) Lassibille, (G.) : "La demande d'éducation post-obligatoire des familles paysannes", Consommation, 1983, n°3.

Nous devons par ailleurs nous interroger sur le sens de cette demande. A-t-elle pour but de permettre au jeune de mieux exercer le métier d'agriculteur ou, au contraire, de lui faciliter une insertion en dehors de l'agriculture ?

## II.1. La scolarisation des enfants d'agriculteurs

Bien que très largement supérieur à ce qu'il est pour les autres catégories sociales, le taux d'utilisation de l'enseignement agricole par les enfants d'agriculteurs (15,3 % pour les agriculteurs, 5,1 % pour les salariés agricoles et 1,7 % pour les autres catégories sociales) n'en demeure pas moins modeste. Cette première constatation est d'importance : elle révèle bien qu'enseignement agricole et agriculture sont loin d'être fortement liés.

TABLEAU 2

Répartition des sortants selon l'origine sociale, le sexe et le type d'enseignement

		Agriculteur	Sal. agricole	Aut. CSP	ENSEMBLE
Enseignement non agricole	G	23 845	7 851	244 029	275 725
	F	26 664	6 622	220 765	254 051
Enseignement agricole	G	6 150	398	4 623	11 171
	F	3 113	376	3 703	7 192
Ens. ens. non agricole		50 498	14 473	464 794	529 765
Ens. ens. agricole		9 062	774	8 326	18 162
ENSEMBLE		59 560	15 242	473 120	547 922

Pour une meilleure lecture de ces résultats, nous avons calculé deux taux : le taux de participation à l'enseignement et le taux de fréquentation des différents types d'enseignement.

TABLEAU 3

Taux de participation et taux de fréquentation selon  
l'origine sociale et le sexe

		Taux de participat.		Taux de fréquentation		Ensemble
		Enseign. agricole	Enseign. non agric.	Enseign. agricole	Enseign. non agric.	
Enfants d'agriculteurs	-Garçons	55,1	8,6	20,5	79,5	100
	-Filles	43,3	10,5	10,5	89,5	100
	-Ensemble	49,9	9,5	15,2	84,8	100
Enfants salariés agric.	-Garçons	3,6	2,8	4,8	95,2	100
	-Filles	5,2	2,6	5,4	94,6	100
	-Ensemble	4,3	2,7	5,1	94,9	100
Enfants autres catégories sociales	-Garçons	41,1	88,6	1,9	98,1	100
	-Filles	51,5	86,9	1,6	98,4	100
	-Ensemble	45,8	87,8	1,8	98,3	100
ENSEMBLE	-Garçons	100	100			
	-Filles	100	100			
	-Ensemble	100	100			

Le taux de fréquentation de l'enseignement agricole par les enfants non issus de milieu agricole est donc faible et nous ne constatons pas d'écarts sensibles selon le sexe. Chez les enfants d'agriculteurs par contre, l'écart entre les filles et les garçons est très net (10,5 % contre 20,5 %). Nous verrons plus loin que les filles quittent beaucoup plus fréquemment le milieu agricole que les garçons. Les résultats mettent bien en évidence le fait que les devenirs professionnels sont, pour une large part, déterminés dès le choix des études entreprises, la sortie de l'école ne faisant que renforcer cette tendance (1).

Prenons maintenant en compte le niveau de formation atteint dans l'enseignement agricole pour calculer ces mêmes taux de participation et taux de fréquentation.

(1) Cette tendance serait encore renforcée si nous tenions compte de l'apprentissage agricole où les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles.

TABLEAU 4

Taux de participation selon l'origine sociale  
et le sexe - sortant de l'enseignement agricole

	Agriculteur		Salarié agric.		Autres C.S.P.		Ensemble	
	G	F	G	F	G	G	G	F
Sup. Ecole	38,9	15,1	1,2	-	59,8	84,9	100	100
Sup. court	55,1	54,8	2,8	0,8	42,0	44,3	100	100
BTA	51,1	51,9	2,7	2,6	46,2	45,5	100	100
D <sup>1</sup> (1)	12,0	-	-	11,8	88,0	88,2	100	100
BEPA	61,3	45,4	3,5	5,0	35,1	49,6	100	100
CAPA	46,3	35,4	7,9	7,6	45,7	57,0	100	100
Autres agric.	53,9	32,9	4,9	6,9	41,1	60,1	100	100
ENSEMBLE	55,1	43,3	3,6	5,2	41,4	51,5	100	100

TABLEAU 5

Taux de fréquentation selon l'origine sociale et le sexe -  
sortant de l'enseignement agricole

	Agriculteur		Salarié agric.		Autres CPS	
	G	F	G	F	G	F
Sup. Ecole	2,7	0,2	1,2	-	5,4	1,2
Sup. Court	10,4	2,0	8,3	0,3	10,5	1,4
BTA	27,7	14,2	22,6	5,8	33,3	10,5
D <sup>1</sup>	-	-	-	0,5	0,5	0,4
BEPA	47,6	63,3	42,2	58,0	36,2	58,2
CAPA	7,4	14,8	19,6	26,3	9,7	20,1
Autres agric.	4,3	5,3	6,0	9,3	4,3	8,2
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100

Ces deux tableaux permettent de nous prononcer sur l'existence de différences dans les niveaux de formation agricole entre les différentes catégories sociales. Nous observerons ainsi que, chez les garçons, les taux de fréquentation diffèrent selon l'origine sociale : 55 % des fils d'agriculteurs sortent

(1) Cette tendance serait encore renforcée si nous tenions compte de l'apprentissage agricole où les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles.

aux niveaux CAPA-BEPA alors que ce taux n'est que de 45,9 % pour les fils issus des autres catégories sociales. Chez les filles par contre, ces taux sont assez voisins.

Par ailleurs, les enfants d'agriculteurs sont plus concentrés dans les formations moyennes.

De ces constats, il ressort deux points essentiels. Le premier est que les fils d'agriculteurs semblent plutôt intéressés par les niveaux moyens qui correspondent, au moins pour une large partie d'entre eux, à une possibilité de retour à l'agriculture avec une bonne formation professionnelle et une possibilité d'obtenir divers avantages administratifs et financiers. Le deuxième point révèle plutôt un flou au niveau des enfants issus des autres catégories sociales : s'agit-il d'un enseignement de relégation ; mais alors le taux de fréquentation dans l'enseignement supérieur ne serait pas aussi élevé : ou, au contraire, d'un enseignement de promotion ? La réponse à cette question peut être apportée en examinant les différences de comportement des enfants de cadres supérieurs et de ceux d'ouvriers.

Chez les cadres supérieurs, 80,8 % des enfants scolarisés dans l'enseignement agricole sont des garçons et parmi ceux-ci 65,7 % le sont à un niveau baccalauréat ou plus. Chez les ouvriers par contre, le pourcentage de garçons n'est que de 44,6 % et parmi ceux-ci seulement 39,7 % le sont au niveau baccalauréat ou plus. De plus, les filles d'ouvriers fréquentent dans une très large majorité les filières les plus modestes : 92,2 % d'entre elles sont inscrites dans des formations inférieures au baccalauréat. Utilisation de l'enseignement agricole fortement différenciée donc au sein des populations non agricoles : chez les cadres supérieurs, l'enseignement agricole atteint surtout des garçons venus chercher une qualification d'un bon niveau alors que chez les ouvriers, l'enseignement agricole accueille surtout des filles dont plusieurs études (1) ont montré qu'elles n'y étaient pas venues de leur plein gré.

---

(1) M. Berlan, J. Caniou et A. Neves : "Les choix scolaires et professionnels des élèves de l'enseignement agricole", 1983.

## II.2. Les devenirs des enfants d'agriculteurs

Dans le paragraphe précédente, nous nous sommes attachés à décrire la scolarisation des enfants d'agriculteurs. Dans ce paragraphe, nous allons mettre en regard ces scolarisations avec les devenirs professionnels : les données de base de ce paragraphe sont données dans le tableau de l'Annexe 2. Les devenirs professionnels (situation des individus neuf mois après leur sortie du système éducatif) ont été regroupés à la manière suivante :

-Agriculteur	}	Retour à l'agriculture
-Salariat agricole		
-Autre actif salarié		
-Chômage ou inactivité : non-emploi		
-Service militaire (1).		

### (1) Définitions :

-Agriculteur : regroupe tous les jeunes travaillant dans l'agriculture sans être salariés, à savoir les exploitants agricoles et les aides familiaux. Il s'agit donc de ceux qui exercent le métier d'agriculteur, sans qu'il soit ici tenu compte de leur statut juridique.

-Salariat agricole : nous avons pris le parti de regrouper ici les jeunes qui sont salariés dans l'agriculture ainsi que les jeunes qui sont en apprentissage dans l'agriculture. notamment en ce qui concerne les enfants d'agriculteurs, il est vraisemblable qu'un pourcentage important de ceux-ci sont en réalité de véritables agriculteurs. En outre, même s'ils ne sont pas agriculteurs à part entière, ils travaillent la terre : pour cette raison, nous proposons de regrouper agriculteurs et salariés agricoles dans une catégorie appelée "retour à l'Agriculture", rassemblant tous les jeunes travaillant dans l'agriculture quelque soit leur statut juridique.

-Chômage ou inactivité : nous avons rassemblé ces deux catégories qu'il est assez difficile de manipuler dans le domaine agricole. A partir des données en annexes, nous pouvons remarquer que, même chez les garçons, le nombre d'inactifs est assez élevé comparativement au nombre des chômeurs. En regroupant chômeurs et inactifs, nous obtenons une catégorie d'individus qui n'ont pas d'emplois salariés, mais qui ne se considèrent pas comme insérés dans l'agriculture même s'ils leur arrive d'aider leurs parents sur l'exploitation familiale.



Les schémas page suivante établissent d'une manière synthétique le bilan des retours à l'agriculture et des sorties de l'agriculture, de la part des enfants d'agriculteurs. Pour éclairer ce bilan, nous avons calculé les trois taux suivants :

- Taux de retour à l'agriculture.
- Taux de sortie de l'agriculture : autres actifs salariés.
- Taux de non emploi.

Afin d'éliminer le poids du service militaire, nous ferons l'hypothèse, sans doute hardie, mais il ne nous est pas possible d'en avoir une qui soit alternative, que les devenirs professionnels de ceux qui sont au service militaire au moment de l'enquête sont comparables à ceux qui n'y sont pas. Aussi, pour les garçons, la population de référence ne comprendra pas les sortants qui sont au service militaire.

TABLEAU 6

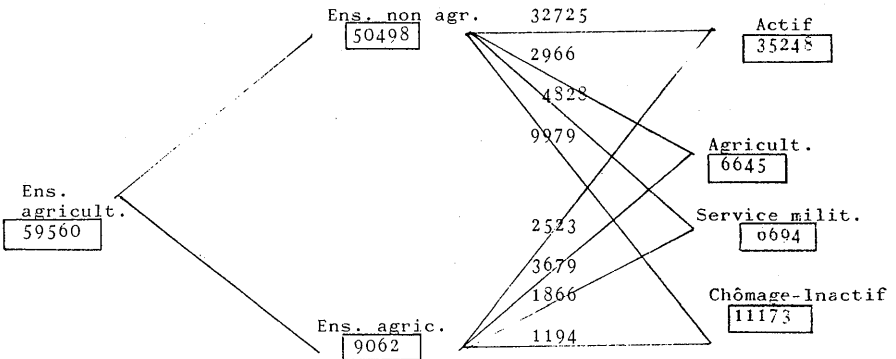
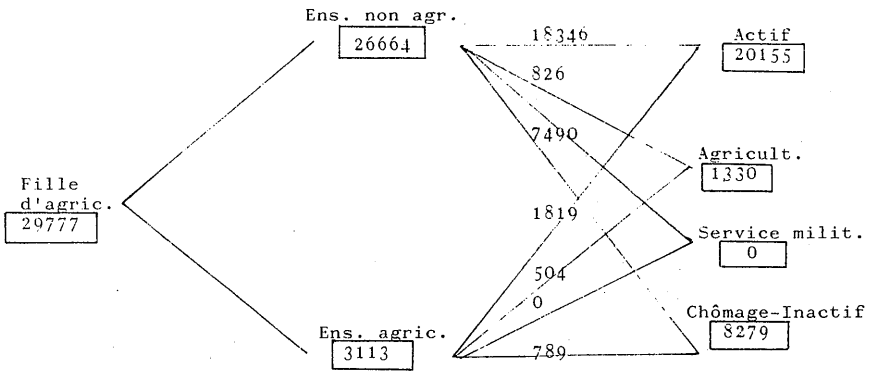
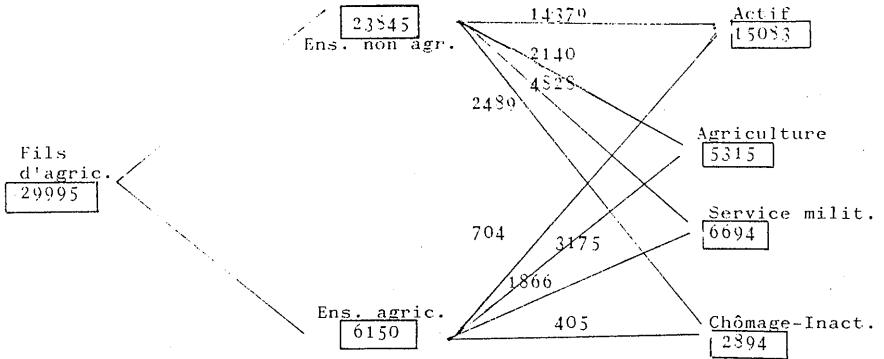
Selon le sexe et le type d'enseignement,  
taux de retour à l'agriculture, taux de sortie  
de l'agriculture, taux de non-emploi.

		Taux de retour	Taux de sortie	Taux de non emploi
GARCONS	Ens. agricole	74,2	16,4	9,4
	Ens. non agricole	11,2	75,6	13,1
	ENSEMBLE	22,8	64,7	12,4
FILLES	Ens. agricole	16,2	58,4	25,4
	Ens. non agricole	3,1	68,8	27,9
	ENSEMBLE	4,4	67,7	27,6
ENSEMBLE	Ens. agricole	49,8	34,1	16,1
	Ens. non agricole	6,5	71,6	21,7
	ENSEMBLE	12,5	66,4	20,9

-Même lorsque l'on est fils d'agriculteur, le passage par l'enseignement agricole ne prédestine pas à l'agriculture : environ un quart des garçons ne sont pas dans l'agriculture. Les fils d'agriculteurs eux-mêmes n'hésitent donc pas à fréquenter l'enseignement avec d'autres intentions que le retour à l'agriculture.

-A l'inverse, le non passage par l'enseignement agricole n'interdit pas un retour à l'agriculture, notamment pour les garçons : 11,2 % des fils d'agriculteurs n'étant pas passés par l'enseignement agricole reviendront à l'agriculture.

-Agriculteur-



-On remarquera que moins d'un fils d'agriculteur sur quatre retourne à l'agriculture. Même si l'on peut penser qu'une certaine part de ceux qui se déclarent en non-emploi sont ou seront dans l'agriculture, ce pourcentage demeure faible et sans doute inférieur à 30 %.

Par ailleurs, cette fuite de l'agriculture est encore plus manifeste chez les filles, même si l'on tient compte du fait que certaines d'entre elles pourront revenir plus tard à l'agriculture, après le mariage notamment. En raison d'une endogamie sociale encore élevée, les filles devraient quitter le métier non agricole vers lequel elles se sont orientées pour que se forment des couples d'agriculteurs. Le célibat des jeunes agriculteurs ou le développement des mariages avec des filles non issues du milieu agricole (et qui n'exerceront pas nécessairement ce métier) peuvent partiellement s'expliquer par le fait que les filles quittent l'agriculture à l'issue de leur éducation.

-Ces résultats enfin renseignent sur la formation des fils d'agriculteurs revenant à l'agriculture : seulement 55,4 % sont passés par un enseignement agricole (61,1 % si l'on ne considère que ceux qui exercent le métier d'agriculteur). Malgré l'évolution rapide de l'agriculture et, partant, sa complexification, les agriculteurs considèrent, encore largement comme ces résultats nous le prouvent, qu'une formation sur le tas est suffisante, alors qu'elle ne devrait être que nécessaire. L'enseignement agricole, malgré sa longue existence, ne semble pas encore avoir acquis ses lettres de noblesse dans le milieu des agriculteurs puisque près de la moitié d'entre eux ne lui font pas confiance pour la formation à la profession agricole de leurs enfants.

Nuançons cependant ce constat en introduisant le niveau de formation atteint dans notre analyse. On peut alors se poser la question de savoir s'il existe des possibilités de substitution entre niveau de formation et type d'enseignement. Est-il préférable en effet, pour exercer correctement le métier d'agriculteur, d'être titulaire d'un C.A.P.A. plutôt que d'un baccalauréat de l'enseignement général ?

Les retours à l'agriculture de la part des enfants d'agriculteurs s'opèrent avec des niveaux extrêmement divers, allant de formations inférieures au BEP (environ 40 % sont dans ce cas) à des formations de niveau baccalauréat ou plus (entre un cinquième et un quart

TABLEAU 7

Répartition selon le niveau et le type de formation  
des enfants d'agriculteurs : 1. revenant à l'agriculture ;  
2. exerçant le métier d'agriculteur

	Revenant à l'agriculture						Exerçant le métier d'agriculteur					
	Format.agric.		Form.non agri.		Ensemble		Format.agric.		Form.non agri.		Ensemble	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Baccalauréat et +	25,2	24,3	15,8	28,3	21,4	26,8	20,9	16,4	12,1	17,5	17,9	14,6
BEP	58,2	52,3	11,5	11,7	39,4	27,0	63,2	58,6	12,5	10,9	45,9	25,8
BEP	16,6	23,4	72,7	60,0	39,2	46,2	15,9	24,9	75,4	71,6	36,2	59,6
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

des cas) : ce phénomène nouveau est indicateur d'une certaine évolution au sein même des populations agricoles. A terme, il devrait entraîner certaines transformations du milieu rural qu'il serait sans doute utile de mieux appréhender dans les années à venir.

Nous soulignerons par ailleurs que les fils d'agriculteurs revenant à l'agriculture avec un faible niveau éducatif sont plutôt le fait d'enfants qui n'ont pas fréquenté l'enseignement agricole (1). Pour ces enfants, le retour à l'agriculture s'opère avec une formation professionnelle inexistante et une formation générale faible : les handicaps sont alors nombreux, seule demeurera la formation sur le tas dont on mesure les limites dans l'agriculture moderne. A l'autre extrémité de ce faisceau de formation, les élèves sortant avec une formation agricole élevée, ne doivent pas rencontrer beaucoup de problèmes dans la mesure où ils allient formation professionnelle et formation générale. Entre ces extrémités existent deux autres cas de figure : d'une part une sous-population caractérisée par une formation professionnelle peu élevée et une formation générale très basse ; d'autre part, une sous-population où la formation professionnelle est inexistante, mais où la formation générale atteint un bon niveau. Sans qu'il nous soit permis de dire qui d'un cas de figure ou de l'autre l'emporte, on peut estimer

(1) Parmi ceux-ci, certains rejoindront éventuellement plus tard la filière de l'apprentissage ou des stages divers facilitant l'installation des jeunes agriculteurs.

qu'une certaine substitution existe entre ces deux situations. En résumé, sur les 5 315 fils d'agriculteurs revenant à l'agriculture, 3 175 ont reçu une formation agricole et 320 une formation générale de niveau baccalauréat ou plus. Par contre, 1 820 jeunes -soit 34,2 %- reviennent à l'agriculture sans formation professionnelle et avec un bas niveau de formation générale.

### III - LES DEVENIRS DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Après nous être attachés au devenir des seuls enfants d'agriculteurs, nous centrerons notre attention sur le devenir de l'ensemble des élèves ayant fréquenté l'enseignement agricole.

TABLEAU 8

Situation des élèves sortant de l'enseignement agricole

	Actifs non Agricoles	Travail ds Agricult.	Service Militaire	Non Emploi	ENSEMBLE
Effectifs	6 855	5 080	3 461	2 964	18 360
% sur l'ensemble	37,3	27,7	18,8	16,1	100
% non compris service militaire	46,0	34,1		19,9	100

Globalement, neuf mois après la sortie du système éducatif (et dans la mesure où nous excluons de nos calculs la population au service militaire), environ 1 élève sur 3 travaille dans l'agriculture et un peu moins d'un élève sur deux occupe un emploi salarié dans un secteur non agricole. Ce constat ne saurait évidemment être interprété comme un échec de l'enseignement agricole : plusieurs options, à chacun des niveaux de formation, n'ont pas pour fonction principale de préparer au métier de l'agriculture (agent de laboratoire, laiterie...) ; pour d'autres options, les liens avec le métier d'agriculteur sont flous (Economie Familiale Rurale, Conduite des Machines Agricoles...) (1). Parmi les actifs non agricoles, les données

(1) Pour plus de détails sur le jeu des options, voir J. Perrot, B. Millot : "Enseignement agricole et devenir professionnel", Cahier de l'IREDU, 1985.

de l'enquête ne permettent pas de savoir si l'emploi occupé est en rapport avec la formation reçue : or ce n'est qu'à cette condition qu'un jugement peut être porté sur l'enseignement agricole.

Par ailleurs, le taux de non-emploi de 16,1 % apparaît plutôt meilleur que celui des sortants de l'enseignement non agricole, 20,6 %. Cependant, plutôt que le niveau absolu de ce taux, il est sans doute plus utile d'en connaître les variations selon certaines caractéristiques des individus.

Aussi, tant pour le travail dans l'agriculture que pour le non-emploi, nous avons calculé des taux tenant compte de l'origine sociale, du sexe et du niveau de formation. Les données de base figurent en Annexe 3.

#### . L'influence de la catégorie sociale et du sexe

TABLEAU 9

Taux de travail dans l'agriculture et taux de non-emploi selon l'origine sociale et le sexe

	(%)							
	Agriculteur		Sal. Agricole		Cad. Sup. & Moyens		Autres CSP	
	Tx de trav. agricole	Tx de non emploi	Tx trav. ds agric.	Tx de non emploi	Tx trav. agricole	Tx de non emploi	Tx trav. ds agricul.	Tx de non emploi
G	51,7	6,4	34,6	7,3	22,2	10,9	24,6	8,4
F	16,2	25,3	6,4	25,3	8,3	31,6	3,0	32,0

Origine sociale et sexe influencent très fortement le devenir des élèves de l'enseignement agricole. Si l'on considère tout d'abord le taux d'élèves travaillant dans l'agriculture, nous observons une influence conjointe de ces deux variables puisque ce taux passe de 51,7 % pour les garçons originaires du milieu agricole à 3,0 % pour les filles issues des "autres catégories sociales" (à savoir ouvriers, employés...). Entre les deux, nous observons un dégradé de situations avec toutefois un taux pour les filles toujours inférieur à celui des garçons.

Le taux de non-emploi par contre est beaucoup plus sensible à la variable sexe qu'à l'origine sociale. En effet, si ce taux est toujours plus bas chez les enfants d'agriculteurs que pour

les autres catégories sociales, les écarts entre sexe sont toujours importants. Certes, comme nous l'avons déjà signalé, un biais peut être introduit par le service militaire : ceux qui n'ont pas trouvé d'emploi (ou qui pensaient ne pas en trouver) ont eu la possibilité d'avancer leur date de départ et par là même de réduire le taux de non-emploi.

. L'influence du niveau de formation

TABLEAU 10

Taux de travail dans l'agriculture et taux de non emploi  
selon le sexe et le niveau de formation

	Garçons		Filles	
	Tx travail agriculture	Tx de non emploi	Tx travail agriculture	Taux de non emploi
Enseignement supérieur	16,9	12,3	19,4	32,1
Bac. D' et BTA	31,4	10,7	19,8	30,9
BEPA	48,9	4,3	7,2	29,1
CAPA	53,3	5,2	8,1	29,5
< CAPA	60,3	6,6	8,1	25,6
ENSEMBLE	100	100	100	100

Ces résultats révèlent un phénomène intéressant, à savoir que les taux de retour à l'agriculture vont en décroissant au fur et à mesure que s'élève le niveau de formation pour les garçons et, au contraire, en augmentant pour les filles. Il faut se souvenir en effet, comme nous l'avons montré ailleurs (1), qu'aux niveaux de formation les plus bas, le choix de l'enseignement agricole n'est que rarement positif pour les filles alors qu'il l'est sans doute plus aux niveaux de formation plus élevés.

(1) J. Perrot, B. Millot, op. cit.

Par ailleurs, si le taux de travail dans l'agriculture peut paraître assez faible aux niveaux les plus bas -53,3 % en CAPA (57,6 % si nous excluons le service militaire). Ce taux nous paraît finalement assez fort pour les niveaux plus élevés : 31,4 % en BTA (50,3 % sans le service militaire) et 16,9 % pour l'enseignement supérieur agricole (1) (37,5 % sans le service militaire).

Observons enfin les taux de non-emploi. Contrairement à ce que l'on observe généralement pour les sortants du Ministère de l'Education Nationale, le taux de non-emploi s'élève au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie scolaire, notamment pour les garçons. Le diplôme ne semble donc pas ici assurer sa fonction habituelle de protection contre le chômage. Deux facteurs explicatifs sont sans doute responsables de cette situation. Tout d'abord, le pourcentage d'enfants originaires du milieu agricole diminue lorsqu'on monte dans l'échelle des formations et par là même diminuent les possibilités objectives de s'installer dans l'agriculture. Ensuite, les sortants des niveaux les plus élevés sont titulaires d'une formation qu'ils espèrent pouvoir monnayer. Leur qualification les pousse à chercher un emploi correspondant mieux à leur formation (ce risque est en outre d'autant mieux supporté que leur origine sociale est en moyenne plus élevée, même au sein du milieu agricole). Sans trop mutiler la réalité, on peut affirmer que le taux de chômage ne prend dans l'enseignement agricole un sens comparable à celui du reste du système éducatif que pour les niveaux de formation les plus élevés ; en effet, aux niveaux les plus bas, les enfants d'origine agricole ont la possibilité de "cacher" leur non-emploi en travaillant sur l'exploitation familiale.

Afin de prendre en compte simultanément chacune de ces trois variables que sont le sexe, l'origine sociale et le niveau de formation et de mieux mesurer l'impact réel de chacun d'elles, nous avons testé un modèle probabiliste assez simple, où nous estimons la probabilité qu'a un élève de l'enseignement agricole d'exercer le métier d'agriculteur plutôt que d'être dans une autre situation (à savoir actif non agricole ou non-emploi). Malgré la forme probabiliste du modèle, les coefficients se lisent comme ceux d'une régression classique : le coefficient

---

(1) Comprenant, nous le rappelons, les BTSA et les écoles.



positif de la variable sexe par exemple signifie qu'être garçon plutôt que fille augmente, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité pour l'élève d'être dans l'agriculture plutôt que dans une autre situation.

TABLEAU 11

Probabilité d'exercer le métier d'agriculteur -1- plutôt que d'être dans une autre situation -0-

Variabiles omises		Coefficient
Ouvrier	Agriculteur	1,39***
	Salarié agricole	0,46***
	Cadre moyen supérieur	0,26***
Enseignement Supérieur	< CAPA	2,04***
	CAPA	1,86***
	BEPA	1,12***
	BTA	1,12***
Filles	Garçons	2,09***
	Constante	-4,69***

\*\*\* = significativité 1 %.

Toutes les variables entrant dans le modèle s'avèrent donc très significatives et attestent des influences simultanées sur la probabilité d'exercer le métier d'agriculteur à l'issue de l'enseignement agricole.

Le point le plus marquant concerne sans doute la diminution de la probabilité d'être dans l'agriculture au fur et à mesure que s'élève le niveau de sortie du système de formation. Plutôt que de mettre à profit leurs talents dans l'agriculture, les formés des niveaux les plus élevés ont tendance à se tourner vers d'autres secteurs d'activités dont nous ne pouvons pas ici mesurer les liens éventuels avec l'agriculture et/ou le monde rural.

L'intérêt principal de ce modèle réside cependant la prise de conscience des effets cumulés des trois variables. Certains élèves, de par leurs caractéristiques, ont des chances

objectivement très élevées de travailler dans l'agriculture (par exemple les garçons originaires du milieu agricole ayant suivi un BEPA) alors que d'autres ont toutes les chances de ne pas travailler dans l'agriculture (filles non originaires du milieu agricole ayant fréquenté certaines options de l'enseignement agricole).

#### IV - LES JEUNES AGRICULTEURS

Intéressons-nous maintenant à l'ensemble des sortants s'insérant dans l'agriculture. Cette population de 11 874 individus sera caractérisée à l'aide des quatre variables individuelles suivantes : sexe, origine sociale, type d'enseignement fréquenté et niveau de formation atteint. Grâce à ces données, nous tenterons de répondre à deux questions importantes pour la compréhension du monde agricole de demain : quels sont les origines sociales des jeunes débutant dans l'agriculture ? Quelle est la qualification des jeunes agriculteurs ?

##### IV.1. La répartition des jeunes agriculteurs selon l'origine sociale et le sexe

TABLEAU 12

Effectifs des nouveaux agriculteurs  
selon le sexe et l'origine sociale

Origine Sociale	Enseignement non agricole		Enseignement agricole		ENSEMBLE	
	G	F	G	F	G	F
Agriculteur	2 140	826	3 175	504	5 315	1 330
Salarié agricole	571	68	138	24	709	92
Cadres moyens & Supérieurs	345	218	286	44	723	262
Autres CSP	1 715	911	814	95	2 529	1 006
ENSEMBLE	4 771	2 023	4 413	667	9 184	2 690

TABLEAU 13

Taux selon l'origine sociale et le type  
d'établissement

Origine Sociale	Enseign. non agric.	Enseign. agricole	Ensemble	Enseign. non agric.	Enseign. agric.	Ensemble
Agriculteur	44,6	55,4	100	43,6	74,8	55,9
Salarié agricole	79,8	20,2	100	9,4	3,3	6,7
Cadres moyens et supérieurs	63,0	37,0	100	8,2	6,7	7,5
Autres CSP	74,3	25,7	100	38,6	18,5	29,8
ENSEMBLE	57,2	42,8	100	100	100	100

De ces résultats, nous extraierons les trois points suivants :

(i) Les enfants originaires du monde agricole ne représentent guère plus de la moitié (55,9 %) des jeunes débutants dans l'agriculture. L'auto-reproduction du milieu agricole si souvent affirmée ne correspondrait donc plus à la réalité. Nous ne savons cependant que peu de choses sur ces jeunes qui s'engagent dans l'agriculture sans être originaires de ce milieu ; or il serait important de mesurer leurs liens avec l'agriculture. Une enquête fine sur ce sujet révélerait sans doute que bon nombre, bien que n'ayant pas de parents agriculteurs, étaient en contact étroit avec ce milieu : double profession des parents (par exemple, ouvriers-paysans, commerçants de bestiaux et agriculteurs, commerçants en vin et vigneron, commerçants de fleurs et horticulteurs, bouchers-éleveurs...) activité agricole des grands-parents (le "saut de génération"), des oncles, ou des beaux-parents, propriétés familiales.

(ii) Plus de la moitié des jeunes débutants en agriculture (57,2 %) n'a pas reçu de formation agricole. Dans une agriculture de plus en plus technique, ce pourcentage est très faible et montre clairement les freins à la modernisation de toute une partie du monde agricole.

(iii) Ce sont les agriculteurs qui ont le plus fréquemment reçu une formation agricole. Parce qu'ils ne disposent pas d'une formation familiale sur le tas, on aurait pu s'attendre à ce que ce ce soient les enfants non originaires du milieu agricole qui aient cherché à compenser ce manque par une formation agricole au sein du système éducatif. Quels sont finalement ces jeunes qui s'insèrent

dans l'agriculture sans formation agricole initiale ni formation sur le tas ? S'agit-il de jeunes qui ont échoué leur scolarité ou plutôt de jeunes qui, après une scolarité normale, viennent à l'agriculture parce qu'ils n'ont pas trouvé de travail dans les autres secteurs de l'économie ? Quelles sont par ailleurs les caractéristiques de l'agriculture dans laquelle ils s'insèrent ? Autant d'interrogations qui restent ici sans réponse.

#### IV.2. Répartition des jeunes agriculteurs selon le niveau de formation et le type d'enseignement

TABLEAU 14

Répartition des jeunes agriculteurs  
selon le niveau de formation  
et le type d'enseignement

Niveau de formation	Enseignement non agricole	Enseignement agricole	Ensemble
Sup. Université	254	-	254
Sup. Ecoles	21	64	85
Sup. Court	461	189	650
BT	25	1 219	1 244
Baccalauréat	592	6	598
BEP	854	2 643	3 497
CAP	1 316	626	1 942
<CAP	3 270	334	3 604
ENSEMBLE	6 793	5 081	11 874

Si, pour simplifier, nous regroupons les niveaux de formation en deux catégories -niveaux inférieurs au baccalauréat (ou BT) et niveaux équivalents ou supérieurs au baccalaurat (ou BT)- et que nous tenions compte simultanément du type d'enseignement, nous obtenons la partition suivante de la population des jeunes débutant dans l'agriculture.

	Taux
Enseignement non agricole niveaux élevés	11,4 %
Enseignement non agricole niveaux bas	45,8 %
Enseignement agricole niveaux élevés	12,4 %
Enseignement agricole niveaux bas	30,3 %

L'impression générale qui se dégage de ces résultats est celle de l'émergence d'un milieu agricole extrêmement diversifié et hétéroclite. Ainsi, près d'un quart des jeunes agriculteurs a reçu une formation d'un niveau élevé, que cette formation soit agricole ou non. A l'opposé, 45,8 % de l'ensemble n'a reçu qu'une formation générale médiocre et aucune formation professionnelle : lorsqu'en outre cette situation se couple avec une absence de formation sur le tas -ce qui, comme nous l'avons vu précédemment, n'est pas une situation rare- cette dernière sous-population se présente très désarmée face à une agriculture qui subit depuis quelques années une évolution en profondeur.

Par ailleurs, 30,3 % des jeunes venant à l'agriculture n'ont pas atteint un niveau "baccalauréat" dans l'enseignement agricole et l'on peut se demander si pour eux aussi cette formation est suffisante pour faire face à une agriculture moderne.

On peut alors s'interroger sur le devenir, à plus long terme, de ces sous-populations. Plus particulièrement, quelle place vont occuper ces nouveaux agriculteurs à haute formation au sein d'une agriculture moderne, comment vont-ils, du fait de leur non-marginalité numérique (1), peser sur l'évolution de l'agriculture ? A l'inverse, quel est l'avenir d'une population se présentant sans formation professionnelle ni générale dans une agriculture à technicité croissante ? Il nous semble, sans que l'on ait ici les moyens de répondre à ces questions, que naisse (ou se développe) actuellement une agriculture à deux vitesses : d'un côté une agriculture capable d'intégrer les divers progrès techniques et d'un autre côté une agriculture "à la traîne" récupérant les laissés pour compte du reste de l'économie.

---

(1) Il y a toujours eu des agriculteurs ayant un niveau de formation élevé : leur nombre était cependant extrêmement faible et, de ce fait, leur influence sur le monde paysan assez modeste.

En tout état de cause, des élèves bien formés n'hésitent plus aujourd'hui à (re)venir à l'agriculture. Certes, les problèmes d'emploi dans le reste de l'économie de même que la fermeture progressive du marché du travail des techniciens agricoles incitent à cette insertion. Peut-on cependant parler de stratégie de repli ? Il semble plutôt que, malgré une certaine crise du monde agricole, un pourcentage croissant de jeunes ayant un bon niveau de formation n'hésitent plus à relever le défi de devenir des nouveaux agriculteurs.

## CONCLUSION

Le cadrage statistique que nous venons de réaliser présente l'intérêt de relier les trois pôles que sont l'origine sociale, le type et le niveau d'enseignement et l'insertion neuf mois après la sortie du système éducatif. Cette présentation permet une mise en lumière des caractéristiques des jeunes débutant dans l'agriculture et notamment de souligner la forte diversité de la formation actuelle des agriculteurs. Nous avons par ailleurs souligné le fait que les agriculteurs ne font pas toujours confiance à l'enseignement agricole pour former leurs enfants. Parmi ceux qui reviendront à la ferme, bon nombre ne passent pas pour l'enseignement agricole. Et ceux qui décident de quitter l'agriculture s'adressent majoritairement au reste du système éducatif alors qu'on aurait pu s'attendre à ce qu'un pourcentage plus élevé utilise l'enseignement agricole pour se ménager la possibilité d'un emploi ne les coupant pas trop de leur milieu social d'origine.

Ce cadrage est cependant inopérant pour juger des fonctions que joue ou devrait jouer l'enseignement agricole. La raison vient essentiellement d'une insuffisante caractérisation des emplois. S'il est en effet clairement admis que l'enseignement agricole ne se limite pas à la formation au métier d'agriculteur, il convient, pour juger de ses résultats, d'une part de savoir si l'emploi occupé est en rapport avec la formation reçue et d'autre part de connaître les liens de cet emploi avec l'agriculture et/ou le monde rural. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra juger de la place et des fonctions de l'enseignement agricole. Cette mesure est pourtant délicate à conduire. Le secteur para-agricole s'est beaucoup diversifié tant en amont de l'agriculture que du côté de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Parfois même ce secteur a perdu une grande part de sa spécificité : il n'est pas nécessaire d'être passé par l'enseignement agricole pour être comptable dans un centre de gestion agricole ni pour développer l'informatique en milieu agricole. Aussi parce que le monde agricole a beaucoup perdu de ses particularités, les finalités de l'enseignement agricole sont devenues moins explicites.

## METHODOLOGIE : LE FICHIER TRANSVERSAL

Ce fichier est constitué d'une série d'enquêtes réalisées entre 1976 et 1978. Au cours de ces trois années, la presque totalité des niveaux éducatifs a été couverte de telle sorte qu'en faisant l'hypothèse d'une stabilité des effectifs sur ces trois années, les élèves enquêtés sont assimilables à une cohorte d'une année de naissance. Quelques biais subsistent dans la représentativité :

- Ne sont pas pris en compte les élèves de l'enseignement spécial (tant ceux du Ministère de l'Education Nationale que ceux de la Santé).

- Ne sont pas pris en compte les sortants du secteur médical.

- Certaines grandes écoles sont absentes (écoles de commerce) ou sous-représentées (seules 6 écoles supérieures agricoles ont participé à l'enquête).

- Au niveau de l'enseignement agricole, il n'a pas toujours été possible de bien représenter certains enseignements notamment relevant de l'enseignement privé.

Par ailleurs, il a été convenu de ne pas considérer l'apprentissage comme faisant partie du système éducatif. En conséquence, les individus engagés dans cette filière sont assimilés à des actifs. Par contre, les élèves se dirigeant vers cet enseignement ont été enquêtés avant leur entrée en apprentissage au moment et au niveau où ils quittaient l'enseignement traditionnel.

Le fichier transversal permet donc d'appréhender le devenir neuf mois après leur sortie du système éducatif de l'équivalent d'une cohorte d'une année de naissance. Par là même, ces données constituent une information rarement disponible.

- Ces données comportent néanmoins des limites

1. Compte-tenu des non-réponses à la variable "origine sociale", essentielle à notre problématique, il ne nous a pas été possible de travailler sur les 638 554 élèves composant le fichier initial mais seulement sur un sous-ensemble de 548 139 individus.



2. La seconde limite est inhérente aux enquêtes de type "insertion" et concerne le problème des individus qui, neuf mois après la sortie du système éducatif, effectuent leur service militaire. Non seulement cette situation conduit à une sous-estimation des effectifs revenant à l'agriculture (ou dans un autre emploi) mais elle peut entraîner une série de biais dans la mesure où l'on n'est pas certain que ceux qui sont, à cette période, au service militaire, se comporteront à leur retour comme ceux qui n'y sont pas. Par ailleurs, la situation diffère selon le niveau de formation. Si le service militaire apparaît comme une situation normale à la sortie d'un BT ou BTS, elle correspond à une population bien spécifique (en termes d'âge notamment) à la sortie d'un CAP.

3. La troisième limite est relative à l'insuffisante définition de certains indicateurs. La situation occupée par l'individu reste souvent mal définie pour les populations qui nous intéressent. En effet, si l'on ne mesure pas trop mal l'insertion dans l'agriculture, il n'en va pas de même pour les autres emplois dont il serait utile, pour les sortants de l'enseignement agricole, de voir le degré d'utilisation de leur qualification scolaire dans l'emploi occupé.

## ANNEXE 1.

Répartition des effectifs selon le type d'enseignement,  
le niveau de formation, l'origine sociale et le sexe

	Enseignement non agricole - Garçons									Enseignement agricole - Garçons								
	Agric.	Sal agr.	Gros Ar.Com	Petit Ar.Com.	Cadre Sup.	Cadre Moyen	Empl.	Ouvr.	Ens.	Agric.	Sal Agr.	Gros Art.Com.	Petit Ar.Com.	Cadre Sup.	Cadre Moyen	Empl.	Ouvr.	Ens.
Sup.Un.	1564	157	792	1796	5575	4496	1840	4875	21095	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sup. Ec.	457	56	339	524	1747	1299	395	1318	6135	164	5	13	16	102	62	16	43	421
S.court	2891	328	1349	3164	5638	6900	3070	10222	33562	637	33	21	59	119	114	38	135	1156
BT	337	52	110	394	283	589	267	1503	3535	1702	90	43	201	192	346	165	592	3331
Bac	1871	347	932	2551	3032	4530	3056	11482	27801	3	0	3	0	5	3	2	9	25
BEP	4121	1152	808	3112	1643	4503	3023	19825	38187	2918	169	62	193	181	308	157	775	4570
CAP	6548	2531	1324	4612	2060	6404	5243	44921	73643	452	78	4	36	19	42	48	297	976
Autres	6057	3232	859	5817	1366	4019	4191	46251	71792	262	24	5	23	19	31	13	109	486
<b>ENS.</b>	<b>23846</b>	<b>7854</b>	<b>6514</b>	<b>21971</b>	<b>21344</b>	<b>32742</b>	<b>21087</b>	<b>140397</b>	<b>275750</b>	<b>6138</b>	<b>399</b>	<b>151</b>	<b>528</b>	<b>638</b>	<b>906</b>	<b>439</b>	<b>1960</b>	<b>10965</b>
Sup.Un.	1710	168	1230	2094	6594	4584	1932	4343	22655	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sup.Ec.	117	6	91	171	594	328	108	234	1648	8	0	3	1	20	15	1	5	53
S.court	3441	464	1528	3401	6335	5777	3099	9298	33343	63	1	4	3	11	16	4	13	115
BT	109	33	50	135	149	159	141	500	1276	443	22	24	41	52	78	27	167	854
Bac	4832	656	802	3989	2686	5192	3691	17606	39454	0	2	0	0	2	5	3	4	16
BEP	7428	1553	829	3483	1598	4099	3332	28774	51096	1971	217	45	274	48	216	120	1452	4343
CAP	4883	1637	691	4335	1906	4696	3145	37441	58734	462	99	25	51	8	22	60	579	1306
Autres	4144	2106	233	2896	461	2227	2197	31594	45858	166	35	6	21	10	29	24	212	503
<b>ENS.</b>	<b>26664</b>	<b>6622</b>	<b>5456</b>	<b>20504</b>	<b>20323</b>	<b>27063</b>	<b>17646</b>	<b>129790</b>	<b>254044</b>	<b>3113</b>	<b>376</b>	<b>107</b>	<b>391</b>	<b>151</b>	<b>381</b>	<b>239</b>	<b>2432</b>	<b>7190</b>
	Enseignement non agricole - Filles									Enseignement agricole - Filles								

Note : En ce qui concerne l'enseignement supérieur agricole, les effectifs sont assez nettement sous-estimés : seuls les élèves de 6 écoles ont été interrogés.

## ANNEXE 2.

## Enfants d'agriculteurs

Niveau format.	Enseignement non agricole - Garçons									Enseignement agricole - Garçons								
	Chômeur	Serv. milit.	Inactif.	Form.	Travail ds agri.	Salar. agri.	Sta.ap. in agr.	Actifs aut.sec.	Ens.	Chômeur	Serv. milit.	Inactif	Form.	Trav. ds agr.	Sal. agric.	Stag.ap in agri.	Actifs aut.sect.	Ens.
Sup.Un.	119	366	20	0	28	28	0	1001	1563	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sup.ec.	81	153	21	1	0	4	1	193	457	14	68	7	0	13	29	0	32	164
S.court	186	1417	74	1	91	69	5	1045	2891	28	421	32	0	46	49	0	60	637
BT2ècyc.	40	146	2	0	0	13	5	131	337	48	657	125	0	452	138	73	205	1695
Bac2è C.	114	807	171	0	34	15	45	685	1871	0	3	0	0	0	0	0	0	3
BEP	517	1104	42	0	158	89	0	2210	4122	73	690	29	0	1545	224	79	278	2918
CAP	567	835	165	0	339	67	37	4537	6548	15	27	4	0	259	27	36	84	452
Autres	273	0	95	0	615	60	437	4577	6057	10	0	20	0	129	2	74	45	262
<b>ENS.</b>	<b>1897</b>	<b>4828</b>	<b>590</b>	<b>2</b>	<b>1265</b>	<b>345</b>	<b>530</b>	<b>14379</b>	<b>23836</b>	<b>188</b>	<b>1866</b>	<b>217</b>	<b>0</b>	<b>2444</b>	<b>469</b>	<b>262</b>	<b>704</b>	<b>6150</b>
Sup.Un.	201	0	149	28	0	2	22	1307	1710	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sup.Ec.	4	0	13	0	0	0	0	99	117	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.court	638	0	254	25	14	33	0	2477	3441	14	0	1	0	1	9	0	36	63
BT	17	0	8	0	0	0	0	84	109	84	0	39	0	55	26	31	208	443
Bac2èC.	761	0	225	0	74	50	39	3683	4832	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BEP	2091	0	289	0	55	42	0	4950	7428	477	0	52	0	200	50	12	1180	1971
CAP	1494	0	210	0	77	23	5	3073	4883	90	0	9	0	56	17	5	285	462
Autres	869	0	212	0	284	56	50	2673	4144	19	0	2	0	29	4	6	104	164
<b>ENS.</b>	<b>6075</b>	<b>0</b>	<b>1360</b>	<b>53</b>	<b>504</b>	<b>206</b>	<b>116</b>	<b>18346</b>	<b>26664</b>	<b>684</b>	<b>0</b>	<b>103</b>	<b>0</b>	<b>341</b>	<b>106</b>	<b>54</b>	<b>1813</b>	<b>3103</b>
	Enseignement non agricole - Filles									Enseignement agricole - Filles								

## ANNEXE 3.

## Elèves du système éducatif agricole

	Agriculteur								Salarié agricole							
	Agriculture		Serv. milit.		Actif		Non emploi		Agriculture		Serv. milit.		Actif		Non emploi	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Supérieur	137	13	488	0	92	42	82	15	63	0	25	0	4	1	3	0
BTA Bac.	663	112	660	0	205	208	177	123	23	5	40	0	13	18	14	1
BEPA	1 848	262	690	0	278	1 180	102	529	53	6	66	0	42	160	8	51
CAPA	322	78	27	0	84	285	19	99	40	11	5	0	30	53	3	35
CAPA	205	39	0	0	45	104	12	23	16	2	2	0	4	25	2	8
ENSEMBLE	3 176	504	1 866	0	703	1 819	392	789	138	24	138	0	93	257	29	95

	Cadre Supérieur et Moyen								Autres CSP							
	Agriculture		Serv. milit.		Actif		Non Emploi		Agriculture		Serv. milit.		Actif		Non Emploi	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Supérieur	36	6	206	0	83	24	72	31	39	13	178	0	79	13	43	7
BTA Bac	146	20	226	0	123	66	51	51	221	35	338	0	339	137	117	94
BEPA	132	16	146	0	177	152	34	96	295	31	310	0	520	1 270	62	590
CAPA	19	2	6	0	31	14	5	14	139	15	36	0	186	462	24	238
CAPA	9	0	6	0	29	25	6	14	63	0	4	0	71	179	12	84
ENSEMBLE	342	44	590	0	443	281	168	206	757	94	866	0	1 195	2 062	258	1 013

Chapitre III Le devenir des élèves de l'enseignement

agricole : effet d'offre ou effet de demande ?

J. PERROT.



LE DEVENIR DES ELEVES DE  
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE :  
EFFET D'OFFRE OU EFFET DE DEMANDE ?

Jean PERROT,  
Chargé de Recherche  
IREDU-C.N.R.S.





## I - LE CADRAGE DE L'ETUDE

L'étude sur le devenir des élèves de l'enseignement agricole a été réalisée à partir d'informations collectées par le CEREQ. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de bien situer les informations dont nous disposons, de comparer les effectifs de notre étude avec les effectifs officiels de l'enseignement agricole et enfin de rappeler la place de l'enseignement agricole dans l'ensemble du dispositif scolaire.

### I.1. Les caractéristiques de nos informations

Les informations que nous utiliserons tout au long de notre étude sont tirées des enquêtes du CEREQ mises en place dans le cadre de l'Observatoire national des entrées dans la vie active (E.V.A.). Ces données présentent les avantages et les inconvénients suivants :

#### - avantages

Fonctionnant depuis déjà plusieurs années, ce dispositif a touché maintenant tous les niveaux d'enseignement tant du système éducatif dépendant du Ministère de l'Education Nationale que de celui du Ministère de l'Agriculture. Plus particulièrement, nous disposons des cinq enquêtes suivantes : Apprentissage, C.A.P.A., B.E.P.A., B.T.A. et B.T.S.A. Disposer d'enquêtes par niveau d'enseignement est en effet tout à fait indispensable pour appréhender les disparités de devenir.

Par ailleurs, ces enquêtes offrent l'avantage de présenter une problématique homogène. Cet avantage se situe à trois niveaux :

- Uniformisation de concept : ont été considérés comme faisant partie de l'échantillon potentiel, les sortants du système éducatif c'est-à-dire les individus qui ne se sont réinscrit à aucun niveau de l'ensemble du système éducatif traditionnel. Compte tenu des difficultés techniques qu'elle soulève, cette clause n'est généralement pas respectée.

- Uniformisation des moments d'enquêtes. La procédure consistait à interroger les sortants neuf mois après leur sortie. Même si l'opportunité de ce choix peut être discutée et, en tout état de cause, comme nous le soulignerons, pose des problèmes, cette uniformisation permet de procéder à tous les types de comparaison possible.

- Uniformisation des informations collectées : la conception générale des questionnaires est valable pour chacune des enquêtes, de telle sorte que de nombreuses variables, définies selon les mêmes modalités, sont communes à toutes les enquêtes. Cependant, celles-ci ne s'étant pas toutes déroulées la même année, certaines différences sont à noter : la principale d'entre elles concerne le type d'information collectée, quant à l'origine sociale des élèves.

#### - inconvenients

L'inconvénient majeur de ces enquêtes réside dans le fait qu'elles ne prennent en compte que les élèves inscrits dans la dernière année du cycle (1). Les élèves sortis de l'enseignement en cours de cycle échappent donc à ce dispositif (2). Or ces sorties prématurées sont intéressantes d'une part parce qu'elles constituent, d'une certaine manière, un échec du système éducatif et d'autre part parce que ces élèves ont néanmoins un devenir, devenir qu'il aurait été important de comparer à celui de ceux qui vont jusqu'à la fin du cycle de formation.

La seconde limite est liée à l'ancienneté de ces enquêtes (insertion mesurée en Mars 1979 ou 1980 selon les niveaux). Or, ces transformations du marché du travail ont été si rapides sur la période que les résultats observés ne correspondent vraisemblablement plus à la réalité d'aujourd'hui. Cette inconvénient de l'ancienneté se transforme cependant en avantage dans la mesure où ces populations ont fait l'objet d'enquête de cheminement retraçant le cursus professionnel.

#### - remarque

Il faut enfin bien souligner le fait que l'analyse du devenir des sortants d'un niveau donné est différente de l'analyse du devenir de l'ensemble des élèves ayant atteint un niveau donné. En effet, hormis l'apprentissage, et, dans une moindre mesure, le B.T.S.A., tous les élèves parvenus à un niveau donné ne vont pas obligatoirement sortir du système éducatif à ce niveau précis. En effet, par l'intermédiaire des "passerelles" ou dans le prolongement normal de leurs études, certains vont continuer leurs études en s'inscrivant dans un autre niveau. Si les enquêtes dont nous disposons ont été conçues pour étudier le devenir des sortants d'un niveau donné, elles permettent, selon certaines hypothèses relativement peu contraignantes, de reconstituer le devenir de l'ensemble des élèves ayant fréquenté un niveau donné.

1. A part pour les niveaux BTA et BTSA, mais à ces niveaux, les sorties en cours d'études sont relativement faibles.
2. Or, ces sorties sont importantes : le rapport M. BOULET (1983) les fixe à 30,3% en CAPA, 17,9% en BEPA et environ 10% en BTA.

## I.2. Comparaisons entre la population enquêtée et les effectifs officiels

Les populations enquêtées ont été déterminées à partir de listes d'adresses fournies par les chefs d'établissements. Les taux de sondage ont différé selon les niveaux et les options, mais dans tous les cas, le CEREQ a établi un système de pondération permettant de "reconstituer" la population totale.

Sauf omissions toujours possibles (établissements n'ayant pas fourni de listes d'adresses ou erreurs dans ces listes), la population de départ permet de recenser tous les sortants du système d'enseignement (non compris toutefois les effectifs relevant de la promotion sociale).

Par rapport aux effectifs inscrits en année terminale de cycle, cette population ne comprend ni les élèves qui vont redoubler l'année suivante ni ceux qui vont poursuivre leurs études (dans le système traditionnel).

Comme le montre le tableau suivant, la différence entre la population recensée des sortants et les effectifs d'inscrits officiels est souvent trop importante par rapport à ce qu'elle devrait représenter c'est-à-dire la somme des redoublants et des élèves poursuivant leurs études. Il semble donc bien que la population des sortants dénombrés soit sous-estimée par rapport à la population réelle quittant le système éducatif (1). On mesure ainsi l'intérêt qu'il y avait à mettre sur pied un véritable appareil statistique permettant d'appréhender les populations sortant du système de formation.

Rappelons toutefois que cette sous-estimation ne présente pas trop d'inconvénients compte tenu de notre objectif qui ne vise pas à comptabiliser les individus, mais plutôt à comprendre les différences interindividuelles.

---

1. La plupart des documents de travail réalisés par la D.G.E.R.-Ministère de l'Agriculture, font état de cette difficulté de mesurer le véritable flux de sortie.

TABLEAU I

Effectifs nationaux d'inscrits officiels et  
population enquêtée par filière et par option

## APPRENTISSAGE

1977/78

	POLY.	HORTIC.	ELEVAGE	SYLVI.	VITIC.	MACHINES	ECO.FAM.	ENSEMBLE
Echantillon	930	695	185	143	148	61	12	2.174
Effectif National	972	616	274	70	151	216	69	2.368

## C.A.P.A.

1978/79

	HORTIC.	ELEVAGE	POLYC.	VITIC.	ECO.FAM.	ENGINES	ENSEMBLE
Echantillon	600	200	737	79	1.702	220	2.174
Effectif national	1.083	416	965	96	2.363	405	5.335

## B.E.P.A.

1978/79

	HORTIC.	AGRIC. ELEVAGE	SYLVIC.	VITIC.	ECO.FAM.	ENGINES	LABO.	LAIT	COM.	ENSEMBLE
Echantillon	1.814	6.235	205	390	4.408	514	147	44	117	13.874
Effectif national	2.801	7.951	210	530	6.417	662	246	45	170	18.032

## B.T.A.

1979/80

	HORTIC.	AGRIC. ELEVAGE	FORET	VITIC.	SEMENCES	LABO.	LAIT	ECO.FAM.	COM.	GENE.	ENSEMBLE
Echantillon	553	1.414	44	115	58	89	77	261	36	1.350	3.998
Effectif national	871	1.732	65	211	90	213	110	429	61	3.546	7.328

## B.T.S.A.

1979/80

	HORTIC.	ELEVAGE	FORET	AGRIC.	VITIC.	PROT. CULTUR.	MACHINE	LAIT	PROT. NATURE	TRANSF.	TAGE	ENSEMBLE
Echantillon	219	343	43	179	71	28	33	118	20	131	518	1.703
Effectif national	262	441	48	179	93	27	39	149	27	176	658	2.099

### I.3. La place de l'enseignement agricole dans le système éducatif

Afin de mieux situer nos analyses, il est sans doute utile d'avoir en mémoire la place occupée par l'enseignement agricole à chacun des niveaux de l'appareil scolaire.

TABLEAU II

Place de l'enseignement agricole dans le système éducatif

			Enseignement agricole	Enseignement M. E. N.	Part de l'ens. agricole
Apprentissage	1977/78	Ensemble	7.066	194.374	3,5 %
C.A.P.	1978/79	3e année	5.335	129.082	3,9 %
B.E.P.	1978/79	2e année	18.932	127.778	12,9 %
B.T.	1979/80	Année Terminale	7.323	Bac	
D'	1979/80	Année Terminale	1.761	+ B.T. 344.823	2,5 %
B.T.S.	1979/80	2 années	4.856	50.882	8,7 %

Pour modeste que soit la place de l'enseignement agricole dans l'ensemble du système éducatif, nous noterons cependant sa position avantageuse dans la filière B.E.P. Ce niveau correspond en effet aux attentes des pouvoirs publics en matière de formation des agriculteurs : la possession de ce diplôme constitue la condition d'octroi des prêts d'installation aux jeunes agriculteurs.



## II - LA PROBLEMATIQUE

Les enquêtes d'insertion menées par le CEREQ ont pour objectif principal de caractériser la situation d'un élève neuf mois après sa sortie du système de formation. Sans discuter de l'opportunité du choix de ces moments d'enquêtes, cette mesure pose deux problèmes.

Le premier est relatif au fait qu'il s'agit de mesures en coupe transversale avec pour double conséquence de ne pas appréhender le cheminement qui a conduit à la situation observée et de risquer de prendre comme indicatrices de l'insertion de l'individu des situations particulières et/ou temporaires (travail temporaire, chômage récent...). Cependant, certaines informations permettent de pallier -imparfaitement- ce handicap.

Le second problème tient à ce que les observations sont datées (mars 1979 ou 1980 selon les niveaux). Or, il est bien clair que les situations enregistrées à un moment donné sont globalement le reflet du niveau de l'activité économique et de l'évolution du monde rural (du moment). Compte tenu de la relative ancienneté des enquêtes, il y a tout lieu de penser que ces informations sont assez inadéquates pour apprécier les insertions actuelles (1984) des élèves de l'enseignement agricole. Par contre, si l'objectif n'est pas tant une mesure globale des insertions qu'une interprétation des différences inter-individuelles d'insertion, ces informations conservent toute leur pertinence.

Si l'observation du devenir des élèves de l'enseignement agricole, malgré quelques obstacles techniques sur lesquels nous reviendrons, est assez aisée, l'interprétation de ce devenir, par contre, est plus ardue : pourtant, c'est elle qui est au coeur de notre problématique.

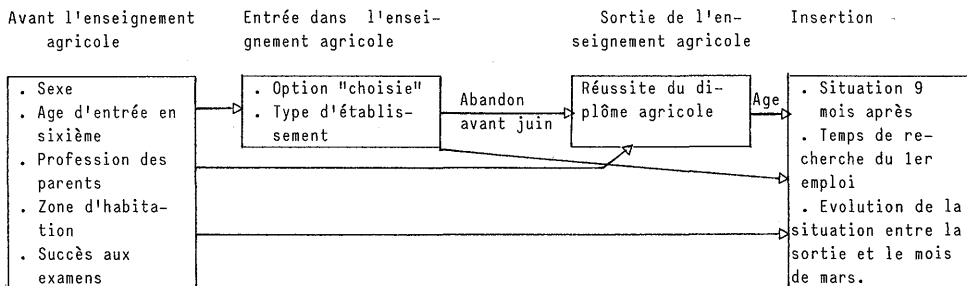
Cette difficulté de l'interprétation tient tout d'abord à l'interaction des multiples causes. A leur sortie du système de formation, les élèves se présentent munis de caractéristiques fort différentes. Bien sûr, certaines d'entre elles sont prédominantes : pour autant, aucune n'explique à elle seule les différences de devenir. Au contraire, toutes y concourent, avec des poids variés.

La difficulté de l'explication vient aussi de la séquentialité des phénomènes. L'ensemble des éléments caractérisant l'élève au sortir du système éducatif s'est constitué au fil du temps. Pour prendre un exemple, la réussite ou l'échec à l'examen de sortie peuvent résulter de l'option choisie dans l'enseignement

agricole mais aussi d'un ensemble d'autres facteurs antérieurs à l'entrée dans ce secteur de l'enseignement (handicaps scolaires accumulés dans l'enseignement primaire...). Il faudra donc tenir compte de cette accumulation séquentielle des facteurs caractérisant l'élève à son entrée dans la vie active.

Sans entrer à ce stade dans le détail de chacun des éléments (variables) susceptibles de concourir à l'explication du devenir des élèves, nous pouvons toutefois les ranger en deux grandes catégories. D'une part, l'élève est caractérisé par certains traits personnels ou familiaux (sexe, appartenance sociale, taille de la commune de résidence de ses parents, situation militaire -exempté ou sursitaire- ...). D'autre part, la situation présente de l'individu est la résultante des différentes étapes de son cursus scolaire (âge d'entrée en 6ème), réussite aux examens de l'enseignement général, filières et options agricoles "choisies", type d'établissements scolaires fréquentés, réussite aux examens de l'enseignement agricole et enfin, comme indicateur des difficultés rencontrées, âge de sortie de l'appareil scolaire).

Pour mieux visualiser ces multiples effets, nous avons construit le schéma suivant :



Réseau d'influence entre les différentes variables

Ces phénomènes inter-actifs étant mis en évidence, l'analyse d'un phénomène particulier ne peut qu'être partiellement conduite à l'aide d'informations tirées de tableaux croisés. Nous devons alors recourir à des modèles permettant la prise en compte simultanée de l'ensemble de ces variables. Bien souvent, il s'agira d'expliquer des situations qui ne permettent pas l'utilisation des modèles de régression traditionnelle : nous aurons recours dans ce cas à des modèles à variables dépendantes dichotomiques ou polytomiques.



L'analyse du devenir des élèves de l'enseignement agricole sera menée selon les trois temps décrits dans le schéma précédent. Le premier temps visera à particulariser les différences inter-individuelles lors de l'entrée dans l'enseignement agricole. Dans le second temps, nous analyserons la réussite à la sortie de l'enseignement agricole, en cherchant à savoir notamment si les facteurs déterminants de la réussite préexistaient à l'entrée dans l'enseignement agricole ou au contraire se sont constitués durant le passage dans l'enseignement agricole. Enfin le troisième temps rendra compte de l'insertion des élèves en essayant là aussi de faire la part entre les facteurs existant avant l'entrée dans l'enseignement agricole et les facteurs liés au passage dans ce type de formation.

L'analyse sera menée pour chacun des niveaux de l'enseignement agricole (apprentissage, CAPA, BEPA, BTA, BTS). Plutôt que de dérouler entièrement l'analyse tour à tour sur chacun de ces niveaux, nous avons préféré adopter une méthode où, pour chacune des variables importantes, nous comparons chacun des niveaux. En effet, l'intérêt de cette analyse du devenir des élèves de l'enseignement agricole réside précisément dans la possibilité de comparer les insertions afin de bien mettre en évidence les spécificités et les ressemblances relatives à chacun des niveaux de sortie.

### III - LES RESULTATS :

#### ETUDE COMPARATIVE DU DEVENIR

Afin de ne pas surcharger ce texte d'annotations par trop techniques, nous renvoyons le lecteur aux annexes pour une explication détaillée des différentes variables utilisées et des spécificités de chaque fichier-niveau d'enseignement.

#### III.1. Premier temps : le "choix" d'une option et d'un établissement d'accueil

Les enquêtes réalisées par le CEREQ sont telles que nous disposons des informations assez précises sur le dernier niveau fréquenté par l'élève avant sa sortie du système éducatif. Pour certains, ce niveau fait suite à une formation générale et constituera donc la seule formation agricole ; pour d'autres, au contraire, ce niveau prolonge une autre formation agricole

(élèves de BTA entrant en BTS par exemple). L'étude de l'entrée dans ce dernier niveau d'enseignement doit être conduite sur deux plans : le "choix" d'une option et le "choix" d'un établissement.

- Le "choix" d'une option. Là encore, à aucun moment, nous n'avons la possibilité de connaître les raisons pour lesquelles l'élève a choisi tel niveau d'enseignement et tel type d'enseignement. En effet, les processus d'orientation ne font pas partie des informations collectées, et nous ignorons ainsi pourquoi l'élève s'est dirigé vers une formation agricole.

Cependant, au sein de son orientation générale vers cet enseignement, l'élève a dû choisir une option particulière. Cette option est connue, nous pouvons tenter de déterminer s'il existe des différences objectives entre les populations d'élèves de chacune de ces options. Notons dès à présent que nous utiliserons le terme de "choix" dans son sens statistique : nous montrerons bien sûr par la suite que les choix des élèves supportent parfois de telles contraintes qu'il est encore difficile de parler de choix au sens habituel du terme.

- Le "choix" d'un établissement scolaire.

Nous avons déjà montré ailleurs (1) qu'au moment de ses choix l'élève (et/ou sa famille) envisageait simultanément à l'option dans laquelle il souhaitait s'inscrire, l'établissement qu'il fréquentera. Ce choix de l'établissement d'accueil renvoie d'une part au type d'établissement (public ou privé) et d'autre part à la géographie de l'offre locale. En effet, dans un système scolaire où les établissements sont rares, mais où surtout la densité géographique des options varie, l'élève se déterminera aussi en fonction du panel d'offre locale. Cette prise en compte de l'offre locale n'a toutefois pas pu avoir lieu en raison de l'inadaptation des informations sur ce point. Aussi avons-nous dû nous contenter d'une étude du type d'établissement fréquenté.

### III.1.1. Le choix d'une option

L'analyse de la répartition entre les options présente un double intérêt. Tout d'abord elle permet certaines observations sur les différents types d'enseignement agricole dispensés. Ensuite, nous pouvons chercher à savoir si, pour un niveau donné d'enseignement, on relève selon les options des différences sensibles et si en prolongement il est permis d'établir une hiérarchie des options.

---

1. Jean PERROT : "Essai sur l'offre d'éducation" Thèse de Doctorat d'Etat, Dijon, 1982.

TABLEAU III  
Répartition des effectifs par options selon les filières

## APPRENTISSAGE

	POLYC.	HORTIC.	ELEVAGE	SYLVIC.	VITIC.	MACHINE	ECO.FAM.	ENSEMBLE
EFFECTIFS	930	695	185	143	148	61	12	2.174
%	42,8	32,0	8,5	6,6	6,8	2,8	0,5	100

## C.A.P.A.

	POLYC.	HORTIC.	ELEVAGE	VITIC.	MACHINE	ECO.RUR.	ENSEMBLE
EFFECTIFS	724	590	197	77	216	1.671	3.475
%	20,8	17,0	5,7	2,2	6,2	48,1	100

## B.E.P.A.

	HORTIC.	ELEVAGE	SYLVIC.	AGRIC.	VITIC.	ECO.FAM.	ENGIN	AGENT LABO.	LAIT. ERIE	COMM.	ENSEMBLE
EFFECTIFS	1.439	3.965	172	1.018	308	3.519	411	118	44	94	11.088
%	13,0	35,7	1,5	9,2	2,8	31,7	3,7	1,1	0,4	0,8	100

## B.T.A.

	HORTIC.	ELEVAGE	FORET	AGRIC.	VITIC.	SEMENCE	GENERALE	LABO.	LAIT	ECO.FAM.	COMM.	ENSEMBLE
EFFECTIFS	511	1.111	41	234	110	55	1.279	80	74	233	36	3.764
%	13,6	29,5	1,1	6,2	2,9	1,5	34,0	2,1	1,9	6,2	0,9	100

## B.T.S.A.

	HORTIC.	ELEVAGE	FORET	AGRIC.	VITIC.	PROT.CULT.	MACHINE	LAIT	PROT.NAT.	TRANSF.	TAGE	ENSEMBLE
EFFECTIFS	206	324	43	163	69	26	32	111	20	128	500	1.622
%	12,7	20,0	2,6	10,0	4,2	1,6	2,0	6,8	1,2	7,9	30,8	100

Note : Par rapport aux effectifs des tableaux de la première partie de ce texte, nous n'avons retenu dans notre étude que les élèves pour lesquels nous possédons des informations complètes sur les variables importantes.

Globalement, le nombre d'options croît avec le niveau d'enseignement. Cette diversification des options offertes s'accompagne de deux tendances. Plus on avance dans la hiérarchie des niveaux tout d'abord, plus on peut observer une augmentation de la "technicité" de cet enseignement : celle-ci apparaît dans les intitulés mêmes des options. Par ailleurs, l'enseignement des filières CAPA-BEPA est largement tourné vers le métier d'agriculteur alors que plus on s'élève dans la hiérarchie scolaire, plus les enseignements orientés vers les secteurs agricoles et para-agricoles au sens large du terme prennent de l'importance.

Par ailleurs, nous pouvons noter dès à présent l'importance décroissante de l'option "Horticulture" au fur et à mesure que s'élève le niveau d'enseignement.

#### III.1.1.1. L'importance des caractéristiques personnelles et familiales dans les choix d'option

Chacune des options vise à couvrir un créneau particulier de la formation agricole et para-agricole. La profession d'agriculteur fait naturellement suite à la formation de certaines options, alors que d'autres s'adressent plus spécifiquement à un public féminin.

Aussi convient-il de caractériser le recrutement de chacune des options.

#### - L'influence du sexe

En observant la répartition par sexe, nous pourrions mettre en évidence une typologie des filières et observer la place occupée par chaque sexe dans chacun des niveaux.

TABLEAU IV

Selon le sexe, répartition des effectifs par filière et par type d'enseignement

#### APPRENTISSAGE

Filière	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Polyculture	93,5	6,5	42,7	43,5
Horticulture	92,8	7,2	31,7	36,2
Elevage	97,3	2,7	8,8	3,6
Sylviculture	100,0	0	7,0	-
Viticulture	97,3	2,7	7,1	2,9
Machine	88,5	11,5	2,6	5,1
Eco. Fam.	0	100,0	-	8,7
ENSEMBLE	93,6	6,4	100	100

## C.A.P.A.

filière	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Horticulture	91,5	8,5	30,3	3,0
Elevage	100,0	0	11,1	0
Polyculture	98,3	1,7	40,0	0,7
Vin	96,1	3,9	4,1	0,2
Eco. Fam.	2,6	97,4	2,5	96,0
Engins	99,1	0,9	12,0	0,1
ENSEMBLE	51,3	48,7	100	100

## B.E.P.A.

filière	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Horticulture	80,3	19,7	16,5	6,9
Elevage	96,8	3,2	54,8	3,1
Sylviculture	100,0	0	2,4	0
Agriculture	94,4	5,6	13,7	1,4
Vin	97,7	2,3	4,3	0,1
Eco. Fam.	2,1	97,9	1,0	84,1
Engins	100,0	0	5,9	0
Agent laborat.	20,3	79,7	0,3	2,3
Laiterie	88,6	11,4	0,6	0,1
Commerce	21,3	78,7	0,3	1,8
ENSEMBLE	63,1	36,9	100	100

## B.I.A.

filière	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Horticulture	76,1	23,9	12,7	17,4
Elevage	94,1	5,9	34,1	9,4
Forêt	100,0	0	1,3	0
Agriculture	98,3	1,7	7,5	0,5
Viticulture	92,7	7,3	3,3	1,1
Semences	89,1	10,9	1,6	0,8
Laboratoire	25,0	75,0	0,6	8,5
Lait	82,5	17,5	2,0	1,8
Eco. Fam.	20,6	79,4	1,6	26,3
Commerce	77,8	22,2	0,9	1,1
Générale	82,0	18,0	34,2	32,8
ENSEMBLE	81,4	18,6	100	100

## B.T.S.A.

filière	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Horticulture	81,6	18,4	12,1	15,9
Elevage	84,2	15,7	19,7	21,3
Forêt	90,7	9,3	2,8	1,7
Agriculture	92,6	7,4	10,9	5,0
Viticulture	90,5	9,5	4,5	2,5
Prot. cultures	100,0	0	1,9	0
Machines	100,0	0	2,3	0
Lait	73,0	27,0	5,8	12,5
Prot. nature	60,0	40,0	0,8	3,3
Transf.	84,4	15,6	7,8	8,3
T A G E	86,0	14,0	31,1	29,2
ENSEMBLE	85,3	14,7	100	100

La comparaison inter-options par niveau laisse apparaître des différences importantes. Au niveau de l'apprentissage et du CAPA, les filles sont presque entièrement concentrées dans la filière "Economie familiale et rurale". Au niveau BEPA, un début d'ouverture du panel d'options se fait sentir pour les filles : à côté de la filière "Economie familiale et rurale", apparaissent les possibilités "Agent de laboratoire", "Commercialisation", "Horticulture", qui, notons-le, sont plus para-agricoles que directement tournées vers le métier d'agricultrice. A partir du niveau BTA, les filles seront réparties plus uniformément sur l'ensemble des options.

Cependant, au niveau BTSA, les filières tournées vers l'agriculture (élevage, agriculture, viticulture) ont un pourcentage plus élevé de filles que le niveau BTA. Ne peut-on en rechercher la raison dans le fait que cet enseignement ne débouche plus uniquement sur le métier d'agriculteurs, mais aussi sur les professions liées au développement agricole.

Par ailleurs, la place réservée aux filles varie sensiblement selon les niveaux. Presqu'insignifiante au niveau de l'apprentissage, la part des filles est importante dans le cycle court (CAPA, BEPA) : une option, largement représentée au sein des établissements scolaires, leur est pratiquement réservée (Economie familiale et rurale). Nous reviendrons sur les fonctions de cette option. Au niveau BTA et BTSA, la part des filles est plus faible (entre 15 et 20 %), mais au contraire des niveaux précédents, il n'y a plus de filières qui leur soient consacrées ou plus exactement, comme nous le préciserons, elles ne se trouvent plus concentrées dans une option particulière.

- L'influence de l'origine sociale

L'étude de l'enseignement agricole et du devenir de ses élèves exige impérativement de connaître l'origine sociale des élèves, ou tout du moins, leur relation avec le métier d'agriculteur. Cette variable en effet permet de juger la place qu'occupent les enfants d'agriculteurs dans l'enseignement agricole et caractérise en outre le rôle accordé aux différentes options par le milieu des agriculteurs.

Un problème important se posera cependant. La catégorie sociale est une variable connue pour l'apprentissage, le BTA et le BTSa. Pour les élèves en CAPA et BEPA, la question de l'origine sociale n'a pas été explicitement posée. Un palliatif devait cependant permettre de séparer les élèves issus du milieu agricole et les élèves non issus de ce milieu. En raison d'une erreur dans les questionnaires, cette séparation n'est pas entièrement possible : l'origine agricole n'est connue que pour les élèves ayant un emploi neuf mois après leur sortie du système éducatif.

TABLEAU V

Origine sociale des élèves par option et par filière

APPRENTISSAGE

	Polyc.	Hortic.	Elevage	Sylvic.	Vitic.	Machine	Eco.Fam.*	ENSEMBLE
Non Réponse	4,4	5,9	1,6	7,7	4,0	0	0	4,7
Agricul.	80,2	12,5	64,3	8,4	65,5	86,9	25,0	51,4
Sal.Agric.	3,9	5,9	1,1	2,8	8,8	6,5	50,0	4,9
Artisans/Commerc.	1,3	5,3	5,9	6,3	1,3	0	0	3,3
P.L.C.S.	0,3	3,2	3,2	4,2	1,3	0	0	1,8
Cad.moy.	1,3	8,6	1,6	19,6	0	0	0	4,7
Employés	1,0	10,8	3,8	10,5	0	0	25,0	5,0
Ouvriers	7,6	47,8	18,4	40,6	18,9	6,6	0	24,2

\* Effectifs faibles.

	Polyc.	Hortic.	Elevage	Sylvic.	Vitic.	Machine	Eco.Fam.	ENSEMBLE
Non réponse	40,2	40,2	2,9	10,8	5,9	0	0	100
Agricul.	66,8	7,8	10,6	1,1	8,7	4,7	0,3	100
Sal.Agric.	34,0	38,7	1,9	3,8	12,3	3,8	5,7	100
Art.Com.	16,9	52,1	16,9	12,7	2,8	0	0	100
P.L.C.S.	7,7	56,4	7,7	15,4	5,1	0	0	100
Cad.moy.	11,6	58,2	2,9	27,2	0	0	0	100
Employés	8,2	68,8	6,4	13,8	0	0	0	100
Ouvriers	13,5	63,0	6,3	11,0	5,3	0,7	0	100

## B.T.A.

	Hortic.	Elevage	Forêt	Agric.	Vitic.	Semences	Générale	Labo.	Lait	Eco.Fam.	Commer.	ENSEMBLE
Agri.non précisé	28	194	2	32	9	4	172	17	14	43	2	517
Viticult.	7	5	0	0	65	0	20	0	0	2	8	107
F.F.Lég.	47	6	0	1	2	0	13	0	0	0	0	69
Elev.spéc.	0	46	0	6	0	0	23	1	0	6	0	82
Poly.>35 ha	18	349	0	106	1	4	285	8	3	22	2	798
Poly.<35 ha	38	278	2	20	5	4	239	12	9	33	0	640
Ouvrier	146	81	9	13	11	18	171	12	12	62	12	547
Employé	28	34	1	6	0	3	28	2	0	11	0	113
Cad. Moy.	74	64	18	21	9	7	134	8	16	17	3	371
Cad. Sup.	64	28	7	8	4	9	83	0	9	7	2	221
Art./Com.	53	16	1	13	4	3	77	17	11	21	5	221
Sal.agric.	80	10	1	8	0	3	34	3	0	9	2	78
ENSEMBLE	511	1.111	41	234	110	55	1.279	80	74	233	36	3.764
% enfants d'agric.	27,0	79,0	9,7	70,5	74,5	21,8	58,8	47,5	24,1	45,5	33,3	58,8

## B.T.S.A.

	Hortic.	Elevage	Forêt	Agric.	Vitic.	Prot. cult.	Machines	Lait	Prot. nat.	TAGE	Transf	EN- SEMBLE
Agri. non précisé	10	21	0	34	11	0	5	8	0	90	18	197
Vitic.	0	0	0	0	29	0	0	3	0	4	4	40
F.F. Lég.	14	8	0	2	0	1	0	0	0	4	2	31
Elev.spéc.	0	20	1	0	0	0	0	4	0	15	3	43
Poly.>35 ha	9	58	0	44	6	2	11	5	2	208	14	359
Poly.<35 ha	16	60	1	14	1	5	9	8	0	51	5	170
Ouvrier	48	37	13	11	12	5	2	39	4	34	8	213
Employé	9	10	0	3	1	2	0	3	0	20	3	51
Cad. moy.	37	32	6	21	5	7	4	13	4	14	37	180
Cad. sup.	37	52	13	23	1	2	1	13	6	33	18	199
Art./Com.	21	20	5	7	3	0	0	9	4	18	14	101
Sal.agric.	5	5	4	4	0	2	0	6	0	9	2	37
ENSEMBLE	206	324	43	163	69	26	32	211	20	500	128	1.622
% enfants d'agric.	23,8	51,5	4,6	56,4	68,1	30,8	78,1	25,2	10,0	74,4	35,9	51,8

Ainsi que nous l'avons déjà souligné, nous ne disposons pas de l'origine sociale pour CAPA et BEPA ; cependant, sans que cette variable puisse remplacer cette information, nous disposons de la taille de la commune qui nous permettra de séparer entre ruraux et urbains (>2000 h.) et par conséquent de mesurer la place de ceux qui, à l'évidence, ne sont pas d'origine agricole.



TABLEAU 6

Répartition des élèves de CAPA et BEPA  
selon l'origine rurale ou urbaine

	C.A.P.A.		B.E.P.A.	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
Horticulture	30,5	69,5	49,0	51,0
Elevage	58,4	41,6	91,3	8,7
Polyculture	89,7	10,3		
Agriculture			92,1	7,9
Sylviculture			38,7	61,6
Vin	92,2	7,8	86,7	13,3
Econ. Rurale	66,1	33,9		
Econ. Famil.			67,2	32,8
Engins	92,1	7,9	74,9	25,1
Labo.			39,8	60,2
Laiterie			54,6	45,4
Commercial.			68,1	31,9
ENSEMBLE	66,6	33,4	75,8	24,2

A tous les niveaux, les options ont des recrutements sociaux différenciés. A partir des résultats ci-dessus, nous pouvons observer où se portent principalement les choix des enfants d'agriculteurs et établir ainsi le lien d'une option avec le monde agricole. Avec quelques différences selon les niveaux, les options "Elevage", "Agriculture" et "Viticulture" ont la préférence des enfants d'agriculteurs. Par nature, elles préparent sans doute mieux au métier d'agriculteur que les autres filières. Il ne faudra cependant pas s'étonner, compte tenu de leur composition sociale, que les élèves sortant de ces options se dirigent massivement vers le métier d'agriculteur.

Parmi la population agricole, le choix des options diffère selon le type d'agriculture : option "Viticulture" pour les enfants d'exploitants viticoles. Cependant, ces différences montrent clairement l'intérêt d'une segmentation de la population agricole. Plus intéressante est sans doute la comparaison entre grande et petite agriculture, comparaison qui n'est malheureusement possible à partir de nos données, qu'aux niveaux B.T.A. et B.T.S.A. Si, au niveau BTA, nous ne remarquons pas de différences dans le choix d'option selon le critère taille d'exploitation, au niveau BTSa, les enfants de la petite agriculture se tournent proportionnellement moins vers l'option "Technique de gestion".

La proportion d'enfants d'agriculteurs dans l'enseignement agricole est finalement assez constante pour tous les niveaux éducatifs, se situant aux alentours de la moitié des effectifs. Par contre, il semble bien que la composition de cette population agricole varie selon les niveaux. Ainsi, la part des enfants issus de la petite agriculture (< 35 ha) (1) est en diminution dans l'ensemble des agriculteurs (20,2 % contre 30,4 %) entre le BTA et le BTSA, alors qu'au contraire, pour ces mêmes niveaux, la part de la grande agriculture est en augmentation (42,7 % contre 37,9 %). Pour autant, ces résultats montrent assez clairement que les enfants originaires de la petite agriculture ne sont pas exclus de ces niveaux éducatifs.

Si, parallèlement, la part des enfants non issus du milieu agricole est à peu près constante dans tous les niveaux éducatifs, la décomposition de cette population varie profondément selon le niveau et le type d'enseignement. Dans le technique court, les enfants d'ouvriers dominent alors qu'ils ne représentent plus que 14,5 % des effectifs en BTA et 13,1 % en BTSA.

Au contraire, les enfants de cadres supérieurs sont très peu nombreux dans le technique court, mais représentent 6 % des effectifs en BTA et 12 % en BTSA.

Enfin, une option - "Economie familiale et rurale" - mérite une attention toute particulière. Alors que la finalité de cette option est tournée vers les problèmes du monde rural, nous remarquerons qu'elle attire un pourcentage important d'enfants issus du milieu urbain. Afin d'être plus précis, il convient cependant d'examiner auparavant l'influence composée du sexe et de l'origine sociale.

- 
1. Compte tenu de nos données, il nous est apparu que 35 ha constituait la meilleure partition possible. Le partitionnement des agriculteurs selon la taille de l'exploitation permet d'avoir un critère, certainement grossier, de leur pouvoir d'achat mais sert surtout d'indicateur de la rentabilité de l'exploitation et de sa transmissibilité générationnelle.

TABLEAU 7

Répartition par option et par filière selon  
le sexe et l'origine sociale

APPRENTISSAGE					%
C.S.P.	Fils d'agri- culteur	Filles d'agri- culteur	Fils de non agriculteur	Filles de non agriculteur	
Options					
Polyculture	66,8	67,1	17,3	19,1	
Horticulture	6,8	14,3	57,4	58,8	
Elevage	11,1	4,3	6,5	2,9	
Sylviculture	1,1	0	13,2	0	
Viticulture	8,9	5,7	5,2	0	
Machines	4,8	4,3	0,4	5,9	
Econ. Fam.	0	4,3	0	13,2	
-----					
ENSEMBLE	100	100	100	100	

CAPA

C.S.P.	Garçon d'ori- gine rurale	Fille d'origine rurale	Garçon d'ori- gine urbaine	Fille d'origine urbaine	
Options					
Horticulture	7,2	0	48,2	3,6	
Elevage	7,8	0	13,6	0	
Polyculture	59,1	0	25,1	0,8	
Vin	6,8	1,0	2,1	0	
Econ. Fam.	2,3	98,3	2,6	95,6	
Engins	16,7	0,6	8,4	0	
-----					
ENSEMBLE	100	100	100	100	

BEPA

C.S.P.	Garçon d'ori- gine rurale	Fille d'origine rurale	Garçon d'ori- gine urbaine	Fille d'origine urbaine	
Options					
Horticulture	5,2	4,4	35,9	7,6	
Elevage	68,0	6,5	53,2	2,1	
Sylviculture	0,1	0	5,4	0	
Agriculture	16,9	2,4	9,7	1,1	
Vin	5,0	0,3	3,4	0,1	
Eco. Fam.	0,6	83,9	1,6	84,2	
Engins	4,0	0	8,2	0	
Labo.	0	0,6	0,8	2,8	
Lait	0,1	0	1,0	0,1	
Commercial.		1,8	0,6	1,8	
-----					
ENSEMBLE	100	100	100	100	

## B.T.A.

C.S.P.	Fils d'agri- culteur	Filles d'agri- culteur	Fils de non agriculteur	Filles de non agriculteur
Options				
Horticulture	5,4	24,2	12,3	22,1
Elevage	44,8	17,3	11,5	7,4
Forêt	0,2	3,1	0	0
Agriculture	8,5	5,8	1,2	0
Viticulture	3,9	2,3	2,3	0
Semences	0,6	3,1	0	1,6
Générale	33,2	36,0	38,5	27,3
Labo.	0,1	1,5	10,6	6,6
Lait	1,2	3,3	1,2	2,5
Eco. Fam.	1,5	1,7	22,9	29,5
Commercial.	0,5	1,6	0,9	1,4
ENSEMBLE	100	100	100	100

## B.T.S.A.

C.S.P.	Fils d'agri- culteur	Filles d'agri- culteur	Fils de non agriculteur	Filles de non agriculteur
Options				
Horticulture	5,0	20,3	11,6	19,1
Elevage	19,9	19,5	20,3	22,0
Forêt	0,3	5,7	0	2,9
Agriculture	12,2	9,4	3,9	5,9
Viticulture	5,8	3,1	3,9	1,5
Prot. Cult.	1,8	2,8	0	0
Machines	3,4	1,1	0	0
Lait	2,8	9,3	6,8	16,9
Prot. Nature	0,3	1,6	0	5,9
TAGE	43,6	16,7	48,5	14,7
Transf.	5,6	10,4	4,8	11,0
ENSEMBLE	100	100	100	100

L'opposition enfants d'origine agricole/enfants d'origine non agricole conduit à une perte d'information du côté de l'origine sociale mais permet l'identification, en prenant simultanément en compte le sexe, de quatre sous-populations aux comportements différenciés.

- Les garçons d'origine agricole. Dans le technique court mais aussi au niveau des cycles longs, les fils d'agriculteurs s'inscrivent essentiellement dans les options aux finalités plus orientées vers l'agriculture, et plus précisément vers l'exercice du métier d'agriculteur. A propos de cette population,

le rapport de M. BERLAN, J. CANIOU, A. NEVES (1) parle de "profil d'aisance" à savoir que pour les fils d'agriculteurs le passage par l'enseignement agricole est un choix nécessaire et utile à leur maintien dans l'agriculture ou dans le secteur agricole.

- Les garçons d'origine non agricole. Pour ce qui est du cycle court, nous observons qu'ils occupent une place importante dans l'option "Horticulture". Du fait de leur absence de capital économique et de la très forte diminution du salariat dans l'agriculture traditionnelle, ils se tournent vers l'option préparant à une insertion dans une agriculture caractérisée quant à elle par le développement du salariat. Pour les cycles longs, l'horticulture demeure encore une option importante, mais on observe une diversification des choix car aux autres options correspondent des possibilités d'emploi comme salarié dans les entreprises ou associations du monde agricole.

- Les filles d'agriculteurs/filles de non-agriculteurs. Au niveau du cycle court, nous n'observons pas de différences significatives de choix entre ces deux populations tant domine l'option "Economie familiale & rurale". Les cycles longs font apparaître quelques différences, avec notamment des choix plus fréquents d'options à finalités para-agricoles pour les filles issues du monde non agricole. L'opposition entre les filles d'agriculteurs et les filles de non-agriculteurs repose plutôt sur leur position relative dans l'enseignement agricole. Ainsi, alors qu'à tous les niveaux d'enseignement, les fils d'agriculteurs sont plus nombreux que les fils de non-agriculteurs, il en va autrement pour les filles (2). Dans l'enseignement technique court, les filles d'origine urbaine sont considérablement plus nombreuses que les filles d'origine rurale. Alors que la finalité de l'option "Economie Familiale & Rurale" pourrait être sur une insertion dans le monde rural, on ne peut qu'être d'accord avec l'analyse du rapport cité précédemment lorsqu'il voit dans cette option un "profil de contraintes" pour les filles du milieu urbain. Les filles d'agriculteurs, connaissant le milieu agricole et sans doute pour une large majorité, désireuses d'en sortir, préfèrent choisir d'autres options.

---

1. M. Berlan, J. Caniou, A. Neves : "Les choix scolaires et professionnels des élèves de l'enseignement agricole". Novembre 1983. Document de travail.

2. Sauf pour l'apprentissage où le nombre de filles est globalement très faible.

Dans le cycle long, les filles d'agriculteurs sont également moins nombreuses que les filles issues d'autres milieux, mais les écarts sont assez faibles. A ces niveaux, en effet, l'enseignement agricole ne signifie plus un retour à la ferme mais plutôt le maintien, par un métier salarié, d'un contact avec le monde agricole et/ou rural. Il s'agit alors d'un véritable choix au même titre que pour les filles non issues du milieu agricole, qui, à ces niveaux, manifestent des préférences non affectées par le milieu d'origine.

### III.1.1.2. L'importance du passé scolaire dans les choix d'option

L'origine sociale et le sexe en tant que variables explicatives des choix d'option renvoient majoritairement à des effets de demande. Ces variables caractérisent l'individu et/ou sa famille : et, compte tenu de ces caractéristiques, l'individu "choisit" l'option qui lui convient le mieux (ou le moins mal). Toutefois, ce choix n'est pas laissé libre par les acteurs du système éducatif. Au moment de l'entrée dans un cycle donné et plus particulièrement dans une option, ces acteurs vont introduire le passé scolaire des élèves comme critère de sélection. Aussi, convient-il de voir si cette action de l'offre a pour effet de différencier les options et par conséquent d'introduire une hiérarchie scolaire parmi celles-ci.

Les informations permettant d'appréhender le passé scolaire de l'élève sont assez sommaires. Nous disposons d'une part de l'âge d'entrée en 6ème, indicateur des difficultés scolaires rencontrées et d'autre part des diplômes précédemment obtenus, indicateur du degré de réussite auquel l'élève se situait à son entrée dans le niveau d'enseignement ainsi que le type d'études suivies. Dans certains cas, en outre, nous possédons des informations spécifiques sur l'enseignement suivi antérieurement (options, type d'établissement...).

#### - L'âge d'entrée en 6ème

Hormis pour la filière "apprentissage", cette variable est connue pour chacun des niveaux éducatifs.

TABLEAU 8  
Age d'entrée en 6ème par filière et par option  
C.A.P.A.

Age entrée 6e	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans et +
Horticulture	1,1	11,5	32,0	30,6	24,8
Elevage	0	11,6	29,1	51,7	7,5
Polyculture	0,7	7,3	41,0	30,5	20,4
Vin	0	12,3	35,4	41,5	10,8
Eco. Fam.	0,4	8,7	32,3	42,1	16,5
Engins	0	12,3	28,9	49,2	9,6
ENSEMBLE	0,5	9,4	33,7	38,9	17,5

## B.E.P.A.

Age entrée 6e	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans et +
Horticulture	1,3	19,5	48,5	25,0	5,6
Élevage	1,5	21,5	43,1	27,8	6,1
Sylviculture	2,3	27,9	52,9	12,8	4,1
Agriculture	0,9	15,8	50,1	26,9	6,3
Vin	2,3	22,8	42,2	26,4	6,3
Eco. Fam.	1,3	20,4	43,1	26,8	8,3
Engins	1,4	26,8	41,8	22,1	7,8
Labo.	0,8	17,9	48,7	26,5	6,0
Lait	0	13,6	56,8	29,5	0
Commercial.	1,0	37,2	35,1	20,2	6,4
ENSEMBLE	1,4	20,8	44,6	26,5	6,8

## B.T.A.

Age entrée 6e	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans et +
Horticulture	2,9	27,0	50,3	17,7	2,0
Élevage	2,4	37,6	43,8	15,1	1,0
Sylviculture*	2,8	50,0	36,1	11,1	0
Agriculture	2,8	34,3	44,7	13,8	4,3
Viticulture	3,8	40,6	47,1	8,5	0
Semences*	0	27,1	50,0	8,3	14,6
Générale	3,8	38,6	40,7	13,5	3,3
Labo.	2,5	33,3	50,0	12,8	1,3
Lait	7,1	45,7	30,0	17,1	0
Eco. Fam.	1,4	26,6	52,7	15,6	3,7
Commercial.*	9,3	21,9	59,4	0	9,4
ENSEMBLE	3,1	35,7	44,3	14,3	2,5

\* Effectifs faibles.

## B.T.S.A.

Age entrée 6e	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans et +
Horticulture	5,8	49,2	36,0	9,0	0
Élevage	4,5	49,3	38,4	6,8	1,0
Forêt	7,7	41,0	43,6	7,7	0
Agriculture	4,6	45,1	44,4	5,9	0
Viticulture	13,4	40,3	37,3	8,9	0
Prot. Cult.	0	29,2	45,8	16,7	8,3
Machines	7,7	42,3	46,1	3,8	0
Lait	2,8	40,9	41,9	14,3	0
Prot. Nature	11,1	55,5	22,2	11,1	0
TAGE	4,0	41,2	48,6	4,7	1,5
Transf.	4,1	40,2	46,7	5,7	3,3
ENSEMBLE	4,9	44,1	42,9	7,0	1,0

Des différences existent entre chacune des filières : elles sont cependant souvent non significatives. L'intérêt de cette juxtaposition des niveaux réside dans la mise en évidence de l'importance de cet indicateur. Ainsi, si l'on considère les élèves entrés en retard en classe de 6ème, - disons les élèves ayant 13 ans et plus, on observe que ce taux passe de 56,4 % en CAPA à 33,3 % en BEPA, 16,8 % en BTA et enfin à 8,0 % en BTSA. Plus de la moitié des élèves inscrits en CAPA connaissaient déjà des difficultés en entrant en 6ème alors que ces difficultés ne concernaient que 8,0 % des élèves de BTSA. Nous avons une confirmation ici, s'il en était encore besoin, du fait que le déroulement de l'enseignement primaire pronostique bien du déroulement du reste de la scolarité.

- La réussite aux examens antérieurs

Le passé scolaire, c'est aussi la réussite à des examens. Avant d'entrer dans le cycle agricole qui conduira à sa sortie du système scolaire, nos élèves ont en général passé des examens : dans la mesure où ils les ont réussis, cette information figure dans nos fichiers.

TABLEAU 9

Type de diplôme obtenu avant l'entrée  
dans la filière, selon l'option

## Apprentissage

	B.E.P.C.	C.E.P. ou diplôme de niveau V	rien
Polyculture	3,5	20,0	76,5
Horticulture	4,7	12,1	83,2
Élevage	5,4	27,0	67,6
Sylviculture	14,7	16,1	69,2
Viticulture	3,4	24,3	72,3
Machines	-	16,4	83,6
Eco. Fam.	-	25,0	75,0
ENSEMBLE	4,7	18,0	77,3

## C.A.P.A.

	% d'élèves titulaires du C.E.P. ou D.F.E.O.
Horticulture	12,9
Élevage	14,2
Polyculture	8,1
Vin	7,8
Econ. Fam.	17,2
Engins	11,6
ENSEMBLE	13,8



## B.E.P.A.

	% de titulaires du B.E.P.C.
Horticulture	52,4
Elevage	39,9
Sylviculture	87,2
Agriculture	39,7
Vin	38,6
Econ. Fam.	55,8
Conduite engins	54,2
Agent de Labo.	79,7
Laiterie	86,4
Commercialisat.	53,2
ENSEMBLE	48,5

## B.T.A.

	% titulaires du B.E.P.C.	% titulaires du B.E.P.	% titulaires BEPC ou BEP
Horticulture	87,7	31,1	94,7
Elevage	83,1	20,8	89,7
Forêt*	90,2	0	90,2
Agriculture	83,3	20,9	93,2
Viticulture	88,2	24,5	91,8
Semences*	72,7	25,4	81,8
Générale	93,0	1,2	93,6
Labo.	85,0	5,0	86,2
Econ. Fam.	79,8	29,2	90,5
Commercial.*	91,7	11,1	97,2
ENSEMBLE	87,1	15,5	91,8

## B.T.S.A.

	% titulaires du B.E.P.C.	% titulaires du B.E.P.	% titulaires du B.T.	% titulaires du B.In	% titulaires Baccalauréat
Horticulture	82,5	6,8	44,7	1,0	52,4
Elevage	91,7	2,2	53,4	0,3	47,2
Forêt	86,0	0	27,9	0	72,1
Agriculture	90,2	2,4	71,8	1,2	27,0
Viticulture	95,6	8,7	69,6	0	33,3
Prot.Culture	100	0	80,8	0	19,2
Machines	100	6,2	71,9	12,5	28,1
Lait	83,8	3,6	44,1	0,9	52,2
Prot. Nature	60,0	0	30,0	0	60,0
TAGE	87,2	3,4	51,8	1,4	45,4
Transf.	88,3	0	54,7	0	43,7
ENSEMBLE	88,1	3,3	53,6	1,0	44,7

Les options laissent donc apparaître des recrutements, en terme scolaire, assez différenciés. Ces écarts sont d'ailleurs d'autant plus importants et significatifs que l'on s'élève dans la hiérarchie scolaire. En effet, aux niveaux les plus bas, la possession d'un diplôme présente un double sens : elle est à la fois témoin d'un certain acquis scolaire mais elle est aussi le signe que l'élève n'était déjà plus, avant son entrée dans l'enseignement agricole, dans une filière "normale".

Au niveau BEPA, une certaine opposition apparaît entre les options plus particulièrement tournées vers le métier d'agriculteur et les autres.

Au niveau du BTA, la différenciation réside surtout dans l'orientation plus marquée des élèves titulaires d'un BEPA vers le BTAO plutôt que vers le BTAG.

Par ailleurs, sans tenir compte des options, nous remarquerons que peu d'élèves, inscrits en BEPA, sont titulaires du BEPC alors que le pourcentage est élevé aux niveaux supérieurs. En outre, les titulaires d'un BEP représentent un pourcentage non négligeable en BTA et notamment en BTAO. Ce pourcentage est très faible en BTSA. La "passerelle" permet donc de monter d'un cran dans la hiérarchie scolaire, rarement plus, sans que l'on sache toutefois s'il s'agit d'un effet d'offre ou de demande.

Au niveau BTSA, environ 45 % des élèves sont titulaires d'un baccalauréat. La répartition selon les options en est la suivante.

TABLEAU 10  
Répartition par série des bacheliers  
inscrits en BTSA

Série Bac	A	C	D	D'	E
Option					
Horticulture	0	3	46	57	0
Elevage	0	24	64	63	2
Forêt	0	7	15	9	0
Agriculture	0	1	19	22	2
Viticulture	0	4	6	11	2
Prot.Culture	0	0	3	2	0
Machines	0	0	1	5	3
Lait	0	5	33	20	0
Prot.nature	0	2	8	2	0
TAGE	2	36	84	99	3
Transf.	0	5	14	34	0
-----					
ENSEMBLE	2	87	293	330	12

D et D' s'avèrent donc les options de prédilection. Pour ces années, le BTSa constitue à peu près 20 % des élèves de D'.

Enfin, pour le niveau "apprentissage", nous connaissons le type d'établissement et de filière fréquentés avant l'entrée en apprentissage.

TABLEAU 11  
Origine scolaire des apprentis

Etablis.d'origine Options	Autres classes que C.P.A.	C.P.A. en C.F.A.	C.P.A. en collège, IEP...
Polyculture	42,1	38,6	19,2
Horticulture	56,2	21,6	22,1
Elevage	49,2	32,4	18,4
Sylviculture	78,3	15,4	6,3
Viticulture	43,9	33,8	22,3
Machine	67,2	32,8	0
Econ. Fam.	50	50	0
ENSEMBLE	50,5	30,7	18,8

### III.1.2. Le choix d'un type d'établissement

Selon notre schéma, au moment de son entrée dans le cycle qui conduira l'élève à sa sortie du système éducatif, le type d'établissement est un facteur qui entre en ligne de compte. La prise de décision portera donc simultanément sur l'option et sur l'établissement. Dans un certain nombre de cas, des arbitrages s'effectueront entre ces deux facteurs : par exemple, tel élève choisira une option non pas parce qu'il s'agit de celle qui a sa préférence, mais parce que l'établissement qui l'intéresse offre telle ou telle option (intérêt lié à sa localisation géographique, intérêt du statut de cet établissement...). Il s'avère donc important de voir si, globalement, des différences notables existent entre les populations inscrites dans chacun des types d'établissement et si, plus particulièrement, se dessinent des spécificités en terme d'options.

TABLEAU 12  
Répartition des effectifs par option  
et par type d'établissement pour chaque filière  
C.A.P.A.

Type d'étab. Options	Public	Privé	M.F.R.	Public	Privé	M.F.R.
Horticulture	26,3	68,8	4,9	26,0	18,2	4,5
Elevage	39,1	55,8	5,1	12,9	4,9	1,5
Agriculture	24,0	24,2	51,9	29,0	7,8	58,7
Vin	48,0	13,0	39,0	6,2	0,4	4,7
Econ. Fam.	2,7	87,3	10,0	7,5	65,3	26,2
Engins	53,2	35,1	11,7	18,3	3,2	3,7
ENSEMBLE	17,2	64,3	18,5	100	100	100

## B.E.P.A.

Type d'étab.	Public	Privé	M.F.R.	Public	Privé	M.F.R.
Options						
Horticulture	54,5	29,5	16,0	18,8	10,9	7,6
Elevage	33,8	26,6	39,6	32,2	27,1	52,0
Sylviculture	62,8	30,2	6,8	2,6	1,3	0,4
Agriculture	35,6	33,2	31,2	8,7	8,7	10,5
Vin	52,6	2,6	44,8	3,9	0,2	4,6
Econ. Fam.	31,1	49,2	19,7	26,1	44,3	22,8
Cond. Engins	36,5	52,6	10,9	3,6	5,6	1,5
Agent labo.	56,8	43,2	0	1,6	1,3	0
Laiterie	100	0	0	1,0	0	0
Commercial.	62,8	18,1	19,1	1,4	0,4	0,6
ENSEMBLE	37,6	35,0	27,3	100	100	100

## B.T.A.

Type d'établissement	Public	Privé	Public	Privé
Options				
Horticulture	82,2	17,8	15,7	8,2
Elevage	73,9	26,1	30,8	26,1
Forêt	100	0	1,5	0
Agriculture	71,8	28,2	6,3	6,0
Viticulture	93,6	6,4	3,9	0,6
Semences	96,4	3,6	2,0	0,2
Générale	60,7	39,3	29,1	45,8
Labo.	67,5	32,5	2,0	2,4
Laiterie	100	0	2,8	0
Econ. Fam.	53,2	46,8	4,6	9,9
Commercial.	88,9	11,1	1,2	0,3
ENSEMBLE	70,8	29,2	100	100

## B.T.S.A.

Type d'établissement	Public	Privé	Public	Privé
Options				
Horticulture	64,1	35,9	11,8	14,7
Elevage	67,6	32,4	19,6	20,9
Forêt	53,5	46,5	2,0	4,0
Agriculture	85,9	14,1	12,5	4,6
Viticulture	100	0	6,2	0
Prot.Culture	100	0	2,3	0
Machines	84,4	15,6	2,4	1,0
Laiterie	100	0	9,9	0
Prot.Nature	100	0	1,8	0
TAGE	56,4	43,6	25,2	43,3
Transf.	54,7	45,3	6,2	11,5
ENSEMBLE	67,0	33,0	100	100

Pour apprécier la place occupée par chacun des types d'établissement, il faut sans doute distinguer entre enseignement court et enseignement long. De très minoritaire dans le cycle court, l'enseignement public devient prépondérant dans le cycle long. Les raisons de cette situation n'apparaissent pas dans l'enquête. Toutefois, le fait que les Maisons Familiales Rurales, institutions issues du milieu agricole, ne sont présentes qu'au niveau du cycle court, ne peut-il pas être interprété comme un signe que la formation au métier d'agriculteur ne requiert pas nécessairement le niveau du baccalauréat ?

Plus spécifiquement, des différences existent au niveau des options : dans le cycle court, nous remarquerons par exemple que l'enseignement privé est fortement implanté dans l'option "Economie familiale & rurale" alors que les Maisons Familiales Rurales sont plus spécialisées dans l'option "Agriculture". L'histoire de l'enseignement agricole et plus particulièrement l'histoire des habilitations d'enseignement devraient éclairer ces différences.

En ce qui concerne l'enseignement court, la relative spécialisation de chacun des types d'établissement, aura pour conséquence d'attirer des publics différents. Ainsi, l'enseignement privé recrutera un pourcentage plus important de filles que de garçons d'urbains que de ruraux, alors qu'à l'inverse, les Maisons Familiales Rurales attireront les garçons du milieu rural. Ces différences de public selon le type d'établissement renvoient donc pour une large part à la spécificité de l'offre de chacun des types d'établissement. Par contre, un point particulier au niveau BEPA oppose les Maisons Familiales Rurales d'une part à l'enseignement public et privé d'autre part : les titulaires du BEPC ne représentent que 26 % des effectifs des MFR alors que ce pourcentage atteint 54 % dans le privé et 60 % dans le public. Fonction de rattrapage des Maisons Familiales Rurales ?

### Conclusion

Ce cadrage de la population inscrite dans l'enseignement agricole était nécessaire, car il nous apprend que certains des facteurs qui seront influents au moment de l'insertion professionnelle étaient présents dès l'entrée dans l'enseignement agricole.

## MODELES PROBABILISTES D'ACCES A UNE OPTION

- APPRENTISSAGE

PROBABILITE D'ACCES A UNE OPTION

Omise : Polyculture

		HORTICULTURE		ELEVAGE		SYLVICULTURE		VITICULTURE		MACHINES	
OMISES		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
F	G	-0,02	0,08	1,19	2,47	12,43	*	0,99	1,86	-0,40	0,91
Age continu		0,22	2,44	-0,39	3,00	0,61	4,69	-0,06	0,35	-0,15	0,68
Autres classes	CPA en CFA	-0,98	7,00	-0,34	1,89	-1,59	6,36	-0,26	1,30	-0,63	7,27
	CPA en LEP..	-0,26	1,66	-0,31	1,35	-1,77	4,78	0,04	0,17	-12,0	*
Dipl.-rien	B.E.P.C.	0,10	0,34	0,55	1,44	1,26	2,82	0,01	0,02	-11,14	*
	C.E.P. ...	-0,58	3,41	0,59	3,05	-0,04	0,15	0,32	1,52	-0,13	0,36
Agricul- teur	Ouvrier	3,15	21,00	1,15	5,47	2,89	12,56	1,01	4,16	-0,22	0,41
	Sal. agricole	1,63	6,52	-0,98	1,34	0,58	1,05	1,10	3,23	0,47	0,85
	Artis.Commerc.	2,53	7,44	1,84	4,25	2,60	5,41	0,27	0,35	-9,97	*
	PLCS & c.moy.	3,09	4,98	2,58	3,58	2,89	3,90	1,68	1,82	-9,60	*
CONSTANTE		-5,14	2,99	4,15	1,69	-25,9	0,32	-1,91	0,73	0,97	0,24

- C.A.P.A.

Omise : Economie Familiale Rurale

		HORTICULTURE		ELEVAGE		POLYCULTURE		VIN		ENGINES	
OMISES		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
Garçon	Fille	-2,56	21,6	-21,2	0,18	-8,88	19,76	-9,83	8,60	-10,23	12,62
	Public	-4,70	13,05	-5,67	14,15	-6,07	15,17	-6,86	11,82	-6,60	16,09
M.F.R.	Privé	-5,12	10,03	-5,77	9,77	-2,99	6,10	-4,57	7,25	-5,50	10,30
pas CEP -DFEO	CEP-DFEO	0,53	1,43	0,31	0,75	0,23	0,57	0,39	0,59	0,12	0,25
Urbains	Ruraux	-3,63	7,90	1,01	1,60	2,42	3,32	0,50	0,91	4,36	1,92
CONSTANTE		8,32	17,7	7,47	14,94	6,82	13,64	4,98	7,43	6,15	11,39

- B.E.P.A.

Omise : Economie Familiale Rurale

		HORTICULTURE		ELEVAGE		SYLVICULTURE		VIN		CONDUTTE DES ENGINES		LAIT LARG. COMMERCIALIS.	
Omises		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
Garçon	Fille	-5,96	14,9	-7,31	17,4	-18,7	*	-6,95	12,8	-19,42	*	-3,55	7,90
	Privé	-1,21	4,96	-0,86	3,44	-0,83	2,02	-4,34	5,78	-0,20	0,68	-1,19	5,67
Et. public	M.F.R.	-1,30	3,94	-0,74	2,39	-1,03	1,69	-1,09	3,11	-2,10	4,88	-1,45	4,15
	Age entrée en 6e	-0,11	1,00	-0,007	0,00	-0,20	1,00	0,04	0,29	-0,12	0,92	-0,21	2,10
Non BEPC	BEPC	0,07	0,34	-0,18	0,80	1,65	3,23	-0,16	0,57	0,13	0,48	0,55	2,62
Urbain	Ruraux	-1,01	3,12	1,10	4,33	-1,63	3,09	1,10	1,72	0,44	1,35	-0,40	2,12
	CONSTANTE	5,86	3,11	4,05	1,40	4,64	2,14	2,53	3,14	4,72	1,27	4,85	3,72

- B.T.A.

Omise : générale

Omises		HORTICULTURE		ELEVAGE/AGRICULT.		ECON. FAM.		VITICULTURE		LABORAT.		FORET - SEMENCES LAIT - COMMERCI.	
		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
Fille	Garçon	-0,40	2,86	1,39	8,68	-2,63	14,89	0,95	2,50	-2,74	9,78	0,40	1,67
Privé	Public	1,05	7,5	0,78	8,12	-0,10	0,64	2,38	5,96	0,48	1,84	3,34	6,54
Age entrée en 6e		0,06	0,91	-0,06	1,24	0,22	2,44	-0,31	2,38	0,04	0,28	-0,07	0,77
Non BEPC		-0,28	1,31	-0,76	5,06	-1,09	4,22	-0,50	1,51	-1,37	3,71	-1,00	4,01
Non BEP		3,98	10,7	3,77	10,3	3,71	9,27	4,12	9,62	1,68	2,62	3,15	7,68
Agriculteur	Ouvrier	0,98	6,53	-1,06	8,21	0,72	3,62	-1,22	3,61	0,028	0,08	0,80	3,85
	Cad. moy	0,97	5,13	-0,90	5,62	0,13	0,41	-0,71	1,91	0,20	0,47	1,22	5,12
	Cad. sup	1,10	5,00	-1,22	5,54	-0,34	0,78	-0,90	1,67	-9,60*	0,27	1,16	3,89
	Art/Com	0,97	4,15	-1,47	5,65	0,19	0,61	-0,69	1,30	1,09	3,22	1,23	3,96
CONSTANTE		-2,8	3,26	-0,19	0,28	-2,28	1,98	-1,00	0,61	-0,97	0,55	-4,05	3,13

- B.T.S.A.

Omise : TAGE

Omises		HORTICULTURE		ELEVAGE/AGRICULT.		VITICULTURE		LAIT		TRANSF.		AUTRES FILIERES	
		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
Fille	Garçon	-0,08	0,30	-0,13	0,65	0,10	0,22	-1,12	3,86	-0,2	0,66	0,23	0,65
Privé	Public	0,46	2,32	0,82	5,48	13,3*	-	14,1*	-	-0,02	0,09	1,31	4,95
Age entrée en 6ème		-0,21	1,75	-0,20	2,22	-0,40	2,11	0,06	0,40	-0,004	0,02	-0,04	0,26
Non BEPC		-0,46	1,80	0,46	2,0	1,34	1,83	-0,53	1,56	-0,02	0,06	0,01	0,03
A le RI	A Bac/Bin	0,51	2,68	-0,11	0,78	-0,07	0,25	0,77	3,20	-0,05	0,22	0,59	2,56
	Ouv/Émpl.	1,91	7,64	0,43	2,15	0,40	1,14	2,33	7,76	0,51	1,45	1,66	5,53
	Cad. Moy.	3,05	8,47	1,72	5,37	1,10	2,00	2,56	5,56	3,14	8,72	2,82	6,87
	Cad. Sup.	2,12	7,31	1,30	5,65	-10,99	-	1,97	4,80	1,54	4,66	2,12	6,23
	Art./Com.	2,11	5,70	0,61	1,79	0,24	0,36	1,76	3,52	1,80	4,39	1,76	3,82
CONSTANTE		0,37	0,25	1,20	1,08	-11,66	-	-15,94	-	-1,81	1,07	-3,38	1,90

\* Il n'y a pas de privé.

### III.2. Deuxième temps : la réussite à l'examen de sortie

Une fois inscrit dans une option et un établissement donnés, l'élève suit une scolarité débouchant sur un examen dont la réussite ou l'échec conditionneront pour partie l'insertion professionnelle. Cependant, ce résultat s'inscrit comme l'aboutissement de l'action de nombreux facteurs. Aux variables explicatives de l'intégration dans l'enseignement agricole, s'ajouteront les variables relatives au déroulement du cursus scolaire. L'option et le type d'établissement choisis seront au nombre de ces variables. L'idéal serait en outre de disposer de variables retraçant le déroulement de la scolarité dans le cycle : taux d'encadrement, résultats scolaires au cours de la scolarité...

Ces informations n'existent pas dans nos fichiers. Nous disposons cependant de deux substituts. L'âge de sortie du système éducatif tout d'abord peut être pris comme un indicateur des difficultés scolaires rencontrées (dont l'origine peut toutefois se situer avant l'entrée dans l'enseignement agricole). Par ailleurs, nous savons si l'élève a abandonné ses études au cours de l'année terminale.

L'objectif de cette section sera donc double. Nous cherchons tout d'abord à voir si les différences interindividuelles de réussite peuvent s'expliquer par les caractéristiques des élèves qui étaient présentes dès l'entrée dans la filière agricole (catégorie sociale, sexe, passé scolaire...). Ensuite, nous tenterons de savoir si, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire compte tenu de ces caractéristiques individuelles, le passage dans un enseignement agricole donné défini par l'option suivie d'une part et le type d'établissement fréquenté d'autre part apporte un éclairage supplémentaire sur les différences de réussite à l'examen final. Avant de mener cette analyse, rappelons, pour chacun des niveaux, les taux de réussite.

TABLEAU 13  
Taux de réussite par niveau

APPRENTISSAGE		Filières		
	% réussite		Réussite	Echec
Reçus mat. générales seulement	15,4	CAPA	63,6	36,4
Reçus épr. pratiques seulement	7,0	BEPA	63,4	36,6
Reçus définitifs	52,0	BT	78,0	22,0
Echec	8,6	BTS	79,6	20,4
Non présentés	16,9			
ENSEMBLE	100			



Différences de réussite donc très marquées entre les niveaux d'enseignement court et les niveaux d'enseignement long.

III.2.1. L'influence des variables présentes à l'entrée dans le cycle d'études

-L'influence du sexe et de la C.S.P.

TABLEAU 14  
Taux de réussite par filière  
selon le sexe et la C.S.P.

APPRENTISSAGE

	Garçon	Fille
Matières générales seulement	15,7	11,6
Epreuves pratiques seulement	7,4	2,2
Les deux	52,4	46,4
Echec	8,6	8,7
Non présentés	15,9	31,2
ENSEMBLE	100	100

Epreuves Orig. Sociale	Générales	Techniques	Les deux	Echec	Non présentés
N.R.	7,8	6,9	33,3	15,7	36,3
Agriculteur	19,2	6,6	54,7	5,7	13,7
Salarié Agric.	11,3	15,1	45,3	9,4	18,9
Artis.Commerç.	16,9	4,2	54,9	11,3	12,7
P.L. / C.S.	0	0	79,5	5,1	15,4
Cadre Moyen	8,7	0	67,0	13,6	10,7
Employé	4,6	9,2	56,0	8,2	22,0
Ouvrier	14,0	8,1	45,2	12,3	20,3
ENSEMBLE	15,4	7,0	52,0	8,6	16,9

## C.A.P.A.

	Ruraux		Urbains		Ensemble	
	G.	F.	G.	F.	G.	F.
Taux de réussite	71,3	58,2	68,4	52,6	70,6	56,2
	66,4		60,6		63,6	

## B.E.P.A.

	Ruraux		Urbains		Ensemble	
	G.	F.	G.	F.	G.	F.
Taux de réussite	68,4	62,8	63,1	52,0	65,6	59,8
	66,2		58,0		63,4	

## B.T.A.

	Agriculteur		Non agricult.		Ensemble	
	G.	F.	G.	F.	G.	F.
Taux de réussite	87,0	65,6	72,2	61,9	82,0	63,2
	83,7		69,8		78,0	

## B.T.S.A.

	Agriculteur		Non agricult.		Ensemble	
	G.	F.	G.	F.	G.	F.
Taux de réussite	78,9	79,6	78,0	91,2	78,6	80,9
	79,0		80,3		79,6	

Origine sociale et sexe des élèves présentent une influence sur la réussite à l'examen. Une exception cependant : le BTSA, où ces variables n'ont pas un poids important. Doit-on l'interpréter comme le résultat d'une moindre importance du vécu agricole à ce niveau d'études ?

Pour les autres niveaux, l'influence de l'origine sociale est très importante. Les enfants d'origine agricole (ou rurale) bénéficient d'un avantage au moment de l'examen. Etant entendu que ces élèves ne présentaient pas d'avantages particuliers au moment de leur entrée dans la filière, il semble bien que soit valorisé, au moment de l'examen, un vécu acquis en-dehors de l'école.

En ce qui concerne le sexe, nous remarquerons que les garçons à origine sociale donnée, réussissent mieux que les filles. Ce point mérite d'être souligné car il est assez rare dans le système éducatif français. Doit-on y voir un sexisme particulier de l'enseignement agricole ou, plutôt, comme le confirment les modèles polytomiques, un effet d'option ou encore, ce qui n'est pas mesurable à partir de ces enquêtes, un désintérêt des filles pour les études entreprises (notamment au niveau court) alors qu'au contraire les garçons seraient venus à cet enseignement avec pour objectif l'acquisition d'un véritable statut social ?

- L'influence du passé scolaire

TABLEAU 15  
Taux de réussite par filière  
selon les diplômes antérieurs

C.A.P.A.

	Titulaires du CEP - DFE0	Non titulaires du CEP - DFE0
Taux de réussite	77,4	61,4

B.E.P.A.

	Titulaires du BEPC	Non titulaires du BEPC
Taux de réussite	75,3	52,3

B.T.A.

	Titulaires du BEPC	Non titulaires du BEPC	Titulaires du BEPA
Taux de réussite	78,8	72,2	83,6

B.T.S.A.

	A le BEPC	N'a pas le BEPC	A le BEP	A le BTA	A le BTn	A le Bac.
Taux de réussite	80,4	73,6	83,3	78,0	82,3	82,8

Comme on pouvait aisément le pronostiquer, la réussite d'un examen avant l'entrée dans la filière améliore la probabilité de réussir l'examen terminal. Un point mérite cependant d'être souligné : les élèves titulaires d'un BEPA obtiennent de bons résultats lorsqu'ils continuent leurs études. Ce résultat est encourageant pour le système de "passerelles".

Par ailleurs, en ce qui concerne le BTS, nous remarquerons que les élèves titulaires d'un baccalauréat n'ont pas un avantage très important en terme de probabilité de réussite par rapport aux titulaires d'un BTA. Toutefois, il serait hardi d'en tirer comme conséquence qu'un BT est finalement identique à un baccalauréat. En effet, à l'entrée en BTS, la sélection (voire l'autosélection) est plus sévère pour les titulaires d'un BTA que pour les bacheliers.

- L'influence de l'âge d'entrée en 6ème

TABLEAU 16  
Taux de réussite aux examens selon l'âge d'entrée en 6ème

B.E.P.A.

Age entrée en 6°	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
Taux de réussite	69,1	73,6	65,6	56,2	47,9	34,3

B.T.A.

Age entrée en 6°	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans & +	Ensemble
Taux de réussite	100	78,3	79,0	79,4	73,0	76,1	55,0	78,0

B.T.S.A.

Age entrée en 6e	10 ans & -	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans & +
Taux de réussite	84,5	81,1	78,0	80,4	62,5

Même si, là encore, comme on pouvait le pronostiquer, l'influence de l'âge d'entrée en 6ème diminue au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie scolaire (1), cette influence

1. Voir Annexe sur l'âge des élèves selon quelques variables importantes.

demeure. Nous mesurons ainsi combien les difficultés rencontrées dès l'enseignement présagent des difficultés futures.

### III.2.2. L'âge (1)

L'âge à l'enquête (c'est-à-dire neuf mois après la sortie du système éducatif) doit être aussi considéré comme proxy des difficultés scolaires rencontrées tout au long de la scolarité. Examinons donc dans quelle mesure ces difficultés permettent de mieux appréhender les différences interindividuelles de réussite.

TABLEAU 17

Taux de réussite aux examens  
selon l'âge à l'enquête

C.A.P.A.

Age à l'enquête	16 ans & +	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans & +
Taux de réussite	84,2	64,4	63,1	59,1	72,0

B.E.P.A.

Age à l'enquête	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans & +
Taux de réussite	75,1	64,0	59,6	57,1

B.T.A.

Age à l'enquête	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans & +	Ensemble
Taux de réussite	100*	85,7	86,2	80,5	71,3	70,0	80,3	78,0

\* effectifs faibles

B.T.S.A.

Age à l'enquête	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	Ensemble
Taux de réussite	93,3	82,9	78,9	77,5	79,6

1. En raison de l'augmentation de l'écart entre cet âge et l'âge de sortie, mais aussi en raison du fait que les élèves accédant aux niveaux BTA et BTSA représentent en moyenne des élèves ayant eu, dans une très large majorité, une scolarité primaire "normale".

Comme le montrent avec force les résultats des modèles probabilistes de réussite, toutes choses égales par ailleurs, l'âge à l'enquête entretient une relation négative avec le taux de réussite. Cette influence est d'ailleurs plus forte pour l'enseignement court que pour l'enseignement long, ce qui tendrait à prouver que l'indication de difficultés scolaires contenue dans cette variable est sans doute plus marquante aux niveaux courts que pour l'enseignement long.

### III.2.3. L'influence de l'enseignement agricole

TABLEAU 18

Taux de réussite par filière selon les options

#### Apprentissage

	Reçu mat. Générales	Reçu épr. Pratiques	Reçu aux deux	Echec	Non présentés
Polyculture	19,3	5,3	50,3	8,7	16,3
Horticulture	13,7	7,6	55,0	9,5	14,2
Elevage	9,7	8,1	50,8	4,9	26,5
Sylviculture	15,4	4,9	53,1	8,4	18,2
Viticulture	13,5	3,4	53,4	8,8	20,9
Machines	0	34,4	47,5	11,5	6,5
Econ. Fam.	0	25,0	25,0	0	50,0
-----					
ENSEMBLE	15,4	7,0	52,0	8,6	16,9

#### C.A.P.A.

	Taux de réussite
Horticulture	77,3
Elevage	80,7
Polyculture	65,1
Vin	70,1
Econ. Fam.	55,2
Engins	67,6

#### B.E.P.A.

	Taux de réussite
Horticulture	66,0
Elevage	62,1
Sylviculture	73,8
Agriculture	71,1
Vin	72,4
Econ. Fam.	59,9
Conduite eng.	64,7
Agent Labo.	74,6
Lait	70,4
Commercial.	57,4

B.T.A.		B.T.S.A.	
	Taux de réussite		Taux de réussite
Horticulture	76,7	Horticulture	83,5
Elevage	88,2	Elevage	80,6
Forêt	90,2	Forêt	95,3
Agriculture	84,2	Agriculture	79,1
Viticulture	81,8	Viticulture	95,6
Semences	80,0	Prot. Cult.	92,3
Générale	68,7	Machines	100
Labo.	71,2	Lait	88,3
Lait	77,0	Protec.Nat.	90,0
Econ. Fam.	72,9	TAGE	69,4
Commercial.	91,7	Transf.	80,5
-----			
ENSEMBLE	78,0		

Des différences de réussite existent donc entre les options à chacun des niveaux. Une partie de ces différences s'explique sans doute par les caractéristiques des populations inscrites dans chacune des options. Toutefois, les résultats des modèles probabilistes confirment globalement ces effets de filières. Au niveau de l'enseignement court, nous soulignerons l'opposition entre l'option "Economie familiale & rurale" (taux de réussite plus faible) et les autres options, opposition significative, même après prise en compte de l'influence des autres variables.

Au niveau BTA, l'option "Générale" a un taux de réussite significativement inférieur à celui des autres options. Une partie de cette différence est sans doute due au fait que, dans cette option, le taux de poursuite des études (par des élèves ayant obtenu leur diplôme) est plus élevé que dans les autres options.

Au niveau BTSA, l'option TAGE se distingue aussi par un taux de réussite significativement inférieur à celui des autres options. Quelles en sont les raisons ?

TABLEAU 19

Taux de réussite selon le type d'établissement

Etablissement \ Niveau	Public	Privé	M.F.R.
C.A.P.A.	78,8	63,4	50,5
B.E.P.A.	67,7	64,3	56,7
B.T.A.	78,2	77,5	78,0
B.T.S.A.	80,0	78,5	79,6

L'influence du type d'établissement apparaît donc importante aux niveaux courts et quasiment inexistante aux niveaux longs. La raison toutefois tient pour une très large part dans la composition des populations de chacun des types d'établissement. Ainsi, aux niveaux longs, nous avons souligné dans la section précédente la très forte ressemblance des populations constituant chacun des types d'établissements. Par contre, aux niveaux courts, les populations de chacun des types d'enseignement diffèrent sur de nombreux points. Or, les modèles probabilistes laissent apparaître une assez faible influence du type d'établissement, une fois prise en compte les autres variables. En outre, il convient de rappeler que cette influence aurait sans doute été encore plus faible si l'on avait mieux connu l'origine sociale des élèves. Toutes choses égales par ailleurs, il semble que, hormis peut-être le cas des Maisons Familiales Rurales, la probabilité de réussite ne soit pas affectée par la fréquentation de l'un ou de l'autre des types d'établissement.

### Conclusion

Les divers tableaux ci-dessus nous ont montré l'action de nombreuses variables dans l'explication des différences interindividuelles de réussite à l'examen. L'étude des modèles en annexe confirme cette diversité des influences. Globalement, trois effets peuvent être soulignés : l'influence des caractéristiques personnelles et familiales, le passé scolaire, et enfin le type de formation agricole.



## LES MODELES PROBABILISTES DE REUSSITE

APPRENTISSAGE Omise : Réussite totale

		Réussite partielle		Echec		Pas présenté	
		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
F	G	0,44	1,63	-0,27	0,81	-0,92	4,33
	Age continu	0,20	2,50	0,40	3,58	-0,13	1,44
Autres classes	CPA en CFA	-0,05	0,42	0,03	0,15	-0,13	0,93
	CPA en LEP	0,10	0,67	0,52	2,60	0,23	1,43
Rien	BEPC	0,40	1,67	-0,46	1,02	-0,91	2,46
	CEP	0,17	1,25	-0,95	3,51	-0,60	3,39
Agriculture	Ouvriers	0,20	1,33	0,96	4,57	0,76	4,75
	Salariés agric.	0,41	1,64	0,55	1,49	0,58	2,02
	Artis.Commerç.	0,04	0,12	0,69	1,64	-0,02	0,01
	PLCS-C. Moyens	-10,1	*	-0,63	0,8-	-0,25	0,53
Polyculture	Horticulture	-0,31	2,07	-0,61	2,77	-0,70	4,12
	Elevage	-0,33	1,54	-0,60	1,59	0,46	2,31
	Sylviculture	-0,42	1,66	-0,54	1,46	-0,11	0,37
	Viticulture	-0,50	2,08	-0,16	0,48	0,11	0,46
	Machines	0,45	1,50	0,47	1,06	-1,06	1,93
CONSTANTE		-4,84	3,08	-9,51	4,20	2,19	1,26

## C.A.P.A.

		Coef.	t
G	F	0,11	0,50
Public	Privé	-0,33	0,75
	M.F.R.	-1,11	1,85
Age continu		-0,13	2,65
Eco.Fam.Rur.	Horticulture	1,16	5,04
	Elevage	1,23	4,10
	Vin	0,85	1,89
	Engins	0,27	0,96
	Polyculture	0,65	2,64
N'a pas abandonné	Abandon avt.juin	-2,14	11,21
Urbains	Ruraux	0,80	3,15
N'a pas CEP ou DFEO	A CEP ou DFEO	0,99	7,73
CONSTANTE		2,53	2,68

## B.E.P.A.

		Coef.	t
B.E.P.A. Econ.Fam.Rurale	Horticulture	-0,25	1,09
	Elevage/agricult.	-0,58	2,52
	Sylviculture	0,38	0,90
	Vin	-0,21	0,69
	Conduite des engins	-0,52	1,86
Garçon	Lait/Labo./Commerc.	-0,08	0,39
	File	-0,69	2,86
Etab. Public	Privé	-0,60	2,86
	M.F.R.	-0,31	2,58
Age		-0,08	1,33
Age d'entrée en 6ème		-0,22	4,40
Non abandon	Abandon avant juin	-1,77	5,17
Urbains	Ruraux	0,92	4,33
Non tit. BEPC	Titulaires BEPC	0,94	9,40
CONSTANTE		4,76	4,06

## B.T.A.

		Coef.	t
File	Garçon	0,92	8,35
Privé	Public	-0,11	1,1
Age à l'enquête		-0,30	6,0
Age à l'entrée en 6ème		-0,05	0,94
Non abandon	Abandon	-2,31	8,25
Non tit. BEPC	Titulaires BEPC	0,76	5,84
Agriculteur	Ouvrier/employé	-0,48	4,10
	Cadre moyen	-0,71	4,98
	Cadre supérieur	-0,76	3,95
	Artisan/Commerc.	-0,34	1,79
Générale	Horticulture	0,77	5,20
	Elevage	0,92	7,79
	Eco. Fam.	0,70	3,67
	Viticulture	0,41	1,58
	Labo.	0,69	2,50
	Lait/senences	1,30	5,69
CONSTANTE		6,26	6,26

## B.T.S.A.

		Coef.	t
File	Garçon	-0,36	1,71
Privé	Public	-0,10	0,67
Age à l'enquête		-0,20	2,50
Age entrée en 6ème		-0,07	0,77
Non tit. BEPC	Titulaire BEPC	0,12	0,60
	Ouvrier/Employé	-0,15	0,79
	Cadre moyen	-0,43	1,82
	Cadre supérieur	-0,04	0,18
	Artisan/Commerc.	-0,54	1,93
B.T.	Bachelier	0,31	2,21
TAGE	Horticulture	0,92	4,01
	Elevage	0,68	4,25
	Viticulture	2,38	3,96
	Lait	1,42	4,17
	Transf.	0,83	3,19
	Autres filières	2,17	4,93
CONSTANTE		6,04	3,13

## L'AGE DES ELEVES A L'ENQUETE

## C.A.P.A.

Age au 31 mars 1980	Origine	Filles		Garçons	
		Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux
≤ 16 ans		0,3	2,0	0	1,0
17 ans		49,3	51,0	44,0	54,5
18 ans		37,7	33,9	36,0	35,5
19 ans		11,4	8,7	15,7	7,3
20 ans et +		1,2	4,4	4,3	2,6
ENSEMBLE		100	100	100	100

	Ruraux		Urbains	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Age moyen au 31 mars 1980	17,6	17,6	17,8	17,6

## B.E.P.A.

Age au 31 mars 1980	Origine	Filles		Garçons	
		Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux
17 ans		11,5	21,7	6,3	17,2
18 ans		44,5	45,0	39,1	57,5
19 ans		34,2	28,8	41,9	22,5
20 ans et +		9,8	4,4	12,7	2,8
ENSEMBLE		100	100	100	100

	Ruraux		Urbains	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Age moyen au 31 mars 1980	18,1	18,1	18,6	18,6

Les enfants du milieu rural sont en moyenne un peu plus jeunes que les enfants issus du milieu urbain, notamment en ce qui concerne les garçons. Nous trouvons ici une confirmation de ce que l'enseignement agricole constitue un véritable choix pour les fils d'agriculteurs et n'est donc pas le refuge d'élèves ayant échoué ailleurs.

### III.3. Troisième temps : analyse du devenir des élèves

A sa sortie de l'enseignement agricole, trois grands types de variables caractérisent l'individu : i) ses caractéristiques personnelles et familiales (sexe, origine sociale), ii) sa qualification professionnelle (niveau et option suivie dans l'enseignement agricole), iii) sa réussite ou son échec à l'examen ayant précédé sa sortie du système éducatif. Immédiatement après la sortie du système éducatif, une donnée nouvelle va apparaître pour les garçons : la position par rapport au service militaire. Compte tenu de leur âge, mais aussi de leur choix certains élèves vont devoir ou vouloir se libérer immédiatement de leurs obligations militaires. D'autres, par contre, n'aurons pas ce souci, notamment parce qu'ils ont été exemptés de cette obligation.

Pour appréhender l'insertion des sortants du système d'enseignement, nous disposons, dans les enquêtes CEREQ, de deux types d'informations : d'une part la situation en mars de l'année suivant la sortie du système éducatif (c'est-à-dire 9 mois après cette sortie) et d'autre part, la date du premier emploi (lorsqu'il y en a eu un). A partir de ces éléments, nous avons construit trois indicateurs apportant chacun un éclairage particulier sur le déroulement de l'insertion des jeunes.

#### . La situation en mars : 9 mois après la sortie

Cette coupe transversale permet de faire le point de l'insertion à une date à la fois proche de la sortie du système éducatif et suffisamment éloignée pour donner à cette insertion le temps de s'exprimer. Nous avons distingué six situations :

- être agriculteur : nous avons rassemblé ici tous les élèves qui sont à leur compte, en association, aides familiaux ;
- être salarié agricole ;
- avoir un emploi en rapport avec l'agriculture : cette question était posée en tant que telle aux élèves. Bien évidemment, règne un certain flou dans l'appréhension de cette situation ;

- avoir un emploi sans rapport avec l'agriculture ;
- être au service militaire ;
- être au chômage ou en inactivité : nous n'avons pas retenu la distinction entre ces deux situations. Les cas d'inactivité sont plutôt rares et renvoient généralement à des situations de chômage. (1)

#### . Le temps de recherche du premier emploi

Par soustraction de la date du premier emploi et de la fin de la scolarité, nous pouvons mesurer le nombre de mois d'attente du premier emploi. Plusieurs problèmes apparaissent néanmoins. Le premier est de type "biais de sélectivité" en ce sens que, pour les enfants d'agriculteur qui ont "décidé" depuis longtemps de rentrer à la ferme, cette question est sans objet : leur temps d'attente n'est pas nul ; il n'existe pas. Le second problème vient de ce que la date du premier emploi n'est pas synonyme de date d'embauche qui représente mieux l'arrêt de la recherche d'emploi. Or, cette différence est certainement très importante sur la période des grandes vacances : en effet, il est vraisemblable que pour certains élèves qui trouvent rapidement un emploi, le début du travail prene effet en septembre, voire en octobre, en raison de la reprise d'activité. Le véritable temps de recherche d'emploi aura été nul ou très court, alors que suivant notre méthode, nous observerons un temps plus ou moins long. Notre méthode a donc pour effet de surévaluer le temps de recherche du premier emploi.

. A partir des deux indicateurs ci-dessus, nous avons construit un troisième indicateur représentant mieux l'ensemble de la période d'insertion. Cet indicateur se décompose comme suit :

- les élèves qui, à aucun moment, n'ont travaillé depuis leur sortie du système éducatif,
- les élèves qui, bien qu'en chômage en mars ont travaillé pendant un certain temps au cours des 9 mois,
- les élèves ayant un emploi en mars et dont la date de premier emploi est antérieure à décembre.

---

1. Exemple d'un jeune cherchant du travail mais qui, n'en trouvant pas, aide son père sur l'exploitation familiale : fréquemment, pour diverses raisons, ce jeune ne se déclarera pas en chômage.

- les élèves ayant un emploi en mars et dont la date du premier emploi est postérieure à décembre.

Pour cette analyse, nous avons soustrait les élèves qui sont au service militaire en mars.

De cet indicateur émerge deux notions importantes pour la compréhension de l'insertion. En effet, celle-ci ne saurait être appréhendée d'une manière dichotomique, à savoir : le jeune a-t-il trouvé du travail ou non ? Un premier affinement concerne la difficulté de l'insertion. Celle-ci peut bien sûr être vue sous l'angle du taux de chômage : plus ce dernier est élevé plus il est difficile pour l'individu de s'insérer. Mais cette difficulté peut aussi être approchée en observant le pourcentage d'élèves travaillant depuis une date récente seulement : en effet, on peut considérer que, bien qu'occupant un emploi au moment de l'enquête, l'insertion de ces élèves ne s'est pas opérée sans difficulté. Par ailleurs, il est utile de pouvoir apprécier le degré de stabilité de l'insertion : celle-ci est approchée ici par les élèves qui, en chômage en mars, ont néanmoins travaillé sur la période.

Pour chacun de ces trois indicateurs, nous tenterons, à partir de tableaux croisés, mais aussi à partir de modèles probabilistes, de mettre en évidence les principaux facteurs explicatifs des différences interindividuelles de devenir.

### III.3.1. La situation en mars

Avant cet examen, il est sans doute utile de rappeler que les situations observées correspondent à une période datant aujourd'hui de quatre à six ans et, sans prendre beaucoup de risques, nous pouvons dire que le contexte s'est depuis largement transformé.

Quelles sont donc les situations observées globalement en mars ?

TABLEAU 20  
Situation professionnelle selon les filières

Sit. Profes. filière	Apprentissage	C.A.P.A.	B.E.P.A.	B.T.A.	B.T.S.A.
Agriculteur	27,9	20,0	34,7	11,9	6,8
Salarié agric.	29,3	9,7	5,9	17,6	8,5
En rapport avec agric.)	14,2	8,8	9,5	13,4	20,6
Sans rapport avec "		25,5	15,9	11,9	6,1
Serv. Milit.	19,4	3,8	13,1	28,7	44,8
Chômage	9,2	32,1	20,9	16,4	13,1
ENSEMBLE	100	100	100	100	100

Pour le niveau "Apprentissage", nous disposons d'un découpage un peu plus fin :

SITUATION EN MARS 1979		Nombre	%
Service militaire		423	19,4
Chômage ou inactivité		200	9,2
Par rapport à l'entreprise où a eu lieu le stage, l'élève a changé	Aide fam. d'l entr. agricole	21	1,0
	Salarié agric. d'l entr. agr.	223	10,2
	Aide fam. d'l entr. non agr.	3	0,1
L'élève reste dans la même entreprise que celle du stage	Salar. d'l entr. non agricole	271	12,5
	Aide Fam. d'une entr. agric.	584	26,9
	Salarié agric. d'l entr. agr.	415	19,1
	Aide fam. d'l entr. non agr.	6	0,3
	Salarié d'l entr. non agricole	28	1,3

Des points intéressants apparaissent dans cette comparaison interniveaux éducatifs. Tout d'abord, il ressort clairement que le retour à l'agriculture diminue au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie scolaire, avec un taux maximum au niveau BEPA qui correspond au niveau requis pour disposer des avantages publics à l'installation dans l'agriculture. Nous remarquerons en outre que le pourcentage d'élèves se dirigeant vers des métiers en rapport avec l'agriculture augmente au fur et à mesure que s'élève le niveau de diplôme. Ce phénomène représente bien sûr le complément de la baisse du retour à l'agriculture, mais aussi la conséquence d'une diminution du pourcentage d'élèves se tournant vers des emplois sans rapport avec l'agriculture. On peut en conséquence affirmer que l'élévation dans la hiérarchie scolaire éloigne du métier d'agriculteur mais rapproche du secteur agricole.

Par ailleurs, nous remarquerons que le taux de chômage diminue avec la hausse du niveau éducatif. L'interprétation selon laquelle la probabilité d'être au chômage diminue avec l'élévation du niveau éducatif serait toutefois hardie. Le jugement est en effet rendu difficile en raison d'une situation bien particulière, celle du service militaire. Les différences dans le pourcentage d'élèves qui sont au service militaire tiennent pour une large part mais pas uniquement (1) aux différences théoriques et factuelles d'âge des élèves à chacun des niveaux.

---

1. Les caractéristiques des populations à chacun des niveaux y sont aussi pour une part.

Le problème toutefois est que nous ignorons quelle serait la situation de ces individus s'ils n'étaient pas au service militaire. Certains connaîtraient sans doute le chômage, aussi ont-ils pu souhaiter remplir leurs obligations militaires afin de reporter à leur libération la recherche d'un emploi sans doute avec de meilleures chances de succès. Par contre, parce qu'ils n'en avaient pas encore l'âge, d'autres n'ont pu échapper au chômage.

Enfin, les différences interniveaux renvoient d'une part à des différences dans les marchés du travail relatifs à chacun des niveaux et d'autre part à des différences dans les caractéristiques des populations composant chacun de ceux-ci. S'il ne nous est pas possible d'appréhender les facteurs liés à l'offre de travail, nous pouvons chercher à éclairer les différences dues à la demande, c'est-à-dire aux populations.

### III.3.1.1. Différences de devenir selon le sexe et la catégorie sociale

Comme nous allons le montrer, deux facteurs concourront largement à l'explication des différences de devenir : le sexe et la catégorie sociale d'origine. Ces deux facteurs ne doivent cependant pas être séparés au risque de perdre une grande partie de leur pouvoir explicatif.

TABLEAU 21

#### Situation des sortants selon la C.S.P. des parents et la filière

##### APPRENTISSAGE \*

	C.S.P. d'origine	Agricul- teur	Salarié agricole	Artisan/ commerçant	P.L./ C.S.	Cadre moyen	Em- ployé	Ou- vrier
	Chômage	6,3	16,0	15,5	23,1	13,6	5,5	11,6
A changé d'entrepr.	Aide familial entrepr. agric. }	1,4	0	0	0	0	0	0,9
	Salarié agric. entrepr. agric. }	3,6	11,3	16,9	7,7	17,5	32,1	16,7
A pas changé d'entr.	Aide familial entrepr. non agric. }	0,2	0	0	0	0	0	0
	Salarié entrepr. non agricole }	5,0	4,7	19,7	5,1	26,2	22,0	23,7
A pas changé d'entr.	Aide familial entrepr. agric. }	50,3	1,9	0	0	0	2,7	0,9
	Salarié agric. entrepr. agric. }	14,9	39,6	19,7	38,5	14,6	14,7	22,8
A pas changé d'entr.	Aide familial entr. non agric. }	0,5	0	0	0	0	0	0
	Salarié entrepr. non agricole }	0,5	1,9	0	7,7	1,9	2,7	1,7
	S. Militaire	17,2	24,5	28,2	17,9	26,2	20,2	21,6

\* Nous n'avons pas opéré de distinction par sexe en raison du faible nombre de filles à ce niveau.



## C.A.P.A.

Situation	Ruraux		Urbains	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Agriculteur	69,9	23,8	0,8	0
Salarié agricole	5,9	2,0	19,5	1,7
En rapport	6,8	15,1	13,6	2,1
Sans rapport	5,5	43,8	32,6	30,3
Service militaire	3,9		3,7	
Chômage	8,0	15,3	29,8	65,9

## B.E.P.A.

Situation	Ruraux		Urbains	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Agriculteur	72,6	27,6	5,0	1,4
Salarié agricole	5,0	2,2	9,1	2,0
En rapport	2,7	19,7	15,0	7,0
Sans rapport	2,2	35,2	23,4	30,2
Service militaire	10,8		29,3	
Chômage	6,7	15,3	18,2	59,4

## B.T.A.

Situation	Ruraux		Urbains	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Agriculteur	20,8	7,6	2,0	2,5
Salarié agricole	24,0	15,0	10,7	9,7
En rapport	8,5	26,5	15,7	19,1
Sans rapport	6,5	20,9	13,8	25,4
Service militaire	32,0		40,4	
Chômage	8,1	30,0	17,3	43,4

## B.T.S.A.

Situation	Ruraux		Urbains	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Agriculteur	11,9	1,9	3,1	0
Salarié Agricole	9,7	11,6	5,0	16,2
En rapport	14,4	54,4	18,9	37,5
Sans rapport	2,6	10,7	7,6	15,4
Service militaire	53,0		52,1	
Chômage	8,4	21,3	13,3	30,9

Soulignons les points importants apparaissant dans les résultats de ces tableaux.

#### . les fils d'agriculteurs

Le pourcentage d'élèves exerçant neuf mois après leur sortie du système éducatif le métier d'agriculteur est beaucoup plus élevé pour les élèves du cycle court que pour ceux des cycles longs. Toutefois, le pourcentage des cycles longs n'est pas négligeable notamment lorsque l'on considère qu'un certain nombre de ceux particulièrement nombreux à ce niveau, qui sont au service militaire, reviendront sans doute à l'agriculture à l'issue de cette période. Ces élèves reviennent donc à l'agriculture avec une formation générale et technique assez élevée. Il serait certainement intéressant de mener des études spécifiques pour déterminer si "l'efficacité agricole" de ces élèves s'en trouve améliorée, mais aussi pour savoir si le type d'agriculture subit l'influence des différences de niveau.

Par ailleurs, même s'ils ne reviennent pas à l'agriculture, les liens avec le monde agricole n'en sont pas coupés pour autant, car le pourcentage d'élèves exerçant un métier sans rapport avec l'agriculture est de loin le plus faible des quatre sous-populations.

Enfin, le taux de chômage est lui aussi le plus bas de tous. Il est en outre, contrairement aux autres sous-populations, assez constant sur l'ensemble des niveaux éducatifs. Bien évidemment, la faiblesse de ce taux tient au fait que, s'ils ne trouvent pas d'emploi les fils d'agriculteurs ont toujours la possibilité, notamment si l'on raisonne sur une période de temps assez courte, de revenir sur l'exploitation familiale en tant qu'aides familiaux. A l'inverse, la situation de chômage chez les fils d'agriculteurs peut n'être qu'apparente, en ce sens que, bien que travaillant sur l'exploitation familiale, ils se déclarent au chômage afin de profiter des avantages de cette situation (1).

#### . Les filles d'agriculteurs

Chez les filles d'agriculteurs, le retour au métier d'agricultrice d'une part est assez faible, et d'autre part ne concerne véritablement que les sortantes du cycle court. L'enseignement agricole ne semble donc pas avoir été entrepris avec un objectif de retour à l'exploitation agricole. Il convient cependant de relativiser cette remarque par le fait que pour les filles cette sortie de l'agriculture peut n'être qu'une situation provisoire marquant la période avant le mariage. Une enquête de cheminement professionnel ferait certainement apparaître des retours à

---

1. Notons toutefois que la pression sociale du milieu agricole et rural est sans doute telle qu'elle limite considérablement l'utilisation de cette stratégie.

à l'agriculture au moment du mariage.

Le taux de chômage des filles d'agriculteurs est sensiblement supérieur à celui des garçons. En outre, ce pourcentage est plus élevé aux niveaux longs. Ou bien les filles d'agriculteurs n'acceptent pas de revenir sur l'exploitation familiale, ou bien elles considèrent qu'elles n'y ont pas leur place. Peut-être aussi, en raison des tâches moins "voyantes" qu'elles exercent alors sur l'exploitation familiale, hésitent-elles moins à se déclarer en chômage que les garçons ?

#### . Les fils de non agriculteurs

Nous remarquerons tout d'abord que l'enseignement agricole ne conduit que très rarement ces élèves au métier d'agriculteur, sans qu'il soit ici possible de savoir si la raison en est un choix positif ou si elle tient à un "coût d'entrée" trop élevé compte tenu de leur non possession d'un capital économique.

Par ailleurs, leurs sorties du secteur agricole sont beaucoup plus fréquentes que chez les fils d'agriculteurs. Est-ce en raison de leur absence d'attaches à ce secteur ou est-ce plutôt la conséquence de l'attitude des employeurs du secteur agricole qui préféreraient les sortants originaires du monde agricole ?

Le taux de chômage est plus élevé que celui des fils d'agriculteurs. Le motif en est certainement principalement l'impossibilité d'un retour à la ferme. Cette différence de taux de chômage n'est cependant pas a priori aussi importante qu'il y paraît. En effet, la situation d'aide familial pour un fils d'agriculteur peut correspondre dans la réalité à un état de chômage. (Retour déjà souligné comme aide familial sur l'exploitation des parents).

Cette situation renvoie en fait à un chômage virtuel puisqu'elle n'est pas souhaitée et entraîne par ailleurs fréquemment un sureffectif sur l'exploitation considérée. Or, ce type de chômage déguisé est vraisemblablement d'autant plus important que l'accès au marché du travail salarié est difficile.

L'écart de taux de chômage entre fils d'agriculteurs et de non agriculteurs se réduit cependant au fur et à mesure que l'élévation du niveau éducatif offre une plus grande diversité des emplois du secteur agricole et que les emplois exigent moins fréquemment une expérience agricole.

#### . Les filles de non agriculteurs

L'enseignement agricole ne conduit les filles de non-agriculteurs que très marginalement au métier d'agricultrice. Plus encore, sauf au niveau B.T.S.A., les métiers qu'elles exercent

se situent largement en-dehors du secteur agricole. Ce constat montre bien que la fréquentation de l'enseignement agricole n'est pour cette population que fortuite. Elles n'ont jamais été attirées par le monde agricole et ses métiers. Aux niveaux B.T.A., mais surtout B.T.S.A., les insertions dénotent davantage d'intérêt pour les professions liées à l'agriculture.

Les taux de chômage, même s'ils diminuent fortement avec l'élévation du niveau scolaire, n'en restent pas moins extrêmement élevés. N'oublions cependant pas que les garçons ont pu dissimuler une situation de chômage en se rendant au service militaire.

En conséquence, il ressort de cette analyse que l'enseignement agricole ne forme au métier d'agriculteur que les garçons d'origine agricole. La reproduction du milieu est donc très forte. En outre, l'enseignement agricole forme aussi des individus qui se destineront à des métiers sans rapport avec l'agriculture et le secteur agricole.

Nous avons jusqu'alors opposé les agriculteurs aux non-agriculteurs. Il est sans doute intéressant d'affiner l'origine sociale, et plus particulièrement de rechercher s'il existe des différences au sein même du milieu agricole. Rappelons que pour l'apprentissage, nous ne disposons pas d'informations sur le type d'agriculture. En outre, pour les niveaux C.A.P.A. et B.E.P.A. l'origine agricole des élèves et plus particulièrement le type d'agriculture de l'exploitation des parents n'est connue en raison d'une erreur dans l'établissement même des questionnaires d'enquête, que lorsque le sortant exerce un métier : en conséquence, pour ces deux niveaux, nous excluons de l'analyse les sortants qui, bien que fils d'agriculteur, sont en situation de chômage ou effectuent leur service militaire.

TABLEAU 22

Par filière, situation des sortant(e)s ayant un emploi  
selon le type d'agriculture et la taille  
de l'exploitation d'origine

		C.A.P.A.			
Situation		Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport
Garçon	>35 ha	89,2	1,4	2,9	6,5
	<35 ha	65,9	13,6	12,4	8,1
	F.F.L.*	100	0	0	0
	Vin	79,3	5,2	12,1	3,4
Fille	>35 ha	41,4	7,3	30,5	20,7
	<35 ha	19,8	3,0	14,8	56,8

\* Fleurs, Fruits, Légumes.

## B.E.P.A.

Situation		Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport
Garçon	> 35 ha	88,9	3,8	5,0	2,4
	< 35 ha	77,6	9,9	8,0	4,5
	F.F.L.	88,5	3,1	5,2	3,1
	Vin	97,4	0	0,5	2,1
Fille	> 35 ha	33,8	1,5	27,9	36,2
	< 35 ha	33,0	4,8	19,5	42,8
	F.F.L.	63,0	10,9	10,9	15,2
	Vin	43,2	0	21,6	35,1

## B.T.A.

Situation		Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	Service militaire	Chômage inactivité
Garçon y comp. s.milit.	> 35 ha	26,4	29,2	5,1	7,5	27,7	4,0
	< 35 ha	17,0	26,9	11,8	7,4	26,9	9,9
Garçon non comp. s.milit.	> 35 ha	36,5	40,4	7,1	10,4		5,6
	< 35 ha	23,3	36,8	16,1	10,2		13,5
Fille	> 35 ha	14,1	33,3	25,6	10,8		16,7
	< 35 ha	11,4	12,4	28,6	13,3		34,3

## B.T.S.A.

Situation		Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	S. milit.	Chômage
Garçon y comp. s.milit.	> 35 ha	16,9	9,9	11,1	2,4	53,9	5,7
	< 35 ha	6,2	7,6	19,4	5,5	54,8	6,2
Garçon non comp. s.milit.	> 35 ha	36,6	21,6	24,2	5,2		12,4
	< 35 ha	13,8	16,9	43,1	12,3		13,8

Les résultats contenus dans ces tableaux laissent clairement apparaître des différences d'insertion selon le type d'agriculture et la taille de l'exploitation. Tant pour les garçons que pour les filles, et à tous les niveaux d'enseignement, les retours à l'agriculture sont plus importants pour les sortants originaires de la moyenne et grande agriculture que pour ceux de la petite agriculture. Par ailleurs, les sortants originaires de l'agriculture spécialisée reviennent aussi fréquemment à l'agriculture. L'interprétation pourrait être que les enfants de la grande agriculture ou de l'agriculture spécialisée sont venus chercher dans l'enseignement agricole une qualification qu'ils jugent utile - voire indispensable - pour l'exercice d'une agriculture moderne et/ou de grande taille, alors qu'au

contraire les enfants de la petite agriculture sont venus acquérir une qualification leur permettant une insertion hors de l'agriculture (tout en gardant éventuellement un lien avec le secteur agricole) parce que tel était leur souhait ou, plus vraisemblablement, parce qu'ils n'ont pas les moyens d'un retour à l'agriculture (la ferme familiale étant insuffisante pour les accueillir). En toute hypothèse, ces résultats révèlent avec force l'intérêt d'une prise en compte fine des caractéristiques de l'agriculture dont sont issus les élèves si l'on veut mieux expliciter les différences d'insertion et les stratégies des élèves dans leur utilisation de l'enseignement agricole.

### III.3.1.2. L'influence des variables scolaires

Si, comme nous venons de le voir, origine sociale et sexe sont deux variables prédominantes dans la compréhension des devenir, nous allons, dans ce paragraphe, montrer que les caractéristiques scolaires des sortants apportent aussi leur contribution à cette compréhension.

#### . L'âge des sortants

Nous avons donc pris le parti de classer l'âge parmi les caractéristiques scolaires en considérant cette variable comme un indicateur des retards scolaires c'est-à-dire des difficultés rencontrées par les élèves. Pour les employeurs d'ailleurs, il est permis de penser qu'ils perçoivent l'âge comme un signal de ces difficultés : en effet, si, comme nous allons le voir, l'insertion est d'autant plus difficile que l'élève est âgé, c'est vraisemblablement parce que l'employeur estime que l'élève âgé est un élève qui n'a pas très bien réussi ses études. Si la réalité était inverse, l'âge serait alors un indicateur de la maturité.

TABLEAU 23

#### Situation des sortants selon l'âge, par filière

Situation Age	C.A.P.A.						%
	Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	Serv.milit.	Chômage	
17 ans	22,4	9,9	8,3	29,1	0,3	29,8	
18 ans	19,5	10,5	8,4	23,3	2,5	35,6	
19 ans	9,8	7,2	12,0	20,8	17,0	33,1	
20 ans & +	18,3	7,5	6,4	10,7	27,9	29,0	

## B.E.P.A.

Situation Age	Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	Serv.milit.	Chômage
17 ans	48,7	9,2	8,1	13,7	0,1	19,4
18 ans	40,5	6,4	10,6	15,5	7,8	19,1
19 ans	25,4	4,3	9,0	23,3	22,8	22,6
20 ans & +	12,4	3,4	7,4	21,5	27,6	27,6

## B.T.A.

Situation Age	Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	Serv.milit.	Chômage
16-17 ans	23,7	33,0	19,0	12,3	3,1	8,9
18 ans	24,0	27,3	18,0	14,2	4,5	12,0
19 ans	18,6	25,9	13,4	13,0	15,0	14,1
20 ans	18,5	19,3	11,0	9,0	25,9	16,3
21 ans	11,0	14,5	8,0	8,9	38,3	19,3
22 ans & +	4,4	5,3	8,3	12,0	43,2	27,2

## B.T.S.A.

Situation Age	Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	Serv.milit.	Chômage
20 ans	8,0	10,9	18,7	7,9	38,2	16,1
21 ans	7,8	10,0	22,6	7,0	39,4	13,0
22 ans & +	4,9	5,4	19,9	4,2	54,8	10,5

D'une manière tout à fait évidente, l'âge est surtout explicatif de la situation militaire ! Nous remarquerons cependant que les sortants jeunes sont ceux pour lesquels le taux d'exercice du métier d'agriculteur est le plus élevé. Cependant, n'est-ce pas dû au fait que ces individus sont encore trop jeunes pour accomplir leur service militaire, et, lorsqu'ils sont originaires du milieu agricole tout du moins, reviennent pour un temps à l'exploitation familiale. Celle-ci ne serait alors qu'un moyen d'attente.

## . La réussite à l'examen terminal

Tous les élèves ont suivi une formation agricole : certains néanmoins ont réussi l'examen terminal sanctionnant cette formation, d'autres ont échoué. Il convient par conséquent de voir les conséquences de cette réussite ou de cet échec sur le devenir des élèves.

TABLEAU 24

Situation des sortants selon leur  
réussite à l'examen terminal, par filière

Apprentissage

	Situation	Reçu épreuves générales	Reçu épreuves techniques	Reçu aux deux	Echec	Pas présenté
A changé d'entreprise	Chômage	5,4	5,2	6,3	14,4	20,7
	Aide fam. entr.agric.	1,8	1,9	0,9	1,1	0
	Sal.agric.	10,4	8,5	11,8	7,4	7,3
	Aide fam. entr.non agr.	0,9	0	0	0	0
	Sal.entr. non agric.	9,5	12,4	9,3	15,9	23,2
	Est resté dans la même entreprise	Aide fam. entr.agric.	32,5	13,7	30,5	18,1
Sal.agric.		19,1	22,9	20,9	21,8	10,6
Aide fam. entr. non agr.		0,9	0	0	0	0,8
Sal. entr. non agric.		1,7	0	1,0	4,2	0,8
Serv.milit.		17,6	35,3	19,4	17,0	16,1

C.A.P.A.

Situation	Echec CAPA	Réussite CAPA
Agricult.	16,5	21,9
Sal. agric	5,1	12,4
En rapport	6,3	10,3
Ss rapport	24,3	26,3
Serv.milit	3,6	3,9
Chômage	44,2	25,2

B.E.P.A.

Situation	Echec BEPA	Réussite BEPA
Agricult.	29,0	37,9
Sal. agric	6,6	5,5
En rapport	9,3	9,7
Ss rapport	18,7	14,2
Serv.milit	13,3	13,0
Chômage	23,1	19,6



## B.T.A.

Situation	Echec BTA	Réussite BTA
Agricult.	5,5	13,6
Sal.agric.	14,9	18,3
En rapport	9,8	14,4
Ss rapport	18,2	10,1
Serv.milit.	25,7	29,5
Chômage	25,7	13,7

## B.T.S.A.

Situation	Echec BTSA	Réussite BTSA
Agricult.	9,7	6,0
Sal.agric.	7,2	8,8
En rapport	16,3	21,7
Ss rapport	9,7	5,2
Serv.milit.	44,1	45,0
Chômage	13,0	13,0

L'obtention du diplôme terminal constitue globalement une certaine couverture pour éviter le chômage. Par ailleurs, la réussite au diplôme augmente la probabilité d'exercer le métier d'agriculteur ou un métier en rapport avec le monde agricole. Il convient donc de souligner le fait que les élèves exerçant le métier d'agriculteur ne sont pas ceux qui ont échoué à l'examen et qui trouveraient ainsi une porte de sortie. Au contraire, les élèves ayant échoué vont plutôt chercher du travail ailleurs (et par conséquent se trouver plus fréquemment en situation de chômage). Il faut peut-être voir là le résultat des politiques publiques d'aides aux jeunes agriculteurs qui n'accordent leurs avantages que lorsque les jeunes ont obtenu un diplôme (au moins équivalent au BEPA).

Le niveau BTSA semble cependant faire exception. Exception tout d'abord au niveau du taux de chômage puisque le diplôme n'implique aucune conséquence de ce côté. En outre, les étudiants qui ont échoué à l'examen exerçaient un peu plus fréquemment le métier d'agriculteur que ceux qui l'ont réussi. Il ne faut en effet pas perdre de vue que cet échec s'est néanmoins accompagné du succès au niveau précédent : ce succès permettra sans doute d'entreprendre le métier d'agriculteur dans de bonnes conditions. Les titulaires du diplôme préféreront le monnayer sur le marché du secteur agricole. L'analyse à ce niveau est cependant rendue difficile en raison de la place très importante occupée par les élèves qui effectuent leur service militaire.

## . L'option agricole suivie

Du fait de leur spécificité, les options préparent à des métiers différents. Nous avons vu précédemment que certaines options prédisposaient davantage à l'exercice du métier d'agriculteur, alors que d'autres sont à la marge du secteur agricole. De plus, notamment dans le cycle long, certaines assurent une formation générale, d'autres une formation plus pointue. Au moment de l'insertion dans la vie active, il est prévisible que ces spécificités vont avoir des conséquences sur les situations observées. Compte tenu de son importance dans l'explication des différences, nous avons envisagé les situations selon le sexe.

TABLEAU 25

Situation des sortants par filière  
selon l'option (%)

## Apprentissage

	Situation	Polycult.	Hortic.	Elevage	Sylvic.	Viticult.	Machine	Eco. fam.
A changé d'entreprise	Chômage	5,4	13,8	10,8	12,6	8,1	6,5	0
	Aide fam. entr.agric.	0,9	0,7	2,7	0	2,0	0	0
	Sal. agric. entr.agric.	7,1	14,8	3,2	18,9	10,1	0	50,0
	Aide fam. entr. non agr.	0	0	1,6	0	0	0	0
	Sal. entr. non agric.	7,9	16,1	20,0	24,5	6,7	4,9	0
	Aide fam. entr.agric.	44,6	4,2	37,8	0	31,7	37,7	0
	Sal. agric. entr. agric.	15,6	25,7	7,6	14,7	29,0	11,5	50,0
Est resté dans la même entreprise	Aide fam. entr. non agr.	0,6	0	0	0	0	0	0
	Sal. entr. non agric.	0,3	3,2	0	2,1	0	0	0
	Serv. milit.	17,5	21,4	16,2	27,3	12,2	39,3	0

## C.A.P.A.

	Situation	Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	Serv.mil.	Chômage
GARÇONS	Horticulture	7,0	13,7	22,0	17,6	15,2	24,4
	Elevage	21,8	39,1	15,2	13,2	8,1	2,5
	Polyculture	53,8	13,1	4,6	14,9	2,4	11,2
	Vin	59,4	21,6	4,0	5,4	2,7	6,7
	Engins	40,9	13,3	11,3	17,7	4,9	11,8
	Eco. fam.	18,0	0	0	20,4	11,3	27,3
	ENSEMBLE	34,4	16,2	11,7	15,6	7,4	14,6
FILLES	Horticulture	0	12,0	0	48,0		40,0
	Eco. Fam.	4,7	2,7	6,0	35,6		50,8
	ENSEMBLE	4,9	2,9	5,8	35,9		50,4

## B.E.P.A.

	Situation	Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	Serv.mil.	Chômage
Horticulture	10,6	11,8	23,5	11,0	23,5	19,5	
Elevage	62,9	7,2	4,5	4,6	15,4	5,5	
Sylviculture	0,5	2,3	6,4	11,0	67,4	12,2	
Agriculture	60,7	12,0	4,3	5,3	12,3	5,4	
Vin	63,3	3,9	4,2	2,6	23,4	2,6	
Eco. Fam.	8,3	1,4	9,8	34,5	1,3	44,6	
Engin	21,6	2,9	21,4	15,3	25,8	12,9	
Laboratoire	0,8	0	11,9	16,9	8,5	61,9	
Lait	0	0	38,6	9,1	41,2	9,1	
Commercialis.	0	1,1	10,6	40,4	11,7	36,2	
ENSEMBLE	34,7	5,9	9,5	15,9	13,1	20,9	

## B.T.A.

	Situation	Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	Serv.mil.	Chômage	
GARÇONS	Horticulture	7,2	14,4	19,8	13,9	54,7	10,0	
	Elevage	16,5	23,1	7,6	7,1	36,3	9,2	
	Forêt	0	0	24,4	4,8	36,6	34,2	
	Agriculture	16,9	20,4	6,9	5,6	43,0	6,9	
	Viticulture	19,6	19,6	8,8	5,9	37,2	8,8	
	Semence	4,1	4,1	8,1	12,2	53,1	18,3	
	Générale	13,6	20,0	11,7	10,1	29,9	14,6	
	Laboratoire*	10,0	0	10,0	40,0	25,0	15,0	
	Lait	0	0	29,5	6,5	55,7	8,2	
	Eco. Fam.	4,2	0	16,7	18,7	43,7	16,7	
	Commercialis.	14,3	0	0	14,3	50,0	21,4	
	ENSEMBLE	13,5	18,8	11,3	9,3	35,3	11,7	
	FILLES	Horticulture	4,9	8,2	17,2	23,7		45,9
		Elevage	16,6	21,2	16,7	9,1		36,4
Générale		6,9	20,8	18,7	19,1		34,3	
Laboratoire		0	1,7	23,3	40,0		35,0	
Eco.fam.		0	3,2	32,4	31,3		33,0	
ENSEMBLE**	5,0	12,2	22,6	23,2		36,9		

\* Effectifs faibles

\*\* Les autres filières ont des effectifs trop faibles.

## B.T.S.A.

	Situation	Agricult.	Sal. agric.	En rapport	Sans rapport	Serv.mil.	Chômage
GARÇONS	Horticulture	2,4	8,3	24,4	6,5	39,9	18,4
	Elevage	5,1	16,5	16,5	5,8	43,9	12,1
	Forêt	0	0	30,7	2,6	61,5	5,1
	Agriculture	2,6	8,6	10,6	5,3	52,3	20,5
	Viticulture	15,9	4,7	17,5	1,6	46,0	14,3
	Prot.cult.	0	0	15,4	7,7	65,4	11,5
	Machine	18,7	0	21,9	6,2	46,9	6,2
	Lait	3,7	3,7	9,9	6,2	64,2	12,3
	TAGE	14,6	5,8	14,2	1,9	60,7	2,8
	Transf.	3,7	0,9	17,6	7,4	56,5	13,9
	ENSEMBLE	7,8	7,5	16,5	4,9	52,6	10,7
FILLES	Horticulture	0	13,1	39,5	13,1		34,2
	Elevage	0	31,4	29,4	5,9		33,3
	Lait	0	0	70,0	20,0		10,0
	TAGE	2,8	12,8	52,8	10,0		21,4
	Transf.	0	0	50,0	20,0		30,0
	ENSEMBLE	0,8	14,2	44,8	13,4		26,8

Indéniablement, à partir de ces résultats apparaît une relation entre l'option suivie et le type d'insertion. Soulignons deux points plus particulièrement : i) l'opposition, que nous avons relevée précédemment entre les options préparant au métier d'agriculteur et les options plus tournées vers le secteur agricole se vérifie pleinement au moment de l'insertion : les sortants du premier type d'option se dirigent plutôt vers la profession d'agriculteur alors que les sortants du second groupe préfèrent les métiers du secteur agricole. ii) Il convient en outre de particulariser les options horticulture et économie familiale & rurale. Ces options, en effet, de par la nature de l'enseignement dispensé devraient déboucher sur le métier d'agriculteur (agricultrice) ou tout au moins sur des emplois de ce secteur : or, la réalité est tout autre. Les raisons tiennent vraisemblablement au fait que, soit les élèves sont venus dans ces options sans motivation particulière pour l'agriculture - c'est le cas, nous l'avons vu précédemment, pour l'option économie familiale & rurale -, soit ce résultat est la conséquence d'un marché du travail étroit pour les sortants de ces options.

Globalement, donc, on doit s'interroger sur la signification de cet effet d'option. Nous avons vu, en effet, au début de ce texte, que les caractéristiques des élèves diffèrent largement selon les options, notamment en matière d'origine sociale et de sexe. Aussi, l'effet d'option renvoie-t-il pour une large part à ces caractéristiques individuelles. A partir des modèles polytomiques en annexe, nous pouvons raisonner toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire enlever l'effet de l'origine

sociale, du sexe (et des autres variables) de l'effet d'option. Nous constatons alors que l'influence de l'option suivie est moins nette qu'au niveau des tableaux précédents.

Cette influence existe néanmoins : quel en est son sens ? Un effet d'option peut renvoyer tout d'abord à certaines caractéristiques des élèves mal mesurées dans l'enquête. Il en va vraisemblablement ainsi, au niveau court, des élèves de l'option économie familiale & rurale, pour lesquels une variable mesurant la manière dont s'est déroulée l'orientation vers cette option enlèverait une grande part de la force de l'effet de filière. Le second point est que l'effet d'option prend à son compte les caractéristiques du marché du travail. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, un déséquilibre entre le nombre d'emplois disponibles dans la spécialité et le nombre de sortants de cette spécialité a inévitablement pour conséquence une faible proportion des élèves insérés dans le monde agricole et une plus forte proportion d'élèves employés dans des métiers sans rapport avec le secteur agricole et/ou en situation de chômage.

. Le type d'établissement fréquenté

TABLEAU 26

Situation selon le statut de  
l'établissement fréquenté

Situation	C.A.P.A.			B.E.P.A.		
	Public	Privé	M.F.R.	Public	Privé	M.F.R.
Agricult.	34,3	12,2	38,5	35,4	28,3	61,3
Sal. agric.	15,2	8,2	12,1	5,6	6,0	9,3
En rapport	12,3	9,3	6,1	12,9	11,1	8,3
Ss.rapport	22,7	30,1	17,8	18,7	23,8	10,1
Serv.milit.	9,4	3,3	1,4	18,7	12,2	14,2
Chômage	15,4	40,2	25,4	27,3	30,7	10,9

Situation	B.T.A.		B.T.S.A.	
	Public	Privé	Public	Privé
Agriculteur	10,6	15,0	6,7	6,9
Salar.agric.	17,1	18,9	7,9	9,7
En rapport	13,6	13,0	21,1	19,7
Sans rapport	12,1	11,5	6,2	6,2
Serv.milit.	29,1	27,8	44,5	45,5
Chômage	17,5	13,7	13,5	11,9

Là encore, il convient de souligner la nécessité de comparer ces résultats avec ceux des modèles polytomiques en annexe tant les populations fréquentant chacun des types d'établissement sont différentes. Pourtant, les résultats des modèles le confirment (sauf au niveau BTSA, où cette variable n'a aucun poids), le type d'établissement exerce, toutes choses égales par

ailleurs, un certain poids dans l'explication des différences. Nous noterons, particulièrement aux niveaux courts, que les handicaps scolaires déjà décrits au moment de l'entrée dans l'enseignement agricole chez les élèves de l'enseignement privé et surtout des Maisons Familiales Rurales ne se perpétuent pas au moment de l'insertion. Les handicaps scolaires sont sans doute largement compensés par l'origine plus agricole de ces élèves, origine qui facilite, comme nous l'avons vu, les retours à la ferme. Cependant, l'influence nette du type d'établissement notamment par rapport au chômage, indique un effet spécifique du type d'établissement, qui pourrait être dû à une meilleure insertion de ces établissements dans le monde agricole, facilitant par là-même l'insertion de leurs élèves.

ANNEXE III

MODELES POLYTOMIQUES D'EXPLICATION DE LA SITUATION  
NEUF MOIS APRES LA SORTIE DU SYSTEME EDUCATIF

		APPRENTISSAGE				Est resté dans la même entrepr.			
		A changé d'entreprise				Aide Familial		Sal. agr. entr. agric.	
		Sal. entr. agric.		Sal. entr. non agric.					
		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
Fille	Garçon	0,62	1,67	0,43	1,30	0,66	1,94	0,81	2,45
		-0,04	0,27	-0,05	0,36	-0,23	1,64	-0,32	2,38
Autres classes	CPA en CFA	0,10	0,42	-0,09	0,37	-0,27	1,17	-0,20	0,90
	CPA en LEP	-0,45	1,60	0,05	0,16	-0,27	1,85	-0,13	1,05
Rien	B.E.P.C.	1,00	0,54	0,88	1,63	0,59	1,03	-0,26	0,45
	C.E.P.	-0,36	1,38	-0,62	2,48	-0,64	2,69	-0,61	2,65
Agriculteur	Ouvriers	1,43	5,72	1,08	4,69	-2,81	6,85	0,31	1,41
	Sal. agric.	0,01	0,02	-1,18	2,18	-3,64	4,72	0,31	0,91
	Artis.Commer.	0,65	1,35	0,30	0,66	-13,3	*	-0,28	0,62
	PLCS-C.moy.	-0,41	0,57	-1,58	1,95	-14,3	*	0,01	0,02
Polyculture	Horticulture	-1,23	4,39	-0,94	3,48	-2,95	10,1	-0,90	3,75
	Elevage	-2,05	3,86	-0,06	0,19	-0,44	1,29	-1,58	3,85
	Sylviculture	-0,95	2,31	-0,37	0,95	-13,7	*	-1,22	3,05
	Viticulture	-0,34	0,74	-0,55	1,14	-0,49	1,25	0,11	0,28
	Machine	-12,8	*	-0,47	0,55	-0,10	0,12	0,45	0,63
Réussite	Echec	-0,05	2,37	-0,05	0,20	-0,72	3,13	-0,32	1,52
	Pas présenté	-1,78	6,16	-0,40	1,67	-1,95	7,76	-2,10	8,40
CONSTANTE		1,19	0,42	1,16	0,45	7,10	2,66	7,05	2,88

\* Effectifs trop faibles.

## C.A.P.A.

Situation omise : chômage

		Agriculture		Sal. agric.		En rapport		Sans rapport		
		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	
Garçon	Fille	-3,38	6,62	-0,95	2,26	-1,76	4,19	-0,11	0,42	
		-0,33	1,22	-0,07	0,33	-0,41	1,90	-0,42	2,35	
Public	Privé	-0,10	0,36	0,10	0,37	-0,34	1,14	-0,58	2,76	
	M.F.R.	-0,34	3,07	-0,09	0,98	-0,25	2,76	-0,33	5,03	
Eco. fam. rurale	Age continu	Horticulture	-1,72	2,82	1,23	2,75	0,85	1,93	-0,04	0,11
		Elevage	1,61	2,17	4,65	7,10	2,42	3,67	1,76	3,08
		Vin	0,61	0,65	3,35	4,59	-1,68	1,54	-1,04	1,17
		Engin	-0,21	0,34	2,23	4,05	0,02	0,01	0,39	0,98
		Polyculture	0,22	0,40	2,14	4,34	-0,64	1,26	0,52	1,67
non abandon	Abandon	-1,17	4,82	0,22	0,73	-0,05	0,15	-0,82	3,72	
Echec CAPA	Réussite CAPA	0,35	1,75	1,37	7,61	0,83	4,88	0,55	5,50	
Urbain	Rural	5,92	6,63	1,32	1,90	3,20	2,11	-0,80	1,59	
n'a pas CEP-DFEO	CEP-DFEO	-0,11	0,40	-0,25	1,01	-0,002	0,01	0,03	0,23	
CONSTANTE		4,34	2,01	-0,85	1,24	3,04	1,69	5,77	4,65	

## B.E.P.A.

Omises : Chômage-Inactivité

Omises		Agriculteur		Salar. agric.		En rapport		Sans rapport	
		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
Eco.Fam.rur.	Horticulture	0,56	1,12	2,42	4,56	1,17	3,65	-0,43	1,43
	Élevage-Agric.	1,74	3,62	2,35	4,33	-0,11	0,28	-0,40	1,17
	Sylviculture	-1,68	1,32	1,13	1,33	0,22	0,40	-0,11	0,22
	Vin	2,39	3,57	2,40	3,11	0,62	1,01	-0,43	0,67
	Conduite engins	0,10	0,18	0,63	0,91	0,57	1,35	-0,09	0,24
	Lait-Labo-Commer.	-2,70	2,54	-0,81	0,75	0,31	1,03	-0,31	0,77
Etab. public	Privé	-0,36	1,56	0,09	0,35	-0,28	1,47	-0,07	0,47
	M.F.R.	1,04	3,55	1,18	3,68	0,36	1,38	-0,08	0,34
	Age à l'enquête	-0,38	2,71	-0,26	1,73	-0,03	0,18	-0,01	0,11
	Age d'entrée en sixième	-0,05	0,45	-0,10	0,76	-0,05	0,51	0,11	1,41
Non abandon	Abandon avant juin	-1,02	1,46	-1,70	1,54	0,16	0,35	0,23	0,60
Echec BEPA	Réussite BEPA	0,45	2,04	-0,08	0,33	0,02	0,11	-0,19	1,26
Urbain	Ruraux	7,65	12,52	4,52	7,27	4,89	8,30	4,44	7,65
Fille	Gargon sursis	2,05	4,76	1,59	3,78	1,33	4,29	0,34	1,13
	G.libér./exempt	2,93	5,52	0,97	1,59	1,45	3,53	0,97	2,48
A le BEPC	N'a pas BEPC	-0,38	1,80	-0,41	1,70	-0,25	1,39	-0,20	1,27
	CONSTANTE	2,86	1,11	2,05	0,69	-0,82	0,39	-1,71	1,02

## B.T.A.

Omises : Chômage-inactivité

Omises		Agriculteur		Salaré agric.		En rapport		Sans rapport	
		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
	Privé Public	-0,51	3,17	-0,39	2,65	-0,17	1,14	-0,09	0,62
	Age à l'enquête	-0,32	3,59	-0,34	4,29	-0,12	1,68	-0,19	2,71
	Age à l'entrée en 6ème	0,14	1,62	0,04	0,60	-0,12	1,54	0,03	0,45
Non abandon	Abandon	-0,28	0,52	-0,92	2,09	-0,84	2,01	-0,43	1,30
Echec B.T.	Réussite B.T.	0,84	4,20	0,38	2,53	0,76	4,75	-0,07	0,53
N'a pas BEPC	A le BEPC	0,05	0,23	0,05	0,24	0,02	0,09	-0,25	1,32
N'a pas BEP	A le BEP	0,0007	0,01	-0,11	0,50	0,05	0,24	-0,05	0,26
Agriculteur	Ouvrier/employé	-2,16	8,01	-1,01	5,61	-0,27	1,68	0,23	1,43
	Cadre moyen	-2,34	5,70	-0,69	3,13	-0,15	0,67	-0,03	0,12
	Cadre supér.	-2,38	4,85	-1,13	3,89	-0,52	2,00	-0,75	2,50
	Artis./Commerc.	-10,55*	0,58	-1,04	3,50	-0,27	1,12	-0,14	0,55
Générale	Horticulture	0,36	1,38	0,14	0,66	0,49	2,45	0,53	2,65
	Eco.Fam.	-2,38	3,21	-1,93	4,28	0,47	1,95	0,63	2,74
	Viticulture	0,47	1,14	0,37	1,01	-0,26	0,58	-0,43	0,84
	Labo.	-1,22	1,58	-2,69	2,61	0,17	0,48	0,96	3,20
	Semences	-0,94	1,95	-1,77	3,54	0,35	1,29	-0,20	0,63
Fille	Gargon libéré	1,90	7,36	1,20	5,49	0,59	2,56	0,47	2,04
	Gargon sursis	1,26	5,99	0,89	5,56	0,59	3,68	0,38	2,37
	CONSTANTE	3,38	1,93	5,67	3,70	2,71	1,78	3,02	1,96

\* Correspond à une situation non estimable.



## B.T.S.A.

Omis : chômage

		Agriculteur		Salarie agric.		En rapport		Sans rapport	
		Coef.	t *	Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
Privé	Public	0,40	1,18	-0,09	0,33	0,02	0,13	-0,49	1,53
Age à l'enquête		-0,03	0,10	-0,01	0,06	0,33	2,46	0,17	0,89
Age entrée en sixième		-0,06	0,31	0,004	0,01	-0,14	1,16	-0,34	1,78
Na pas BEPC	BEPC	0,32	0,71	0,11	0,30	0,11	0,40	0,53	1,26
Non abandon	Abandon	0,28	0,30	-10,2	-	-1,21	1,34	1,09	1,40
B.T.	Bac ou B.In	-1,09	3,63	0,61	2,44	0,17	0,75	-0,46	1,58
Agriculteur	Ouvr./employé	-2,06	3,49	-0,93	2,54	-0,21	0,76	0,23	0,58
	Cadre moyen	-2,22	2,84	-0,77	1,87	-0,36	1,24	0,79	2,02
	Cadre supérieur	-0,65	1,35	-0,19	0,58	-0,56	1,89	0,50	1,25
	Artis./Commerc.	-1,59	2,25	-0,74	1,42	-0,30	0,83	-0,12	0,19
TAGE	Horticulture	-2,73	4,47	-0,80	1,92	-0,80	2,50	-0,35	0,68
	Elevage	-2,74	7,02	-0,35	1,06	-1,26	4,50	-0,36	0,81
	Viticulture	-1,41	2,43	-1,25	1,89	-1,34	2,79	-1,70	1,51
	Lait	-1,18	1,51	-1,04	1,40	-0,19	0,42	1,00	1,62
	Transf.	-3,13	3,86	-11,08	-	-0,92	2,42	0,01	0,01
	Autres	-1,55	2,21	-1,59	1,89	0,06	0,10	0,79	1,29
Fille	Garçon libéré	1,75	3,89	0,38	1,18	0,05	0,20	-1,01	2,58
	Garçon sursis	2,06	4,73	0,55	1,77	0,32	1,28	0,23	0,69
Echec B.T.S.A.	Réussite B.T.S.A.	-0,80	1,92	1,10	2,12	2,20	1,83	-0,77	1,87
CONSTANTE		-0,09	0,01	0,07	0,02	-4,19	1,47	0,57	0,10

### III.3.2. Le temps de recherche du premier emploi

Malgré les ambiguïtés de cette mesure, le nombre de mois d'attente du premier emploi permet de lever les inconvénients d'une coupe transversale et de mieux appréhender la difficulté de l'insertion professionnelle. Toutefois, sa mesure est incomplète : en effet, neuf mois après leur sortie du système éducatif, certains élèves n'ont encore occupé aucun emploi - et ne seraient donc pas pris en compte à ce niveau - alors qu'une observation sur une plus longue période les aurait inclus, car un grand nombre aurait un jour trouvé du travail. Enfin, certains auront momentanément contourné cette difficulté en se rendant au service militaire.

L'analyse sur la population ayant travaillé à un moment donné pendant cette période de neuf mois, se déroulera selon la même démarche que celle précédemment adoptée (1).

#### . L'influence conjointe de la catégorie sociale et du sexe

Rappelons que, pour les niveaux CAPA et BEPA, nous pouvons tenir compte de l'origine sociale puisqu'il s'agit uniquement des sortants ayant trouvé un emploi.

TABLEAU 27  
Durée de recherche du premier emploi  
par filière selon la C.S.P. et le sexe

Durée de recherche			<1 mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	> 6 mois
C.A.P.A.	Agriculteur	G	21,7	56,5	18,6	3,1
		F	14,1	54,0	28,2	3,6
	Non agriculteur	G	8,5	58,0	23,7	9,7
		F	14,8	52,2	22,8	10,1
B.E.P.A.	Agriculteur	G	16,9	69,6	10,3	3,2
		F	4,4	58,9	21,2	15,4
	Non agriculteur	G	10,0	70,2	15,2	4,4
		F	8,9	51,2	25,1	14,7
B.T.A.	Agriculteur	G	78,7	12,0	7,8	1,5
		F	31,7	28,3	25,0	19,7
	Non agriculteur	G	46,6	29,2	18,7	5,4
		F	27,7	33,5	30,4	8,4
B.F.S.A.	Agriculteur	G	59,0	21,7	16,0	3,3
		F	22,1	20,8	48,0	9,0
	Non agriculteur	G	43,6	32,8	19,8	3,7
		F	26,7	41,9	20,9	10,5

1. Pour les sortants de l'apprentissage, cette analyse n'a pu être menée en raison de l'absence d'informations.

A tous les niveaux, la vitesse d'insertion diffère sensiblement entre les garçons et les filles. Hormis au niveau B.T.S.A., cet effet est plus marqué chez les enfants d'agriculteurs que chez les enfants de non-agriculteurs. Ainsi, les fils d'agriculteurs s'insèrent beaucoup plus rapidement que les fils de non-agriculteurs : bien évidemment, les retours dans l'exploitation familiale n'exigent pratiquement aucun délai. Ainsi, ces retours étant relativement faibles au niveau B.T.S.A., la vitesse d'insertion se montre indifférente à l'origine sociale des garçons.

Pour les filles, par contre, les délais d'insertion sont assez semblables entre les origines sociales. Les filles d'agriculteurs, nous l'avons vu précédemment, quittent largement le métier d'agriculteur. En conséquence, elles doivent s'adresser au même marché du travail que les filles non originaires du milieu agricole et elles ne bénéficient plus alors d'un quelconque avantage dû à leur origine sociale.

#### . La réussite et l'échec à l'examen final

TABLEAU 28

Durée de recherche du premier emploi  
par filière selon la réussite à l'examen final

Durée de recherche		Echec	Réussite
CAPA	< 1 mois	16,6	13,4
	1 à 3 mois	50,2	57,4
	3 à 6 mois	24,7	21,9
	> 6 mois	8,4	7,3
BEPA	0 mois	14,5	10,3
	1 à 3 mois	59,1	66,4
	3 à 6 mois	17,4	16,1
	> 6 mois	8,9	7,1
BTA	< 1 mois	61,0	42,0
	1 à 3 mois	20,1	27,9
	3 à 6 mois	14,5	20,2
	> 6 mois	4,3	9,9
B TSA	< 1 mois	40,7	55,8
	1 à 3 mois	29,8	26,0
	3 à 6 mois	23,7	14,9
	> 6 mois	5,7	3,2

L'influence de la réussite ou de l'échec à l'examen est malaisée à mettre en évidence tant des effets divers agissent dans des

sens différents sur la vitesse d'insertion. Ainsi, l'échec à l'examen, nous l'avons vu précédemment, joue pour l'employeur un rôle de signal et devrait en conséquence augmenter la difficulté de trouver un emploi, mais par ailleurs, parce que nous sommes dans le monde agricole, certains élèves pronostiquant ces difficultés d'insertion sur le marché du travail salarié, et parce qu'ils sont fils d'agriculteurs, vont préférer revenir à la ferme familiale et, ainsi, vont s'insérer rapidement.

Par ailleurs, il convient de rappeler les acquis de la théorie du Job Search. Les titulaires d'un diplôme vont avoir des prétentions, en terme de salaires, mais aussi en terme de type d'emploi, plus élevées que ceux qui ont échoué à l'examen final. Se montrant plus exigeants, ces élèves auront plus de peine à trouver un emploi correspondant à leurs ambitions et la vitesse d'insertion s'en trouvera affectée. Ainsi, au niveau BTSA, nous remarquerons que les sortants ayant échoué s'insèrent plus rapidement que ceux qui ont réussi. Leurs prétentions, plus modestes leur feront accepter des emplois ne correspondant pas forcément à leur qualification.

. L'influence de l'option suivie en formation

TABLEAU 29

Durée de recherche du 1er emploi par filière  
selon l'option choisie

Durée de recherche		< 1 mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	> 6 mois
CAPA	Horticulture	11,6	55,7	27,1	5,6
	Elevage	8,4	71,2	11,3	9,1
	Polyculture	14,9	55,8	21,9	7,4
	Vin	34,5	41,4	19,0	5,2
	Engins	13,5	57,6	25,4	3,4
	Economie familiale	15,3	52,6	23,1	7,1
	ENSEMBLE	14,4	55,2	22,7	7,6
BEPA	Horticulture	6,0	68,9	19,5	5,6
	Elevage	16,9	67,6	11,5	3,9
	Sylviculture	5,2	61,4	26,0	7,3
	Agriculture	16,5	73,3	7,2	3,1
	Vin	19,5	68,9	9,9	1,6
	Economie rurale	7,6	53,5	23,9	14,9
	Engins	8,2	69,7	15,1	6,9
	Laboratoire	4,8	49,2	25,4	20,6
	Lait	0	70,0	16,7	13,3
	Commercialisation	2,8	74,3	20,0	2,8
BTA	Horticulture	44,4	28,1	19,7	7,8
	Elevage	73,8	13,9	9,8	2,4
	Agriculture	65,9	27,6	6,4	0
	Viticulture	87,7	7,0	5,3	0
	Générale	55,0	20,5	18,7	5,8
	Laboratoire	20,3	30,5	23,7	25,4
	Lait	43,2	43,2	11,4	2,3
	Economie familiale	39,1	31,4	22,4	7,0
ENSEMBLE	57,1	21,7	15,7	5,5	

Durée de recherche		<1 mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	>6 mois
BTSA	Horticulture	15,2	42,8	34,3	7,6
	Elevage	53,0	25,5	19,5	2,0
	Forêt*	42,1	36,8	5,3	15,8
	Agriculture	50,0	23,3	18,3	8,3
	Viticulture	50,0	22,7	22,7	4,5
	Machine*	30,8	23,1	46,1	0
	Lait	41,7	33,3	16,7	8,3
	TAGE	49,7	26,1	20,8	3,4
	Transf.	43,7	22,9	22,9	10,4
	ENSEMBLE	44,1	28,9	21,7	5,2

\* Effectifs faibles

Globalement, la lecture de ces tableaux laisse apparaître une assez forte influence de l'option suivie en formation sur la vitesse d'insertion. Les résultats des modèles de régression par contre, ne confirment pas cette influence. Au niveau le plus bas - le technique court - l'effet d'option est presque nul une fois que l'on a tenu compte de l'origine sociale et du sexe. Les diversités dans la composition des sous-populations renvoyant à des intégrations différentes sur le marché du travail expliquent à elles seules une grande part de la vitesse d'insertion.

Au niveau BTSA, hormis le cas de l'horticulture (et de la spécificité de son marché du travail), l'option n'apparaît pratiquement pas comme un facteur explicatif de la vitesse d'insertion tant dans les résultats du tableau que dans la régression.

RESULTATS DES REGRESSIONS SUR LE TEMPS  
D'INSERTION

## C.A.P.A.

Variable		Estimation	
	Constante	2,70	1,00
Garçon	Fille	0,57	0,74
Public	Privé	-0,16	-0,50
	M.F.R.	0,01	0,05
Age continu		0,01	0,09
Economie	Horticulture	0,54	0,68
	Elevage	0,20	0,23
	Vin	-0,35	-0,29
Familiale	Engins	0,55	0,58
	Polyculture	0,52	0,62
Echec	Réussite	-0,33	-1,36
Non agric.	Agriculteur	-0,839	-1,98

$$R^2 = .09$$

## B.E.P.A.

Variable		Coef.	(t)
	Horticulture	-0,04	0,17
	Elevage/agric.	-0,50	1,86
Economie	Sylviculture	0,36	0,79
Rurale	Vin	-0,59	1,80
Familiale	Conduite engin	0,12	0,37
	Lait/Labo/Com.	-0,08	0,34
Public	Privé	-0,32	2,42
	M.F.R.	-0,38	2,57
Age		0,07	0,94
Age entrée en 6ème		-0,003	0,06
Non abandon	Abandon avant juin	-0,34	0,97
	Echec Réussite	-0,02	0,15
Père non agricult.	Agriculteur	-0,26	1,90
Fille	Garçon sursis	-0,79	3,22
	Garçon libéré ou exempt	-0,79	2,70
N'a pas le BEPC	A le BEPC	0,09	0,79
CONSTANTE		2,18	1,54

$$R^2 = .10$$

## B.T.A.

Omise		Estimation	
Omise		1,28	10,46
Fille	Garçon	-0,82	-10,21
Privé	Public	0,08	1,49
Echec	Réussite	-0,05	-0,83
Echec BEPC	Réussite BEPC	0,06	0,94
Echec BEP	Réussite BEP	-0,06	-0,84
Agriculteur	Ouvrier	0,45	6,49
	Cadre moyen	0,13	1,54
	P.L./C.S.	0,22	2,00
	Artis./Comm.	0,21	1,86
Générale	Horticulture	0,10	1,25
	Elevage	-0,18	-3,08
	Eco. Fam.	0,09	0,73
	Viticulture	-0,27	-1,94
	Laboratoire	0,91	4,82
	Semences	-0,10	-0,85

$$R^2 = .25$$

## B.T.S.A.

Omise		Estimation	
Constante		2,12	1,84
Fille	Garçon	-0,55	-5,32
Privé	Public	0,03	0,37
Age à l'enquête		0,006	0,12
Echec BEPC	Réussite BEPC	-0,07	-0,52
Echec BTSA	Réussite BTSA	-0,07	-0,82
Agriculteur	Ouvrier	-0,04	-0,33
	Cadre moyen	0,06	0,43
	Cadre supér.	-0,10	-0,78
	Artis./Comm.	0,04	0,22
TAGE	Horticulture	0,56	3,86
	Elevage	0,004	0,03
	Viticulture	0,09	0,35
	Lait	0,01	0,07
	Transf.	0,20	1,11
	Autres	0,07	0,40

$$R^2 = .12$$

## . La liaison entre situation en mars et vitesse d'insertion

TABLEAU 30

Liaison entre situation en mars et vitesse d'insertion  
par filière

	Filière Insertion	Agriculteur	Salarié agricole	En rapport av. agricole.	Sans rapport av. agricole.	Ensemble
C.A.P.A.	< 1 mois	21,5	12,1	20,7	6,6	14,4
	1 à 3 mois	60,2	66,1	55,1	46,8	55,2
	3 à 6 mois	17,6	8,7	18,0	35,8	22,7
	> 6 mois	0,6	13,0	6,1	10,8	7,6
E.P.A.	< 1 mois	20,5	13,2	15,6	5,6	12,2
	1 à 3 mois	70,0	67,7	55,0	45,3	62,3
	3 à 6 mois	9,3	10,4	18,0	34,0	16,0
	> 6 mois	0,2	8,7	11,3	15,1	8,6
B.T.A.	< 1 mois	85,8	68,8	42,7	34,0	54,4
	1 à 3 mois	7,6	11,3	31,5	30,4	22,1
	3 à 6 mois	4,3	16,0	21,5	22,5	17,3
	> 6 mois	2,2	3,8	4,2	13,0	6,1
S.A.	< 1 mois	84,3	52,6	29,2	39,7	42,0
	1 à 3 mois	7,1	25,4	35,6	26,5	28,8
	3 à 6 mois	7,1	19,3	29,5	19,3	23,3
	> 6 mois	1,5	2,6	5,8	14,4	5,9

Il n'est bien évidemment pas étonnant de constater que les élèves exerçant le métier d'agriculteur mettent moins de temps que les autres à trouver du travail : pour une part importante d'entre eux cette question ne se pose même pas puisque leur place est assurée depuis toujours au sein de l'exploitation familiale.

Il est par contre intéressant de noter, à partir des résultats ci-dessus, que les temps de recherche du premier emploi s'allongent globalement au fur et à mesure que l'on s'éloigne du secteur agricole. Une interprétation possible serait que les métiers de l'agriculture sont moins encombrés que les autres. Cette vision suppose pourtant qu'à leur sortie du système éducatif, les élèves aient déjà choisi le secteur du marché du travail dans lequel ils souhaitent s'insérer. La réalité est vraisemblablement différente : ayant reçu une formation agricole, les élèves vont tout d'abord chercher à s'insérer sur le marché du secteur agricole. Certains aboutiront rapidement (en raison de leur réussite dans l'enseignement agricole ou de leur implantation dans ce milieu). D'autres maintiendront leur souhait (et finiront pour une part d'entre eux à s'insérer sur ce marché). D'autres, enfin, préféreront, après échec sur ce marché, se diriger vers des emplois ayant des liens plus lâches avec leur formation plutôt que de maintenir leur demande sur le marché du secteur agricole. Des arbitrages existent donc entre le désir de trouver rapidement du travail et le souhait d'occuper un emploi en rapport avec la formation reçue, d'une part, et les différences observées ou observables dans ces arbitrages



lorsqu'elles renvoient aux différences dans les caractéristiques individuelles d'autre part (situation familiale, passé scolaire, option suivie).

**III.3.3. Evolution de la situation des élèves sur la période des neuf mois ayant suivi la sortie du système éducatif**

L'élaboration de cet indicateur, comme nous l'avons montré au début de cette partie, nous permettra une analyse plus longitudinale du devenir des sortants du système éducatif et plus particulièrement nous permettra de juger de la difficulté et de la stabilité de l'insertion. Rappelons que cette analyse porte sur l'ensemble des sortants moins ceux qui sont au service militaire en mars.

. L'influence conjointe de l'origine sociale et du sexe

TABLEAU 31

Evolution de l'insertion par filière  
selon la C.S.P. et le sexe

Evolution de la situation			Chômage	Chômage mais	Travail	Travail avant
Origine sociale	Sexe		tt le temps	mais a travaillé	depuis peu	décembre
C.A.P.A.	Ruraux	Garçon	8,1	0,9	5,3	85,7
		Fille	10,2	5,1	11,1	73,6
	Urbain	Garçon	19,2	12,4	15,3	57,1
		Fille	42,9	23,0	10,0	24,1
B.E.P.A.	Ruraux	Garçon	6,6	2,1	6,1	85,2
		Fille	8,9	6,4	15,3	69,4
	Urbains	Garçon	14,3	11,1	9,0	65,6
		Fille	32,8	26,6	12,6	28,0
B.I.A.	Agriculteur	Garçon	10,0	2,4	10,3	77,2
		Fille	22,9	5,0	27,0	42,9
	Non agriculteur	Garçon	20,4	8,6	20,4	50,4
		Fille	31,2	13,5	20,7	35,9
	Ouvrier	Garçon	16,1	8,1	23,4	52,3
		Fille	26,1	11,5	17,4	44,9
	Cadre supérieur	Garçon	24,1	7,4	12,9	55,5
		Fille	39,5	13,9	2,3	37,2
B.I.S.A.	Agriculteur	Garçon	16,7	2,9	12,7	67,7
		Fille	20,4	1,0	33,0	45,6
	Non agriculteur	Garçon	18,6	9,0	21,7	50,5
		Fille	21,3	9,5	26,5	42,6

L'opposition entre agriculteur/non agriculteur d'une part et garçon/fille d'autre part apparaît nettement dans les tableaux ci-dessus, et fait suite aux analyses précédentes. Mettons cependant l'accent sur l'instabilité de l'insertion des élèves en chômage en mars, mais ayant travaillé au cours de la période. Là encore, nous remarquerons l'action cumulée de l'origine sociale et du sexe. L'instabilité touche plus fortement les non agriculteurs et les filles. Cependant, il faut souligner que la proportion de sortants en chômage sur l'ensemble de la période est plus élevée que la proportion de ceux qui ont trouvé du travail pour une durée temporaire. Le chômage est donc un phénomène de longue durée qui affecte un pourcentage de sortants croissant avec le niveau éducatif. Il semble donc que pour les formations les plus courtes, les emplois existent certes, mais se caractérisent par une relative instabilité.

Pour les fils d'agriculteurs des niveaux B.T.A. et B.T.S.A., nous avons pu mettre en lumière l'influence de la taille de l'exploitation des parents.

TABLEAU 32

Evolution de l'insertion selon la taille  
de l'exploitation des parents

Evolution de l'insertion	B.T.A.		B.T.S.A.	
	>35 ha	<35 ha	>35 ha	<35 ha
Chômage tout le temps	3,8	12,3	11,8	15,4
Chômage mais a travaillé	1,9	1,3	1,3	0
Travail depuis peu	9,2	14,1	9,8	15,4
Travail depuis plus longtemps	85,0	72,4	77,1	69,2

Ces résultats mettent bien en lumière l'intérêt d'un partitionnement parmi les enfants d'agriculteurs. Comme nous l'avons vu précédemment, l'augmentation de la taille de l'exploitation est un facteur favorisant plutôt le retour à l'exploitation familiale : en conséquence, le pourcentage de sortants travaillant depuis longtemps est plus élevé dans la grande agriculture. Nous remarquerons par ailleurs que les sortants issus de la petite agriculture ont davantage de difficultés à s'insérer : ils sont significativement plus en situation de chômage et plus nombreux sont ceux qui travaillent depuis peu. Les comportements des individus issus de l'agriculture mais aussi leurs possibilités diffèrent largement selon le type d'agriculture. Si l'on voulait résumer cet effet au risque bien évidemment de mutiler quelque peu la réalité, il serait possible de discerner deux stratégies : les fils de la grande agriculture sont

venus chercher dans l'enseignement agricole une qualification utilisable sur l'exploitation familiale (ou une exploitation dérivée) alors que les fils de la petite agriculture ont opté pour une qualification dont ils savent ne pas pouvoir utiliser le contenu sur l'exploitation parentale (à moins d'une transformation profonde de celle-ci, transformation toujours difficile).

. L'influence de la réussite ou de l'échec à l'examen terminal

TABLEAU 33

Evolution de l'insertion par filière selon la réussite à l'examen terminal

Evolution de l'insertion		Echec	Réussite
C.A.P.A.	Chômage tout le temps	30,3	15,0
	Chômage mais a travaillé	15,6	11,5
	Travail depuis peu	7,5	11,3
	Travail avant Décembre	46,7	62,2
B.E.P.A.	Chômage tout le temps	14,2	12,9
	Chômage mais a travaillé	12,5	9,6
	Travail depuis peu	9,3	9,5
	Travail avant Décembre	63,9	67,9
B.T.A.	Chômage tout le temps	25,4	14,9
	Chômage mais a travaillé	9,2	5,0
	Travail depuis peu	19,0	15,6
	Travail depuis + longtemps	45,8	64,5
B.T.S.A.	Chômage tout le temps	17,3	18,8
	Chômage mais a travaillé	5,9	5,8
	Travail depuis peu	16,7	25,5
	Travail avant Décembre	60,0	54,2

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner les effets opposés de la possession du diplôme sur l'insertion. Toutefois, les résultats des tableaux précédents affinent l'analyse. Ainsi, dans les filières CAPA, BEPA et BTA, l'échec augmente la probabilité d'être au chômage par rapport à ceux qui ont obtenu l'examen : nous remarquerons cependant que cet échec induit plus fréquemment un chômage permanent, durable, alors que les titulaires du diplôme arrivent relativement plus fréquemment à trouver des petits emplois certes instables, mais qui évitent les longues périodes de chômage (et leurs conséquences).

Au niveau du BTSa, nous avons vu que les problèmes se posaient en des termes différents. Ici encore, nous remarquerons que les titulaires du diplôme final sont plus lents à s'insérer (pourcentage plus élevé de sortants travaillant depuis peu). Ce "désavantage" du diplôme en terme de vitesse d'insertion

s'interprète là encore vraisemblablement dans le sens d'une plus forte exigence des titulaires du BTSA en matière de poste de travail. Les diplômés demandent une reconnaissance monétaire de cette certification, d'autant que les origines sociales en moyenne plus élevées à ce niveau permettent de faire face à une attente plus longue.

. L'influence de l'option suivie

TABLEAU 34  
Evolution de l'insertion par filière  
selon l'option choisie

Filière	Evolution de l'insertion	Chômage tout le temps	Chômage mais a travaillé	Travail depuis peu	Travail avant Décembre
C.A.P.A.	Horticulture	14,6	15,3	13,0	57,1
	Elevage	0	2,8	13,8	83,4
	Polyculture	9,0	3,2	6,4	81,3
	Vin	4,0	2,7	4,0	89,3
	Engins	12,3	3,1	10,2	74,3
	Eco. Fam.	31,3	19,1	10,3	39,4
	ENSEMBLE	20,6	12,9	9,9	56,6
B.E.P.A.	Horticulture	13,5	12,0	7,6	66,8
	Elevage	4,1	2,6	5,4	87,9
	Sylviculture	16,1	21,4	19,6	42,8
	Agriculture	3,0	3,1	4,0	89,8
	Vin	1,3	2,1	7,2	89,4
	Eco. Fam.	25,2	19,8	15,1	39,8
	Engins	9,8	7,5	10,8	71,8
	Labo.	39,8	27,8	15,7	16,7
	Lait	4,0	12,0	24,0	60,0
	Commercial.	20,5	20,5	4,8	54,2
	ENSEMBLE	13,4	10,6	9,5	66,4
B.I.A.	Horticulture	21,3	5,0	21,5	52,1
	Elevage	13,1	3,3	12,2	71,4
	Agriculture	12,6	1,5	17,8	68,1
	Viticulture	11,1	6,9	8,3	73,6
	Général	17,0	7,2	17,0	58,7
	Labo.	18,7	13,3	38,7	29,3
	Lait	12,5	10,0	15,0	62,5
	Eco. Fam.	24,0	8,5	14,6	52,8
	ENSEMBLE	17,3	5,9	16,5	60,2
	B.I.S.A.	Horticulture	23,0	9,3	25,9
Elevage		17,6	6,9	18,6	56,3
Forêt*		10,5	10,5	42,1	36,8
Agriculture		33,3	7,1	28,6	30,9
Viticulture		27,5	2,5	5,0	65,0
Machine*		11,7	0	11,7	76,5
Lait		18,6	8,5	22,0	50,8
Prot. nature*		11,1	0	22,2	66,7
TAGE		9,2	2,9	15,5	72,4
Transf.		26,9	4,5	25,4	43,3
ENSEMBLE		18,5	5,8	20,2	55,4

Les résultats de ce tableau montrent à l'évidence les limites d'une mesure de l'insertion en coupe transversale : vitesse d'insertion et instabilité de l'emploi différencient chacune des options. Globalement, nous pouvons remarquer que les filières à finalité plus spécifiquement tournée vers le métier d'agriculteur se caractérisent par une plus grande vitesse d'insertion et une plus grande stabilité de l'emploi, ces deux composantes étant liées à l'exercice de cette profession. Pour les autres options, plus on "s'éloigne" de l'agriculture plus l'insertion est longue et précaire : c'est le cas en particulier des options "laiterie", "agent de laboratoire". Ces options ont donc pour effet de fragiliser l'insertion, de la rendre plus saccadée.

. Enfin, nous avons caractérisé l'emploi des sortants exerçant une activité depuis longtemps (avant le mois de décembre).

TABLEAU 35

Caractéristiques de l'emploi des sortants ayant un emploi stable, par filière

% de sortants travaillant avant décembre	Agriculteur	Salarié Agricole	En rapport avec agriculture	Sans rapport avec agriculture
CAPA	97,3	84,3	82,7	76,5
BEPA	96,9	86,2	80,7	71,3
BTA	92,1	81,6	76,6	65,4
B TSA	90,3	75,1	69,6	63,2

Il n'est pas surprenant de constater que les individus qui, 5 mois après leur sortie du système éducatif, exercent le métier d'agriculteur, sont dans une très large majorité employés depuis longtemps. Pour les autres, il faut noter que le pourcentage de sortants travaillant avant le mois de Décembre, c'est-à-dire ayant un emploi stable et de longue durée, diminue régulièrement au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'agriculture et/ou du secteur agricole. Ces résultats confirment certaines analyses menées précédemment. Ainsi, en ce qui concerne la situation des salariés dont l'emploi est sans rapport avec l'agriculture, nous pouvons avancer l'interprétation que la plus grande difficulté d'insertion vient de ce que ces individus exercent des métiers éloignés de leur qualification, métiers précaires, métiers d'attente. Mais on peut aussi arguer que ce n'est qu'en dernier ressort qu'un élève accepte ce type d'emploi, après avoir essayé au prix d'un certain temps, de s'insérer dans des emplois proches du milieu agricole. En outre, en quittant le domaine des métiers à spécificité agricole, ces élèves se heurtent à la concurrence des individus ayant suivi les formations de l'Education nationale.

**RESULTATS DES MODELES EXPLICATIFS  
DE L'EVOLUTION SUR LA PERIODE**

C.A.P.A.

Omise : travail avant Décembre 79

		Chômage tout le temps		Chômage mais a travaillé		Travail depuis peu	
Omise		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
Gargon	Fille	0,99	3,40	-0,05	0,15	-0,20	0,60
Public	Privé	0,20	0,99	0,17	0,76	-0,37	2,15
	M.F.R.	0,28	1,22	0,10	0,37	-0,82	3,31
Age à l'enquête		0,41	5,85	0,25	3,17	0,20	2,59
Eco. Fam.	Horticulture	-0,44	1,46	-0,75	2,11	-0,74	2,12
	Élevage	-12,5	*	-2,59	4,46	-0,93	2,22
	Vin	-0,81	1,10	-3,29	3,54	-1,46	1,84
	Engin	0,34	0,83	-1,79	3,19	-0,66	1,52
	Polyculture	-0,17	0,52	-1,70	4,14	-0,93	2,38
Echec	Réussite	-0,79	7,18	-0,46	3,83	0,14	0,99
Urbains	Ruraux	-4,02	8,70	-0,90	2,02	-1,45	3,54
Constante		-7,80	5,72	-4,81	3,18	-4,02	2,68

B.E.P.A.

Omise : travail avant Décembre 1979

		Chômage tout le temps		Chômage mais a travaillé		Travail depuis peu	
Omise		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
Eco.	Horticulture	-0,45	3,21	-0,11	0,73	-0,70	4,11
	Élevage	-0,20	1,25	-0,09	0,53	-0,87	5,11
Fam.	Sylviculture	0,20	0,46	1,08	2,70	0,72	1,80
Rurale	Vin	-1,13	1,82	-0,07	0,13	-0,41	1,23
	Conduite	0,03	0,15	0,37	1,32	0,03	0,08
	Lait	0,21	1,05	0,37	1,85	-0,09	0,39
File	Gargon	-1,28	8,64	-1,58	10,5	-0,83	5,23
Public	Privé	-0,08	1,00	0,12	1,34	-0,31	3,48
	M.F.R.	-0,74	6,16	-0,15	1,36	-0,23	2,66
Age continu		0,11	2,75	0,07	1,75	0,09	2,20
Echec	Réussite	0,22	3,22	0,10	1,25	0,13	1,62
Urbains	Ruraux	-5,07	5,43	-4,11	2,59	-0,55	2,73
Constante		-2,17	2,55	-1,68	1,84	-2,22	2,52

## B.T.A.

		Chômage tout le temps		Chômage mais a travaillé		Travail depuis peu	
Omise		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
File	Garçon	-1,09	7,84	-1,03	5,15	-1,02	7,28
Privé	Public	0,51	3,92	0,09	0,47	0,44	3,43
Age à l'enquête		0,18	3,10	0,40	4,49	0,11	1,69
Echec BTA	A le B.T.A.	-0,54	4,15	-0,42	2,21	-0,26	2,01
Echec BEPC	Réussite BEPC	0,35	2,05	0,19	1,18	0,45	2,39
Agriculteur	Ouvrier/employ	0,66	4,71	1,15	5,00	0,64	4,38
	Cadre moyen	0,66	3,30	1,59	5,89	0,83	4,37
	Cadre supérieur	0,67	3,04	1,20	3,63	-0,32	1,03
	Artis./Comm.	0,79	3,59	1,45	4,83	0,64	2,78
Générale	Horticulture	-0,10	0,59	-0,90	3,06	0,02	0,14
	Élevage	-0,09	0,70	-0,61	2,44	-0,20	1,37
	Eco. fam.	-0,24	1,09	-0,56	1,75	-0,73	3,04
	Viticulture	-0,49	3,04	-0,05	1,22	-0,88	0,11
	Labo.	-0,10	2,00	0,16	0,27	0,83	1,07
	Semences	0,52	2,08	0,12	0,19	-0,01	0,01
Constante		-4,57	3,90	-9,61	5,30	-3,25	2,75

## B.T.S.A.

Omise : travail depuis longtemps

		Chômage tout le temps		Chômage mais a travaillé		Travail depuis peu	
Omise		Coef.	t	Coef.	t	Coef.	t
File	Garçon	-0,58	2,76	-0,46	1,28	-0,94	4,70
Privé	Public	-0,12	0,54	0,20	0,52	0,16	0,76
Age continu		-0,02	0,18	-0,44	2,58	-0,02	0,17
Echec	Réussite	-0,06	0,25	-0,02	0,05	0,17	0,70
B.T.	Bac B.Tn	-0,16	0,84	-0,60	1,81	-0,19	1,01
Agricult.	Ouvrier	-0,14	0,50	1,52	3,62	-0,04	0,15
	Cadre moyen	0,32	1,10	0,80	1,38	0,33	1,13
	Cadre supér.	-0,03	0,10	1,63	3,39	0,47	1,74
	Artis./Comm.	0,25	0,65	1,77	3,16	0,45	1,18
TAGE	Horticulture	1,51	4,44	1,20	2,26	0,96	3,20
	Élevage	1,33	4,75	0,93	1,95	0,70	2,80
	Viticulture	1,35	3,00	-0,20	0,17	-1,00	1,30
	Lait	1,07	2,32	0,61	0,89	0,40	0,95
	Transf.	1,51	3,87	0,70	0,93	0,86	2,32
	Autres	0,57	1,18	0,11	0,14	0,40	1,01
Constante		-0,95	0,38	5,82	1,55	-0,69	0,28

TABLEAU 36  
Estimations de la probabilité d'occuper un emploi  
dans l'agriculture

## C.A.P.A.

Simulation n°	Option	Sexe	Ruralité	Réussite au CAPA	Type d'établis.	Age	Probabilité d'être dans l'agriculture
1	Polyculture	G	Rural	Réussite	Public	17	94,1
2	Polyculture	G	Rural	Echec	Public	17	91,8
3	Polyculture	G	Urbain	Réussite	-	-	4,1
4	Polyculture	G	Urbain	Echec	-	-	2,9
5	Polyculture	F	Rural	Réussite	-	-	35,2
6	Polyculture	F	Urbain	Réussite	-	-	0,3
7	Polyculture	G	Rural	Réussite	Public	21	80,6
8	Hortic.	G	Rural	Réussite	Public	17	69,9
9	"	G	Urbain	Réussite	Public	17	0,6
10	"	F	Rural	Réussite	-	17	7,2
11	"	F	Urbain	Réussite	-	17	e
12	Eco.fam.	F	Rural	Réussite	-	17	30,4
13	"	F	Urbain	Réussite	-	17	0,1
14	"	F	Rural	Echec	-	17	23,5
15	"	F	Rural	Réussite	-	21	10,4
16	"	F	Rural	Echec	-	21	7,3
17	Polyculture	G	Rural	Echec	-	21	74,2

## B.T.S.A.

Simulation n°	Option	Sexe	C.S.P.	Bac/BTA	Réussite au BTSA	Probabilité d'être dans l'agriculture
1	TAGE	G	Agric.	BTA	oui	89,0
2	"	G	Agric.	BTA	non	89,0
3	"	G	Agric.	Bac	oui	70,0
4	"	G	Ouvrier	BTA	oui	51,0
5	"	G	Ouvrier	Bac	oui	26,3
6	"	F	Agric.	BTA	Oui	59,1
7	"	F	Agric.	Bac	oui	32,7
8	"	F	Ouvrier	BTA	oui	15,5
9	Hortic.	G	Agric.	BTA	oui	34,7
10	"	G	Agric.	Bac	oui	15,1
11	"	G	Ouvrier	BTA	oui	6,3
12	"	G	Ouvrier	Bac	oui	2,2
13	"	F	Agric.	BTA	oui	8,4
14	"	F	Agric.	Bac	oui	3,0
15	"	F	Ouvrier	BTA	oui	1,1
16	"	F	Ouvrier	Bac	oui	0,3
17	Transf.	G	Agric.	BTA	oui	26,7
18	"	G	Ouvrier	BTA	oui	4,4



## B.E.P.A.

Simulation n°	Option	Sexe	Ruralité	Réussite BEPA	Age	Type établis.	BEPC	Abandon	Probabilité d'être dans l'agriculture
1	Elev.agric.	G	Rural	Réussite	18	Public	oui	non	99,9
2	"	G	Rural	Échec	21	Public	oui	oui	98,5
3	"	G	Urbain	Réussite	18	Public	oui	non	32,8
4	"	G	Urbain	Échec	21	Public	oui	oui	3,1
5	"	G	Urbain	réussite	18	MFR	non	non	67,1
6	"	F	urbain	réussite	18	public	oui	non	99,2
7	"	F	Rural	échec	21	public	oui	oui	86,2
8	"	F	urbain	réussite	18	public	oui	non	5,9
9	"	F	urbain	échec	21	public	oui	oui	0,4
10	"	F	urbain	réussite	18	MFR	oui	non	15,1
11	Hortic.	G	rural	réussite	18	public	oui	non	99,6
12	"	G	rural	échec	21	public	oui	oui	95,5
13	"	G	urbain	réussite	18	public	oui	non	13,0
14	"	G	urbain	échec	21	public	oui	oui	0,9
15	"	F	rural	réussite	18	public	oui	non	97,5
16	"	F	rural	échec	21	public	oui	oui	72,9
17	"	F	urbain	réussite	18	public	oui	non	1,9
18	"	F	urbain	échec	21	public	oui	oui	0,1
19	"	F	urbain	réussite	18	MFR	oui	non	5,2
20	Eco. fam.	F	urbain	réussite	18	public	oui	non	1,1
21	"	F	urbain	échec	21	public	oui	oui	e
22	"	F	rural	réussite	18	public	oui	non	95,8
23	"	F	rural	échec	21	public	oui	oui	60,6

## B.T.A.

Simulation n°	Option	Sexe	C.S.P.	Réussite B.T.A.	Age	Type établis.	Abandon	Probabilité d'être dans l'agriculture
1	Géné.	G	Agric.	réussite	19	public	non	78,1
2	"	G	Agric.	échec	22	public	oui	36,9
3	"	G	ouvrier	réussite	19	public	non	28,9
4	"	G	ouvrier	échec	22	public	oui	6,3
5	"	F	agric.	réussite	19	public	non	34,6
6	"	F	agric.	échec	21	public	oui	8,0
7	"	F	ouvrier	réussite	19	public	non	5,7
8	"	F	ouvrier	échec	22	public	oui	0,9
9	Hortic.	G	agric.	réussite	19	public	non	83,5
10	"	G	agric.	échec	22	public	oui	45,6
11	"	G	ouvrier	réussite	19	public	non	36,9
12	"	G	ouvrier	échec	22	public	oui	8,8
13	"	F	agric.	réussite	19	public	non	43,1
14	"	F	agric.	échec	22	public	oui	11,1
15	"	F	ouvrier	réussite	19	public	non	8,0
16	"	F	ouvrier	échec	22	Public	oui	1,4
17	Labo.	G	agric.	réussite	19	public	non	51,0
18	"	G	agric.	échec	22	public	oui	14,7
19	"	G	ouvrier	réussite	19	public	non	10,7
20	"	G	ouvrier	échec	22	public	oui	1,9
21	"	F	agric.	réussite	19	public	non	13,4
22	"	F	agric.	échec	22	public	oui	2,5
23	"	F	ouvrier	réussite	19	public	non	1,7
24	"	F	ouvrier	échec	22	public	oui	0,2

Ces estimations doivent bien sûr être utilisées avec beaucoup de prudence. En effet, elles présentent deux inconvénients. Tout d'abord, ces modèles n'expliquent pas l'intégralité des différences interindividuelles, autrement, dit, il manque de nombreuses variables concourant à l'explication de ces différences. L'introduction de ces variables aurait induit des variations dans nos résultats. Par ailleurs, aucune interaction de variables n'a été introduite dans nos modèles : or, il n'est pas certain qu'une variable agisse de la même manière selon les composantes d'une autre variable.

Malgré ces handicaps, dont l'importance ne doit pas être minimisée, nos résultats révèlent bien la complémentarité des facteurs et la diversité des probabilités a priori selon les caractéristiques des élèves. Au vu de leurs caractéristiques, certains élèves sont quasiment prédestinés à exercer le métier d'agriculteur alors que d'autres n'ont pratiquement aucune chance d'entrer dans cette profession. Pour ces derniers, on peut donc pronostiquer que, dès leur orientation dans une option donnée, l'entrée dans l'agriculture n'a jamais été envisagée. Pour les premiers au contraire, leur stratégie est entièrement dirigée vers ce type d'insertion. A mi-chemin de ces extrêmes, il existe une multitude de situations théoriques beaucoup plus ouvertes, dans la réalité cependant, ces situations d'élèves sont finalement peu nombreuses. Aussi, si l'on veut caractériser très globalement le devenir des élèves de l'enseignement agricole, il est possible d'opposer d'un côté les élèves qui ont dès le départ une stratégie d'insertion dans l'agriculture ou dans le secteur agricole et d'un autre côté les élèves qui fréquentent cet enseignement pour d'autres raisons. En conséquence, il apparaît au regard de nos analyses que les jeux (en matière d'insertion) sont largement faits avant même l'entrée (ou au moment de l'entrée) dans l'enseignement agricole. Par lui-même, le déroulement de cet enseignement ne modifie finalement pas beaucoup ces devenir.

IV - COMPARAISON DU DEVENIR  
D'UN NIVEAU EDUCATIF DONNE SELON QUE  
L'INSERTION SE SITUE A L'ISSUE DE CE NIVEAU  
OU A UN NIVEAU SUPERIEUR

Un des points faibles des analyses précédentes vient de ce que l'on ne s'intéresse jamais à l'ensemble des sortants d'un niveau éducatif donné mais seulement à ceux qui s'insèrent immédiatement après cette sortie. Ceux qui continuent des études, qui et par conséquent sortiront à un niveau supérieur, sont omis dans l'analyse.

Or, si l'on fait l'hypothèse que les élèves qui, à l'issue d'un niveau donné, trouvent immédiatement un emploi, sont différents de ceux qui poursuivent leurs études, il devient alors utile de comparer ces deux populations. Concrètement, à partir de l'ensemble des sortants au niveau B.T.A., nous avons considéré d'une part ceux qui s'insèrent immédiatement et d'autre part ceux qui ont poursuivi leurs études en B.T.S.A. : ceux prolongent leur formation dans d'autres filières ont donc, faute de données, été éliminés de l'analyse.

Une comparaison de l'insertion de ces deux sous-populations sera établie afin de mieux cerner les écarts dans les modalités d'insertion. Deux propositions peuvent être formulées.

- 1) Les élèves qui s'insèrent immédiatement ont une insertion plus difficile que ceux qui n'entrèrent sur le marché du travail qu'après le B.T.S.A.. Est-ce parce que leur niveau de qualification est plus bas ou parce qu'ils sont intrinsèquement différents ?
- 2) Les élèves qui poursuivent s'insèrent moins facilement que ceux qui arrêtent leurs études. Est-ce parce qu'ils ont des prétentions, en matière de poste de travail, plus élevées que leurs collègues, ou est-ce parce qu'ils sont moins "bons" que les autres titulaires d'un B.T.S.A. ?

## IV.1. Différences entre les deux sous-populations

Avant d'envisager l'insertion des deux sous-populations, il convient d'étudier leurs différences tant au niveau des caractéristiques des élèves que des options de formation suivies.

### IV.1.1. Différences selon le sexe et l'origine sociale

Le tableau suivant établit le pourcentage d'élèves de B.T.A. poursuivant leurs études en BTSA selon le sexe et l'origine sociale.

TABLEAU 37  
Pourcentage des élèves de BTA poursuivant leurs études en BTSA selon le sexe et l'origine sociale

Origine \ Sexe	Sexe		Ensemble
	Garçons	Filles	
Ancien agriculteur	20,1	6,5	17,4
Viticulteur	20,7	4,2	17,7
FFL	20,2	0	18,8
Elev. spécial.	19,8	0	17,2
35 ha	20,9	12,3	20,2
35 ha	12,3	6,2	11,3
Ouvrier	21,9	11,5	19,5
Employé	25,7	0	23,1
Cadre moyen	21,4	16,4	20,7
Prof.Lib./Cadre sup.	30,2	14,0	27,5
Artis./Commerç.	21,9	7,0	16,3
Salarié agricole	31,5	10,5	27,8
-----			
Enseign. agricole	18,4	7,3	16,9
Autres profs.	24,0	11,0	21,3
ENSEMBLE	20,6	9,3	18,8

Les différences de comportement selon le sexe l'emportent donc largement sur les différences selon l'origine sociale. Les filles inscrites en BTA sont peu nombreuses à poursuivre leurs études par rapport aux garçons : ce résultat peut certainement paraître surprenant d'autant que, rappelons-le, celles qui cherchent à s'insérer immédiatement rencontrent plus de difficultés que les garçons dans la même situation.

Bien que plus faibles, les différences selon l'origine sociale révèlent certains traits significatifs. Ainsi en est-il des

enfants issus de la polyculture-élevage où la taille de l'exploitation fait apparaître des différences substantielles de comportements : les enfants de la petite agriculture - qu'ils soient fille ou garçon - cherchent beaucoup plus fréquemment à s'insérer immédiatement que les enfants de la grande et moyenne agriculture. Nous le montrerons lorsque nous le rapprocherons des insertions observées.

De même, la plus faible proportion d'enfants d'agriculteurs poursuivant des études en BTSa par rapport aux enfants issus des autres classes sociales renvoie certainement à une plus forte proportions d'enfants d'agriculteurs souhaitant s'insérer (dans l'agriculture) immédiatement après le B.T.A.

#### IV.1.2. Le jeu des options

A l'issue d'un BTA, la probabilité de poursuivre ses études en BTSa dépend de l'origine sociale et du sexe. Voyons maintenant quelle va être l'influence de l'option suivie en BTA. Pour ce faire, nous avons deux indicateurs. Le premier établit la distribution des élèves titulaires du BTA) ayant fréquenté la filière BTSa, selon l'option suivie au moment du BTA. Le second établit par option de BTA, la part de ceux qui sont allés en BTSa.

TABLEAU 38

	Sur ceux qui sont allés en BTSa distribution selon l'option de BTA	Sur l'ensemble des 2 sous-populat. part de ceux qui sont allés en BTSa
Non réponse	5,6	-
Horticulture	2,5	4,1
Elevage	6,0	4,5
Sylviculture	0,6	10,9
Agriculture	3,0	10,0
Viticulture	3,0	19,1
Prot. cult.	0	0
Géné	76,0	34,1
Labo.	1,6	14,9
Lait	0	0
Eco. Fam.	1,4	4,9
Comm.	0,3	7,7
ENSEMBLE	100	18,8

L'option BTA générale occupe une place particulière : elle représente plus des 3/4 des élèves de BTSa ayant un BTA et un tiers des élèves de cette filière s'inscriront en BTSa. Pourtant, un quart des élèves de BTSa viennent des autres filières, et, si les passages sont moins fréquents, ils existent néanmoins. L'appartenance à l'option générale ou non conditionnera cependant dans une large mesure la probabilité d'aller en BTSa.

#### IV.1.3. Les résultats scolaires

Il aurait été important de pouvoir différencier nos deux sous-populations selon leurs résultats scolaires. Les informations sur ce sujet sont en effet extrêmement minces. Ainsi, nous avons d'abord vérifié que tous les élèves s'inscrivant en BTSA avaient été reçus au BTA. par ailleurs, nous avons souligné le pourcentage non négligeable d'élèves titulaires d'un BEPA inscrits en BTA. Nous avons donc tenté de voir si ces élèves s'arrêtaient au niveau BTA ou poursuivaient en BTSA.

TABLEAU 39  
Poursuite d'études en BTA ou BTSA des  
titulaires d'un BEPA

Parmi ceux qui s'arrêtent au niveau BTA, pourcentage ayant un BEPA	15,5 %
Parmi ceux qui sortent au niveau BTSA, pourcentage ayant un BEPA	4,7 %
Sur l'ensemble des titulaires d'un BEPA et ayant suivi le BTA, pourcentage de ceux qui s'inscrivent en BTSA	6,5 %

Ces résultats révèlent un effet de palier ; lorsque l'on est passé par la filière BEPA, le BTA constitue une promotion jugée suffisante pour beaucoup. Néanmoins, 6,5 % atteindront le niveau BTSA ; il n'est pas certain que ce pourcentage soit aussi élevé dans le reste du système éducatif.

#### IV.1.4. L'âge

L'âge auquel l'élève sort du niveau BTSA peut être une variable explicative du choix entre l'arrêt ou la poursuite des études, dans le sens où l'âge est à la fois le signe de difficultés passées et de rentabilité des études. Si l'âge de ceux qui arrêtent leurs études nous est connu, l'âge de ceux qui poursuivent en BTSA n'est connu qu'au moment de leur sortie de BTSA. L'âge en BTA a été obtenu en soustrayant deux ans, soit la durée normale des études de BTSA). Toutefois, cette procédure omet les redoublements, et les interruptions d'études éventuelles.

#### Moyenne de l'âge

- Arrêtant leurs études au niveau BTA : 19,38 ans.
- Poursuivant en BTSA : 20,96 ans - 2 ans : 18,96 ans.

Les élèves poursuivant leurs études en BTSA s'avèrent donc sensiblement plus jeunes que ceux qui arrêtent à l'issue du BTA.

IV.1.5. Correspondance entre options BTA et BTSa

A partir des informations contenues dans nos fichiers, mais en-dehors de notre problématique, nous avons tenu à établir, pour les élèves de BTA s'inscrivant en BTSa, la correspondance entre l'option suivie en BTA et l'option suivie en BTSa.

TABLEAU 40

Correspondance entre l'option BTA et  
l'option BTSa

Option BTA	N.R.	Géné.	Horti	Elev.	Agric.	Vitic.	Sylvi.	Machine	Labo.	Eco. Fam.	Ensemble
Horticulture	7	66	18	0	1	0	0	0	0	0	92
Elevage	9	139	0	24	0	1	0	0	0	0	173
Sylviculture	2	5	0	0	0	0	5	0	0	0	12
Agriculture	5	94	0	1	18	0	0	0	0	0	118
Viticulture	3	22	0	0	0	19	0	0	4	0	48
Prot. culture	1	14	4	0	2	0	0	0	0	0	21
Machine	3	17	0	2	2	0	0	0	0	0	24
Labo.	0	33	0	0	0	0	0	0	10	0	43
lait	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	6
TAGE	10	204	0	25	3	6	0	2	0	6	265
Commercialis.	0	61	0	0	0	0	0	0	0	6	67
Ensemble	49	661	22	52	26	26	5	2	14	12	869

Bien évidemment, de nombreuses variables sont absentes de notre analyse - résultats scolaires détaillés, souhait et/ou possibilité de retour à la ferme, taille de l'exploitation des parents agriculteurs, âge des parents agriculteurs, liens des non agriculteurs avec l'agriculture, ... Il est néanmoins utile d'estimer un modèle probabiliste : probabilité de continuer par rapport à s'arrêter après le BTA.

TABLEAU 41

Pour les élèves ayant fréquenté le BTA, probabilité de poursuivre en BTSa plutôt que de s'arrêter au BTA

Omise		Coef.	(t)
F	G	0,78	5,57
Age à l'enquête		-0,38	7,60
N'a pas le BEPA		-0,06	0,95
A le BEPA		0,13	1,00
> 35 ha		-0,66	4,44
Agriculteurs		0,65	4,64
Cadre moyen/Cadre sup.		0,44	3,66
Autres CSP		2,20	24,44
Option BTA : autres options	Option BTA : général	4,02	3,62
Constante			

La réussite au BTA n'a pas été incluse dans notre modèle. Dans la mesure en effet où tous ceux qui poursuivent en BTSA sont titulaires du BTA, le diplôme BTA constitue une condition nécessaire (mais non suffisante) et ceux qui n'en sont pas titulaires n'ont pas de choix possible.

## IV.2. Les différences d'insertion entre les deux sous-populations

### IV.2.1. L'existence des différences

TABLEAU 42

Différence d'insertion entre les deux sous-populations (arrêt BTA - poursuite BTSA)

	Arrêt après le BTA	Poursuite en BTSA	Arrêt après le BTA	Poursuite en BTSA
Agriculteur	11,9	5,9	11,1	16,7
Salar.agri.	17,5	6,8	12,9	24,7
En rapport	13,4	19,1	36,3	18,9
Sans rapport	11,9	7,7	14,7	16,7
Serv.milit.	28,7	47,5	-	-
Chômage	16,4	13,1	24,9	23,0
ENSEMBLE	100	100	100	100

Bien évidemment, la comparaison est rendue difficile en raison du service militaire : pour cette raison, nous avons, dans un deuxième temps, exclu ceux qui sont au service militaire. Cependant, sa prise en compte comme son exclusion pose problème : il transforme en effet l'environnement des choix.

Ces différences (ou ces similitudes) renvoient-elles aux caractéristiques des sous-populations ou sont-elles le résultat d'un effet de niveau éducatif et/ou de marché du travail ?



## IV.2.2. Différences selon la CSP des parents

TABLEAU 43  
Insertion des garçons selon la CSP des parents et  
selon l'arrêt des études en BTA ou BTSA

Origine soc.	Agriculteurs		Non agriculteurs		> 35 ha		< 35 ha	
	Poursuite	Arrêt	Poursuite	Arrêt	Poursuite	Arrêt	Poursuite	Arrêt
Agriculteur	9,9	20,8	2,4	2,0	15,2	26,4	4,0	17,0
Salar. agric.	9,0	24,0	4,2	10,7	11,0	29,1	4,0	26,9
En rapport	15,4	8,5	17,8	15,7	14,1	5,1	13,3	11,8
Sans rapport	4,0	6,5	9,0	13,8	3,7	7,5	9,3	7,5
Serv. milit.	51,4	32,0	52,1	40,8	49,2	27,8	60,0	26,9
Chômage	10,2	8,1	14,4	17,3	6,8	4,0	9,3	9,9
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100

Afin d'éliminer l'influence des caractéristiques des sous-populations, nous avons partitionné celles-ci selon les variables susceptibles d'exercer une influence. Ainsi, nous avons, dans le tableau précédent, comparé les garçons selon qu'ils sont ou non d'origine agricole.

Si globalement, comme nous l'avons constaté dans les sections précédentes, les fils d'agriculteurs ont plus de facilités à s'insérer, il semble que la poursuite en BTSA plutôt que l'arrêt en BTA n'améliore pas la situation des fils d'agriculteurs (ils sont un peu plus fréquemment au chômage) alors qu'au contraire elle améliore la situation des garçons non originaires du milieu agricole. La poursuite en BTSA pour les fils d'agriculteurs a souvent pour objectif (ou pour effet ?) une insertion hors du milieu agricole alors que la sortie au niveau BTA permet un retour à l'exploitation familiale. Les fils de non-agriculteurs n'ont pas tous les atouts suffisants pour une insertion facile dans l'agriculture : l'élévation de leur niveau d'études (comme c'est souvent le cas pour d'autres formations) les protège du chômage.

Par ailleurs, pour les garçons originaires de la polyculture-élevage, la taille de l'exploitation apporte un éclairage intéressant. La poursuite d'études en BTSA fait moins baisser les retours à l'agriculture des enfants des grandes et moyennes exploitations que de ceux de la petite agriculture. Nous retrouvons là un effet déjà constaté, à savoir que les garçons originaires de la grande agriculture vont chercher en BTSA une qualification qu'ils pourront éventuellement valoriser dans l'exploitation familiale alors que pour les enfants de la petite agriculture, cette valorisation est très difficile et peu rentable car coûteuse en investissements de départ.

TABLEAU 44

Insertion des filles selon la CSP des parents et selon l'arrêt des études en BTA ou BTSA

Origine soc.	Agriculteurs		Non agriculteurs	
	Poursuite en BTSA	Arrêt en BTA	Poursuite en BTSA	Arrêt en BTA
Agriculteur	0	7,6	0	2,5
Salar. agric.	18,5	15,0	0	9,7
En rapport	40,7	26,5	51,2	19,1
Sans rapport	18,5	20,9	24,4	25,4
Chômage	22,2	30,0	24,4	43,4
ENSEMBLE	100	100	100	100

Pour les filles, la situation est plus nette que pour les garçons. Quelle que soit leur origine, la poursuite en BTSA améliore toujours leur insertion, et diminue notamment les situations de chômage. Notons cependant que cette amélioration est plus importante pour les filles non issues du milieu agricole : là encore, la possibilité d'un retour à l'agriculture intervient sans doute.

#### IV.2.3. Différences selon l'option BTA suivie

TABLEAU 45

Insertion selon l'option suivie, le sexe, et l'arrêt des études en BTA ou BTSA

	Option BTA : Général				Option BTA : Autres options			
	GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES	
	Poursuite en BTSA	Arrêt en BTA	Poursuite en BTSA	Arrêt en BTA	Poursuite en BTSA	Arrêt en BTA	Poursuite en BTSA	Arrêt en BTA
Agricult.	5,7	16,8	0	4,8	8,0	12,4	0	5,0
Sal.agric.	6,9	21,0	9,8	21,4	6,4	18,1	0	10,2
En rapport	16,4	12,0	45,1	30,1	17,0	11,1	52,4	21,0
Sans rapp.	6,1	9,2	19,6	15,9	7,4	9,4	28,5	24,8
Serv.mil.	52,6	27,9			48,9	37,8		
Chômage	12,1	13,2	25,5	27,8	12,2	11,2	19,0	38,9
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100

Une fois opéré le choix d'arrêt ou de poursuite des études, l'option de BTA ne semble pas avoir beaucoup d'incidences sur les situations observées (hormis le cas des filles issues des "autres options", mais leur effectif est un peu faible pour étayer avec certitude cet effet).

## IV.2.4. Différences selon les diplômes

Dans chacune des deux sous-populations, nous avons créé deux groupes selon la réussite ou l'échec à l'examen terminal.

TABLEAU 46

Insertion selon la réussite ou l'échec à l'examen terminal pour les deux sous-populations

		Agric.	Sal.agric.	En rapport	Sans rapp.	Serv.mil.	Chômage	Ensemble
Sortie BTA	Réussite BTA	13,7	18,3	14,8	10,1	29,5	13,8	2.936
	Echec BTA	5,5	15,0	9,8	18,2	25,7	25,7	828
Poursuite BTSA	Réussite BTSA	5,6	6,6	18,4	6,6	49,2	13,5	679
	Echec BTSA	6,8	7,3	21,5	11,5	41,4	11,5	191
Sortie BTA	Réussite BTA	19,4	26,1	20,5	14,4		19,5	100
	Echec BTA	7,5	20,2	13,2	24,5		34,6	100
Poursuite BTSA	Réussite BTSA	11,0	13,0	36,2	13,0		26,7	100
	Echec BTSA	11,6	12,5	36,6	19,6		19,6	100

De ces quatre groupes, le plus défavorisé est bien celui qui quitte le système éducatif après un échec au niveau BTA : il sera plus fréquemment en chômage ou occupant un emploi sans lien avec l'agriculture et le monde agricole.

Si l'on compare maintenant le groupe de ceux qui quittent après réussite au BTA et ceux qui poursuivent en BTSA (et qui avaient donc réussi le BTA) mais qui échouent, le taux de chômage est similaire ; par contre, ceux qui ont continué exerceront moins fréquemment le métier d'agriculteur.

Enfin, le groupe qui a priori est dans la meilleure position est celui qui a réussi le BTSA. Nous constatons que ce groupe est celui où le taux d'emploi sans rapport à l'agriculture est le plus faible. Par contre, ce n'est pas le groupe qui a le taux de chômage le plus bas. Comme nous l'avons déjà dit, leurs prétentions semblent plus élevées.

TABLEAU 47

Explication de la situation en mars sur l'ensemble  
des élèves ayant fréquenté le BTA

Onise : chômage

		Agriculteur		Salarisé agricole		En rapport		Sans rapport		
		Coef.	(t)	Coef.	(t)	Coef.	(t)	Coef.	(t)	
Fille	Garçon	1,83	9,15	1,26	9,00	0,22	2,01	0,12	0,97	
Age en BTA		-0,07	1,01	-0,25	4,16	-0,03	0,50	-0,15	2,50	
35 ha	Autres agric.	-1,46	7,37	-1,58	8,34	-0,49	2,28	-0,84	3,81	
	C. moy. & sup.	-3,25	11,60	-2,03	9,67	-0,61	2,90	-0,55	2,50	
	Autres C.S.P.	-3,69	13,2	-2,21	11,60	-0,45	2,25	-0,45	2,25	
Autres options BTA		Général	-0,06	0,40	-0,02	0,14	-0,15	1,15	-0,23	1,53
Sortie BTSA avec réussite	Sortie BTA sur réussite	0,89	3,86	1,09	5,19	-0,32	1,88	-0,39	1,86	
	Sortie BTA sur échec	-0,07	0,23	0,74	2,96	-1,30	5,90	0,36	1,44	
	Sortie BTSA sur échec	-0,07	0,16	-0,02	0,05	0,23	0,76	0,65	2,16	
	Constante	0,59	0,43	4,39	3,72	1,28	1,15	2,73	2,31	

Les résultats de ce modèle montrent bien que les situations observées neuf mois après la sortie du système éducatif sont le résultat d'effets nombreux et divers. Il est intéressant de remarquer que, toutes choses égales par ailleurs (c'est-à-dire concrètement ici après avoir tenu compte des caractéristiques de sexe et d'origine sociale), l'échec en BTA est la plus mauvaise des situations : cette situation exclut tout choix par rapport à la poursuite d'études et engendre une forte probabilité de chômage. En outre, elle conduit fréquemment à exercer le métier d'agriculteur.

A l'opposé, les élèves qui ont le mieux réussi en termes scolaires (ceux qui sont titulaires du BTA et du BTSA) ne sont pas les plus protégés du chômage. Au moins dans le court terme, cette réussite hausse leurs prétentions : or, sur ce marché, ils rentrent en concurrence avec les titulaires du BTSA qui sont aussi titulaires d'un baccalauréat.

Cette comparaison des situations selon que l'élève a poursuivi en BTSa ou s'est arrêté après le BTA a été utile. Toutefois, une certaine prudence doit être de mise. En effet, l'absence de nombreuses variables contrarie l'explication de la poursuite d'études. La question est alors la suivante : est-ce que ceux qui ont poursuivi en BTSa auraient eu une insertion comparable à ceux qui ont quitté les études, si eux-mêmes s'étaient arrêtés en BTA ? Du fait de leurs caractéristiques et de ce que nous venons de voir, on peut en douter. Aussi, si le marché n'est pas le même entre les niveaux BTA et BTSa, et explique en conséquence des différences d'insertion, une grande part de celles-ci est due aux différences intrinsèques des élèves.

### Conclusions des analyses d'insertion

Malgré les multiples faiblesses et lacunes des données qu'il faut une nouvelle fois souligner, l'intérêt majeur de ces analyses, à nos yeux, a été de montrer que le résultat observé de l'insertion est comparable à un puzzle. Les pièces de celui-ci sont imbriquées selon un ordonnancement unique : les variables explicatives de l'insertion sont nombreuses et interdépendantes. Le recours pour une analyse pertinente, au raisonnement toutes choses égales par ailleurs permet seul d'envisager l'effet net d'une variable sur le phénomène d'insertion. La nature probabiliste de la variable expliquée nous a conduit à utiliser des techniques particulières - modèles polytomiques dont la lecture peut paraître rébarbative. Toutefois, nous nous sommes efforcés d'en extraire les faits marquants.

Deuxième particularité d'un puzzle, les pièces sont assemblées séquentiellement. L'insertion à la sortie du système éducatif est aussi le résultat d'un assemblage d'éléments qui se sont produits entre la naissance de l'individu et le moment de l'insertion. Ces éléments peuvent être regroupés en trois grandes catégories : les facteurs indépendants du système éducatif (origine sociale, sexe...), le passé scolaire dans le système de l'éducation nationale (réussite dans l'enseignement primaire, retards scolaires, diplômes de l'enseignement secondaire, âge..) et enfin le passage dans l'enseignement agricole (option choisie, établissement fréquenté, diplômes agricoles obtenus). Les interactions entre ces différentes variables sont importantes, nous venons de le voir ; mais il faut encore prendre conscience de leur positionnement dans le temps. La prise en compte de la séquentialité des variables nous a conduit à faire ressortir que, globalement, beaucoup de choses étaient jouées à l'entrée dans l'enseignement agricole, et, qu'en conséquence, le déroulement ultérieur de la scolarité agricole contribuait à lui seul, pour une faible part à l'explication des différences d'insertion.

Ces analyses ont par ailleurs permis de révéler qu'à chacun des niveaux éducatifs, un pourcentage non négligeable de sortants exerce des métiers dont les intéressés eux-mêmes déclarent qu'ils sont sans rapport avec l'agriculture et le monde agricole. Est-ce à dire que la formation agricole reçue n'aura finalement été d'aucun intérêt pour toutes ces personnes ? Cette interprétation est sans doute excessive. En effet, si l'on peut effectivement admettre que la formation acquise ne permet pas à ces individus d'exercer une profession en rapport avec cette formation au moment de l'enquête (5 mois après la sortie du système éducatif), rien n'indique qu'il en sera toujours ainsi. Le passage par ce type de métier n'est peut-être que temporaire et peut correspondre à une situation d'attente voire à une stratégie délibérée du type "aller voir ailleurs" avant de revenir à l'agriculture ? Sur ce point, notre analyse souffre de l'absence d'une perspective dynamique. Si ce défaut affecte les enquêtes d'insertion, d'autres enquêtes dites de cheminement du CEREQ permettent de lever cet obstacle. En envisageant le cheminement des sortants sur une période de 5 ans, nous pourrions mieux nous prononcer sur la véritable insertion dans le monde agricole.

## V - CHEMINEMENT DES ELEVES DE TERMINALE BTA (sortants 1977) ET SITUATION 5 ANS APRES (mars 1982)

A maintes reprises, nous avons souligné les limites et les ambiguïtés des analyses menées à partir d'une coupe transversale. Les enquêtes "cheminement" du CEREQ en opérant un suivi des diverses situations des individus pendant une période de 5 ans lèvent en grande partie ces limites. Ce suivi permet notamment d'observer le devenir des sortants qui, dans une enquête d'insertion, sont repérés comme étant au service militaire.

Les enquêtes de cheminement du CEREQ ont pour objet de suivre sur 5 ans l'enchaînement de chacune des situations des individus, qu'il s'agisse de période de travail, de chômage ou de service militaire. Ce dispositif permettra de mieux cerner la véritable insertion professionnelle des sortants du niveau BTA. Peut-être plus qu'ailleurs, l'insertion dans l'agriculture demande-t-elle du temps et cette durée n'est certainement pas trop longue pour appréhender les insertions réelles.

Une comparaison entre la situation observée à la sortie du système éducatif et la situation observée cinq ans après débouche sur un bilan des entrées-sorties dans l'agriculture. Un double mouvement est a priori possible : sortie progressive de l'agriculture de la part d'individus qui s'étaient engagés sur cette voie à la fin de leurs études et entrée dans l'agriculture d'individus qui sont tout d'abord passés par d'autres emplois.

Enfin, cette enquête permet de faire le point en mars 1982 sur l'insertion des élèves sortis du système éducatif cinq ans auparavant. Nous tenterons en outre d'expliquer cette situation selon une démarche comparable à celle utilisée dans la section précédente.

### V.1. Bilan global

Confrontons tout d'abord la situation observée au départ c'est-à-dire la première situation déclarée par l'individu après sa sortie du système éducatif, et la situation observée à l'issue de la période de cinq ans, c'est-à-dire la position en mars 1982.

TABLEAU 48

Comparaison des situations observées à la fin des études et les situations en mars 1982.

1ère situation	Agriculteur *	Métier agricole salarié	Autres salariés	ENSEMBLE
Aide familial	0	170	11	181
Exploitant	98	264	32	394
Salarié agric.	0	189	32	221
Autres salariés	5	202	575	782
Chômage	0	29	64	93
Serv.milit.	0	7	4	11
Etudes	1	28	18	47
Inactivité	0	5	18	23
ENSEMBLE	104	894	754	1752

\* Agriculteur défini comme non salarié des métiers de l'agriculture.

A partir de ces résultats, il est possible d'établir un premier bilan des entrées-sorties dans l'agriculture.

En mars 1982, le nombre d'individus exerçant le métier d'agriculteur (exploitant ou aide familial) est beaucoup plus élevé qu'au moment de la première situation : 575 contre seulement 104. Le bilan est largement en faveur de l'entrée dans l'agriculture. Nous remarquerons tout d'abord qu'une fois entré dans l'agriculture, l'individu n'en ressort pratiquement jamais. Par ailleurs, ceux qui dès leur première situation ont choisi de quitter les métiers agricoles pour se tourner vers des métiers industriels ou commerciaux (1) ne reviendront qu'assez rarement à l'agriculture (5,7 %). Par contre, les métiers agricoles salariés laissent apparaître des comportements variés. Un quart d'entre eux tout d'abord va quitter le domaine de l'agriculture pour exercer des métiers industriels et commerciaux. Ces derniers sur la période de cinq ans se sont éloignés du monde agricole. Un peu plus d'un cinquième restera dans la situation de départ à savoir celle de salarié agricole. Enfin, près de la moitié des salariés des métiers agricoles, déclareront exercer en mars 1982 le métier d'agriculteur (en tant qu'aide familial ou en tant qu'exploitant). Pour ces derniers, le statut de salarié agricole n'était que provisoire et cachait une insertion potentielle dans l'agriculture. Il aurait cependant été utile de déterminer plus précisément si ces jeunes étaient salariés de leurs parents ou d'une entreprise agricole différente ceci afin de pouvoir parler d'un passage par une période de véritable salariat (2).

1. Ceux-ci peuvent d'ailleurs être dans la droite ligne de leur formation : ainsi dans ces autres salariés ont été mis par exemple les métiers de l'industrie laitière...
2. Malheureusement les données ne le permettent pas.



Nous remarquerons à ce propos que la situation de salarié de la branche "agriculture" apparaît être une situation provisoire, une situation d'attente, précédant soit une intégration à part entière dans le métier d'agriculteur, soit au contraire l'exercice d'un emploi plus stable dans l'industrie ou les services.

Si maintenant nous comparons l'insertion en mars 77 avec la situation en mars 82, nous pouvons observer une diminution du taux de chômage : 11,6 % à 5,3 %.

## V.2. Les populations en présence

Cinq ans après la sortie du système éducatif, l'analyse des situations ne se trouve plus affectée par la présence d'individus au service militaire. Par contre, l'analyse de la première situation faisant suite à la sortie de l'école ne peut ignorer cette variable.

Aussi, la population des garçons a été scindée en trois :

- 1) ceux qui n'ont pas à effectuer de service militaire (pop.1) (réformés, exemptés ou ayant rempli leurs obligations avant la fin du BTA)
- 2) ceux qui ont exercé une activité avant de se rendre au service militaire (pop.2)
- 3) ceux qui n'ont eu aucune activité avant le service militaire (pop.3) (soit parce qu'ils y sont partis immédiatement à la sortie de l'école soit parce qu'ils étaient en chômage).

TABLEAU 49

### Effectif des sous-populations

	Pop. 1	Pop. 2	Pop. 3	Filles	Ensemble
Effectifs	345	646	470	297	1.758

L'analyse des trajectoires individuelles se fondera donc sur ces sous-populations. Dans un premier temps, nous avons comparé la première situation déclarée par l'individu avec la situation constatée cinq ans après au mois de mars 1982 (1).

1. Compte tenu des caractéristiques des informations qui sont à notre disposition, il n'est pas possible d'adopter la même typologie des emplois.

TABLEAU 50

Comparaison entre la 1ère situation et la situation  
en mars 1982 selon chacune des sous-populations

Gargon  
Population n'ayant pas de service militaire à effectuer  
(pop.1)

1ère situation Situation en mars 82	Agriculteur	Salarié agricole	Autres salariés	Ensemble
Aide familial	0	40	1	41
Exploitant	29	76	4	108
Salarié agricole	0	40	7	47
Autres salariés	0	39	82	122
Chômage	0	5	12	17
Etudes	0	6	4	10
ENSEMBLE	29	206	110	345

Gargon  
Population ayant eu au moins une activité  
avant le service militaire  
(pop.2)

1ère situation Situation en mars 82	Agriculteur	Salarié agricole	Autres salariés	Ensemble
Aide familial	0	81	2	83
Exploitant	23	135	16	174
Salarié agricole	0	94	14	108
Autres salariés	2	108	117	228
Chômage	0	15	10	25
Service militaire	0	7	4	11
Etudes	0	15	3	18
ENSEMBLE	25	455	166	646

Gargon  
Population n'ayant pas eu d'activité avant  
le service militaire  
(pop.3)

1ère situation Situation en mars 82	Agriculteur	Salarié agricole	Autres salariés	Ensemble
Aide familial	0	35	3	38
Exploitant	39	40	8	89
Salarié agricole	0	49	9	59
Autres salariés	2	41	213	257
Chômage	0	4	14	18
Etudes	1	3	5	9
ENSEMBLE	42	172	252	470

## Fille

1ère situation	Agriculteur	Salarié agricole	Autres salariés	Ensemble
Situation en mars 82				
Aide familiale	0	14	5	19
Exploitante	7	14	4	27
Salariée agricole	0	6	2	8
Autres salariées	1	14	162	177
Chômage	0	6	27	33
Etudes	0	4	6	10
Inactivité	0	5	18	23
ENSEMBLE	8	63	224	297

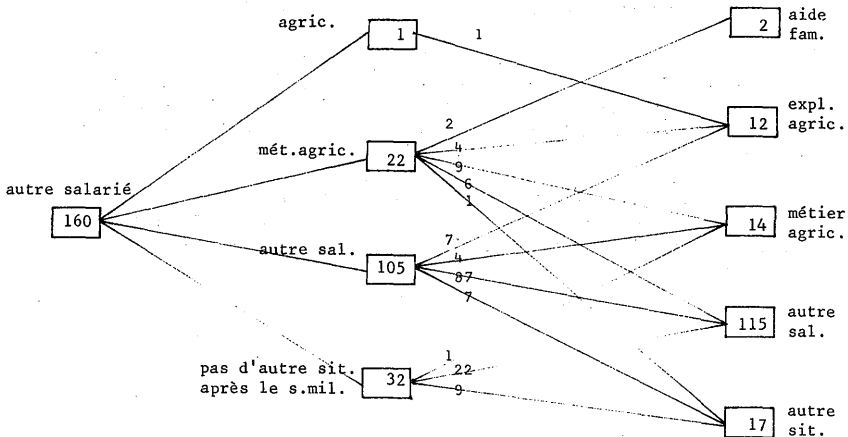
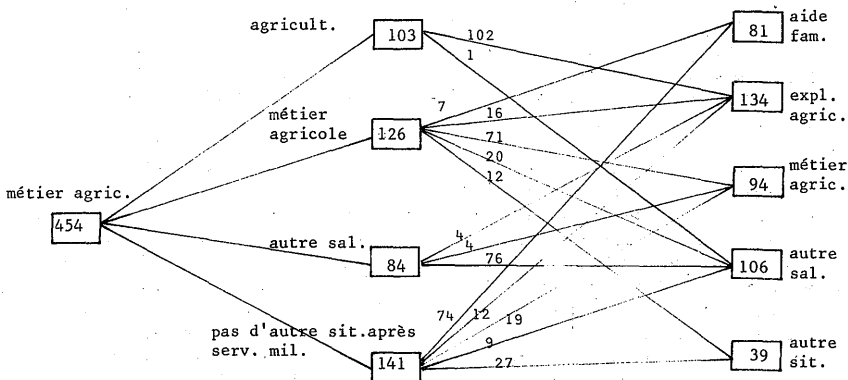
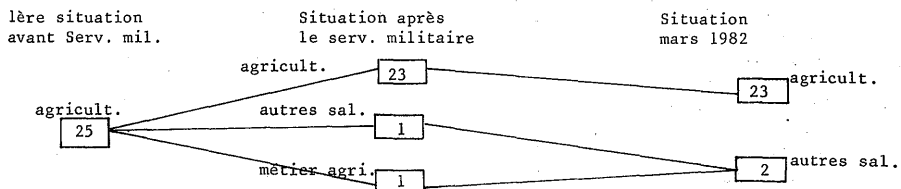
Les résultats confirment tout d'abord que, pour chacune des populations, les premières situations d'agriculteur ou de salarié des entreprises non agricoles sont plus stables que les situations de salarié des métiers agricoles.

Par ailleurs, ces résultats permettent de mieux appréhender la première situation de salarié agricole. En effet, dans la population 3, celle-là où le jeune a eu le plus de temps pour préparer sa première situation, le pourcentage de salariés agricoles en première situation c'est-à-dire à l'issue du service militaire, n'est que de 36,6%. Par contre dans la population 1, qui n'avait pas de service militaire à effectuer, mais pour laquelle la question de l'insertion se posait immédiatement au terme des études, ce taux est de 59,1%. Enfin, pour la population n°2, ce taux s'élève à 70,1% : être salarié agricole avant de remplir les obligations militaires correspond pour beaucoup à une situation d'attente. Il n'y a pas à proprement parler de recherche d'emploi.

En ce qui concerne les filles, nous remarquerons aussi un retour notable au métier d'agricultrice : elles n'étaient que 2,7% dans ce cas en première insertion, alors qu'elles sont 15,5% en mars 1982 (auxquelles il faudrait sans doute ajouter certaines de celles qui se déclarent en inactivité).

Enfin, concernant le cheminement de la population n°2, il est intéressant, pour interpréter le rôle de la "coupure" du service militaire, de chercher à connaître la première situation suivant cette période.

CHEMINEMENT DE LA POPULATION AYANT EU UNE ACTIVITE AVANT D'ALLER  
AU SERVICE MILITAIRE (Pop. 2)



Ceux qui avaient trouvé un emploi non agricole avant de se rendre au service militaire vont largement rester dans cette voie, très peu reviendront à l'agriculture. Par contre, ces graphiques apportent un éclairage complémentaire sur la situation d'insertion. Ainsi, parmi ceux qui se sont déclarés en situation de salariés agricoles avant de se rendre au service militaire, près d'un quart reviendront à l'agriculture : il n'était en quelque sorte pas "utile" pour eux de prendre le statut d'agriculteur avant d'être libéré des obligations militaires. Par ailleurs, pour 18,5 % de la population n°2, il y aura sortie du milieu agricole : pour ces jeunes, c'est à la fin du service militaire que se pose la véritable question de la recherche d'un emploi. Enfin, pour 31 % de cette population, il n'y aura pas d'autre situation après le service militaire. Or, nous constaterons que sur les 141 individus dans ce cas, 74 se déclarent aides familiaux en mars 1982 : nous mesurons ici toute l'ambiguïté et tout le flou de cette situation correspondant en fait à des jeunes qui sont agriculteurs sans en avoir le statut.

### V.3. Observation du cheminement selon l'origine sociale et le sexe

Pour chacune des quatre sous-populations, nous avons décrit la première situation de l'individu selon son origine sociale. (1)

TABLEAU 51

Première situation selon l'origine sociale  
pour chacune des sous-populations

Population n°1 : Garçons n'ayant pas de service militaire à effectuer

1ère situation Origine sociale	Agriculture	Salarié agricole	Autres salariés	Ensemble
Agriculteur	25	141	35	201
Origine aisée	2	16	28	46
Origine modeste	2	49	47	98
ENSEMBLE	29	206	110	345

Population n°2 : Garçons ayant eu une activité avant le service militaire

1ère situation Origine sociale	Agriculture	Salarié agricole	Autres salariés	Ensemble
Agriculteur	23	300	37	360
Origine aisée	2	41	39	82
Origine modeste	0	114	90	204
ENSEMBLE	25	455	166	646

1. Origine élevée (aisée) : cadres moyens et supérieurs, professions libérales, industriels et gros commerçants.

## Population n°3 : Garçons n'ayant pas eu d'activité avant le serv. milit.

lère situation	Agriculteur	Salarié agricole	Autres salariés	Ensemble
Origine sociale				
Agriculteur	36	109	94	239
Origine aisée	3	24	63	90
Origine modeste	7	38	96	141
ENSEMBLE	46	171	253	470

## Population n° 4 : Filles

lère situation	Agriculteur	Salarié agricole	Autres salariés	Ensemble
Origine sociale				
Agriculteur	7	44	112	163
Origine aisée	2	5	34	42
Origine modeste	1	13	79	93
ENSEMBLE	10	62	225	297

Nous avons ici une confirmation du fait que ceux qui, dès leur première situation, se déclarent agriculteurs sont dans une très forte proportion issus du milieu agricole. Il n'y a pas pour eux de véritable recherche d'emploi : leur situation les attend.

Ceux qui occupent en première situation des emplois dits de salariés agricoles sont majoritairement fils d'agriculteurs (66,4 %). Pourtant les enfants d'origine modeste sont également représentés : il faudrait déterminer s'il s'agit pour ces derniers d'une insertion plus stable que pour les enfants d'agriculteurs.

En ce qui concerne les non agriculteurs, leur première insertion s'effectue pour une assez forte proportion dans les emplois non directement agricoles, sauf lorsqu'il s'agit d'un emploi avant le service militaire.

Enfin, la liaison entre l'origine sociale agricole et les emplois industriels mérite une attention particulière. Ainsi, dans la population n°2, le taux de fils d'agriculteurs occupant ces emplois est de 10,3 % ; ce même taux est de 17,4 % dans la population n°1 et 39,3 % dans la population n°3. L'interprétation que nous proposons est la suivante. Il semble qu'il faille du temps avant que le fils d'agriculteur se résigne à quitter l'agriculture. A sa sortie des études sa décision n'est que très rarement clairement arrêtée. Dans la tête de tout fils d'agriculteur, il y a une petite place pour l'idée du retour à l'exploitation. Et concrètement, les choses traînent en

longueur : le fils d'agriculteur ne signalera pas la fin de ses études pour ne pas partir au service militaire et restera à la ferme dans l'attente de ce départ, il ne cherchera pas efficacement de travail... Ce n'est qu'après avoir effectué le service militaire, s'être rendu effectivement compte qu'il n'y avait pas de place pour lui sur l'exploitation familiale... et avoir expérimenté la faible rentabilité du métier par rapport au niveau d'études atteint, qu'il se tournera vers les métiers des secteurs industriels et commerciaux.

\* Examinons ceux des sortants qui ont déclaré être salariés des métiers agricoles en première situation après la sortie de l'école. Nous l'avons vu, cette situation correspond souvent à une position d'attente : mais pour qui ? Et comment se déroule l'évolution qui s'ensuit ?

TABLEAU 52

Pour ceux qui se sont déclarés salarié agricole en lère situation, situation en mars 82 selon l'origine sociale

		Situation mars 82	Aide	Exploitant	Salarié	Autres	Ensemble
		Origine sociale	Familial		agricole	salariés	
POP. 1		Agriculteur	39	67	10	21	137
		Origine élevée	0	6	6	2	14
		Origine modeste	1	2	24	15	42
		ENSEMBLE	40	75	40	38	193
POP. 2		Agriculteur	77	120	36	50	283
		Origine élevée	1	3	13	18	35
		Origine modeste	3	12	45	40	100
		ENSEMBLE	81	135	94	108	418
POP. 3		Agriculteur	30	33	20	23	106
		Origine élevée	3	1	12	7	23
		Origine modeste	2	6	17	11	36
		ENSEMBLE	35	40	49	41	165
POP. 4 filles		Agriculteur	14	12	2	8	36
		Origine élevée	0	1	1	2	4
		Origine modeste	0	1	3	3	7
		ENSEMBLE	14	14	6	13	47

Si l'on raisonne en colonne, c'est-à-dire lorsque l'on observe la situation en mars 1982 selon l'origine sociale, il apparaît clairement que ceux qui, après une première situation de salarié agricole deviennent aides familiaux ou exploitants agricoles sont très largement issus du milieu agricole : 94,1 % pour les aides familiaux et 87,9 % pour les exploitants. Par contre, ceux qui restent salariés agricoles ou qui optent pour des emplois industriels et commerciaux, sont issus à part presque équivalente du milieu agricole et du milieu non agricole.

Le raisonnement en ligne est peut-être plus instructif encore. Ainsi, pour les enfants non originaires du milieu agricole, la situation initiale de salarié agricole évolue soit vers un emploi dans le secteur industriel et commercial soit vers un maintien dans le statut de salarié agricole. Dans ce dernier cas, il est clair qu'il ne s'agissait pas d'une situation d'attente, mais bien d'une insertion découlant logiquement de la formation reçue. Pour les enfants d'agriculteurs s'étant déclarés salariés agricoles, la situation observée cinq ans après s'est clarifiée. Remarquons tout d'abord que la proportion de ceux qui sont restés salariés agricoles est généralement plus faible. La majorité : 69,7 % va pencher vers l'agriculture.

On est fondé à parler, pour ceux-ci, de situation d'attente, puisque l'insertion dans l'agriculture et avec le statut d'agriculteur, se fait progressivement et, pour les aides familiaux, n'est pas encore achevée. Pour d'autres (18,1 %), l'évolution s'effectuera dans le sens d'une sortie de l'agriculture : ils rejoindront après un temps les emplois industriels et commerciaux. Leur sortie du monde agricole est alors consacrée : elle aura demandé, pour les raisons invoquées précédemment, un délai assez long. Soulignons de plus que les enfants d'agriculteurs, quitte à abandonner le métier d'agriculteur, n'hésitent pas alors à franchir nettement le pas et à s'orienter vers les métiers industriels et commerciaux plutôt que de rester salariés agricoles.

\* Intéressons-nous maintenant aux individus qui dès la première situation se sont orientés vers les métiers de l'industrie et du commerce et observons leurs devenir en fonction de leurs origines sociales.

TABLEAU 53

Devenir des individus qui ont opté pour  
les métiers industriels et commerciaux  
dès leur première situation

Situation en mars 82	Agriculture	Salariés agricoles	Autres salariés	Chômage	ENSEMBLE
Origine sociale					
Agriculteur	26	10	210	15	261
Origine élevée	2	9	128	10	149
Origine modeste	14	12	235	37	298
ENSEMBLE	42	31	573	62	708

Il ressort à l'évidence de ces résultats que les individus ayant opté pour un emploi non (directement) agricole dès leur premier choix, confirmeront cette option qu'ils soient ou non originaires du milieu agricole. Les enfants d'agriculteurs eux-mêmes,



une fois franchi ce pas, ne reviendront que très rarement vers l'agriculture (environ 10 %).

En conclusion, parmi les enfants d'agriculteurs, qui cinq ans après, ont quitté l'agriculture, il s'avère que 71,9 % l'ont fait dès le premier emploi occupé : leur décision a donc été rapide. Par contre, pour les autres (28,1 %), la décision s'est forgée plus lentement : ils sont au préalable passés par un statut assez flou de salarié agricole et ce n'est qu'au bout d'un certain temps et après avoir vraisemblablement tenté plus ou moins consciemment de s'insérer dans l'agriculture, qu'ils se résignent à abandonner cette possibilité. Pour les enfants non originaires du milieu agricole, par contre, la décision de s'insérer dans ces métiers non agricoles est beaucoup plus rapide et directe.

VI - CHEMINEMENT DES ELEVES DES NIVEAUX  
5, 5bis et 6 AGRICOLES (sortants 1976)  
ET SITUATION 5 ANS APRES (mars 1981)

A l'aide de cette enquête de cheminement, nous disposons du devenir de l'ensemble des élèves sortants de l'enseignement technique court agricole : six populations peuvent être identifiées : trois populations ont accompli un cycle complet de formation ; CAPA, BEPA et BAA, deux populations ont quitté l'école avant la fin normale de la scolarité CAPA "incomplet" et BEPA "incomplet", enfin, nous disposons du devenir des élèves ayant quitté l'école après une 4ème ou 3ème agricole. Comme pour le niveau BTA décrit dans la section précédente, nous tenterons de dresser le bilan des entrées-sorties dans l'agriculture en comparant la situation observée à la sortie du système éducatif avec la situation observée cinq ans plus tard.

VI.1. Bilan global

La confrontation de la première situation professionnelle de l'élève sortant du système de formation et de la situation observée 5 ans après (mars 1981) permet de mesurer le chemin qui a conduit à l'élève à ce qu'on peut penser être une situation stable.

TABLEAU 54  
Comparaison des situations observées à la fin  
des études et les situations en mars 1981.

CAPA

1ère situation Sit. en mars 81	Jamais eu d'activité	mét.agric. non salarié	Mét.non agric. non salarié	Mét.agric. salarié	Autre salarié	Ensemble	%
Aide familial	-	82	35	0	0	117	30
Exploit.agr.	-	26	0	2	6	34	
Salarié agr.	-	-	0	27	0	27	5
Autre salarié	-	15	5	187	81	290	57
Pacte, stage...	-	4	0	0	0	4	1
Chômage	7	0	2	2	16	28	6
Serv.milit.	-	0	0	5	0	5	1
Inactif	-	0	0	0	6	6	1
Ensemble	7	127	42	223	109	508	

TABLEAU 55

## B E P A

1ère situation Sit. en mars 81	Jamais eu d'activité	Mét. agric. non salarié	Mét. non agr. non salarié	Mét. agric salarié	Autre salarié	Ensemble	%
Aide familial	-	508	-	54	48	610	) 30
Exploit. agr.	-	788	34	111	152	1 085	
Salarié agr.	-	60	-	386	95	541	8
Autre salarié	-	198	29	627	2 864	3 718	54
Pacte, stage...	6	5	-	100	53	164	2
Chômage	20	3	17	76	306	422	6
Serv. milit.	-	13	-	6	-	19	-
Inactif	93	6	8	22	225	354	5
ENSEMBLE	119	1 581	88	1 382	3 743	6 913	

## B A A

1ère situation Sit. en mars 81	Jamais eu d'activité	mét. agric. non salar.	mét. non agr. non salarié	mét. agric. salarié	Autre salarié	Ensemble	%
Aide familial	-	125	-	-	-	125	) 16
Exploitant	-	30	-	-	4	34	
Salarié agric.	-	29	-	65	14	108	11
Autre salarié	-	39	-	89	369	497	51
Pacte, stage...	-	17	-	2	11	30	3
Chômage	5	-	-	8	71	84	9
Serv. milit.	-	-	-	2	6	2	-
Inactif	73	-	-	-	30	103	10
ENSEMBLE	78	240	-	166	499	983	

## C A P A incomplet

1ère situation Sit. en mars 81	Jamais eu d'activité	Mét. agric non salar.	Mét. non agr. non salarié	mét. agric salarié	Autre salarié	Ensemble	%
Aide familial	-	103	-	-	7	110	11
Exploit. agr.	-	63	-	-	5	68	
Salarié agric.	-	-	-	61	17	78	5
Autre salarié	-	47	21	57	698	823	52
Pacte, stage	-	-	-	3	4	7	
Chômage	16	10	-	70	184	280	18
Serv. Milit.	-	11	3	14	10	38	2
Inactif	14	21	6	-	138	179	11
ENSEMBLE	30	255	30	205	1 063	1 583	

## B E P A incomplet

1ère situation Sit. en mars 81	Jamais eu d'activité	mét. agric non salar.	mét. non agr. non salarié	mét. agric salarié	Autre salarié	Ensemble	%
Aide familial	-	141	-	-	3	144	) 16
Exploit. agric.	-	80	4	9	11	104	
Salarié agric.	-	11	-	34	2	47	3
Autre salarié	-	25	2	88	635	750	48
Pacte, stage...	-	7	3	6	63	79	5
Chômage	27	9	-	39	143	218	14
Service milit.	2	-	-	-	27	29	1
Inactif	23	-	-	2	151	176	11
ENSEMBLE	52	273	9	175	1 035	1 544	

## 4ème - 3ème A

1ère situation Sit. mars 81	Jamais eu d'activité	mét. agric non salar.	mét. non agric. non salarié	mét. agric salarié	Autre salarié	Ensemble	%
Aide familial	-	76	6	10	2	94	) 13
Exploit. agric.	-	19	-	12	2	33	
Salarié agric.	-	22	-	60	6	88	8
Autre salarié	-	20	-	67	418	505	49
Pacte, stage...	-	5	-	5	26	36	3
Chômage	20	8	-	33	108	169	16
Serv. milit.	1	5	-	16	31	53	5
Inactif	5	-	-	-	28	33	3
ENSEMBLE	26	155	6	203	621	1 011	

Arrêtons-nous à la situation occupée en mars 1981. Nous remarquons tout d'abord que le pourcentage de jeunes inséré dans l'agriculture est assez faible et inférieur à celui observé au niveau B.T.A (32 %) : certes, les effectifs sont beaucoup plus importants à ces niveaux courts qu'au niveau BTA. Néanmoins, nous avons ici confirmation d'une tendance à l'élévation de la formation des agriculteurs. Nous constaterons en outre que ce pourcentage est d'autant plus faible que le niveau de formation atteint est plus bas ou incomplet. Les formations agricoles d'un niveau inférieur au BEPA ne préparent que minoritairement au métier d'agriculteur. Il est en outre intéressant de constater qu'elles préparent peu au salariat agricole puisque généralement moins de 10 % des sortants sont dans cette situation en mars 81. Finalement, environ un élève sur deux occupera un emploi hors du milieu agricole. Ce constat, rappelons-le, ne signifie pas que l'enseignement agricole n'a pas atteint son objectif. Parmi ces emplois, certains sont le résultat logique de la formation reçue : par exemple, l'élève ayant reçu une formation en machinisme agricole et qui est employé chez un réparateur en machines agricoles. Cet élève sera comptabilisé dans la catégorie "autre salarié", alors que manifestement son emploi est en rapport direct avec la formation reçue et avec l'agriculture. Compte tenu des données, il n'est malheureusement pas possible de différencier, à l'intérieur de cette catégorie, entre ceux qui occupent des emplois un rapport avec l'agriculture et sans rapport avec l'agriculture (1). Enfin, nous remarquerons que le pourcentage de jeunes au chômage augmente considérablement lorsque diminue le niveau de formation.

1. Ce qui importe en fait ce n'est pas tant que le métier exercé soit en rapport ou non avec l'agriculture mais que le jeune utilise dans son emploi les acquis de sa formation.

Si maintenant nous considérons le bilan entrées-sorties de l'agriculture entre la situation de départ et la situation 5 ans après, nous constatons globalement une assez grande stabilité avec un nombre assez faible de transfert : une fois entrés dans les métiers agricoles, les jeunes ne les quittent que rarement et inversement ceux qui ont quitté ce milieu n'y retournent pas. Une exception cependant : le BEPA. A ce niveau, l'équilibre global se réalise après une mobilité importante : 20 % de ceux qui exerçaient un métier agricole non salarié à la sortie des études quittent ce type d'emploi. Inversement, parmi ceux qui exercent le métier d'agriculteur en mars 81, 23 % n'exerçaient pas ce métier à la sortie de l'école.

Le second constat concerne les salariés agricoles dont le nombre décroît sensiblement entre la fin des études et la situation en mars 81. Quelques uns rejoignent le métier d'agriculteur, notamment au niveau BEPA, mais surtout beaucoup quittent le monde agricole pour se tourner vers d'autres emplois moins en rapport avec l'agriculture.

Enfin, la sortie du milieu agricole semble assez irréversible. Cette situation conduira plus fréquemment que les autres au chômage et à l'inactivité : or, ces situations de non emploi n'inciteront pourtant pas le jeune à devenir agriculteur.

D'une manière plus générale, ces résultats font ressortir que pour tous les niveaux de formation inférieurs au BEPA, la stabilité des situations est assez élevée. Par contre, au niveau BEPA, la stabilité est plus faible. Deux interprétations sont possibles. La première serait de dire que la qualification possédée entraîne le jeune à avoir des prétentions en terme d'emploi mais que ces prétentions ne pourront être atteintes qu'après un certain nombre d'essais : la qualification lui donne la possibilité de choix qu'il exerce sur cette période de 5 ans : ceci peut expliquer par exemple certaines sorties du milieu agricole entre la première situation et mars 81.

La seconde interprétation concerne plus particulièrement les agriculteurs. Ce niveau de formation donne droit à des prêts d'installations pour les jeunes agriculteurs : or, ces prêts ne s'obtiennent pas instantanément, il faut en outre que le jeune trouve des terres disponibles pour s'implanter de sorte que sa première situation à la sortie de l'école corresponde à une situation d'attente par rapport à son installation : cette période se déroulera dans le cadre de l'exploitation familiale pour les enfants d'agriculteurs en tant qu'aide familial ou de salarié agricole. Parfois, même ce jeune occupera momentanément un autre emploi salarié dans l'attente de son installation.

## VI.2. Les populations en présence

Comme pour le B.T.A., nous avons scindé notre population en 4 sous-populations :

- Population 1 : filles
- Population 2 : population des garçons qui n'ont pas effectué de service militaire.
- Population 3 : Population des garçons qui ont exercé une activité avant de se rendre au service militaire.
- Population 4 : population des garçons qui n'ont pas exercé d'activité avant de se rendre au service militaire.

Cette distinction est importante pour comprendre la trajectoire des jeunes : en effet, la situation à la sortie du système éducatif dépend pour une large part de la position par rapport au service militaire. Le comportement du jeune diffère largement selon qu'il doit effectuer le service militaire ou non, que celui-ci est effectué ou à effectuer.

Comme pour le B.T.A., ces résultats permettent de mieux appréhender la première situation de salarié agricole, notamment au niveau BEPA où il y a la plus forte mobilité des emplois. Pour la population qui n'a pas exercé de métier avant le service militaire et qui, par conséquent, a eu plus de temps pour préparer son insertion, le pourcentage des salariés agricoles en première situation n'est que de 26,5 %. Pour les garçons n'ayant pas de service militaire à accomplir et qui pouvaient donc s'insérer immédiatement à la sortie des études, ce taux est de 33,6 %. Enfin, pour la population ayant exercé un emploi avant de se rendre au service militaire, ce taux est de 35 %. La tendance est donc celle constatée au niveau B.T.A. : son ampleur est cependant moindre.

Enfin, concernant le cheminement de la population n°3, il est intéressant, pour interpréter le rôle de la "coupure" du service militaire, de chercher à connaître la première situation suivant cette période. Cependant compte-tenu de la relative stabilité des emplois aux autres niveaux que le BEPA, nous n'avons repris ici que le cheminement des élèves sortant de BEPA.

Nous remarquerons tout d'abord que ceux qui, dès leur première insertion, s'étaient tournés vers des emplois salariés non agricoles, resteront très majoritairement dans ce type d'emploi : leur choix était fait avant le service militaire. Pour ceux qui se sont tournés vers le métier d'agriculteur, 82 % le seront encore 5 ans après : le service militaire n'a été qu'une coupure et n'a pas changé leur choix.

TABLEAU 56 a

C A P A

lère situation Sit. mars 81	F I L L E						POPULATION SANS SERVICE MILITAIRE					
	Jamais eu d'acti- vité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE	Jamais eu d'acti- vité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE
Aide familial	-	-	-	-	-	-	-	37	-	-	-	37
Exploitant	-	-	-	-	6	6	-	6	-	-	-	6
Salarié agric.	-	-	-	7	-	7	-	-	-	5	-	5
Autre salarié	-	-	-	32	26	58	-	9	5	65	6	85
Pacte, stage..	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômage	-	-	2	-	16	18	2	-	-	-	-	2
Inactif	-	-	-	-	6	6	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	-	2	39	54	95	2	52	5	70	6	135
POPULATION AYANT EU UNE ACTIVITE AVANT S.M.						POPULATION N' AYANT PAS EU D'ACTIVITE AVANT S.M.						
Aide familial	-	44	-	-	-	44	-	-	35	-	-	35
Exploitant	-	16	-	2	-	18	-	2	-	-	-	2
Salarié agric	-	-	-	15	-	15	-	-	-	-	-	-
Autre salarié	-	6	-	87	31	124	-	-	-	3	15	18
Pacte, stage..	-	4	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-
Chômage	5	-	-	2	-	7	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	5	70	-	106	31	212	-	2	35	3	-	55

TABLEAU 56 b

B E P A

Sit. mars 81	F I L L E						POPULATION SANS SERVICE MILITAIRE					
	Jamais eu d'activité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE	Jamais eu d'activité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE
Aide familial	-	41	-	13	48	102	-	140	-	9	-	149
Exploitant	-	74	31	7	112	224	-	266	3	54	11	334
Salarié agric.	-	5	-	42	40	87	-	32	-	70	16	118
Autre salarié	-	37	18	84	1970	2109	-	24	-	149	148	321
Pacte, stage..	-	5	-	13	39	57	-	-	-	37	10	47
Chômage	16	3	17	10	276	322	-	-	-	16	6	22
Inactif	93	6	-	16	222	337	-	-	8	1	-	9
ENSEMBLE	109	171	66	185	2707	3238	-	462	11	336	191	1000
POPULATION AYANT EU UNE ACTIVITE AVANT S.M.							POPULATION N'AYANT PAS EU D'ACTIVITE AVANT S.M.					
Aide familial	-	258	-	29	-	287	-	67	-	3	-	70
Exploitant	-	372	-	44	29	445	-	76	-	6	-	82
Salarié agric.	-	23	-	217	21	261	-	-	-	59	17	76
Autre salarié	-	122	10	290	331	753	-	14	1	96	394	505
Pacte, stage..	-	6	-	47	-	53	-	-	-	4	4	8
Chômage	4	-	-	2	-	6	-	-	-	48	24	72
Inactif	-	-	-	5	-	5	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	4	781	10	634	381	1810	-	157	1	216	439	813



TABLEAU 56 c

B A A

1ère situation	FILLE						POPULATION SANS SERVICE MILITAIRE					
	Jamais eu d'activité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE	Jamais eu d'activité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE
Aide familial	-	7	-	-	-	7	-	34	-	-	-	34
Exploitant	-	-	-	-	4	4	-	12	-	-	-	12
Salarié agric.	-	9	-	13	3	25	-	11	-	15	-	26
Autre salarié	-	16	-	5	282	303	-	-	-	38	47	85
Pacte, stage..	-	-	-	2	11	13	-	17	-	-	-	17
Chômage	5	-	-	2	60	67	-	-	-	-	-	-
Inactif	73	-	-	-	23	96	-	-	-	-	7	7
ENSEMBLE	78	32	-	22	415	547	-	74	-	53	54	181
POPULATION AYANT EU UNE ACTIVITE AVANT S. M.							POPULATION N'AYANT PAS EU D'ACTIVITE AVANT S.M.					
Aide familial	-	83	-	-	-	83	-	-	-	-	-	-
Exploitant	-	18	-	-	-	18	-	-	-	-	-	-
Salarié agric.	-	-	-	9	11	20	-	9	-	28	-	37
Autre salarié	-	20	-	23	38	81	-	-	-	22	-	22
Pacte, stage..	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômage	-	-	-	6	-	6	-	-	-	-	11	11
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	121	-	38	49	208	-	9	-	50	11	70

TABLEAU 56 d

## C A P A incomplet

1ère situation Sit. mars 81	F I L L E						POPULATION SANS SERVICE MILITAIRE					
	Jamais eu d'acti- vité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE	Jamais eu d'acti- vité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE
Aide familial	-	21	-	-	-	21	-	13	-	-	7	20
Exploitant	-	15	-	-	5	20	-	11	-	-	-	11
Salarié agric.	-	-	-	19	17	36	-	-	-	13	-	13
Autre salarié	-	37	3	16	610	666	-	-	-	30	35	65
Pacte, stage..	-	-	-	3	2	5	-	-	-	-	-	-
Chômage	-	-	-	58	164	222	11	-	-	-	14	25
Inactif	14	21	6	-	133	174	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	14	94	9	96	931	1144	11	24	-	43	56	124
POPULATION AYANT EU UNE ACTIVITE AVANT S.M.							POPULATION N'AYANT PAS EU D'ACTIVITE AVANT S.M.					
Aide familial	-	66	-	-	-	66	-	-	-	-	-	-
Exploitant	-	35	-	-	-	35	-	-	-	-	-	-
Salarié agric.	-	-	-	12	-	12	-	-	-	17	-	17
Autre salarié	-	11	18	11	42	82	-	-	-	-	-	-
Pacte, stage...	-	-	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-
Chômage	5	10	-	6	7	28	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	5	122	18	29	51	225	-	-	-	17	-	17

TABLEAU 56 e

B E P A incomplet

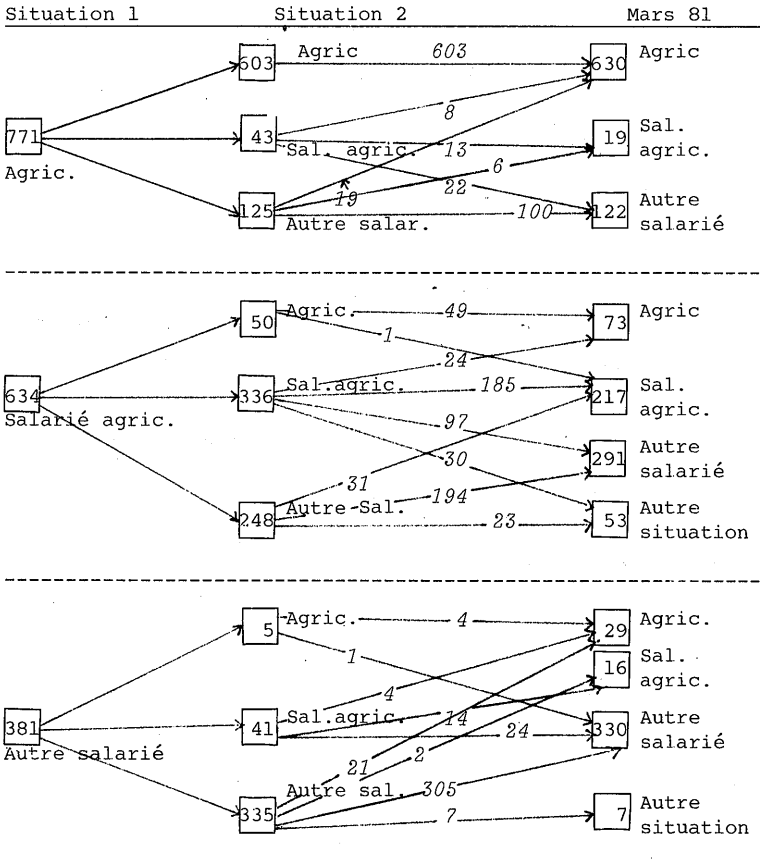
ère situation	F I L L E						POPULATION SANS SERVICE MILITAIRE					
	Jamais eu d'acti- vité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE	Jamais eu d'acti- vité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE
Sit. mars 81												
Aide familial	-	25	-	-	2	27	-	43	-	-	1	44
Exploitant	-	12	4	7	5	28	-	52	-	-	-	52
Salarié agric.	-	-	-	7	2	9	-	4	-	22	-	26
Autre salarié	-	-	-	54	427	481	-	4	2	25	79	110
Pacte, stage..	-	-	3	-	40	43	-	-	-	-	6	6
Chômage	27	2	-	2	119	150	-	-	-	16	19	35
Inactif	17	-	-	2	151	170	6	-	-	-	-	6
ENSEMBLE	44	39	7	72	746	908	6	103	2	63	105	279
	POPULATION AYANT EU UNE ACTIVITE AVANT S.M.						POPULATION N'AYANT PAS EU D'ACTIVITE AVANT S.M.					
Aide familial	-	73	-	-	-	73	-	-	-	-	-	-
Exploitant	-	16	-	-	6	22	-	1	-	2	-	3
Salarié agric.	-	-	-	2	-	2	-	7	-	4	-	11
Autre salarié	-	21	-	8	69	98	-	-	-	1	50	51
Pacte, stage..	-	7	-	-	12	19	-	-	-	-	6	6
Chômage	-	7	-	21	6	34	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	124	-	31	93	248	-	8	-	7	56	71

TABLEAU 56 f

4°-3° Agricoles

lère situation	F I L L E						POPULATION SANS SERVICE MILITAIRE					
	Jamais eu d'activité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE	Jamais eu d'activité	Métier agricole non sal.	Métier non agricole non salarié	Salarié agricole	Autre salarié	ENSEMBLE
Sit. mars 81	-	14	6	-	-	20	-	18	-	10	2	30
Aide familial	-	6	-	-	-	6	-	2	-	12	-	14
Exploitant	-	-	-	10	-	10	-	22	-	14	-	36
Salarié agric.	-	4	-	29	312	345	-	13	-	21	12	46
Autre salarié	-	-	-	2	20	22	-	-	-	3	2	5
Pacte, stage..	20	6	-	-	73	100	-	2	-	25	18	45
Chômage	5	-	-	-	19	24	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	57	-	85	36	178	-	57	-	85	36	178
ENSEMBLE	25	30	6	41	424	526	-	57	-	85	36	178
	POPULATION AYANT EU UNE ACTIVITE AVANT S.M.						POPULATION N'AYANT PAS EU D'ACTIVITE AVANT S.M.					
Aide familial	-	43	-	-	-	43	-	2	-	-	-	2
Exploitant	-	-	-	-	2	2	-	8	-	-	-	8
Salarié agric.	-	3	-	6	83	92	-	-	-	-	-	-
Autre salarié	-	-	-	36	6	42	-	-	-	10	5	15
Pacte, stage..	-	5	-	-	4	9	-	-	-	-	1	1
Chômage	-	-	-	7	24	21	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	9	9	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	51	-	49	118	218	-	10	-	10	6	26

BEPA



Cheminement de la population ayant eu une activité avant d'aller au service militaire (pop. n° 3)

20 % cependant quitteront l'agriculture : pour ces jeunes, on peut penser que leur insertion première dans l'agriculture ne correspondait qu'à une situation d'attente. Pour les salariés agricoles en premier emploi, la diversification est plus forte : 11,5 % deviendront agriculteurs, 34,2 % demeureront salariés agricoles et 45,9 % se dirigeront vers d'autres métiers salariés. La situation de salarié agricole n'est dans ce cas qu'une situation transitoire.

### VI.3. Cheminement selon l'origine sociale et le sexe

Les tableaux suivants permettent de faire le point 5 ans après la sortie du système éducatif en tenant simultanément compte de l'origine sociale du jeune et de son sexe. En raisonnant en colonne, nous pouvons observer le devenir des jeunes par catégorie sociale et par sexe. Par contre, le raisonnement en ligne renseigne sur l'origine sociale et sexuelle de chacun des grands types d'emplois occupés en mars 81. Suivons ces deux optiques.

#### VI.3.1. Le devenir des jeunes de chacune des catégories sociales

##### - Le devenir des fils d'agriculteurs

Que font les garçons originaires du milieu agricole 5 ans après la sortie de l'école ? Pour simplifier, nous ne retiendrons que trois grands types d'emplois : agriculteur, salarié agricole, autre métier salarié et nous laisserons de côté les autres situations (chômage, inactivité, études en formation continue...).

TABLEAU 57

Devenir des fils d'agriculteurs (mars 81)

	CAPA	CAPA non terminé	BEPA	BEPA non terminé	BAA	4 <sup>0</sup> -3 <sup>0</sup> agric.
Sont agriculteurs	49,2	55,4	61,6	54,7	49,0	36,5
Sont sal. agric.	11,7	8,9	9,0	1,3	10,9	21,7
Sont "autres salariés"	39,8	18,3	26,0	32,6	33,8	19,7

S'agissant de la population qui avait les meilleures chances de revenir à l'agriculture, compte tenu de l'origine sociale et de la formation reçue, il est intéressant de remarquer que ce n'est qu'environ 1 jeune sur 2 qui reviendra à l'agriculture. Le détail des tableaux montre d'ailleurs que, par rapport au premier emploi occupé, un nombre important

de fils d'agriculteurs s'étant à la sortie des études tourné vers l'agriculture abandonne ce métier alors que par contre peu de ceux-ci qui l'avaient quitté au départ y reviennent par la suite. Notons en outre qu'abandonner un BEPA plutôt qu'aller jusqu'à la fin de ce cycle d'études, diminue le retour à l'agriculture, alors qu'au niveau CAPA, l'inachèvement des études augmente le pourcentage de retour. Il semble donc que, malgré l'inachèvement des études, les élèves de BEPA puissent espérer trouver un autre emploi alors que le faible niveau des CAPA ayant abandonné en cours de cycle les condamne à revenir à l'exploitation familiale.

- Les fils des catégories sociales "élevées:"

Par catégorie sociale élevée, nous entendons ici tous les élèves qui ne sont ni originaires du milieu agricole ni du milieu ouvrier ou employé.

TABLEAU 58

Devenir des fils des catégories sociales élevées  
(mars 81)

	CAPA	BEPA	BEPA non terminé	BAA	4°-3° agric.
Sont agriculteurs	5,5*	10,4	6,8	-	-
Sont salar. agric.	2,8*	12,1	11,6	58,3	-
Sont "autres saliariés"	77,7	71,3	65,0	31,2	41,9

\* Effectifs faibles

Malgré la faiblesse des effectifs concernés et donc la prudence qu'il convient de respecter dans l'interprétation des résultats, il apparaît clairement que l'enseignement agricole débouche très majoritairement pour les jeunes de ces catégories sociales vers des emplois de salariés non agricoles.

- Les fils des catégories sociales défavorisées

TABLEAU 59

Devenir des fils des catégories sociales défavorisées  
(mars 81)

	CAPA	CAPA non terminé	BEPA	BEPA non terminé	BAA	4°-3° agric.
Sont agriculteurs	3,6	4,2	6,9	9,9	-	7,4
Sont salar. agric.	6,5	13,8	18,1	9,9	19,3	13,7
Sont "autres saliariés"	88,4	57,8	64,3	44,6	64,7	48,5

La non possession d'un capital agricole ou d'un capital financier prédestinait peu ces jeunes à devenir agriculteur comme nous pouvions le prévoir. Par contre, leur origine sociale modeste et leur passage dans l'enseignement agricole devait plus nettement les préparer à devenir salariés agricoles : or, les pourcentages sont relativement faibles. Ces jeunes se tournent majoritairement vers d'autres métiers salariés. Est-ce en raison de leur désintérêt pour les métiers agricoles, du trop grand nombre de sortants par rapport aux emplois agricoles ou parce que ces jeunes possèdent une qualification professionnelle encore trop élevée (et donc trop coûteuse) - bien qu'elle soit pourtant faible - pour les rares emplois de salariés agricoles ? A partir des résultats détaillés, nous remarquerons d'ailleurs que nombreux sont ceux qui ont quitté l'emploi de salarié agricole après s'y être engagé à la sortie des études.

- Les filles d'agriculteur

TABLEAU 60

Devenir des filles d'agriculteur  
(mars 81)

	BEPA	BEPA non terminé	CAPA non terminé	BAA	4°-3°
Sont agricultrices	15,6	14,3	8,4	5,3	27,0
Sont salariées agr.	2,1	-	6,4	12,0	13,5
Sont "Autre sal."	65,5	60,0	56,4	61,8	45,9
Sont en chômage	9,8	19,6	14,5	10,1	10,8
Sont inactives	5,1	5,7	13,3	8,2	-

Cinq ans après la sortie de l'école, peu de filles sont dans l'agriculture. Les résultats détaillés révèlent même que ce nombre a diminué entre la première insertion et mars 81. On aurait pu s'attendre en effet qu'après être allées travailler à l'extérieur, certaines filles reviennent à l'agriculture en raison notamment d'un mariage avec un agriculteur. Ce mouvement existe, notamment au niveau BEPA, mais il est largement compensé par un départ de certaines filles revenues à l'agriculture après leurs études. Malgré leur origine sociale et le fait qu'elles aient poursuivi des études agricoles, le pourcentage de filles revenant à l'agriculture s'avère donc très faible, même si l'on tient compte du fait que certaines de celles se déclarant en inactivité sont en réalité épouses d'agriculteur. Certes, les retours éventuels à l'agriculture par le biais du mariage ne sont pas encore tous accomplis 5 ans après la sortie des études : ces filles ont en effet environ 22-24 ans. Il y a cependant tout lieu de penser que l'augmentation du nombre d'agricultrice ne sera pas important.



- Les filles des catégories sociales défavorisées

Nous ne parlerons pas des filles originaires des catégories sociales élevées en raison de leur faible nombre, si ce n'est le niveau BEPA (où d'ailleurs moins de 10 % de ces filles exercent des métiers en rapport avec l'agriculture).

**TABLEAU 61**  
**Devenir des filles des milieux défavorisés**  
**(mars 81)**

	BEPA	BEPA non terminé	BAPA non terminé	BAA	4°-3° agric.
Sont agricultrices	6,0	2,4	1,5	-	-
Sont salariées agr.	3,2	1,8	1,8	-	0,6
Sont "Autre sal."	69,7	60,0	62,0	74,9	65,7
Sont au chômage	9,7	8,7	15,6	19,2	21,5
Sont inactives	11,1	19,3	11,9	2,7	5,9

Comme on pourrait s'y attendre, les filles non originaires du milieu agricole sont beaucoup moins fréquemment présentes dans l'agriculture que les filles d'agriculteurs. Nous remarquerons par ailleurs que ces filles sont plus souvent en situation de chômage ou d'inactivité. Est-ce en raison de ce qu'elles n'ont pas de solution de repli vers l'exploitation familiale (ou celle éventuellement d'un mari) ou de ce qu'elles ont plus de difficultés à trouver un emploi compte tenu de leur non origine agricole voire rurale ?

**VI.3.2. Le recrutement social pour chacune**  
**des situations observées en mars 81**

. De quelle catégorie sociale sont originaires les jeunes qui en mars 81 occupent des emplois d'agriculteurs (exploitants ou aides familiaux) ? La réponse à cette question est simple : la très grande majorité est issue du milieu agricole (plus de 90 %). Tous les fils d'agriculteurs ne deviennent pas agriculteurs, mais par contre presque tous les agriculteurs sont issus du milieu agricole. Nous remarquerons en outre que la plupart de ces agriculteurs ont choisi cette voie dès leur sortie de l'école : il n'y a guère qu'au niveau BEPA où environ 10 % de ces jeunes agriculteurs ont occupé un emploi de salarié agricole avant de devenir agriculteur (parmi ceux-ci remarquons de plus que la plupart sont eux-mêmes d'origine agricole et l'on peut donc s'interroger sur le sens de ce salariat agricole).

En ce qui concerne les filles qui sont agricultrices en mars 81, l'origine sociale agricole est moins dominante. Ainsi, au niveau BEPA, où le nombre de filles venant à l'agriculture est le plus élevé, nous remarquerons qu'environ 40 % des jeunes agricultrices ne sont pas originaires du milieu agricole. La plupart

d'entre elles ont d'ailleurs occupé un emploi salarié non agricole à la sortie des études : est-ce le mariage avec un agriculteur qui a entraîné cette venue à l'agriculture ? Il y a tout lieu de le penser dans la mesure où beaucoup de ces filles non originaires du milieu agricole se déclarent "aide familiale" en mars 81 (ce ne peut donc être que dans la ferme du mari).

Nous soulignerons enfin que les garçons devenant agriculteurs sont beaucoup plus nombreux que les filles qui s'orientent vers l'agriculture. Deux conséquences à ce déséquilibre : soit ces jeunes agriculteurs ne se marient pas soit ils se marient avec des filles qui n'ont pas reçu de formation agricole. Dans ces deux cas, nous retrouvons les difficultés rencontrées par les jeunes agriculteurs à savoir un fort taux de célibat ou une épouse de moins en moins insérée dans l'exploitation agricole.

. En ce qui concerne les salariés agricoles en mars 1981, nous remarquerons qu'ils sont originaires à part à peu près similaire du milieu agricole et des catégories sociales basses.

. La catégorie d'emploi "Autres salariés non agricoles" est sans doute celle qui a le recrutement social le plus diversifié, environ la moitié est originaire des catégories sociales défavorisées, 30 % d'origine agricole et 20 % des catégories sociales favorisées.

Au niveau des garçons sortants d'un BEPA, il s'avère que parmi les fils d'agriculteurs seulement 50 % se sont orientés vers ces métiers dès leur sortie de l'école, 25 % ont d'abord été "agriculteur" et 25 % salariés agricoles. Par contre, parmi les garçons originaires des milieux sociaux modestes, cette orientation a été beaucoup plus rapide puisque 91 % avaient choisi ces métiers dès leur première insertion. Comme au niveau BTA, nous voyons l'hésitation des garçons originaires du milieu agricole à quitter l'agriculture : leur sortie de ce milieu demande du temps.

TABLEAU 62 : BEPA selon les origines sociales

Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "agriculteur" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	464	-	2	466	35	-	6	41
Exploitants agr.	655	4	55	714	57	-	11	68
Salarier agric.	41	-	10	51	3	-	-	3
Autres salariés	136	8	16	160	34	-	-	34
Pacte, stage...	-	-	-	-	2	-	3	5
Chômage	-	-	-	-	3	-	-	3
Serv. milit.	13	-	-	13	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	6	-	-	6
ENSEMBLE	1309	12	83	1404	141	-	20	161

Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "salarier agricole" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	41	-	-	41	13	-	-	13
Exploitants agr.	67	16	21	104	1	-	6	7
Salarier agric.	128	39	178	345	5	4	33	42
Autres salariés	123	123	298	543	30	10	44	84
Pacte, stage...	6	10	71	87	7	6	-	13
Chômage	48	3	15	66	4	-	6	10
Serv. milit.	-	-	6	6	-	-	-	-
Inactif	-	5	1	6	2	-	14	16
ENSEMBLE	412	196	591	1199	61	20	103	185

Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "autre salarié" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	-	-	-	-	-	-	48	48
Exploitants agr.	9	24	7	40	70	13	29	112
Salarier agric.	11	12	31	55	16	4	20	40
Autres salariés	261	170	463	894	677	179	1114	1970
Pacte, stage...	2	2	10	14	12	25	2	39
Chômage	-	6	24	30	106	13	156	276
Serv. milit.	-	-	-	-	-	-	-	-
Inactif	3	-	-	3	50	2	170	222
ENSEMBLE	286	215	535	1036	932	236	1540	2707

Devenir des jeunes quelle que soit la première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	505	-	2	507	48	-	54	102
Exploitants agr.	731	44	83	858	128	13	46	187
Salarier agric.	180	51	219	450	24	8	53	85
Autres salariés	520	301	777	1598	741	189	1158	2088
Pacte, stage...	8	12	81	101	21	31	5	57
Chômage	48	9	39	96	111	13	162	286
Serv. milit.	13	-	6	19	-	-	-	-
Inactif	3	5	1	9	58	2	184	244
ENSEMBLE	2007	422	1209	3638	1131	256	1662	3049

TABLEAU 63 : BEPA incomplet selon les origines sociales

## Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "agriculteur" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	99	-	17	116	19	-	7	25
Exploitants agr.	61	7	-	68	10	-	-	10
Salariés agric.	-	-	11	11	-	-	-	-
Autres salariés	23	2	-	25	-	-	-	-
Pacte, stage...	7	-	-	7	-	-	-	-
Chômage	7	-	-	7	2	-	-	2
Serv. milit.	-	-	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	197	9	28	234	30	-	7	37

## Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "salarié agricole" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitants agr.	2	-	-	2	7	-	-	7
Salariés agric.	4	12	12	28	-	-	7	7
Autres salariés	8	9	17	34	4	-	49	53
Pacte, stage...	-	6	-	6	-	-	-	-
Chômage	4	9	24	37	-	-	2	2
Serv. milit.	-	-	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	2	2
ENSEMBLE	18	36	52	106	11	-	60	71

## Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "autre salarié" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	1	-	-	1	2	-	-	2
Exploitants agr.	-	-	6	6	-	-	5	5
Salariés agric.	-	-	-	-	-	-	2	2
Autres salariés	66	56	86	208	155	25	247	427
Pacte, stage...	10	2	12	24	1	1	38	40
Chômage	6	-	19	25	50	28	41	119
Serv. milit.	-	-	27	27	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	15	42	93	151
ENSEMBLE	82	58	149	290	223	96	423	744

## Devenir des jeunes quelle que soit la première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	100	-	17	117	21	-	7	29
Exploitants agr.	63	7	6	76	17	-	5	22
Salariés agric.	4	12	23	39	-	-	9	9
Autres salariés	97	67	103	267	159	25	296	480
Pacte, stage...	17	8	12	37	1	1	38	40
Chômage	17	9	43	69	52	28	43	123
Serv. milit.	-	-	27	27	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	15	42	95	152
ENSEMBLE	298	103	231	632	265	96	493	824

TABLEAU 64 : CAPA selon l'origine sociale

Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "agriculteur" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	82	-	-	82	-	-	-	-
Exploitants agr.	19	2	3	24	-	-	-	-
Salariés agric.	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres salariés	11	-	4	15	-	-	-	-
Pacte, stage...	4	-	-	4	-	-	-	-
Chômage	-	-	-	-	-	-	-	-
Serv. milit.	-	-	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	115	2	7	125	-	-	-	-

Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "salarié agricole" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitants agr.	-	-	2	2	-	-	-	-
Salariés agric.	11	1	9	20	7	-	-	7
Autres salariés	63	22	70	155	19	-	13	32
Pacte, stage...	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômage	-	-	2	2	-	-	-	-
Serv. milit.	-	5	-	5	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	74	28	82	184	26	-	13	39

Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "autre salarié" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitants agr.	-	-	-	-	-	-	6	6
Salariés agric.	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres salariés	2	6	48	55	7	-	19	26
Pacte, stage...	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômage	-	-	-	-	-	-	-	-
Serv. milit.	-	-	-	-	-	-	16	16
Inactif	-	-	-	-	-	-	6	6
ENSEMBLE	2	6	48	55	7	-	46	53

Devenir des jeunes quelle que soit la première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	82	-	-	82	-	-	-	-
Exploitants agr.	19	2	5	26	-	-	6	6
Salariés agric.	11	1	9	21	7	-	-	7
Autres salariés	76	28	122	226	26	-	42	68
Pacte, stage...	4	-	4	4	-	-	-	-
Chômage	-	-	2	2	-	-	16	16
Serv. milit.	-	5	-	5	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	6	6
ENSEMBLE	191	36	138	365	33	-	59	92

TABLEAU 65 : CAPA INCOMPLET selon l'origine sociale

## Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "agriculteur" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	81	-	-	81	15	-	6	21
Exploitants agr.	37	-	-	37	15	-	-	15
Salariés agric.	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres salariés	11	-	-	11	37	-	-	37
Pacte, stage...	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômage	10	-	-	10	-	-	-	-
Serv. milit.	11	-	-	11	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	11	10	-	21
ENSEMBLE	149	-	-	149	77	10	6	94

## Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "salarié agricole" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitants agr.	-	-	-	-	-	-	-	-
Salariés agric.	19	-	23	42	13	-	6	19
Autres salariés	13	-	28	41	2	-	14	16
Pacte, stage...	-	-	-	-	3	-	50	53
Chômage	6	-	6	12	8	-	-	8
Serv. milit.	-	-	14	14	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	38	-	72	110	26	-	69	96

## Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "autre salarié" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	-	-	7	7	-	-	-	-
Exploitants agr.	-	-	-	-	-	-	5	5
Salariés agric.	-	-	-	-	10	-	7	17
Autres salariés	15	5	68	88	162	9	439	610
Pacte, stage...	-	-	2	2	-	-	2	2
Chômage	5	15	6	21	44	6	114	164
Serv. milit.	-	-	10	10	-	-	-	-
Inactif	5	-	-	5	37	10	87	133
ENSEMBLE	25	20	94	134	252	25	654	930

## Devenir des jeunes quelle que soit la première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	81	-	7	88	15	-	6	21
Exploitants agr.	37	-	-	37	15	-	5	20
Salariés agric.	19	-	23	42	23	-	13	36
Autres salariés	39	5	96	140	201	9	453	663
Pacte, stage...	-	-	2	2	-	-	52	55
Chômage	21	15	12	48	52	6	114	172
Serv. milit.	11	-	24	35	-	-	-	-
Inactif	5	-	-	5	48	20	87	155
ENSEMBLE	213	20	166	399	357	35	730	1122

TABLEAU 66 : BAA selon l'origine sociale

Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "agriculteur" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	118	-	-	118	7	-	-	7
Exploitants agr.	30	-	-	30	-	-	-	-
Salariés agric.	20	-	-	20	9	-	-	9
Autres salariés	21	-	2	23	16	-	-	16
Pacte, stage...	17	-	-	17	-	-	-	-
Chômage	-	-	-	-	-	-	-	-
Serv. milit.	-	-	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	206	-	2	208	32	-	-	32

Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "salarié agricole" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitants agr.	-	-	-	-	-	-	-	-
Salariés agric.	4	28	21	52	13	-	-	13
Autres salariés	20	12	52	84	2	-	3	5
Pacte, stage...	-	-	-	-	-	-	-	2
Chômage	-	5	1	6	2	-	-	2
Serv. milit.	2	-	-	2	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	26	45	74	144	17	-	5	22

Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "autre salarié" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitants agr.	-	-	-	-	4	-	-	4
Salariés agric.	9	-	2	11	3	-	-	3
Autres salariés	61	3	23	86	110	11	161	282
Pacte, stage...	-	-	-	-	5	-	6	11
Chômage	-	-	11	11	19	-	42	60
Serv. milit.	-	-	-	-	-	-	-	-
Inactif	-	-	7	7	17	-	6	23
ENSEMBLE	70	3	42	115	158	11	214	383

Devenir des jeunes quelle que soit la première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	118	-	-	118	7	-	-	7
Exploitants agr.	30	-	-	30	4	-	-	4
Salariés agric.	33	28	23	84	25	-	-	25
Autres salariés	102	15	77	194	128	11	164	303
Pacte, stage...	17	-	-	17	5	-	8	13
Chômage	-	5	12	17	21	-	42	63
Serv. milit.	2	-	-	2	-	-	-	-
Inactif	-	-	7	7	17	-	6	23
ENSEMBLE	302	48	119	469	207	11	219	437

TABLEAU 67 : 4°-3° AGRICOLES selon l'origine sociale

## Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "agriculteur" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	52	-	11	63	14	-	-	14
Exploitants agr.	13	-	-	13	6	-	-	6
Salariés agric.	22	-	-	22	-	-	2	2
Autres salariés	16	-	-	16	2	-	-	2
Pacte, stage...	5	-	-	5	-	-	-	-
Chômage	2	-	-	2	6	-	-	6
Serv. milit.	5	-	-	5	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	115	-	11	126	28	-	2	30

## Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "salarié agricole" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	10	-	-	10	-	-	-	-
Exploitants agr.	12	-	-	12	-	-	-	-
Salariés agric.	25	-	24	49	10	-	-	10
Autres salariés	19	-	18	37	16	-	13	29
Pacte, stage...	3	-	-	3	2	-	-	2
Chômage	15	5	12	32	-	-	-	-
Serv. milit.	-	1	15	16	-	-	-	-
Inactif	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	84	6	70	160	28	-	13	41

## Devenir des jeunes qui avaient choisi d'être "autre salarié" en première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	2	-	-	2	-	-	-	-
Exploitants agr.	-	-	2	2	-	-	-	-
Salariés agric.	6	-	-	6	-	-	-	-
Autres salariés	13	26	67	106	105	10	198	312
Pacte, stage...	4	2	-	6	-	-	20	20
Chômage	13	20	2	35	2	2	69	73
Serv. milit.	8	-	23	41	-	-	-	-
Inactif	-	9	-	9	-	-	19	19
ENSEMBLE	46	56	94	197	107	12	305	424

## Devenir des jeunes quelle que soit la première situation

	GARÇONS				FILLES			
	Fils d'agriculteur	Fils de CSP élevée	Fils de CSP basse	ENSEMBLE	Fille d'agriculteur	Fille de CSP élevée	Fille de CSP basse	ENSEMBLE
Aides familiaux	64	-	11	75	14	-	-	14
Exploitants agr.	25	-	2	27	6	-	-	6
Salariés agric.	53	-	24	77	10	-	2	12
Autres salariés	48	26	85	159	34	10	211	255
Pacte, stage...	11	2	-	13	2	-	20	22
Chômage	30	25	14	69	8	2	69	79
Serv. milit.	13	1	38	52	-	-	-	-
Inactif	-	9	-	9	-	-	19	19
ENSEMBLE	244	62	175	381	74	12	321	407



## VI.4. L'influence de la taille de l'exploitation et du type d'agriculture

Intéressons-nous ici au cheminement des enfants d'agriculteurs en cherchant à savoir quelle a pu être l'influence de la taille de l'exploitation des parents et du type de cette agriculture sur leur propre devenir. Pour ce faire, nous avons construit une variable retraçant les différences entre la première situation occupée par le jeune et sa situation cinq ans après sa sortie du système éducatif :

- "A quitté" l'agriculture en mars 81 alors qu'il s'y était engagé lors de sa première situation ;
- "Est venu" à l'agriculture en mars 81 alors qu'il ne s'y était pas engagé lors de sa première situation ;
- "A toujours été" dans l'agriculture tant en première situation qu'en mars 81 ;
- "N'a jamais été" dans l'agriculture, ni en première situation, ni en mars 81.

TABLEAU 68

Garçons  
Ensemble des sortants de  
l'enseignement technique court agricole

	A quitté	Est venu	A toujours été	N'a jamais été	ENSEMBLE
> 35 ha	187	58	816	406	1 467
< 35 ha	132	83	581	519	1 316
F.F.L.	33	22	122	48	225
Viticulture	31	19	159	51	260
Non agric.	50	100	132	2 570	2 852
ENSEMBLE	434	282	1 810	3 594	6 120

TABLEAU 69

Filles  
Ensemble des sortantes de  
l'enseignement technique court agricole

	A quitté	Est venu	A toujours été	N'a jamais été	ENSEMBLE
> 35 ha	22	57	103	392	574
< 35 ha	61	55	70	1 287	1 472
F.F.L.	13	13	7	67	100
Viticulture	15	-	3	64	82
Non agric.	36	134	23	4 004	4 196
ENSEMBLE	147	258	207	5 813	6 426

Les résultats des deux tableaux ci-dessus montrent clairement les changements de situations entre la première occupation professionnelle et la situation de mars 81. Chez les garçons, les jeunes qui ont quitté l'agriculture après s'y être insérés sont deux fois plus nombreux que les jeunes qui viennent à l'agriculture après avoir exercé un autre métier. Chez les filles, par contre, le phénomène est inverse. Cependant, les changements de situation par rapport au métier d'agriculteur sont beaucoup plus faibles chez les garçons que chez les filles. Parmi l'ensemble de ceux qui exerçaient le métier d'agriculteur en première insertion, 19,3 % des garçons ont quitté ce métier cinq ans après contre 41,5 % des filles. A l'inverse, parmi l'ensemble de ceux qui exercent le métier d'agriculteur en mars 81, seulement 13,5 % des garçons ont exercé un autre métier auparavant contre 55,5 % chez les filles (notons en outre que parmi celles-ci, 51,9 % n'étaient pas originaires du monde agricole).

Si l'on considère maintenant les fils d'agriculteurs (soit 3 268 jeunes), 56,9 % sont dans l'agriculture en mars 81. Ce pourcentage varie selon les caractéristiques de l'exploitation familiale : 59,6 % pour la moyenne ou grande agriculture, 50,4 % pour la petite agriculture, 64 % pour l'horticulture et 68,5 % pour la viticulture. Comme on pouvait le pronostiquer, les jeunes issus de la petite agriculture reviennent moins à l'agriculture que ceux de la grande agriculture, et que ceux de l'agriculture spécialisée : toutefois, il nous semble que les écarts sont moins importants que ceux auxquels on aurait pu s'attendre. Chez les filles, en revanche, le phénomène est plus net. Sur les 2 228 filles d'agriculteurs, seulement 13,8 % sont agricultrices cinq ans après la sortie de l'école : ce pourcentage est de 27,9 % pour les filles de la moyenne et grande agriculture, de 8,5 % pour la petite agriculture, 20 % pour l'horticulture, 3,6 % pour la viticulture. La grande agriculture semble donc retenir un pourcentage non négligeable des filles qui en sont issues alors que la petite agriculture leur laisse peu de place.

Chez les fils d'agriculteurs, sur l'ensemble de ceux qui s'étaient engagés dans l'agriculture dès leur première situation, 18,6 % ont quitté l'agriculture en mars 81 et ce pourcentage est très peu sensible au type d'exploitation des parents et à sa taille. Chez les filles par contre, d'une part ce pourcentage est plus élevé - 37,7 % - et d'autre part, il diffère largement selon le type d'exploitation. Seules les filles issues des moyennes et grandes exploitations restent dans l'agriculture. En revanche, pour les garçons revenant à l'agriculture après un passage dans un autre emploi, le pourcentage est plus élevé chez les jeunes issus de la petite agriculture que chez ceux de la moyenne ou grande agriculture.

## CONCLUSION

Cinq ans après la sortie du système éducatif, nous pouvons donc faire le point sur les jeunes qui exercent le métier d'agriculteur après être passés par l'enseignement agricole formel. Le tableau suivant donne la composition des jeunes agriculteurs ayant reçu une formation agricole selon le niveau de formation atteint.

TABLEAU 70

	BTSA*	BTA	BEPA	BEPA incomp.	CAPA	CAPA incomp.	BAA	4°-3° A	ENSEMBLE
Nombre	≈500	579	1 654	244	114	166	159	122	3 538
%	14,1	16,3	46,7	6,9	3,2	4,7	4,6	3,4	100 %

\* Estimation à partir de l'insertion.

De ces résultats, il apparaît qu'environ la moitié des jeunes agriculteurs passés par l'enseignement agricole exerce le métier d'agriculteur avec une formation de niveau BEPA, 30 % avec un BTA ou BTSA, 20 % avec un niveau inférieur au BEPA. Nous serions alors tenté d'affirmer que les jeunes agriculteurs ont acquis une qualification professionnelle globalement satisfaisante. Cependant, comme nous l'avons montré dans la seconde partie de ce rapport, tous les jeunes agriculteurs ne sont pas passés par l'enseignement agricole, ce qui limite d'autant la remarque que nous venons de faire.